L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

DEPUIS SA FONDATION

(1772-1922)

BRUXELLES

MAURICE LAMERTIN
LIBRAIRE-ÉDITEUR
Rue Coudenberg, 58-62

MARCEL HAYEZ
IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE
Rue de Louvain, 112

1922

112
850
2114

L'ACADÉMIE ROYALE

DE BELGIQUE

DEPUIS SA FONDATION

L'ACADÉMIE ROYALE

DE BELGIQUE

DEPUIS SA FONDATION

(1772-1922)

BRUXELLES

MAURICE LAMERTIN
LIBRAIRE-ÉDITEUR
Rue Coudenberg, 58-62

MARCEL HAYEZ
IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE
Rue de Louvain, 112

—

1922

CHAPITRE PREMIER

Introduction et Histoire générale de l'Académie

par

LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

Introduction et Histoire générale de l'Académie.

Dans la vie des institutions, comme dans celle des individus, il est de tradition à certaines occasions, de jeter un coup d'œil derrière soi ; ainsi que le voyageur arrivant à une étape d'où le regard embrasse un horizon étendu, on s'arrête un instant, afin de considérer et de mesurer le chemin parcouru.

On y trouve d'abord une certaine satisfaction sentimentale ; mais l'on peut aussi, de cet usage, retirer un avantage appréciable. A voir les marches déjà franchies, la manière dont on s'y est pris et les efforts qu'il a fallu faire pour les franchir, on reconnaît en effet, la meilleure façon de gravir les marches suivantes. Et, en tout cas, la perception du résultat obtenu est un encouragement à des efforts nouveaux.

C'est pourquoi l'Académie a décidé de présenter au public, au jour de son 150e anniversaire, un tableau sommaire de sa vie passée. Pour donner à cette revue rétrospective, un intérêt historique réel, il est indispensable de considérer l'institution non plus exclusivement comme un organisme tout à fait isolé, mais bien comme jouant son rôle dans la vie nationale et, mieux encore,

comme une partie de l'organisation intellectuelle du monde civilisé.

C'est dans cet esprit qu'a été conçu le petit livre que l'Académie publie aujourd'hui, pour rappeler ce qu'elle a été et ce qu'elle a fait pendant un siècle et demi, dans les bons comme dans les mauvais jours.

*
* *

Examinée dans son ensemble, l'histoire de l'Académie royale de Belgique montre d'abord trois périodes bien distinctes, séparées par des interruptions plus ou moins longues de sa vie active :

La période autrichienne, de 1772 à 1794;

La période néerlandaise, de 1816 à 1830;

Et enfin, depuis cette dernière date, la période que l'on peut dénommer « nationale ».

La première est la « période de fondation ». L'institution, modeste encore, paraît à distance assez peu prospère. En 22 ans, elle n'a publié que cinq volumes de mémoires. En se reportant toutefois aux circonstances et aux difficultés de l'époque, on verra pourtant qu'il y a lieu d'admirer ce qu'ont pu réaliser le zèle et la persévérance de quelques hommes. Car, pendant la fin du XVIII[e] siècle, toute l'histoire des sciences et des lettres, pour ce qui est aujourd'hui la Belgique, tient dans l'histoire des travaux de l'Académie.

Les obstacles que rencontrèrent nos lointains prédécesseurs avaient leur source dans les troubles politiques. Ils se manifestèrent à plusieurs reprises, dans ce petit nombre d'années, par des suspensions dans l'activité de

l'association, aboutissant la dernière fois, en mai 1794, à la dissolution définitive.

La deuxième période fut celle de « la réorganisation ». En 1772, pour installer une Académie, il avait fallu faire appel à des résidants étrangers surtout, afin de former le noyau du nouveau corps savant. En 1816, il n'en fut plus de même : les éléments indigènes étaient cette fois en nombre suffisant. Mais naturellement, plus de la moitié des membres appartenaient aux Pays-Bas septentrionaux.

Alors que la première Académie était indivise, la nouvelle « Académie de Bruxelles » fut divisée, au moins théoriquement, en deux classes : *Sciences* d'une part, *Histoire* et *Littératures anciennes* d'autre part. C'est la constitution qui fut conservée jusqu'en 1845.

Cette période fut sensiblement plus féconde que la précédente, quoique plus courte : la preuve matérielle s'en trouve notamment dans les treize volumes de mémoires publiés en quinze ans. Au reste, dans tout l'Occident de l'Europe, cette époque fut remarquable par le développement scientifique et artistique : ce premier quart du XIX^{e} siècle est une sorte de « Renaissance » qui s'est manifestée, entre autres, par le romantisme dans la littérature et les arts plastiques, par des découvertes fondamentales dans les sciences physiques et naturelles, par la constitution de nombreuses branches nouvelles dans le domaine de la science et de l'érudition.

La troisième période est essentiellement nationale. C'est celle du plein développement matériel et moral

de l'Institution. Après les tâtonnements des débuts, elle mène à l'épanouissement complet, après 1845.

L'Académie présente dès lors presque tous ses caractères actuels. Car elle n'a subi que peu de modifications depuis cette dernière date, si ce n'est de celles qui résultent d'une activité exceptionnellement accrue. En effet, celle-ci a nécessité en quelque sorte un essaimage, qui s'est traduit par la création d'organismes et d'institutions annexes, comme la Commission royale d'histoire, la Commission de la Biographie nationale, etc. C'est encore au cours de cette troisième phase qu'une dernière Classe est venue s'adjoindre aux deux autres, formant ainsi l'ensemble harmonieux et complet où les Sciences, les Lettres et les Arts sont étroitement unis.

Cette période nationale n'a été qu'une seule fois troublée par une interruption de fait, sinon officielle. Mais cette interruption a été causée par la catastrophe qui a bouleversé la vie de toutes les nations civilisées, de 1914 à 1918. Il n'en est résulté toutefois, pour l'Académie, aucun changement dans l'allure de son développement ni dans ses tendances progressives.

La fin de cette période avait été marquée par l'organisation d'une vie académique internationale, à laquelle l'Académie de Belgique a été associée dès le premier jour. Cette vie internationale a repris, avec une intensité plus grande encore, après l'armistice du 11 novembre 1918. Elle s'est manifestée notamment par la constitution officielle, en 1919, du Conseil international de recherches scientifiques, d'une part, et de l'Union académique internationale (pour l'archéologie, l'histoire, la philologie et les sciences morales et politiques) d'autre part, l'un et l'autre en dehors de la coopération des

corps savants allemands et austro-hongrois, et tous deux avec siège légal à Bruxelles.

De sorte que, dans l'histoire de l'Académie de Belgique, chaque fois qu'une interruption est survenue, la renaissance qui a suivi a été le point de départ d'un développement plus étendu, plus prospère et plus complet. C'est ce qui apparaîtra clairement dans l'exposé rapide, ci-après, des trois phases successives qui viennent d'être évoquées.

I. — PÉRIODE DE CRÉATION : 1772-1794.

Le 5 mai 1769, à Bruxelles, chez le comte de Nény, président du Conseil privé, se réunissaient une huitaine d'érudits et de lettrés, dont plusieurs venaient de Louvain, de Gand ou de Tournai. Ils constituaient la Société Littéraire qui venait d'être fondée. C'est dans cette modeste assemblée que se trouve l'origine de l'Académie, aujourd'hui une et demie fois centenaire.

La fondation d'une Académie dans les Pays-Bas autrichiens était, en effet, projetée depuis quelques années avant d'être réalisée. Des rapports officiels l'établissent avec détails, notamment celui du comte de Nény, déjà nommé, adressé le 14 mai 1768 au Ministre plénipotentiaire, et celui du 24 octobre 1768, remis à l'Impératrice par le Prince de Kaunitz, Chancelier de l'Empire.

Il régnait alors dans nos provinces, une lamentable torpeur intellectuelle ; divers écrivains français, dont Jean-Baptiste Rousseau et l'Abbé Prévost, l'avaient déplorée, et Voltaire lui-même l'avait assez durement

signalée. Dans le monde officiel autrichien, on voulut y ranimer cette vie intellectuelle si pauvre, la rendre un peu active, et encourager les travailleurs par l'institution de concours et de prix. Parmi ceux qui furent les initiateurs et les promoteurs de cette entreprise, il faut citer surtout un professeur de droit administratif et d'histoire à Strasbourg, J.-D. Schoëpflin, qui fut historiographe de France sous Louis XV, puis le comte de Cobenzl, Ministre plénipotentiaire de l'Impératrice auprès du Gouverneur général à Bruxelles, et enfin l'Abbé de Nélis, ancien bibliothécaire de l'Université de Louvain, Chanoine à Tournai.

Toutefois, sur l'avis de ce dernier, ainsi d'ailleurs que du comte de Nény, la création d'une Académie fut précédée, à la façon d'une tentative expérimentale préalable, par la constitution d'une *Société littéraire* : c'était un essai « destiné — comme le rapporte une pièce de l'époque — à préparer les voies à un établissement plus brillant et plus prospère ».

Cette « Société littéraire », malgré son nom, était loin d'être consacrée uniquement aux Lettres. Le rapport par lequel de Kaunitz en suggérait la création, lui assignait un autre objectif « pour éviter, disait-il, l'inconvénient où sont tombées tant d'Académies de belles-lettres en Italie, qui, au lieu d'éclairer et instruire la Nation, lui ont imprimé un esprit de bagatelle et de frivolité, si nuisible au progrès de la raison ». Et suivant les suggestions de l'éclectique de Nélis, les travaux des membres « pourront embrasser tous les objets de la science comme tous les genres de littérature » et la Société devait surtout « prendre pour objet de ses recherches, l'histoire naturelle et civile du pays ».

L'expérience ne réussit malheureusement qu'à demi. La Société perdit, le 17 janvier 1770, son Président, le comte de Cobenzl; et après avoir eu quatre séances en 1769, elle n'en tint que deux en 1770, et plus qu'une seule en 1771.

Il fallut donc, ou se résigner à la chute de l'institution, ou bien la réorganiser sur des bases plus larges et plus solides. On se décida à transformer la Société littéraire, organisme plus ou moins officieux, en une Académie officielle, plus puissante et mieux pourvue de ressources. Sur la proposition du prince Charles de Lorraine, Gouverneur général des Pays-Bas autrichiens et du Ministre plénipotentiaire, Prince de Starhemberg, la création d'une « Académie des Sciences et des Belles-Lettres » fut décrétée. L'Impératrice Marie-Thérèse lui accorda ses lettres patentes le 16 décembre 1772.

Cette Académie fut donc la continuation de la Société littéraire transformée. La langue française y fut la langue usuelle, comme elle l'avait été à la Société littéraire; l'Académie recueillit les anciens membres de cette dernière; elle jugea les concours pour 1771, que la Société avait laissés en suspens; elle reprit même la médaille de la Société littéraire, dont on se borna à changer l'inscription.

C'est le 3 avril 1773 que se tint, dans le local de la Bibliothèque, la première séance de l' « Académie impériale et royale des Sciences et des Belles-Lettres de Bruxelles ». Les réunions se succédèrent désormais régulièrement, et pendant certaines années, il y en eut même deux par mois.

Malgré cela, diverses raisons empêchèrent l'Académie de prospérer brillamment et de produire les

résultats durables qu'elle eut donnés en d'autres circonstances :

C'est d'abord sa composition encore assez hétérogène; elle était formée d'hommes de divers pays, de mentalités et de tempéraments peu concordants. Cela eut parfois pour conséquence, au sujet des publications notamment, des conflits assez vifs qui surprendraient aujourd'hui et qui firent que le Directeur Needham ne parvint pas toujours à maintenir l'ordre dans les débats.

Ensuite, la période pendant laquelle elle exista fut profondément troublée au point de vue politique : à trois reprises, les autorités autrichiennes furent forcées de quitter Bruxelles; et chaque fois qu'elles parvinrent à s'y réinstaller, ce ne fut que pour peu de temps.

Enfin, et ceci doit être dit aussi, à la décharge de nos lointains prédécesseurs, ils n'eurent pas une bien grande indépendance; et l'Académie dut subir la direction continue de l'administration autrichienne, soit celle du chancelier de Crumpipen, soit celle du ministre plénipotentiaire Belgiojoso : le premier lui signifiant, par exemple, de ne pas admettre de Bollandistes, le second voulant même lui imposer le peu recommandable pamphlétaire Linguet.

Pour tous ces motifs, il n'est pas bien étonnant que l' « ancienne Académie » n'ait point laissé un ensemble de travaux fort marquants, dont la science conserve un souvenir vivace. Dans ces conditions difficiles, elle fit néanmoins ce qu'elle put, et ses labeurs furent bien intentionnés. Elle étudia notamment diverses créations ou réformes utiles : celles d'une bibliothèque publique, d'un cabinet d'histoire naturelle, qui manquaient

alors aussi bien qu'un observatoire et qu'un jardin botanique, et qui étaient si nécessaires pour favoriser les études et le développement intellectuel national, — elle examina et préconisa aussi la publication des anciens historiens et des monuments historiques nationaux (1779-1780), etc.

Elle s'occupa surtout — et ce fut là qu'elle manifesta le plus efficacement son activité — d'organiser et de juger des concours, pour lesquels elle posait des questions et décernait des médailles. Mais elle eut cette malencontreuse idée de créer une imprimerie, pour faire paraître ses publications. Ce fut pour elle une source de sérieux déboires, et c'est avec une grosse perte qu'elle dut finir par céder cet établissement.

Outre qu'elle couronna chaque année plusieurs travaux, elle publia de 1777 à 1787, cinq volumes de mémoires; ultérieurement, les manuscrits étaient prêts pour un sixième volume, mais celui-ci ne vit jamais le jour.

L'Académie ne parut pas ressentir immédiatement le contre coup des événements de 1789-1790; ses réunions ne furent nullement suspendues lorsque, en décembre 1789, les autorités autrichiennes durent abandonner Bruxelles devant les troupes révolutionnaires « brabançonnes ». Mais elle avait perdu ses chefs officiels : son président, de Crumpipen, avait quitté la capitale le 17 novembre et son directeur, le marquis du Chasteler, était décédé le mois précédent. Aussi le secrétaire, Abbé Mann, s'adressa-t-il au doyen de l'Académie, de Nélis, devenu évêque d'Anvers, qui désigna un comité chargé de la direction provisoire de la compagnie. Celle-ci n'eut un nouveau directeur, en la personne de

l'historien Gérard, qu'en 1791, après le retour des autorités autrichiennes.

Par contre, après la seconde fuite du Gouvernement autrichien (le surlendemain de la bataille de Jemappes, c'est-à-dire le 8 novembre 1792), l'Académie suspendit ses séances pendant quatre mois.

Il ne faudrait pas se laisser tromper, pourtant, par cette apparente relation entre la présence d'une gouvernement autrichien à Bruxelles et une activité plus grande de l'Académie. Cette dernière n'était, en aucune façon, spécialement attachée au régime impérial. La preuve formelle des sentiments de la plupart de ses membres se trouve dans la souscription patriotique à laquelle ils prirent part, ainsi que l'Académie elle-même, pour l'achat de canons destinés aux troupes brabançonnes : le 14 mai 1790 « sur la proposition de M. le commandeur de Nieuport, la Compagnie prit la résolution de souscrire sur les fonds de l'Académie, pour quatre pièces d'artillerie de campagne de six livres de balle, à rate de 30 louis d'or chacune. »

Les réunions de l'Académie reprirent de nouveau en avril 1793, à la seconde restauration autrichienne, mais seulement pour un an environ. Le 11 avril 1794, la Compagnie fut même reçue par l'Empereur François II, de passage à Bruxelles. Mais le mois d'après, la domination autrichienne prenait fin pour toujours.

La dernière séance de l'Académie eut lieu le 21 mai 1794. L'ardeur de ses membres dut céder devant d'insurmontables difficultés : ils se dispersèrent définitivement. Pendant la période française, en effet, toutes les anciennes associations étaient dissoutes, par les lois de la République. Seules les Académies de Paris furent

rétablies par la création de l'Institut de France. D'autre part, le système centralisateur du régime napoléonien était hostile à l'existence de groupements importants et autonomes dans les provinces reculées de l'empire. Aussi est-ce jusqu'en 1816 qu'il faudra attendre pour voir renaître l'activité académique à Bruxelles.

De cette première période, il demeure donc quelques travaux d'érudition scientifique et historique, portant sur des sujets très divers. Ceci témoigne bien que l'Académie s'intéressait déjà à tous les domaines alors cultivés. Mais il en reste surtout l'établissement des premières traditions académiques dans notre pays, traditions qui consistaient essentiellement à provoquer et encourager les recherches, et à laisser la libre disposition des encouragements à des hommes compétents et indépendants. Dès lors, ces traditions précieuses ne se perdront plus. Elles furent reprises, comme on va le voir, aussitôt que les circonstances rendirent la chose possible.

II. — PÉRIODE DE RÉORGANISATION : 1816-1830.

Plus de vingt ans se sont écoulés depuis que l' « ancienne Académie » s'est dissoute. La Belgique et la ci-devant République des Provinces-Unies viennent d'être brusquement séparées de la France et constituent ensemble un État nouveau. Le gouvernement de celui-ci songea presque immédiatement à reconstituer le corps savant dont l'organisation avait été si laborieuse, et la disparition, si rapide.

Le 18 novembre 1816, dans une des salles de la

Bibliothèque, le Ministre Repelaer van Driel procéda en français, au nom du Roi Guillaume, à l'installation de l' « Académie des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles ». Les discours prononcés au cours de cette cérémonie et le texte des arrêtés et des règlements concernant le nouvel organisme, marquent nettement qu'il est bien la continuation de l'Académie de 1772 et le résultat de son rétablissement, si même il n'en conserva pas tous les privilèges.

Le Gouvernement lui désigna un Président à vie (« perpétuel ») dans la personne du baron de Feltz, membre de l'ancienne Académie et haut fonctionnaire administratif néerlandais; le prince de Gavre fut nommé de même en 1820, pour remplacer de Feltz décédé.

Une grande partie des autres membres, choisis par le roi Guillaume préalablement à toute élection, étaient naturellement des savants néerlandais. L'Académie était divisée en deux Classes : les Sciences avec 29 Membres, l'Histoire et les Lettres avec 19; mais les deux « Classes » siégeaient ensemble, votaient ensemble et avaient un directeur unique. Celui-ci fut d'abord le Commandeur de Nieuport qui, avec quelques résidants bruxellois, comme de Burtin et Lesbroussart, avait appartenu aussi à l'Académie de Marie-Thérèse. La langue française continua, comme précédemment, à être la langue de l'Académie.

L'Institution reconstituée rentra en possession des archives de l'ancienne Académie; mais la bibliothèque de celle-ci, qui était jointe à celle de la ville de Bruxelles et à celle des manuscrits « de Bourgogne » ne lui fut point rendue. Elle se trouva donc presque entièrement dépourvue de livres, ce qui ne l'aida guère à faire pro-

gresser ses travaux. D'un autre côté, beaucoup de ses membres appartenaient aux Pays-Bas septentrionaux, y résidaient et conséquemment s'occupaient fort peu de l'Académie de Bruxelles : ils avaient d'ailleurs chez eux, depuis 1808, à Amsterdam, une Académie qui s'appelait alors « Institut royal néerlandais ». — Enfin la majorité des membres belges étaient des hommes d'un grand âge, peu enclins à s'attacher à des recherches ou à des études nouvelles.

Aussi, au début, l'activité de la compagnie fut-elle plutôt modérée : en quatre ans, jusqu'à 1820, elle ne publia qu'un seul volume de mémoires de ses membres.

C'est alors qu'intervint officieusement auprès d'elle le ministre Falck, qui avait d'ailleurs le plus énergiquement contribué à faire rétablir l'ancienne Académie et qui avait contresigné l'arrêté royal consacrant ce rétablissement. Il fit aimablement à l'Académie de Bruxelles, le reproche que « ses allures sont celles d'une jeune fille *modeste* qui craint de faire parler d'elle »! Et il la poussa à se rajeunir en élisant un certain nombre de jeunes savants belges. C'est grâce à cette opportune intervention que furent nommés Quetelet, Dandelin, de Reiffenberg, Pagani, Cauchy, tous également actifs et entreprenants.

Dès lors l'Académie était bien « aiguillée » et bien « mise en train ». Les séances s'y succédèrent avec régularité, toujours occupées par des communications des membres et des correspondants. A partir de 1822, on publia un *Journal des Séances*, et les volumes de mémoires se suivirent à peu près d'année en année, tant ceux des membres que les mémoires couronnés.

Les réunions se continuèrent ainsi jusqu'au 22 mai

1830. Après cette date, elles sont de nouveau provisoirement suspendues : les préoccupations politiques sont telles que les soucis se portent ailleurs que sur les travaux académiques.

Il faut remarquer toutefois que la séparation politique de 1830 s'opéra sans aigreur entre les membres belges et les membres néerlandais : ils conservèrent tous de bonnes relations ensemble. Au premier moment, cet accord souleva même quelque rumeur au dehors, auprès d'un public encore tout frémissant des événements révolutionnaires. Néanmoins l'Académie combattit tout changement à ses statuts, qui, dans certains milieux, paraissaient nécessités par les circonstances.

Quoique séparés, en fait, de leurs confrères néerlandais, les académiciens belges se remirent presque aussitôt à l'œuvre. Et s'il y eût un arrêt des publications académiques en 1831, dès 1832 elles reprirent le cours régulier de leur apparition. La période « nationale » était commencée.

III. — PÉRIODE NATIONALE.

C'est en 1832, en effet, que l'Académie put à nouveau manifester sa complète activité dans toutes les directions. Elle commença aussi, dès ce moment, à s'occuper de sa réorganisation éventuelle, à la demande des pouvoirs publics. Ceux-ci, au reste, s'en préoccupaient également de leur côté.

Il y eut ainsi divers projets élaborés presque simultanément, à ce propos : par le ministre de l'Intérieur, Ch. Rogier, par B. du Mortier, représentant de Tournai

et membre de l'Académie, et enfin par une commission spéciale du Parlement. Mais comme il arrive d'habitude, lorsque tant de personnes se mêlent d'un chose, il fut impossible d'aboutir; et ce ne sera qu'en 1845 qu'un accord finira par s'établir et que la réorganisation définitive de l' « Académie de Belgique » sera accomplie, suivant un plan que celle-ci avait d'ailleurs dressé elle-même.

Le 12 décembre 1834, ayant perdu son secrétaire perpétuel Dewez, l'Académie choisit, pour le remplacer, Adolphe Quetelet. — Désireuse de se mettre plus directement en rapport avec le public, elle décide, à la fin de 1835, d'organiser désormais chaque année, une séance à laquelle il sera admis. La première séance publique eût lieu le 16 décembre 1836; elle se tint dans la salle gothique de l'Hôtel de Ville. C'est en 1836 également que parut, pour la première fois, l'Annuaire de l'Académie, avec la liste de ses membres et correspondants, les statuts et règlements et de courtes notices biographiques sur des Académiciens décédés.

En 1841, il est arrêté que les membres effectifs doivent être belges ou naturalisés et résider dans le pays. La situation de quelques anciens membres néerlandais, vivant encore, va donc enfin être réglée, aussitôt que le titre d'associé pourra leur être conféré.

La Classe des Lettres fut divisée, en 1842, en deux sections : celle d'histoire et des lettres et celle des sciences morales et politiques : cette dernière correspond par ses travaux, à l'Académie de même nom de l'Institut de France, tandis que la première est équivalente, à ce même point de vue, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. La même année, l'Académie

examine à nouveau l'opportunité de porter le nombre de ses Classes à trois, par l'adjonction d'une Classe des Beaux-Arts. Elle résout la question par l'affirmative, confirmant ainsi l'avis qu'elle avait déjà émis une dizaine d'années plus tôt.

Enfin en 1845, elle étudie et décide la publication d'une Biographie nationale. Mais celle-ci ne sera créée officiellement qu'en 1860. L'Académie institue aussi des « Associés », remplaçant les anciens correspondants appartenant aux pays étrangers, mais en nombre plus considérable.

C'est en cette année 1845 que furent entièrement refondus les Statuts et Règlements donnés en 1816 par le roi Guillaume. L'Académie prit alors la configuration définitive qu'elle garde encore aujourd'hui. C'est en grande partie au Ministre de l'Intérieur, S. van de Weyer, membre de la Classe des Lettres, qu'est due la réalisation de cette mesure, continuellement agitée depuis la séparation d'avec les Pays-Bas. La façon dont il opéra constitue un mémorable exemple de rapidité en de telles matières :

Un soir de la fin de novembre, van de Weyer convoqua officieusement le bureau de l'Académie et examina avec lui les changements à apporter aux règlements existants. L'accord s'établit aisément. L'Académie approuva ensuite. Et le 1er décembre, le Roi signait l'arrêté par lequel les nouveaux statuts et règlements étaient adoptés.

La Commission royale d'histoire, alors exclusivement composée d'académiciens, est rattachée à l'Académie. Une Classe des Beaux-Arts est établie. Les vingt premiers membres en sont nommés par le Roi et auront à

désigner les dix autres. Parmi eux, on relève les noms de Gallait, Leys, Madou, Geefs, Simonis, Fétis, Vieuxtemps, etc. Dorénavant, au lieu d'un directeur annuel unique qu'elle avait eu depuis sa fondation, l'Académie en possède un pour chaque Classe, l'un des trois faisant office de Président pour l'Académie entière.

Cette date, importante dans l'histoire passée de notre Compagnie, fut marquée par une séance solennelle qui se tint dans le local de la Société philharmonique, rue de l'Écuyer. Le roi Léopold Ier, en présence des Ministres de diverses Puissances étrangères, y consacra, par quelques paroles de circonstance, l'installation de l'Académie dans sa composition nouvelle.

Jusqu'à cette époque — milieu du XIXe siècle — l'Institution ne possédait encore que fort peu de livres. En 1854, elle reçut un legs considérable de son ancien Président, le baron de Stassart. Celui-ci lui laissait, en effet, toute sa riche bibliothèque, plus de 20,000 volumes, se rapportant surtout à l'histoire et à la littérature.

C'est aussi vers ce moment que fut créée la première fondation académique, due également à la générosité du baron de Stassart (1851, prix destiné à la biographie d'un belge célèbre). Une des plus importantes obligations de toute Académie est de favoriser l'exécution de travaux originaux et de récompenser les meilleurs d'entre-eux. Pour cela, il lui faut de multiples fondations, c'est-à-dire des capitaux considérables. Et pour que ceux-ci lui arrivent facilement et directement, il faut qu'elle possède la personnalité civile. Aussi dès que l'Académie de Belgique eût reçu la donation de Stassart, commença-t-elle à se préoccuper de cette question, qui fut soulevée maintes fois dans ses assem-

blées générales, notamment en 1864, en 1870, pour être reprise encore après la guerre de 1914-1918. Mais jusqu'ici, elle n'a pu obtenir la loi que lui accorderait cette faveur, alors que, chose bizarre, le Parlement l'a déjà octroyée à des associations privées.

L'Académie fêta le cinquantenaire de sa réorganisation le 7 mai 1866, en présence du roi Léopold II et sous la présidence de Ch. Faider. Cet anniversaire fut célébré au Palais Ducal, dont l'affectation à l'usage de l'Academie avait déjà été suggérée depuis 1860 et qui devait devenir, plus tard, le siège de toutes ses réunions.

En mai 1870, dans sa séance générale des trois Classes, l'Académie examina, à la demande du Ministre de l'Intérieur, l'utilité qu'il y aurait à rendre accessible au public, *toutes* les séances académiques, y compris l'assemblée générale annuelle. Les avis furent très partagés; et l'Académie décida très sagement de laisser à chaque Classe la liberté d'agir suivant ses convenances et suivant les circonstances. Il n'a été fait que bien rarement usage de cette latitude.

Le premier centenaire de l'Académie fut, à son tour, fêté très solennellement en 1872. Deux séances académiques successives, les 28 et 29 mai, célébrèrent cet événement mémorable, en présence du Roi et des délégués des principales Académies étrangères, sous la présidence de d'Omalius d'Halloy.

Deux ans après, l'Académie de Belgique perdit son secrétaire perpétuel Quetelet. Pendant quarante ans, sous 22 présidents et 87 directeurs différents, il avait mené magistralement la « barque » académique et administré de la façon la plus heureuse, tous les intérêts de la compagnie, de même qu'il en sut toujours défendre les prérogatives et la dignité. La statue, qui depuis 1880,

se dresse devant le Palais, n'est qu'un juste hommage rendu à l'homme qui pendant si longtemps incarna l'esprit et l'activité de l'Institution.

Pour remplacer Quetelet, l'Académie fit choix du lieutenant-général Liagre, mathématicien distingué comme son prédécesseur et commandant de l'Ecole militaire. Un des principaux événements qui suivirent cette élection, fut l'installation de l'Académie dans un local digne d'elle. — Pendant le premier siècle de son existence, elle n'en eût jamais un qui fut définitif ou qui lui appartint en propre. Hébergée à l'étroit dans une salle des locaux de l' « ancienne Cour », place du Musée, elle s'y sentit toujours installée provisoirement et sans garantie du lendemain ; pour l'occupation de ce gîte, la ville de Bruxelles qui en était propriétaire, voulut même, en 1818, lui faire payer un loyer ; délogée parfois, pour faire place à des jurys ou à d'autres organismes officiels, elle fut, à certaine époque, obligée d'accepter l'hospitalité chez son Secrétaire ou son Directeur ; et lors de ses séances solennelles, elle devait recourir à les locaux étrangers, publics ou privés.

Le Palais Ducal, où pendant longtemps se trouvèrent réunies les collections de tableaux et de statues de l'État, lui fut enfin concédé le 30 avril 1876, en partage avec l'Académie de Médecine. Il est devenu ainsi le « Palais des Académies ». L'inauguration du nouveau Palais se fit le 16 décembre 1877, par la séance publique de la Classe des Sciences.

De même que les peuples heureux, les Académies, aux époques de vie facile, n'ont guère d'histoire. C'est le cas pour la nôtre, pendant les années qui s'étendent jusqu'à 1891, c'est-à-dire pour celles où Liagre fut secrétaire perpétuel. On peut noter qu'en 1880, l'Académie

prit part aux fêtes du Cinquantenaire de l'Indépendance Nationale et à l'Exposition organisée à cette occasion. Sous la direction de Liagre, les relations de l'Institution avec les corporations scientifiques étrangères s'étendirent encore et la bibliothèque académique s'accrût d'autant. A ce moment, en fut publié le premier catalogue, en quatre volumes, parus de 1883 à 1890. Le prestige de l'Académie augmentait, aussi bien aux yeux des pouvoirs publics nationaux qu'au dehors. C'est alors cependant que fut constituée, en 1888, une Académie officielle de langue et de littérature flamandes, établie à Gand, et que la publication des monuments de la littérature flamande fut retirée à l'Académie royale de Belgique, malgré les protestations énergiques de la Classe des Lettres dont les attributions comportent la littérature flamande comme la littérature française

Le général Liagre mourut en 1891. Malgré une compétition entre d'autres personnalités plus marquantes et notamment le mathématicien colonel de Tilly, commandant de l'Ecole militaire, et le juriste G. Rolin-Jacquemyns, ancien Ministre de l'Intérieur et Secrétaire général de l'Institut de droit international, il fut remplacé par le chevalier Marchal, de la Classe des Beaux-Arts, attaché depuis 1853 au Secrétariat de l'Académie et même revêtu, depuis 1874, du titre de « Secrétaire-adjoint ». Par suite de l'élection du chevalier Marchal, il n'y eut rien de changé à l'Académie, au point de vue administratif. Les usages et les traditions furent fidèlement conservés, les règlements bien observés et les intérêts académiques gérés avec soin.

Au mois d'avril 1900, l'Académie adhéra, par ses deux Classes des Sciences et des Lettres, à l'Association internationale des Académies. Celle-ci tint sa première

assemblée le 16 avril 1901, à Paris. Son but était d'entreprendre les études trop vastes ou trop coûteuses pour qu'une seule Académie pût les aborder efficacement. L'Association internationale poursuivit le cours normal de son existence utile et féconde, par la collaboration des Académies les plus importantes du monde, jusqu'en 1914. On arrive alors à l'histoire tout à fait contemporaine de notre Compagnie; elle est d'abord mouvementée et pénible.

Le 20 août 1914, Bruxelles est occupée. Le Palais des Académies, *au mépris de la Convention de La Haye*, est brusquement envahi par les troupes allemandes qui s'en emparent. Malgré les protestations et les démarches instantes de deux membres éminents de la Classe des Lettres, MM. Ad. Prins et Fr. Cumont, l'Académie, avec ses employés, est brutalement expulsée de son local. Celui-ci, pour être transformé en lazaret, est dévasté : la bibliothèque est dispersée et endommagée; une forte partie des archives est détruite ou volée; de précieuses collections (autographes et médailles) sont pillées; des œuvres d'art sont mutilées; le mobilier, pour la plus grande part, est démoli ou enlevé. — Ceux qui n'ont pas entrevu le Palais des Académies au lendemain de l'armistice ne peuvent se faire une idée de l'état dans lequel l'envahisseur l'a laissé. Des photographies en ont été prises immédiatement, dans chaque salle, et répandues, avec un texte explicatif, dans le monde entier (1) : c'est un accablant témoignage à la charge de la « Kultur » allemande.

(1) Voir *Bulletin de la Classe des Sciences*, 1919, pp. 31 à 35, Rapport de M. Le Nain, avec 12 planches.

Cependant l'activité du corps académique n'est pas anéantie. Des réunions semi-officieuses continuent à se tenir pour chaque Classe, à Bruxelles, dans une salle de la Bibliothèque royale; là aussi, le personnel du Secrétariat s'est installé, poursuivant, parmi d'autres travaux administratifs, la confection du supplément au catalogue de la Bibliothèque de l'Académie (1883-1913). Le chevalier Marchal ayant donné sa démission de secrétaire perpétuel en mai 1914, M. Le Nain est nommé « secrétaire de la Commission administrative » par cette dernière; pendant l'occupation et même jusqu'à la fin d'août 1919, il fit fonctions de secrétaire perpétuel avec infinîment de zèle et d'activité, sans en avoir eu les honneurs ni les avantages.

Les séances officieuses bruxelloises se continuèrent jusqu'en 1917, et même jusqu'en 1918 pour la Classe des Beaux-Arts. — Des réunions d'un caractère plus privé encore se tinrent à Gand, depuis janvier 1915, groupant ensemble les membres gantois des trois classes. Elles furent régulièrement bi-hebdomadaires, d'une façon ininterrompue, quoique sous la surveillance effective de la police allemande qui y envoyait parfois ses sbires, depuis la déportation de Paul Frédéric et de Henri Pirenne. Il reste de ces réunions, des archives riches en communications originales et en discussions approfondies sur « le rôle des Académies », etc.

Entretemps, l'autorité allemande a décrété la « séparation administrative », à laquelle applaudissent et aident les personnages qui se sont acquis une triste célébrité sous le nom d' « activistes ». Aussitôt, le 21 juin 1917, l'Académie déclare ne pas reconnaître cette séparation ni le Ministère flamand constitué par

le Gouverneur allemand. Elle ne répond plus à la correspondance qui en émane; et tout le personnel du Secrétariat refuse d' « adhérer au nouveau régime ». Enfin, l'Académie adresse au Gouverneur général, contre les déportations de travailleurs belges, une protestation officielle, signée par trente-et-un membres présents à Bruxelles (1). Il est presque inutile d'ajouter qu'elle cesse de recevoir toute subvention dont dépend son existence et celle de ses employés. Mais un grand citoyen, Ernest Solvay, lui fait les avances nécessaires au fonctionnement des services indispensables.

L'Académie, ne voulant pas se soumettre à la censure allemande, avait évidemment suspendu toute publication. Elle avait aussi ajourné les élections et les jugements de concours. Tout cet arriéré fut liquidé en 1919.

En effet, dès le début de janvier de cette année, alors que les moyens de communication étaient encore bien précaires, les séances officielles furent reprises. Elles se tinrent régulièrement, d'abord dans un local gracieusement offert depuis juin 1917, par la Société financière de transports et d'entreprises industrielles, rue de Naples, — puis, dès le mois de mars, dans la partie du Palais qui était déjà utilisable. A la séance inaugurale de chaque Classe, le Directeur sortant prononça une allocution patriotique, flétrissant la conduite de l'ennemi et glorifiant l'armée belge ainsi que les gracieux Souverains « qui furent à l'Yser ».

Une des premières mesures prises par les trois Classes de l'Académie, a été l'exclusion des associés apparte-

(1) Voir *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, 1919, p. 54.

nant aux empires « centraux »; parmi eux se trouvaient bon nombre des signataires du fameux manifeste des 93 intellectuels allemands, dans lequel la Belgique fut si odieusement calomniée et injuriée.

Plusieurs questions importantes occupèrent l'Académie à partir de la reprise de ses travaux réguliers :

1° La revendication de prérogatives que possèdent la plupart des Académies étrangères : droit de consultation au sujet des nominations aux fonctions principales dans les grands établissements scientifiques, artistiques ou littéraires; personnalité civile. Mais malgré ses instances réitérées, elle n'a pu obtenir que le Gouvernement donnât satisfaction à ces revendications si légitimes et si modérées.

2° La création d'une Académie indépendante, pour les Littérateurs de langue française; une solution, conforme au vœu de l'Académie de Belgique, a été donnée à cette question.

3° Le maintien de l'Université de langue française à Gand : l'Académie, sans entrer dans la controverse linguistique, déclara qu'il serait contraire aux intérêts scientifiques du pays, de transformer l'Université actuelle de Gand en Université de langue flamande; elle se rencontra d'ailleurs très exactement, dans l'expression de cette opinion avec l'Académie de médecine et la quasi-unanimité des corps savants du pays.

Enfin les années 1919 et 1920 furent marquées par les réunions inaugurales tenues à l'Académie royale de Belgique et organisées avec son concours, du Conseil international de recherches scientifiques et de l'Union

Académique internationale pour les sciences historiques, archéologiques, philologiques, morales, politiques et sociales. Une conséquence heureuse et tout à l'honneur de la Belgique, en fut l'établissement à Bruxelles et au Palais des Académies, du siège légal du premier et du secrétariat administratif de la seconde et l'élection à la présidence de cette dernière, d'un savant belge, M. Henri Pirenne.

Au début de décembre 1920, la Classe des Beaux-Arts, constituée en 1845 seulement, et ne pouvant, dès lors, prendre une part très active à la célébration du 150e anniversaire de l'Académie en 1922, fêta son propre 75e anniversaire par des fêtes artistiques brillantes.

Cependant, le Palais des Académies avait été progressivement remis en état habitable, son mobilier reconstitué, sa bibliothèque rétablie et complétée, notamment avec l'aide de particuliers parmi lesquels M. Saint-Saëns, associé de la Classe des Beaux-Arts, et d'institutions étrangères, dont il faut citer surtout vingt-neuf bibliothèques publiques helvétiques; l'impression des mémoires en souffrance avait été reprise et la vie académique était redevenue peu à peu ce qu'elle était dans les conditions normales d'autrefois. Le public avait retrouvé le chemin des grandes séances annuelles et le Haut Protecteur de l'Académie donna plusieurs fois à celle-ci, en compagnie de S. M. la Reine, un témoignage de vif intérêt en assistant à ses séances publiques.

Au point de vue de l'activité de l'Académie, pendant la période nationale, depuis 1830 et surtout depuis le milieu du XIXe siècle, on remarquera d'abord qu'elle ne

représente plus à elle seule, comme au temps de ses lointains débuts, toute l'activité intellectuelle du pays. Elle ne le pouvait évidemment plus.

Mais si elle n'était plus seule à incarner le mouvement et la vie sur le triple terrain artistique, littéraire et scientifique, l'Académie n'en a pas moins contribué de plus en plus à encourager et à orienter l'activité, à aider au développement intellectuel et moral de la nation belge, à faire éclore des œuvres notables d'art, de littérature et de science. Elle y parvint notamment par ses fondations et ses concours; l'influence de ceux-ci est démontrée par les prix décernés et par les mémoires publiés : beaucoup d'entre-eux sont aujourd'hui classiques.

Sans doute l'Académie, comme toute autre institution, a été, à diverses époques, l'objet de critiques de détail. Dans ce corps formé par cooptation, on a cru parfois à l'influence prépondérante de certaines tendances ou écoles, à la proscription de certaines autres; on a même pu citer quelques noms, assurément de grande valeur, qui n'ont pas figuré parmi ses membres. Mais la multiplicité des belges adonnés à la culture des Arts, des Sciences et des Lettres, le nombre limité des sièges disponibles et les périodes souvent fort longues pendant lesquelles il ne se produisait pas de vides dans les rangs de l'Académie, furent seuls cause que quelques grands noms n'y ont pu trouver place : non point par suite d'oublis regrettables, mais simplement faute de sièges vacants au moment opportun.

Le coup d'œil d'ensemble qui vient d'être jeté sur l'histoire de l'Institution nous permet de contempler son passé avec sérénité et même avec quelque fierté. Il

fait voir, en effet, que depuis les premiers jours, l'activité de ses membres a dignement servi le pays.

Faute d'une identique perspective, on est souvent tenté de sous-évaluer l'œuvre des périodes précédentes. Mais si l'on considère les choses aussi objectivement que possible, en situant tous les résultats dans les conditions de milieu et de temps où ils furent obtenus, on arrive à pouvoir porter un jugement plus équitable; on reconnaît alors un égal mérite aux générations successives qui siégèrent à l'Académie de Belgique : car toutes ont travaillé dans la mesure de leurs forces et des facilités de travail dont elles disposaient. Les personnalités qui s'y suivirent ont conservé et fidèlement transmis, dans une sorte de « course du flambeau », le culte de la recherche désintéressée et de l'attachement aux idées élevées qu'elles plaçaient avant toute chose. Leur labeur a contribué non seulement à écarter, pour le pays, le péril résultant de préoccupations trop uniquement intéressées, mais encore à apporter à la Belgique un peu de cette gloire durable que ne donnent ni les progrès exclusifs de la civilisation matérielle ni la force belliqueuse impuissante à produire, et que procure seul le pur rayonnement des créations de la pensée.

L'exemple d'Athènes et de Florence fait voir, en effet, que la grandeur ne se mesure pas au succès des entreprises mercantiles ou guerrières, au nombre des soldats ou au chiffre des échanges commerciaux. Cet exemple est en tout temps consolant et rassurant. Il l'est particulièrement pour un petit pays qui, avec tant d'ardeur et de dignité, s'est efforcé de surmonter tous les malheurs et toutes les iniquités que lui a fait subir une odieuse agression.

Aussi n'est-ce qu'un acte de la plus stricte justice, que de songer au cours de cette commémoration, à rendre un profond et sincère hommage à nos prédécesseurs disparus. Ils se sont distingués par des talents divers; plusieurs ont compté parmi les plus illustres de leur temps; tous ont largement aidé à faire briller leur patrie, en avant et au-dessus de maints grands empires, dans le noble domaine des arts, des sciences et des lettres : c'est ce que démontre l'histoire particulière des trois Classes, exposée ci-après.

CHAPITRE DEUXIÈME

—

Histoire de la Classe des Sciences

I.

Section des Sciences mathématiques et physiques

par

PAUL STROOBANT (1)

Le régime espagnol avait étouffé dans nos provinces toute liberté et toute initiative et y avait amené, rapidement, une complète décadence intellectuelle. A partir du milieu du XVII^e siècle et jusqu'à la fin du XVIII^e, la culture des sciences fut complètement délaissée et notre pays resta absolument étranger au mouvement scientifique qui se développa chez les nations voisines, à la suite des découvertes des Descartes, des Newton, des Leibniz... Aussi ce ne furent guère que des étrangers qui représentèrent les sciences mathématiques et physiques dans l'ancienne Académie de Marie-Thérèse.

L'abbé NEEDHAM (1713-1781), physicien anglais distingué, qui, après de nombreux voyages, s'était fixé à Bruxelles en 1769 pour y diriger la *Société littéraire,* fit

(1) Collaborateurs : MM. Ch. de la Vallée-Poussin, A. de Hemptinne et F. Swarts.

partie de l'Académie dès sa fondation. Il fut le collaborateur de l'abbé CHEVALIER († 1801), de nationalité portugaise, auteur d'un certain nombre d'observations effectuées à Bruxelles, et de NATHANIEL PIGOTT († 1804), gentilhomme anglais; celui-ci détermina les longitudes et les latitudes de quelques villes des Pays-Bas autrichiens, travail qui, en l'absence de toute culture astronomique, avait été complètement négligé dans notre pays.

L'abbé MANN (1735-1809), Anglais d'origine, fut élu membre de l'Académie en 1774; il possédait des connaissances étendues et il était doué d'un esprit profond. En 1782 il lut un mémoire intitulé : *Vue générale des derniers progrès des sciences académiques et ce qu'il reste à faire pour les amener de plus en plus à la perfection.*

Il publia des travaux sur les effets de la foudre, sur la congélation de l'eau de mer et sur les moyens de parvenir à une théorie météorologique complète (1774). L'abbé Mann avait saisi les rapports qui existent entre l'apparition des aurores boréales et les mouvements de l'aiguille aimantée. Son mémoire sur le feu élémentaire renferme dès aperçus intéressants : le Soleil est la source principale de la lumière, de la chaleur et du fluide électrique, qu'il considère comme différentes manifestations d'un seul et même principe. Il s'occupa aussi des marées, en particulier de celles de la mer du Nord et de la Méditerranée. Il fut secrétaire perpétuel de l'Académie de 1787 à 1794.

L'Académie de Mannheim avait élaboré un programme d'observations à effectuer dans les différents

pays; à Bruxelles, l'abbé Chevalier se chargea des observations en 1782 et 1783, et l'abbé Mann commença, en 1784, une série qu'il continua jusqu'en 1792.

Dès l'année 1779, DU RONDEAU (1732-1803), élu en 1775, se préoccupa des relations qui peuvent exister entre les facteurs météorologiques et l'état sanitaire de la ville de Bruxelles.

L'importance de la météorologie, non seulement au point de vue scientifique, mais aussi pour ses applications à l'agriculture et à l'hygiène publique, n'échappa point à l'Académie, et c'est sous son impulsion que des observations régulières furent instituées.

Parmi les membres regnicoles, on peut citer l'abbé DE MARCI (1709-1791), chancelier de l'Université de Louvain, et le mathématicien BOURNONS (1731-1788).

L'Académie nomma, en qualité de membres étrangers, deux astronomes français bien connus : MESSIER (1730-1817), en 1773, qui adressa diverses communications sur ses découvertes de comètes, et LALANDE (1732-1807), en 1776. VAN SWINDEN, Hollandais (1746-1823), élu en 1779, est l'auteur de recherches astronomiques; il communiqua à l'Académie un important mémoire sur la météorologie. Furent nommés également membres étrangers en 1785, le baron DE ZACH (1754-1832), qui avait adressé un mémoire sur la nouvelle planète Ouranus (*sic*), et DE MAGALHAENS [Magellan (1722-1790)], moine portugais, descendant du célèbre navigateur, et qui publia divers travaux relatifs à l'astronomie et à la physique; en 1792, le marquis DE CHABERT (1723-1805), chef d'escadre et membre de l'Académie des sciences de Paris.

Le commandeur DE NIEUPORT, né à Paris (1746-1827), de parents gantois, fut élu membre en 1777 et publia, dans les *Mémoires* de l'Académie, quelques études se rattachant à l'analyse mathématique et à la mécanique appliquée, notamment un essai analytique sur la mécanique des voûtes (1780) et un mémoire sur la prétendue propriété des voûtes en chaînette (1793).

Durant cette première période de l'Académie il n'y a guère de travaux importants à signaler dans le domaine de la chimie ; la plupart des publications ont un caractère plutôt technique. Il y a cependant lieu de citer VAN BOCHAUTE (1732-1793), élu en 1782, professeur à l'Université de Louvain, qui fit, en janvier 1784, une communication, tout à fait d'actualité, *sur les avantages du gaz de la houille fossile dans les machines aérostatiques*.

L'Académie, après son rétablissement, en 1816, choisit, pour diriger ses travaux, le commandeur de Nieuport, qui avait été un des membres les plus zélés de l'ancienne Académie. Il publia dans la nouvelle série des mémoires des membres, des recherches relatives à la géométrie, à l'analyse, au calcul des probabilités et à la mécanique.

Cependant, durant cette période, les travaux de l'Académie ne prirent un certain développement que grâce à la nomination de membres nouveaux.

Parmi ceux-ci il faut mentionner en toute première ligne ADOLPHE QUETELET (1796-1874), dont la vaste intelligence et l'inlassable activité donnèrent une vive impulsion aux sciences exactes dans notre pays. Il rendit à notre institution de signalés services, grâce aux

relations qu'il entretint avec d'illustres savants étrangers. Ses travaux appartiennent aux domaines les plus divers : mathématiques pures, astronomie, météorologie et physique du globe, statistique et physique sociale. Le nom de Quetelet domine toute la première partie de l'histoire des sciences d'observation en Belgique. Il entra à l'Académie en 1820 et ne tarda pas à y occuper une situation des plus en vue ; il eut une influence extrêmement heureuse sur le développement de notre Compagnie, dont il fut président de 1832 à 1835, époque où il succéda à Dewez en qualité de secrétaire perpétuel, et il remplit ces importantes fonctions pendant quarante ans.

*
* *

Le rapport séculaire (1772-1872) écrit par De Tilly sur les travaux mathématiques insérés dans les *Bulletins* et les *Mémoires* de l'Académie est extrêmement consciencieux et exact, mais il n'est pas possible d'entreprendre ici quelque chose de semblable, et nous devrons nous borner à indiquer les travaux les plus remarquables des mathématiciens de l'Académie.

Adolphe Quetelet débuta par des travaux mathématiques sensationnels et se révéla plus tard comme un statisticien de génie. Après les guerres de l'Empire, il prit une part active au réveil de l'activité scientifique en Belgique. Il fonda, avec GARNIER (1766-1840), la *Correspondance mathématique et physique* (1825), puis il en prit seul la direction à partir du troisième volume. Au début on y proposait des problèmes et l'on en publiait les solutions, souvent adressées par de simples étu-

diants. Mais ces questions et réponses disparurent bientôt, après que des géomètres tels qu'Ampère, Bobilier, Chasles, Hachette, Poncelet eurent apporté leur collaboration. Malheureusement les événements de 1830 portèrent un rude coup au journal. Les rédacteurs furent dispersés, quelques volumes parurent encore jusqu'en 1839, puis la Correspondance, faute d'être soutenue, disparut définitivement.

Quetelet fit paraître, dès 1835, les *Annuaires* de l'Académie ; et les belles Notices qu'il a écrites sur ses confrères mathématiciens en constituent quelques-unes des pages les plus précieuses. On lui doit encore d'autres contributions à l'histoire des mathématiques belges, entre autres des articles sur Grégoire de Saint-Vincent, Simon Stévin et un *Aperçu de l'histoire des mathématiques en Belgique* (1835).

Les plus beaux travaux de mathématiques pures dus à Quetelet remontent à la première partie de sa carrière scientifique. La dissertation inaugurale qu'il présenta à l'Université de Gand, en prenant son diplôme de docteur, le 24 juillet 1819, assura du premier coup sa réputation dans le pays et suffit pour le faire admettre l'année suivante à l'Académie. Il y faisait connaître une nouvelle courbe du 3^{e} degré, la *focale*. Supposons que l'on coupe un cône droit par un plan, l'intersection est une conique. Admettons que ce soit une ellipse et menons la tangente à l'une des extrémités du grand axe. Si maintenant nous faisons tourner le plan sécant autour de cette tangente, le lieu du foyer de la conique d'intersection est la focale. La considération de cette courbe conduisit le jeune académicien à de fort belles découvertes qu'il présenta à l'Académie dans le mémoire

intitulé *Nouvelle théorie des sections coniques considérées dans le solide* (1820).

Il fait intervenir, à la place des rayons focaux de la conique, les rayons vecteurs issus du sommet du cône générateur et il est conduit à des théorèmes d'une simplicité saisissante.

Les recherches sur la *focale* furent suivies quelques années plus tard de recherches non moins remarquables sur les *caustiques;* Adolphe Quetelet leur a consacré trois mémoires dans les recueils de l'Académie (1826-1829) et de nombreux articles de la *Correspondance*. Il prouve que la caustique par réflexion ou par réfraction pour une courbe éclairée par un point lumineux est la développée d'une autre courbe qu'il nomme *caustique secondaire*. Celle-ci est l'enveloppe d'une famille de cercles ayant leur centre sur la courbe éclairée et, dans le cas de la réflexion, passant sur le point éclairant. Les cercles sont semblables aux précédents dans le cas de la réfraction, le rapport de similitude valant l'indice de réfraction. Ce principe ramène entièrement la recherche des caustiques à la théorie des enveloppes et des développées et fait disparaître, du même coup, toutes les difficultés qui embarrassaient jusque-là la dioptrique et la catoptrique. Ces découvertes attirèrent l'attention de Gergonne et, plus encore, celle de Chasles. L'illustre auteur de l'*Aperçu historique* s'y est arrêté dans son *Histoire de la Géométrie;* la note XXI relative à cette partie de son ouvrage est consacrée aux *courbes aplanétiques,* qui sont les caustiques secondaires dans le cas du cercle.

On peut considérer Quetelet comme le fondateur de la *statistique morale,* et il se fit, dans cette science, un

nom immortel. Entre 1828 et 1836, il publia un grand nombre de mémoires sur la statistique, qui touchent au *Calcul des Probabilités* et doivent, à ce titre, être mentionnés ici. Mais son ouvrage capital est l'*Essai de Physique sociale* (1836). La statistique y est justement prise comme la véritable base de la science sociale. C'est au livre IV de ce traité que sont étudiées les propriétés de l'*Homme moyen*, qui a donné prise à la verve malicieuse de Joseph Bertrand (*Calcul des Probabilités*, Paris, 1889).

G.-P. DANDELIN (1794-1847) se passionna pour l'étude de la *focale* imaginée par son ami Quetelet. Il présenta à l'Académie un mémoire sur cette courbe, le 4 mars 1822, et fut élu académicien dans la séance suivante. Dans ce travail il démontre un théorème digne, dans sa simplicité, d'Apollonius ou d'Archimède, et qui peut être pris comme point de départ pour démontrer toute la théorie des sections coniques. C'est ce qui a été fait, un quart de siècle plus tard, par un géomètre français de grand talent, Théodore Olivier, qui, dans ses *Additions au Cours de Géométrie descriptive* (Paris, 1847), a donné aux théorèmes de Quetelet et Dandelin le nom de *théorèmes belges*, noms qu'ils méritent assurément de garder. Chasles a fait ressortir l'importance de ces théorèmes dans son *Aperçu historique* (Note IV à l'*Histoire de la Géométrie*) et il en a étendu les conséquences dans un écrit inséré au 6e volume des *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Bruxelles*.

G.-M. PAGANI, né à San-Giorgio [Piémont (1796-1855)], vint se fixer à Bruxelles en 1822; il fut nommé

membre de l'Académie en 1825; l'année suivante il reçut la naturalisation et fut nommé en même temps professeur à l'Université de Louvain. Il avait, en 1824, publié un mémoire sur les *Sections annulaires* et un autre sur les *Vitesses virtuelles*.

Dans ses recherches de mathématiques et de mécanique analytique, il semble avoir choisi de préférence les questions qui avaient fait l'objet des travaux de son illustre compatriote Lagrange.

Il publia un mémoire sur la *Théorie des Projections algébriques* et sur son application au mouvement de rotation d'un corps solide, important problème dont il avait voulu présenter une solution nouvelle. En 1839, il fit paraître un travail *Sur quelques transformations générales de l'équation fondamentale de la Mécanique*, où il préconisa des notations abrégées. Il publia également divers mémoires sur les systèmes flexibles. Pagani fut un membre des plus actifs de l'Académie, car en dehors de ses propres publications, il rédigea un grand nombre de rapports sur des travaux de mathématique, de physique et de mécanique, présentés à la Classe des Sciences. Il mourut en 1855.

D'autres mathématiciens, d'un mérite moindre peut-être, se distinguèrent également par les contributions qu'ils apportèrent aux publications de l'Académie, notamment J.-A. Timmermans (1801-1864) et P. Verhulst (1804-1849).

J.-B. Brasseur (1802-1868), Luxembourgeois d'origine, fut professeur à l'Université de Liége et membre fondateur de la Société royale des sciences de Liége.

Il a publié un *Programme d'un Cours de Géométrie descriptive,* qui a eu quatre éditions successives et qui est un modèle difficile à surpasser. Brasseur s'est occupé de géométrie et de mécanique, mais son œuvre maîtresse est son mémoire sur une *Nouvelle méthode d'application de la Géométrie descriptive à la recherche des propriétés de l'Étendue* (1855). Ce travail offre une exposition absolument personnelle de la géométrie projective en la rattachant à la descriptive. J. LIAGRE en donne une appréciation singulièrement flatteuse dans la notice sur son auteur, qu'il a écrite pour l'*Annuaire* (1869). « Nous n'hésitons pas, dit-il, à mettre Brasseur au rang des géomètres les plus distingués de l'école moderne, des Poncelet, des Chasles, des Steiner. » Sans aller aussi loin et sans reconnaître à Brasseur une originalité comparable à celle de tels émules, on doit reconnaître que les conceptions du savant professeur de Liége sont remarquables et personnelles : elles font dépendre les propriétés descriptives dans le plan de considérations dans l'espace. Si l'on peut reprocher à cette méthode de faire un appel inutile à la troisième dimension, il faut, par contre, lui reconnaître l'avantage d'éliminer les notions métriques superflues, comme celle du rapport anharmonique, et de ne pas sortir du domaine de la géométrie projective pure.

A.-H.-E. LAMARLE (1806-1875), né à Calais, mort à Douai, était Français, mais sa carrière scientifique s'est passée entièrement en Belgique. Il a été professeur à l'Université de Gand, de 1838 à 1867. On lui doit des recherches non définitives, mais cependant profondes, sur les premiers principes de l'analyse et de la géométrie ;

il s'est occupé en particulier de l'existence de la dérivée des fonctions continues et de la démonstration du *postulatum d'Euclide*. S'il n'a pas dissipé les obscurités dont cette première question était enveloppée de son temps, il a le grand honneur d'avoir ouvert la voie à De Tilly. Ce grand géomètre, sur lequel nous reviendrons plus loin, qui a réellement maîtrisé les difficultés inhérentes aux prolégomènes de la géométrie, lui rend un hommage ému dans la belle notice qu'il a consacrée à sa mémoire dans l'*Annuaire* de 1879. Géomètre ingénieux et intuitif, Lamarle a imaginé un principe géométrique qui lui permet dans bien des cas de se passer des considérations infinitésimales : il regarde une courbe comme engendrée par un point mobile sur la tangente en même temps que la tangente tourne autour du point. Il a fait connaître ce principe dans son *Exposé géométrique du calcul différentiel et intégral* (1861-1863) et dans d'autres ouvrages, et il en déduit simplement une foule de vérités anciennes et nouvelles. Lamarle, dans les *Mémoires* de l'Académie de 1853, a traité le premier, l'un des plus curieux problèmes qui se pose au jeu de dames, dans la partie : *à qui perd gagne*.

Ajoutons, pour terminer, que suivant le témoignage d'un pli cacheté déposé à l'Académie, Lamarle avait prévu, avant Foucault, certaines expériences gyroscopiques propres à déceler le mouvement de rotation de la Terre par rapport aux étoiles fixes et à fixer la direction de la méridienne en l'absence de la vue du ciel.

Eugène Catalan (1814-1894), bien que né à Bruges, est Français, comme Lamarle, et passa une grande partie de sa vie en France. Mais il fut nommé professeur à

Liége, en 1865, et ce ne fut que dans sa nouvelle patrie qu'il reçut une situation digne de ses talents. Il y passa ses trente dernières années et y écrivit ses principaux mémoires. Il fut nommé associé de notre Académie en 1865 et ne cessa jamais de prendre une part active à ses travaux. Il faut citer de lui : ses recherches sur le calcul des probabilités et la théorie des moindres carrés ; celles sur la transformation des intégrales multiples, présentées à la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, en réponse à une question de concours et couronnées en 1840 ; celles sur les élassoïdes ou surfaces minima et, en particulier, son beau théorème affirmant que le conoïde hélicoïdal est le seul élassoïde réglé, ainsi que sa découverte des élassoïdes algébriques. En 1861, Catalan présenta à l'Académie des Sciences de Paris, en réponse à une question de concours, un mémoire très remarquable, mais dont le grand mérite parut échapper au rapporteur, et le prix ne fut pas décerné.

Catalan a beaucoup écrit sur l'analyse Comme sérieriste et découvreur d'intégrales définies, dit Mansion dans sa notice (*Annuaire* 1896), il est incomparable et l'on ne peut trouver nulle part plus de résultats nouveaux que dans les mémoires de cet analyste. Il s'est beaucoup occupé des *fonctions elliptiques*, mais ses *Recherches sur quelques produits infinis* (*Mémoires*, t. XL) sont hors de pair. Par des décompositions ingénieuses, il tire de ces produits de nombreuses identités qui se rattachent à la théorie des fonctions elliptiques et d'où il déduit d'innombrables théorèmes d'arithmétique supérieure. Enfin il a étudié la surface des ondes, au moyen de la *transformation absidale*, et fait une

étude approfondie des propriétés intrinsèques de cette transformation elle-même. Catalan a écrit, au début de sa carrière, un grand nombre d'ouvrages didactiques. Ses *Éléments de Géométrie* méritent une mention toute spéciale, parce que l'auteur y est en quelque sorte en avance sur son temps; il est le premier à reconnaître la nécessité de faire reposer sur la théorie des limites les définitions des *longueurs*, des *aires* et des *volumes*.

M. SCHAAR (1817-1867) fut successivement professeur aux universités de Gand, de Liége et de Gand encore. Il s'était formé seul et avait étudié tout particulièrement les *Recherches arithmétiques* de Gauss et les travaux de Cauchy sur les *eulériennes*. Ce furent ces études qui orientèrent ses recherches personnelles. Celles-ci témoignent de son exceptionnel talent d'analyste. Son travail le plus original et le plus remarquable est sa note sur *les intégrales eulériennes* (1846-1847). C'est dans celle-ci qu'il exprime pour la première fois le reste de la formule de Stirling par une intégrale définie, et cette intégrale, qui est d'une élégance extrême, mériterait assurément de porter son nom. Schaar a publié quelques autres notes d'analyse, généralement très courtes. En généralisant un théorème d'Euler, il a donné un procédé simple pour exprimer la racine d'ordre r quelconque, d'un nombre entier en *produits infinis*. Il a donné trois démonstrations de *la loi de réciprocité des résidus quadratiques*, plus élémentaires que celles de Gauss. Enfin, s'attaquant à un problème de mécanique, que les célèbres expériences de Foucault venaient de mettre à l'ordre du jour, il a écrit une note intéressante sur *le mouvement du pendule en*

tenant compte du mouvement de rotation de la Terre. Binet venait de donner, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris* (1851), les équations approchées du mouvement relatif du pendule; mais l'illustre Poinsot avait contesté, dans le même recueil, la nécessité d'introduire la dynamique dans une question qui ne dépendait, disait-il, que de la géométrie pure. Schaar relève l'erreur de Poinsot et établit à son tour les équations du mouvement relatif sous une forme plus rigoureuse que Binet. Ses équations se réduisent d'ailleurs à celles du géomètre français, quand on néglige les termes qui dépendent du carré de la rotation de la Terre.

Joseph De Tilly (1837-1906) fut un esprit éminemment philosophique et d'une puissante originalité. Il a écrit des articles remarquables sur les questions les plus variées de l'analyse mathématique, de la mécanique, de la balistique. On lui doit de précieuses esquisses sur l'histoire des sciences en Belgique. Ses études de balistique l'ont amené à discuter d'une manière approfondie les principes du calcul des probabilités. Mais nous ne nous occuperons ici que de ses recherches sur la *géométrie non-euclidienne*, qui sont de tout premier ordre.

De Tilly est revenu à trois reprises différentes sur les principes de la géométrie, les étudiant chaque fois d'une manière plus approfondie. S'inspirant d'une idée déjà émise antérieurement, mais à son insu, par Cauchy, il réussit à fonder la géométrie sur des principes absolument rigoureux comme *physique mathématique des distances*.

On sait que, dès l'antiquité, des tentatives furent faites

pour déduire le *postulatum d'Euclide* des propositions antérieures. Moins loin de nous, Sacheri, Lambert et Legendre s'occupèrent de la même question. Ce fut seulement vers 1830 que Gauss, Lobatchefski et Jean Bolyai découvrirent la vraie nature du *postulatum d'Euclide* au point de vue logique : c'est un complément de définition de la ligne droite, dont on peut se passer sans contradiction, et l'on est ainsi conduit à une géométrie *non-euclidienne*, tout aussi rigoureuse que l'autre et qui la renferme comme cas particulier.

De Tilly n'avait pas connaissance de ces travaux, quand il s'aperçut que l'on peut établir un système complet de géométrie en niant le *postulatum d'Euclide*. Il retrouva ainsi la géométrie de Lobatchefski, mais, bien plus, il transporta la nouvelle hypothèse en mécanique rationnelle, et en mécanique la priorité lui reste. Il communiqua ses recherches à l'Académie royale de Belgique, en 1868, et elles furent publiées deux ans plus tard sous le titre : *Études de Mécanique abstraite*. Cet ouvrage fondamental s'impose encore aujourd'hui à ceux qui voudraient étudier la mécanique lobatchefskienne.

Beltrami avait démontré l'impossibilité d'établir le *postulatum d'Euclide* par un raisonnement géométrique dans le plan. En 1872, De Tilly, le premier, démontra l'impossibilité d'y arriver par un raisonnement de quelque nature qu'il soit. Cette démonstration est exposée, chemin faisant, dans le compte rendu d'un ouvrage de Flye de Sainte-Marie et elle est complétée, en 1873, dans un rapport sur un mémoire de Genocchi.

C'est en 1877 que parut le premier travail de De Tilly sur la géométrie considérée comme physique mathématique des distances, c'est-à-dire que la distance de

deux points y est admise comme l'élément fondamental et irréductible de cette science. De Tilly présenta ce travail à la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux, sous le titre : *Essai sur les principes fondamentaux de la Géométrie et de la Mécanique.* Le subtil géomètre fait successivement sortir de la notion de distance les trois systèmes de géométrie : celui de Riemann, qu'il n'avait pas prévu dans ses précédentes *Études ;* celui de Lobatchefski et celui d'Euclide, qui est la limite commune des deux autres. Cet ouvrage obtint un succès immédiat et si complet qu'il devint bientôt introuvable. En terminant son rapport sur ce livre à la Société des Sciences de Bordeaux, Houël disait : « Par l'insertion de ce travail, la Société, en l'espace de douze ans, aura fait connaître à la France, l'alpha et l'oméga de la nouvelle géométrie. Lobatchefski, le premier révélateur de cette doctrine, a été dépassé. Nous croyons que les conceptions de M. De Tilly ne seront pas dépassées de sitôt ».

Comme le fait remarquer Mansion, dans sa notice sur le général De Tilly, Houël se trompait. Il appartenait à De Tilly de se surpasser bientôt lui-même. Et, en effet, le savant philosophe devait revenir une troisième et dernière fois sur la géométrie non-euclidienne en 1893. C'est cette année qu'il présenta à la Classe des Sciences et publia son *Essai de Géométrie analytique générale*, qui fut, comme il l'annonce lui-même, son dernier mot sur cette question. Il précise sa pensée sur la valeur objective des trois systèmes de géométrie et prouve à nouveau qu'il est impossible en toute manière de démontrer le *postulatum d'Euclide.*

Ce court aperçu suffit pour faire entrevoir que De

Tilly doit être classé parmi les esprits les plus originaux de son temps.

PAUL MANSION (1844-1919), professeur à l'Université de Gand, est l'auteur de plusieurs ouvrages didactiques et de notes et mémoires très nombreux sur toutes les parties des mathématiques. Ne pouvant les citer tous, nous nous en rapporterons à lui pour faire un choix (*Le Mouvement scientifique en Belgique, 1830-1905*, Bruxelles, t. I, 1907, p. 238) et nous indiquerons les suivants : *Théorie de l'élimination entre deux équations algébriques, au moyen des déterminants* (1884); *Sur l'évaluation approchée des aires planes* (1881-1886); *Théorie de la multiplication et de la transformation des fonctions elliptiques* (1870); *Sur la méthode d'Abel pour l'inversion de la première intégrale elliptique dans le cas où le module a une valeur imaginaire complexe* (1903); *Théorie des équations aux dérivées partielles du premier ordre* (1875, édition allemande 1892); *Premier principe de Métagéométrie* (1896); *Démonstration du théorème de Jacques Bernoulli* (1902).

Mansion s'est occupé d'arithmétique, d'algèbre, d'analyse, de géométrie et de mécanique. Il est professeur, historien et philosophe, mais on peut dire que c'est la préoccupation philosophique qui domine la presque totalité de ses productions. En analyse, il s'intéresse surtout aux fondements et aux plus importants des théorèmes d'existence (équations différentielles); en calcul des probabilités, il défend la valeur objective des conclusions, se préoccupe de la théorie des erreurs et de la méthode des moindres carrés, complète la démonstration du *théorème de Bernoulli*; en

mécanique, il soutient la thèse de la *relativité*; en géométrie, c'est la *non-euclidienne* qui l'intéresse davantage; non seulement il se fait le collaborateur de De Tilly, mais il complète ses recherches et les étend; il les oppose à la philosophie de Kant. Ses études historiques se rattachent le plus souvent à l'un des problèmes qui précèdent et sont dominées par des préoccupations métaphysiques si évidentes, que parfois elles peuvent inspirer certaines défiances. Mais ces études sont singulièrement pénétrantes et instructives. Elles sont toujours intéressantes et témoignent, comme d'ailleurs tous les autres travaux de l'auteur, d'une immense érudition.

Dans la démonstration du *théorème de Bernouilli* il a mesuré, le premier, l'approximation que donne l'intégrale qui exprime la probabilité qu'un événement se présente au moins n fois sur μ épreuves. Il y est arrivé par des calculs relativement élémentaires, et c'est là un résultat considérable, à cause de l'importance capitale du théorème.

Tout à la fin de sa vie, en 1916, pendant la guerre, Mansion a publié les *Leçons sur le Calcul des Probabilités* de Boudin, mais il les a complétées par de nombreuses notes et additions : il y a introduit ses méthodes de démonstration, développé ses idées personnelles, et cet ouvrage, qui est le sien autant que celui de Boudin, qui est plein d'originalité, apparaît comme un suprême témoignage que l'auteur a voulu se rendre à lui-même de la persévérance de ses recherches et de la solidité de ses convictions philosophiques.

J. MASSAU (1852-1909), qui fut professeur de mécanique rationnelle à l'Université de Gand, s'est illustré

par ses procédés *d'intégration graphique*. Ses méthodes, qui sont extrêmement ingénieuses et originales, ont été exposées pour la première fois dans son grand *Mémoire sur l'intégration graphique et ses applications* (1877-1886), complétées dans un supplément (1889) et une foule de notes ultérieures. Dans cet ouvrage, qui remporta le prix quinquennal des sciences mathématiques pour la période de 1889 à 1893, Massau fonde un nouveau chapitre de la *statique graphique ;* il constitue une théorie personnelle pour le calcul graphique approché des quadratures et des intégrales des équations différentielles. Le principe du tracé graphique approché des *courbes intégrales* avait été, paraît-il, établi longtemps auparavant par l'ingénieur du génie maritime français, Rossin, mais non publié sous forme imprimée. Quoi qu'il en soit, Massau a certainement retrouvé ce principe d'une manière indépendante, lui a donné une extension infiniment plus considérable et a constitué un corps de doctrine nouveau et bien à lui. Les procédés d'intégration graphique de Massau sont immédiatement devenus classiques et sont enseignés aujourd'hui dans presque toutes les écoles techniques. Maurice d'Ocagne, le savant professeur de l'École polytechnique de Paris, leur a assigné une place importante dans son enseignement; et le *Cours de Géométrie de l'École polytechnique* qu'il vient de publier contient un nombre considérable de pages entièrement consacrées à l'exposition de cette discipline.

François Deruyts (1864-1902) occupa brillamment, mais bien peu de temps, hélas ! la chaire de géométrie supérieure à l'Université de Liége. Parmi ses travaux

sur cette belle branche des mathématiques, il faut mettre en première ligne son mémoire sur la *Théorie de l'Involution et de l'Homographie unicursale* (1890) et les mémoires subséquents qui ont complété celui-ci. En effet, dans ce premier travail, le jeune géomètre n'avait fait qu'effleurer l'étude des éléments neutres, et cette intéressante question appelait de nouvelles recherches qui firent l'objet des mémoires suivants. Les procédés de François Deruyts sont toujours simples et intuitifs, à tel point qu'ils font parfois illusion sur l'importance des difficultés que l'auteur avait à vaincre pour aboutir. L'auteur s'inspire partiellement des idées de Cremona et d'Ém. Weyr, mais il leur donne une nouvelle extension. Traduisant les propriétés involutives en théorèmes sur les courbes rationnelles, il découvre des propriétés très remarquables des pluriśécantes de ces courbes. On pouvait attendre beaucoup de ce jeune géomètre, qu'une mort prématurée a enlevé à la science.

Un prix fondé par son frère, en mémoire de lui, perpétue le souvenir de ses talents et de son trop court passage, comme correspondant de la Classe des Sciences, à l'Académie royale de Belgique.

Les résumés bien incomplets qui précèdent suffisent pour montrer que les préoccupations des mathématiciens qui ont appartenu à la Classe des Sciences se sont portées sur les objets les plus divers de l'analyse, de la géométrie et de la mécanique, et que leurs efforts ont été féconds. Peut-être remarquera-t-on une tendance excessive vers les questions de principe et l'aspect philosophique des problèmes; mais on voudra bien remarquer que cette impression se trouve exagérée par le

choix des travaux qui ont été mentionnés, car dans un résumé aussi sommaire, il a fallu laisser de côté une foule d'autres recherches d'une apparence plus rébarbative et qu'il aurait été impossible d'exposer sans l'emploi de nombreuses formules.

*
* *

Après la reconstitution de l'Académie, divers membres avaient conçu le projet d'organiser des établissements où il serait possible de se livrer à des recherches scientifiques en rapport avec les travaux de la Compagnie. Quetelet proposa, en 1823, de fonder un observatoire, et cette idée reçut l'approbation du ministre Falck, membre honoraire de l'Académie ; celle-ci émit, l'année suivante, le vœu de voir organiser un observatoire à Bruxelles, et, en 1826, un arrêté royal en ordonna la création. Cet établissement fut considéré comme dépendant de l'Académie ; Quetelet en fut nommé directeur en 1828 ; mais à cause des nombreuses difficultés qui se présentèrent à cette époque, ce ne fut qu'en 1835 que furent installés les premiers instruments astronomiques : la lunette méridienne et le cercle mural.

De 1825 à 1834, d'illustres astronomes étrangers furent élus correspondants de l'Académie : Bouvard, J. Herschel, Gambart, Encke, Schumacher, Arago, Plana, etc. Ces nominations contribuèrent grandement à la réputation et au développement de notre institution.

Les observations à la lunette méridienne et au cercle mural ont essentiellement pour but la détermination des positions absolues des astres sur la sphère céleste.

Ces observations commencèrent aussitôt que les instruments furent installés et furent poursuivies par Quetelet et ses collaborateurs; elles se rapportent aux étoiles fixes, au Soleil, à la Lune, à la planète Neptune, qui fut suivie dès l'année de sa découverte par Quetelet et J.-C. HOUZEAU (1820-1888), et à certaines comètes, notamment celle de Halley, en 1835. Les observations d'étoiles, effectuées aux instruments méridiens de l'Observatoire de Bruxelles de 1856 à 1878, ont servi de base au catalogue entrepris par ERNEST QUETELET (1825-1878), astronome à l'Observatoire et fils du fondateur de cet établissement. Le but de ce travail est de déterminer les positions des étoiles dans lesquelles on a reconnu ou soupçonné un mouvement propre notable. Ce catalogue renferme 10,792 étoiles dont les positions sont réduites à l'époque 1865, 0; ÉD. MAILLY (1810-1891) collabora à ce travail. La question des mouvements propres des étoiles fit également l'objet de recherches de J.-B. LIAGRE (1815-1891) et de Houzeau, celui-ci préconisa pour cette étude une méthode comportant l'emploi d'un miroir placé devant l'objectif de la lunette d'observation et lié à celui-ci d'une manière invariable, ce qui permet l'observation simultanée de deux groupes d'étoiles situés dans des directions très différentes.

C'est également par les observations effectuées aux instruments méridiens que l'on peut déterminer les coordonnées géographiques : latitude et longitude d'un observatoire. Les mesures de latitude de l'Observatoire de Bruxelles furent commencées par Quetelet en 1836 et continuées pendant plusieurs années; en 1855, la différence de longitude entre les observatoires

de Greenwich et de Bruxelles, par des signaux galvaniques, fut déterminée à l'aide d'observations, réparties sur deux séries, qui donnèrent des résultats différant de près de huit dixièmes de seconde de temps. D'autres mesures furent encore effectuées, en 1857, entre Bruxelles et Berlin et, en 1868, entre Bruxelles et Leyde, mais aucune de ces déterminations ne donna une précision très satisfaisante.

On sait qu'il faut, pour qu'un instrument méridien soit parfait, que son axe optique soit toujours situé dans le plan du méridien, et comme ce résultat est impossible à atteindre pratiquement, il en résulte certaines corrections que l'on doit faire subir aux observations. La détermination de ces corrections est un des problèmes fondamentaux de l'astronomie de position ; son étude a été abordée dans divers travaux insérés dans les publications de l'Académie, successivement par Mailly, Adolphe et Ernest Quetelet, Houzeau et surtout par Liagre. Ces deux derniers proposèrent aussi des méthodes pour la détermination de l'heure, de la latitude, etc. Liagre s'attacha toujours, d'une manière particulière, aux erreurs d'observation en astronomie et en géodésie et d'une façon générale aux questions qui dépendent du calcul des probabilités.

En 1835, l'Académie intervint auprès du gouvernement pour obtenir l'organisation d observations relatives aux marées et réclamées par Whewell, membre de la Société royale de Londres. Dans une lettre adressée à Quetelet, ce savant anglais montrait l'intérêt qu'il y aurait à effectuer des observations des marées sur les côtes de Belgique, pour les combiner avec celles effec-

tuées dans les pays voisins, afin d'obtenir les matériaux nécessaires à l'édification de la théorie générale de ce phénomène.

Le Gouvernement mit beaucoup d'empressement à faire droit à la demande de l'Académie, et des observations furent organisées en quelques points de la côte et du Bas-Escaut; malheureusement, sauf à Ostende, elles cessèrent au bout de quelques mois.

Mailly fut chargé de discuter les observations, bien imparfaites, qui avaient été recueillies; il en déduisit des résultats intéressants et obtint des formules permettant de déterminer, avec quelque exactitude, les éléments relatifs à l'instant et à la hauteur de la marée.

Les observations physiques ne sont pas faites en vue de la mesure de positions exactes, mais ont surtout pour but la détermination de l'instant et la description de certains phénomènes célestes (éclipses, occultations, étoiles filantes, etc.), ou l'étude de l'aspect et de la constitution des astres (Soleil, Lune, planètes, comètes, etc.).

Depuis 1830, la plupart des éclipses de Soleil et de Lune qui ont été visibles dans notre pays ont fait l'objet de nombreuses observations, dont il serait fastidieux de donner ici la longue énumération; nous nous contenterons de signaler que beaucoup d'entre elles furent effectuées à Bruxelles par Adolphe Quetelet, Mailly et Ernest Quetelet; à Gand par Duprez; à Anvers par Montigny et à Louvain par Terby.

Les passages de Mercure sur le disque solaire des 5 mai 1832, 8 mai 1845, 8 novembre 1848 et 5 novembre 1868 furent observés par Quetelet.

Les passages de Vénus sur le disque solaire sont

beaucoup plus rares que ceux de Mercure; les deux derniers ont eu lieu en 1874 et en 1882 et il ne s'en produira pas un seul dans le courant du XX^{e} siècle. Pendant longtemps on a considéré les observations que l'on peut effectuer au cours de ce phénomène, comme étant la base de la méthode la plus sûre et la plus précise de détermination de la distance du Soleil à la Terre, distance qui constitue l'unité astronomique de longueur. Houzeau avait imaginé, en 1871, un procédé permettant de déterminer directement la distance des centres du Soleil et de Vénus pendant les passages de cette planète. L'instrument destiné à ces mesures est un héliomètre dont les deux demi-objectifs ont des foyers inégaux et donnent, par conséquent, des images de grandeurs différentes; l'observation consiste à rendre concentrique le grand disque de Vénus et le petit disque du Soleil. Houzeau obtint que la Belgique envoyât deux missions, l'une au Texas, l'autre au Chili, pour l'observation du passage de 1882. On fit usage de l'instrument imaginé par lui, et la distance du Soleil à la Terre, obtenue par la combinaison des observations effectuées par les missions belges, fut trouvée de 147,617,000 kilomètres, résultat vraisemblablement trop petit de plus d'un centième de sa valeur.

Signalons aussi que, dès 1862, Houzeau avait proposé de déterminer la distance, ou, ce qui revient au même, la parallaxe d'une planète par la mesure du temps compris entre les passages de celle-ci et d'une étoile voisine, sur le même almicantarat ou parallèle à l'horizon, de part et d'autre du méridien. Nous ne croyons pas que l'on ait jamais tenté d'appliquer cette méthode.

Nous devons mentionner, d'une manière spéciale, les

nombreuses observations de l'aspect présenté par les planètes et par certaines comètes, effectuées par F. TERBY (1846-1911) en son observatoire privé de Louvain. Il a étudié la question si controversée de la durée de rotation de Vénus, mais c'est surtout la planète Mars qui a retenu son attention. Il a publié une *Aréographie* comprenant les observations inédites de Schroeter et une étude comparative des observations faites sur l'aspect physique de la planète Mars, depuis Fontana (1636) jusqu'à nos jours (1875). Il a donné, dans les *Bulletins* et les *Mémoires* de l'Académie, de nombreuses notices renfermant ses propres observations, dont la longue série a commencé en 1864.

Les observations de Jupiter, effectuées par Terby, s'étendent sur plus d'un quart de siècle; il a suivi, d'une manière particulière, les transformations de la fameuse *tache rouge* dont la visibilité montre de si singulières variations. Les satellites principaux de Jupiter présentent, par suite de leur révolution autour de la planète, des phénomènes intéressants qui ont été observés fréquemment par Quetelet et Terby. Ce dernier a étudié également l'aspect de Saturne et il a pu suivre le passage du satellite principal, Titan, et de son ombre, sur le disque de la planète.

A propos des planètes signalons qu'en 1856, Houzeau, en se basant sur des considérations théoriques, a fixé pour la durée de rotation d'Uranus certaines limites et que les observations récentes semblent confirmer ce résultat.

Les comètes de Halley, d'Encke, de Donati (1861) furent observées par A. Quetelet; celle de Coggia, en 1874, par E. Quetelet et Terby, qui étudia également celles de 1881, 1882 et 1884 (Brooks).

La cause probable de la formation des queues des comètes a fait l'objet des recherches de de Heen (1892).

La lumière de la comète de 1881 *b* a été analysée par CH. FIEVEZ (1844-1890). Celui-ci s'est attaché particulièrement à la spectroscopie astronomique et a publié des études sur le spectre solaire et en particulier sur la région A-C et des travaux sur le spectre du magnésium et la constitution physique du Soleil, sur les raies spectrales de l'hydrogène et de l'azote et la constitution des nébuleuses, sur le spectre du carbone dans l'arc électrique, en rapport avec celui des comètes et du spectre solaire.

Dans un autre mémoire, qui date de 1885, il constata l'élargissement des raies spectrales du sodium sous l'action d'un champ magnétique. Fievez n'a guère tiré parti de sa découverte, sans doute parce que la science n'était pas encore assez avancée à cette époque. Ce sont les recherches théoriques de Lorentz, qui, plus tard, appliquées aux observations de Tollman relatives à l'élargissement des raies spectrales dans le champ magnétique, ont mis en relief l'importance de ce phénomène. Quelques années après ce dernier travail, Fievez publia une étude sur l'origine optique des raies spectrales et la théorie ondulatoire.

L'observation des étoiles filantes, des bolides, etc., se rattache naturellement aux recherches sur les corps du système solaire. Dès le début de ses travaux, Quetelet attribua une importance particulière à l'étude des météores lumineux. Les observations régulières, faites depuis 1833, furent étendues dans la suite, comme on peut le constater par le grand nombre de notices insérées dans les *Bulletins* de l'Académie royale de Belgique et dans les *Annuaires* de l'Observatoire. Les

étoiles filantes ont fait l'objet non seulement des observations de Quetelet et de ses collaborateurs, mais aussi d'observateurs tels que Duprez, à Gand, et Terby, à Louvain. Les étoiles filantes périodiques du mois d'août (Perséides), celles du mois de novembre (Léonides) ont été surtout étudiées par Quetelet, qui dressa deux catalogues des principales apparitions d'étoiles filantes. L'origine et la nature de ces météores, la détermination du point radiant, c'est-à-dire de la région du ciel dont elles semblent diverger, firent également l'objet des études de Quetelet, qui les considérait comme des phénomènes prenant naissance et disparaissant au sein de notre atmosphère. La grande pluie d'étoiles filantes de novembre 1866, qui donna lieu à un grand nombre d'observations, tant en Belgique qu'à l'étranger, fut le point de départ d'idées nouvelles et fut suivie de la théorie astronomique des étoiles filantes, rattachant l'existence de ces corpuscules cosmiques aux comètes. A la suite de l'enquête que Quetelet ouvrit en 1865 sur ce phénomène, un grand nombre de savants étrangers, en relation avec lui, envoyèrent des observations et des travaux qui figurent dans les publications de l'Académie et de l'Observatoire; nous citerons, notamment, J. Herschel, Secchi, Hansteen, Le Verrier, etc., associés de notre Compagnie. Les étoiles filantes, surtout les Perséides, furent encore observées dans notre pays par Quetelet et Terby.

C'est l'étude des étoiles filantes qui conduisit Quetelet à l'idée d'une atmosphère s'élevant beaucoup plus haut qu'on le croyait, sans avoir nécessairement la même composition et les mêmes propriétés que celles que nous lui connaissons dans la partie inférieure (*Physique du*

Globe, 1861). Cette hypothèse, qui s'est complètement vérifiée depuis, reçut l'approbation de savants tels que John Herschel et Aug. de la Rive.

Des observations de bolides et des travaux relatifs aux aérolithes ont également été insérés dans nos *Bulletins*.

La lumière zodiacale est rarement observable dans de bonnes conditions en Belgique; ce phénomène a été étudié par Terby et par Houzeau; ce dernier y a consacré la majeure partie de son mémoire renfermant des observations astronomiques et météorologiques faites dans la zone surtempérée et entre les tropiques (1875).

La détermination des orbites et l'étude du mouvement des corps du système solaire ont fait l'objet de travaux de Quetelet, Dandelin, Meyer et Houzeau.

Houzeau, par la publication de son *Uranométrie générale*, a apporté une contribution importante à nos connaissances sur l'univers stellaire. Cet ouvrage renferme la position de toutes les étoiles visibles à l'œil nu, observées par l'auteur, de janvier 1875 à février 1876, à la Jamaïque et à Panama. Ce catalogue, qui contient 5,719 étoiles, classées en demi-grandeurs, jusqu'à la 6 $^1/_2$, qui correspond à la limite de visibilité, est accompagné de cinq cartes. La Voie lactée a fait l'objet d'une étude spéciale de la part de Houzeau; il en a déterminé avec beaucoup de soin la position du cercle médian sur la sphère céleste. Ses recherches ont porté également sur la question si intéressante, au point de vue de la structure de l'Univers, de la distribution des étoiles par rapport à la Voie lactée. Houzeau fut appelé, en 1876, à la direction de l'Observatoire royal de Bruxelles et publia dans le premier volume de la nouvelle série des

Annales astronomiques de cet établissement, un *Répertoire des constantes de l'astronomie,* dans lequel il donna, sous forme méthodique, les valeurs des différentes quantités relatives à l'astronomie sphérique, aux corps du système solaire et aux étoiles. Quelques années plus tard il reprit ce travail en l'étendant considérablement : c'est le *Vade-Mecum de l'Astronome,* publié en 1882, comme appendice à la nouvelle série des *Annales astronomiques*. Il a introduit dans cet ouvrage, en dehors des constantes de l'astronomie, des données historiques relatives à ces déterminations.

Parmi les publications les plus importantes relatives à l'astronomie, nous devons encore mentionner tout spécialement la *Bibliographie générale de l'Astronomie* ou *Catalogue méthodique des ouvrages, des mémoires et des observations astronomiques publiés depuis l'origine de l'imprimerie, jusqu'en 1880,* par J.-C. Houzeau et A. Lancaster. Le dernier travail de ce genre était la *Bibliographie astronomique* de Lalande, parue en 1803; on comprend combien était vaste la tâche entreprise par nos compatriotes. Le nouvel ouvrage extrêmement étendu et volumineux est divisé en trois parties : tome I : Ouvrages imprimés et manuscrits (1887-1889); tome II : mémoires et notices insérés dans les collections académiques et les revues (1882), enfin le tome III, qui devait renfermer ce qui est relatif aux observations et aux observatoires, qui, bien que préparé en grande partie en manuscrit, est resté inédit. Le tome I est précédé d'une admirable introduction historique, due à la plume si élégante de Houzeau et où se révèlent les connaissances encyclopédiques de l'auteur. Il y montre l'évolution de l'esprit humain traversant successivement

les périodes fabuleuse, empirique et inductive. Ce premier volume renferme la bibliographie des ouvrages séparés, tant imprimés que manuscrits, se rapportant à l'astrologie, aux œuvres didactiques, à l'astronomie théorique et pratique, à la mécanique et à la physique célestes, etc. Le ome II ne contient pas moins de vingt-cinq mille articles; l'introduction en donne le dénombrement, par année, de 1600 à 1880; une courbe indique à l'œil la progression des travaux astronomiques et fait ressortir l'extraordinaire essor pris par la science au milieu du XIX[e] siècle. La *Bibliographie générale* est un ouvrage remarquable et universellement connu; il a rendu et il est appelé à rendre encore dans l'avenir d'inappréciables services.

En 1885, F. Folie (1833-1905) fut nommé directeur de l'Observatoire de Bruxelles; ses premiers travaux se rapportent à la géométrie et à la mécanique : *Théorie nouvelle du mouvement d'un corps solide* (1865-1867) et *Fondements d'une Géométrie supérieure cartésienne* (1872).

En astronomie mathématique, les recherches de Folie sont relatives à la théorie des mouvements diurne, annuel et séculaire de l'axe du monde. Il a essayé de démontrer l'existence de la nutation diurne par les résultats d'observations; ces travaux, qui ont été effectués avec la collaboration de certains membres du personnel de l'Observatoire, ont été publiés dans les *Annuaires* de cet établissement ou dans les *Bulletins* de l'Académie. Il a aussi soutenu l'opinion que la nutation eulérienne devait produire une variation diurne dans la hauteur du pôle et que toutes les observations

astronomiques devraient être rapportées au méridien géographique fixe à la surface de la Terre et non à celui qui correspond à l'axe instantané de rotation. La manière de voir de Folie a été combattue par Ch. Lagrange et par plusieurs savants étrangers.

A. MEYER (1802-1857), connu par quelques travaux relatifs au calcul des probabilités, avait été étudier les méthodes géodésiques utilisées en Allemagne. A la suite du rapport qu'il lut en 1847 à l'Académie, celle-ci chargea son secrétaire perpétuel d'écrire aux ministres de l'Intérieur et de la Guerre pour attirer leur attention sur la convenance et l'utilité qu'il y aurait à faire exécuter une triangulation du royaume, en rapport avec les progrès de la science, et destinée à combler une lacune dans le réseau géodésique dont l'Europe était couverte. La Belgique était la seule nation de l'Europe qui n'avait pas sa carte! Ce n'est qu'en 1850 que les opérations préliminaires furent effectuées, près de Bruxelles, sous la direction de NERENBURGER (1804-1869), qui, né de parents français, avait reçu la naturalisation en 1846 et avait été appelé à la direction du dépôt de la Guerre. Houzeau, détaché temporairement à ce service, effectua, en 1855 et 1856, les observations astronomiques nécessaires à cette triangulation. Nerenburger apporta divers perfectionnements aux méthodes de mesure des bases et publia dans notre *Bulletin* quelques notices relatives à la géodésie. Plus tard, E. ADAN (1830-1882), directeur de l'Institut cartographique militaire, étudia la question de la figure de la Terre, la recherche des moyens à employer pour la déterminer avec le plus de facilité et d'exactitude possible, l'étude des attractions locales et

des déviations de la pesanteur, etc. Il fit paraître dans nos *Bulletins* diverses notes relatives au calcul des probabilités et à la géodésie, et en particulier à la triangulation et au nivellement général du royaume.

*
*

La météorologie est une science qui est encore en voie de formation; elle est loin d'être arrivée au degré de perfectionnement de l'astronomie, dont les divers phénomènes peuvent être prédits longtemps à l'avance et avec une grande exactitude.

L'Académie favorisa le développement de la météorologie en insérant dans ses publications les travaux de savants belges ou étrangers. Sous l'impulsion de Quetelet, de nombreuses séries d'observations furent exécutées dans notre pays; différents membres de l'Académie y prirent part, parmi lesquels il faut citer en tout premier lieu J. CRAHAY (1789-1855), à Louvain, puis Duprez, à Gand; G. Dewalque, à Stavelot; Montigny, à Namur; Terby, à Louvain, etc.

John Herschel, pendant son séjour au Cap de Bonne-Espérance, avait demandé, vers le commencement de l'année 1835, aux météorologistes, des observations régulières et nombreuses à certaines époques de l'année. L'Observatoire de Bruxelles apporta sa collaboration à ce travail collectif, dont les résultats furent publiés jusqu'en 1845 dans les *Bulletins* et les *Mémoires* de l'Académie; à cette époque le nombre de stations s'élevait à cinquante et une.

Les observations météorologiques régulières commencèrent à l'Observatoire de Bruxelles, le 1er janvier 1833;

Quetelet leur donna une extension de plus en plus grande et, à partir de 1848, la pression et la température furent enregistrées automatiquement. Les résultats de ces observations furent coordonnés par Quetelet dans un grand ouvrage, en deux volumes, sur le *Climat de la Belgique* (1849-1857).

En 1867, il publia la *Météorologie de la Belgique comparée à celle du Globe,* dans laquelle il utilisa des observations de trente années. Il renseigna dans l'*Almanach séculaire,* sous le titre de calendrier thermométrique, les variations accidentelles, les anomalies périodiques et non périodiques de la température. Dans deux mémoires publiés respectivement en 1869 et en 1876, Ernest Quetelet discuta à nouveau les observations de la température de trente, puis de quarante années à Bruxelles.

Des ouvrages plus généraux furent publiés par Houzeau : *Physique du Globe et Météorologie* (1851) et *Règles de Climatologie* (1853); ces deux ouvrages ont paru dans l'ENCYCLOPÉDIE de Jamar et ont été combinés pour former l'ouvrage allemand *Klima und Boden* (Leipzig, 1861). Il a fait paraître, avec la collaboration de A. LANCASTER (1849-1908), un traité élémentaire de météorologie (1880). Ce dernier, à qui l'on doit la grande extension du réseau climatologique belge, a publié également des instructions pour les stations météorologiques (1876). C'est à la suite de l'apparition d'un article du même auteur, sur la nécessité de créer en Belgique un ou plusieurs services hydrométriques, que furent installées les nombreuses stations pluviométriques dépendant de l'administration des Ponts et Chaussées. A. Lancaster a publié des notices importantes sur les

Traits caractéristiques du climat de Bruxelles (1878) et sur la *Pluie en Belgique* (1884); quelques années plus tard, il a réuni les données que l'on possède relativement à la quantité d'eau tombée dans notre pays, pour la construction de la carte pluviométrique de la Belgique (1895).

Les lois qui se dégagent de ces recherches, et qui sont nouvelles, peuvent être résumées comme suit : minima de pluviosité le long des cours d'eau, notamment de la Meuse, de la Sambre, de l'Escaut et de la Lys supérieure; minimum de la pluie le long du littoral; maximum pluvial très important du massif de la Baraque Michel; corrélation complète entre la carte pluviométrique et la carte hypsométrique. L'étude de la pluie en Belgique a aussi montré que le printemps est chez nous la saison sèche; généralement lorsque le mois de février est très sec, c'est l'indice d'une sécheresse assez longue; on a constaté aussi qu'à l'ouest du pays, l'automne est la période la plus pluvieuse.

Lancaster a publié de très nombreuses notices sur les diverses particularités du climat de la Belgique, et l'on peut dire, en résumé, qu'il en a établi définitivement les caractères qui avaient été en partie fixés, mais surtout pour Bruxelles, par Quetelet. Celui-ci ne se borna pas, au cours de sa laborieuse carrière, à étudier la distribution des divers facteurs météorologiques; il chercha aussi à établir les causes qui produisent les variations des éléments.

« Les variations du baromètre, dit Quetelet, nous montrent que la pression atmosphérique subit des modifications continuelles. A des intervalles de temps plus au moins éloignés, cette pression arrive, par une

série d'oscillations, à un état maximum, pour passer ensuite à un état contraire.

» L'expérience nous apprend encore que cette pression maximum ne se manifeste pas dans une localité seulement, mais qu'en général on l'observe, en même temps, sur une suite de points qui sont liés entre eux par la loi de continuité et forment ainsi, à la surface de la Terre, une ligne plus ou moins étendue. Cette ligne de pression maximum est mobile et se déplace suivant des directions et des vitesses non étudiées jusqu'en ces derniers temps. On peut, par analogie avec ce qui se passe sur les mers, nommer onde atmosphérique l'intervalle qui sépare deux lignes de pression maximum. Dans ce sens, la crête de l'onde est la ligne de pression maximum. On a joint sur les cartes par un trait continu les points de la surface terrestre qui avaient, au même instant physique, un maximum et un minimum. Ce trait indique donc la situation du sommet ou de la base de l'onde à un même instant. »

Quetelet, après avoir réduit au niveau de la mer les hauteurs barométriques, traça sept cartes donnant de six en six heures, pour les journées du 21 et du 22 juin 1841, les courbes d'égale pression, qu'on pourrait, dit-il, nommer isobariques. C'est la méthode même dont fit usage Le Verrier, à l'Observatoire de Paris, en 1863, et qui montra l'existence des aires de basses pressions (cyclones) et de hautes pressions atmosphériques (anticyclones).

Divers travaux, relatifs à des questions ou à certains phénomènes météorologiques, furent encore publiés, principalement dans nos *Bulletins*, par J. Crahay, Liagre, E. Quetelet, Montigny, de Sélys-Longchamps, Lan-

caster, et par des savants associés : Maury, de Washington, et Lamont, de Munich.

L'étude de l'électricité atmosphérique avait déjà préoccupé l'abbé Mann, l'abbé Needham et le prince Galitzin, membre étranger de l'Académie (expériences effectuées à la Haye de 1775 à 1778), comme le montrent les travaux publiés dans les anciens *Mémoires* de notre Compagnie.

Dans un travail publié en 1843, en réponse à une question de concours, proposée par l'Académie, F. Duprez (1807-1884) montra l'intérêt qu'il y avait à multiplier les recherches sur l'électricité de l'air, qui, jusqu'à cette époque avait très peu occupé les physiciens. L'observation régulière de cet élément météorologique commença à l'Observatoire de Bruxelles dès 1845, et A. Quetelet, dans plusieurs communications qu'il fit à l'Académie, exposa les conséquences que l'on pouvait tirer de ces recherches. Des observations analogues furent poursuivies parallèlement à Gand, par Duprez, de 1855 à 1864.

L'Académie devint aussi le centre de coordination des observations d'orages effectuées dans notre pays ; on comprend l'importance de cette étude préconisée par Le Verrier, non seulement au point de vue pratique, mais aussi dans le but de déterminer les lois des phénomènes orageux. Aux observations faites à Bruxelles, sont venues se joindre, pour diverses localités du pays, celles faites, notamment, par Dewalque, Malaise, Terby et Lancaster. Celui-ci, dans deux mémoires où il discuta les observations d'orages faites en Belgique en 1878 et en 1879, établit les lois de la formation des phénomènes

orageux, de leur périodicité et de leur répartition dans notre pays. A ce dernier point de vue, Lancaster a noté que l'ouest de la Belgique est sujet à des manifestations orageuses d'hiver relativement fréquentes. Il conclut aussi de son étude que dans notre pays, les orages marchent avec une vitesse moyenne de 45 kilomètres à l'heure et se dirigent généralement du sud-ouest au nord-est.

L'Académie, consultée à plusieurs reprises par le Gouvernement au sujet des paratonnerres, — dit Duprez dans son rapport séculaire, — contribua puissamment, par ses divers travaux, à répandre dans le pays l'emploi de ces appareils.

Les études qui se rapportent à cette question sont celles de Duprez (1859), sur la statistique des coups de foudre; de Devaux (1860), Gloesener (1862) et Montigny (1863), sur la construction des paratonnerres, et enfin le mémoire de Melsens (1865), dans lequel ce physicien exposa les règles qui doivent guider les dispositions à prendre pour la protection des édifices et où il fit remarquer l'inutilité des tiges élevées.

L'étude du magnétisme terrestre avait été fort négligée dans notre pays, et, avant les observations régulières de Quetelet commencées en 1828, on n'avait effectué que trois déterminations de la déclinaison magnétique : une faite par l'abbé Mann dans le Luxembourg et deux par Pigott, à Ostende et à Nieuport; elles figurent dans le premier volume des *Mémoires* de l'Académie de Bruxelles.

Adolphe Quetelet ne se contenta pas de faire exécuter à l'Observatoire de Bruxelles des observations de

plus en plus complètes des éléments du magnétisme terrestre, mais lui et son fils Ernest les comparèrent aussi, lors de divers voyages scientifiques, à ceux des localités de l'étranger.

L'Observatoire participa également, en 1840, aux observations internationales organisées par la Société royale de Londres, à la demande de deux de nos associés : GAUSS et de HUMBOLDT.

Ernest Quetelet étudia la variation séculaire de la déclinaison et de l'inclinaison de l'aiguille aimantée à Bruxelles, en utilisant les déterminations effectuées de 1828 à 1876, et il a cherché à représenter les variations obtenues par un mouvement conique.

De nombreuses observations d'aurores boréales furent insérées aux *Bulletins* de l'Académie; elle sont dues notamment à A. Quetelet, Mailly, E. Quetelet, Terby, etc.; on peut remarquer le nombre considérable d'observations de ce genre effectuées dans la période 1869-1872.

La question de la périodicité des aurores a été étudiée par A. Quetelet, Hansteen et Terby.

Enfin les publications de l'Académie renferment également des résumés d'observations effectuées, depuis 1834 à l'Observatoire, sur la température du sol à diverses profondeurs.

*
* *

Les travaux les plus importants des physiciens belges ont été publiés par l'Académie de Belgique ou sont dus à des physiciens qui en ont fait partie. En donnant un court aperçu de ces travaux, on donnera en même temps

une idée assez exacte de la part prise par les membres de l'Académie dans les progrès de la physique.

Quetelet a fait quelques études sur l'optique ; il s'occupa beaucoup de statistique et de la théorie des probabilités, qui, comme on le sait, ont acquis actuellement une grande importance en physique.

Le chimiste Van Mons étudia différents phénomènes électriques présentés par le sucre (1839) et Crahay signala des faits intéressants relatifs à la variation de signe des plateaux d'un condensateur.

M. Martens (1797-1863) publia en 1839 un mémoire sur la théorie du contact. Ce chimiste, grand partisan d cette théorie, chercha à démontrer que la cause du développement de l'électricité dans la pile ne pouvait être attribuée uniquement à l'action chimique du liquide conducteur sur les corps métalliques. Plus tard, dans des écrits publiés de 1841 à 1862, il renonça à ces idées fausses.

Dès 1835, Joseph Plateau (1801-1883) attira sur lui l'attention du monde savant par sa thèse de doctorat sur la persistance de l'impression de la lumière sur l'organe de la vue. On sait que l'application du cinématographe est basée sur cette action.

De 1842 à 1868, l'ingénieux physicien a publié une série de onze mémoires sur les phénomènes que présente une masse liquide libre, soustraite à l'action de la pesanteur, et des recherches expérimentales et théoriques sur les figures d'équilibre d'une masse dénuée de

pesanteur. Il a appelé l'attention sur le fait que les figures d'équilibre d'une telle masse sont celles dont la courbure moyenne est constante. Les surfaces qui jouissent de cette propriété ont été l'objet des recherches d'un grand nombre de géomètres.

Plateau a aussi découvert les lois qui régissent la disposition d'un système laminaire quelconque.

MICH. GLOESENER (1794- 1876), professeur à l'Université de Liége, a démontré l'utilité de l'emploi du courant alternatif en télégraphie. On réalise ainsi des effets beaucoup plus sensibles, en évitant la polarisation.

CH. MONTIGNY (1819-1890) s'est occupé avec beaucoup de succès de l'étude de la scintillation, sujet aussi intéressant pour l'astronome que pour le physicien, et en relation très intime avec la météorologie.

La scintillation consiste en des variations rapides de l'éclat des étoiles, accompagnées souvent de changements de couleur; ce phénomène, qui est dû à la présence de l'atmosphère terrestre, est surtout sensible quand les astres ne sont pas à une grande hauteur au-dessus de l'horizon. Ch. Montigny a publié dans nos *Bulletins* une longue série de travaux sur cette question, dont il s'était, en quelque sorte, fait une spécialité. Pour mesurer l'intensité de la scintillation ou le nombre de changements de couleur, il imagina de faire décrire un cercle à l'image de l'étoile en plaçant entre l'oculaire et l'œil de l'observateur une lentille ou une lamelle de verre à faces parallèles, inclinée et mobile autour d'un axe excentrique. A l'aide de cet instrument, auquel il donna le nom de scintillomètre, il étudia les rapports

de la scintillation et des divers éléments météorologiques.

En 1848, il a fait des observations sur la variation d'acuité du son, suivant que l'on se rapproche ou que l'on s'éloigne de la source sonore.

On lui doit également des recherches sur la persistance de l'impression sur la rétine (1851) et sur une nouvelle méthode de mesure de l'indice de réfraction des liquides (1864).

F. DUPREZ a commencé en 1838 une série de recherches météorologiques et systématiques dans les Flandres, ce qui le mit en état de répondre avec succès à la question de concours : « On demande un examen approfondi de nos connaissances sur l'électricité de l'air et des moyens employés jusqu'à ce jour pour apprécier les phénomènes électriques qui se passent dans l'atmosphère ». Il fit sur ce sujet des études intéressantes qui ont été signalées plus haut. On lui doit aussi des recherches sur les actions capillaires. (*Mémoires,* t. XXVI et XXVIII.)

L. MELSENS (1814-1886) étudia, en se basant sur les principes de la thermodynamique, les effets des projectiles de diverses natures lancés sur des cibles. Il est aussi l'auteur de recherches importantes sur le point d'ébullition de la vapeur d'anhydride sulfureux et sur la liquéfaction du gaz condensé par le charbon.

H. VALÉRIUS (1820-1897) a fait une étude approfondie des applications de l'électricité en médecine, et s'occupa également des propriétés vibratoires des fils de verre.

Il fit connaître une disposition des plus simples pour constater la formation des nœuds de vibration dans les corps filiformes.

Fr. Donny (1822-1896) a publié un travail important sur la cohésion des liquides et sur leur adhérence aux corps solides, présenté à l'Académie en décembre 1843. Il est parvenu, par des expériences ingénieuses, à démontrer l'existence de la cohésion que l'on croyait inexistante.

Parmi les expériences de Donny, une des plus remarquables est celle où l'auteur est parvenu à élever jusqu'à 135° C. environ la température de l'eau privée d'air, sans qu'il s'y manifestât la moindre ébullition, et cela dans le cas où ce liquide n'était soumis à aucune pression et où, par conséquent, la force élastique de sa vapeur, suffisante pour produire l'ébulition dans l'état ordinaire, était triplée. (*Mém. Sav. Étrangers*, t. XVII.)

On lui doit aussi des changements importants apportés à l'appareil de Thilorier, lesquels ont permis d'étudier avec une grande sécurité les propriétés de l'acide carbonique liquide et solide.

Signalons en passant que Stas, chimiste universellement connu, prit une part très active à la confection du mètre étalon; il a fait à cette occasion une étude très importante sur le platine, l'iridium et le platine iridié.

Joseph Delbœuf (1831-1896), professeur à l'Université de Liége, s'occupa de diverses questions se ratta-

chant à la physique : une note relative à la gamme chromatique et des travaux dans lesquels il essaya de donner une nouvelle théorie des illusions d'optique, auxquelles on a donné le nom de *pseudoscopies* (1865).

G. VANDER MENSBRUGGHE (1835-1911) a continué l'œuvre de son beau-père, l'illustre Plateau, et a combattu pour défendre l'hypothèse de la tension superficielle des liquides; il a fait un grand nombre d'expériences dans ce but, et l'on doit admirer les moyens simples et ingénieux que l'habile physicien a utilisés pour ses recherches.

Il a aussi appliqué les principes de la thermodynamique aux phénomènes où intervient la tension superficielle; il sort ici du domaine que Plateau avait défriché, pour pénétrer dans des régions à peine explorées. Les idées générales guident ici l'observateur attentif à une foule de phénomènes naturels dont il donne l'interprétation. Soucieux d'applications pratiques, il porte son attention sur le cycle de la circulation de l'eau dans la nature. Toutes les particularités principales qu'offre un cours d'eau de sa source à son embouchure sont étudiées à la lumière des principes qui lui servent de guide et il en donne d'utiles interprétations.

Les phénomènes dont la surface de la mer est le théâtre n'échappent pas non plus à son attention et il en fait une étude approfondie; il donne la première explication satisfaisante de l'action calmante que l'huile exerce sur les vagues.

Au Congrès international des Sciences physiques qui eut lieu à Paris, en 1900, Vander Mensbrugghe fut chargé du rapport sur les phénomènes capillaires.

P. De Heen (1851-1915), professeur de physique à l'Université de Liége, publia, dès 1888, des travaux importants sur la physique comparée et sur la théorie des liquides.

Ses recherches s'appliquent à un grand nombre de substances ; il fait des hypothèses et établit des relations intéressantes. Ce travail le place parmi les pionniers de la physico-chimie, alors naissante. Il fait aussi des recherches sur les anomalies au voisinage de la température critique. Plus tard, De Heen s'est surtout adonné à des recherches théoriques et expérimentales sur l'électricité ; il a cherché l'explication des phénomènes dans un mouvement tourbillonnaire de l'éther.

Signalons enfin, avant d'aborder le domaine de la chimie, que l'Académie a compté parmi ses associés les physiciens étrangers les plus distingués et que plusieurs d'entre eux, notamment Hirn et Duhem, ont contribué à nos publications.

*
* *

L'Académie, reconstituée en 1816, compta au nombre de ses premiers membres le chimiste J. Van Mons (1765-1842), professeur à l'Université de Louvain, qui fut dans le domaine des sciences une des personnalités les plus remarquables de notre pays à cette époque.

Son activité scientifique remontait à 1785; il s'était fait le propagandiste des théories de Lavoisier et les avait notamment défendues dans un ouvrage intitulé *Théorie des Combustions*. Il n'avait que vingt ans lorsqu'il le publia. Van Mons, dont la formation intellectuelle procédait des idées qui devaient conduire à la Révolu-

tion française, était imprégné à un haut degré de l'esprit idéaliste et philosophique qui caractérisa cette époque. C'est sous l'empire de cette influence qu'il développa une théorie sur la constitution de la matière, ramenant tous les éléments de Lavoisier à des combinaisons d'hydrogène, d'oxygène et de calorique. Le dégagement d'énergie thermique (le mot n'était pas créé) qui accompagne la formation de la plupart des combinaisons n'était pour Van Mons autre chose que la perte d'un des éléments fondamentaux de ce qu'on appelle des corps simples. Cette théorie devait sombrer, mais on ne peut méconnaître que les théories actuelles de la matérialisation de l'énergie ont quelque rapport avec les idées défendues par Van Mons.

Celui-ci se passionna aussi pour la question, fort discutée à son époque, de la nature élémentaire du chlore. Il communiqua à l'Académie un mémoire important concluant à la nature non élémentaire du chlore; ce travail s'appuie sur des expériences qui ne furent ni heureusement conçues, ni bien conduites. On doit aussi à Van Mons de nombreuses notes sur des sujets variés, notamment sur les fulminates, le cyanogène et surtout sur l'action catalytique des métaux.

M. MARTENS est presque contemporain de Van Mons; on lui est redevable de recherches intéressantes sur les chlorures décolorants et de nombreux mémoires sur la théorie des éléments galvaniques. Tombés dans l'oubli, ces mémoires méritent encore d'être lus aujourd'hui.

En 1835, une des gloires les plus pures de la Science belge, J.-B. STAS (1813-1891), publiait son premier travail, lequel avait pour objet l'étude de la phloridzine.

On y reconnaît déjà le souci de la rigueur, l'habileté expérimentale et l'ingéniosité qui devaient plus tard immortaliser son nom.

Pendant un demi-siècle, l'histoire de la chimie en Belgique est inséparable du nom de Stas. Ce penseur profond et génial, dont toute l'activité scientifique semble à première vue exclusivement expérimentale, n'a pas cru qu'une seule question intéressant la chimie pût lui être étrangère, et l'on est surpris, à la lecture des innombrables rapports qu'il fit sur les sujets les plus variés, de la sûreté de son jugement, de l'étendue de ses connaissances et surtout de sa haute probité scientifique. Mais ce qui fit la réputation mondiale de Stas, ce sont ses recherches sur les rapports pondéraux suivant lesquels les éléments se combinent entre eux. Ces recherches, qui eurent pour origine une tentative de vérification expérimentale de l'hypothèse de Prout, avaient débuté par un travail, fait en collaboration avec J. Dumas, sur le poids atomique du carbone. Exécutées avec une précision que l'on crut longtemps impossible d'égaler, ces expériences ont été poursuivies pendant la durée presque entière de la vie de notre illustre confrère.

Le premier mémoire de Stas, dans lequel il exposa, en 1860, le résultat de cet admirable travail, est intitulé *Recherches sur les rapports réciproques des poids atomiques*.

Il y démontrait qu'aucun poids atomique n'est un multiple simple de celui de l'hydrogène. En 1865 il complétait ce travail dans son célèbre mémoire intitulé *Nouvelles recherches sur les lois des proportions chimiques, sur les poids atomiques et leurs rapports mutuels*. Le troisième mémoire sur cet objet a paru

en 1881 sous le titre : *De la détermination du nombre proportionnel entre l'argent, les chlorures et les bromures.*

Dans ces travaux, Stas a fourni la démonstration expérimentale la plus rigoureuse qui ait été faite de l'invariabilité des rapports pondéraux suivant lesquels s'unissent les composants d'une combinaison. Si des recherches récentes ont prouvé que malgré toutes les précautions prises, les résultats obtenus par Stas sont susceptibles de corrections, ses mémoires sur la détermination des poids atomiques n'en comptent pas moins parmi les plus remarquables de toute la science chimique.

Le nom de Stas est également inséparable de la toxicologie. A l'occasion d'un crime célèbre, Stas créa la première méthode systématique de recherches des alcaloïdes. C'est encore cette méthode qui est employée aujourd'hui.

Il serait impossible, dans cet exposé très condensé, de citer tous les travaux de Stas, toutes les recherches auxquelles il a collaboré. Il convient cependant de signaler la part considérable qu'il prit dans les travaux de la Commission internationale du mètre, ses rapports sur la fabrication et l'emploi de l'acier Martin et de l'acier au creuset, sur la céruse, etc.

Stas a joué un rôle de premier plan dans le mouvement scientifique belge. Son autorité fut, à certains moments, considérable. Il devait cet ascendant non seulement à sa science, mais aussi à ses qualités morales : une intégrité proverbiale, un désintéressement complet, une franchise qui n'hésitait pas à critiquer les plus haut placés, lorsqu'il estimait que l'intérêt du pays l'exigeait. Il fut, dans la plus haute acception du terme, un grand citoyen.

Paulin Louyet, élu correspondant en 1846, mort en 1850 à l'âge de trente-deux ans, est un martyr de la science. Il avait entrepris de poursuivre les recherches des frères Knox sur l'isolement du fluor, travaux auxquels ces chimistes anglais, gravement intoxiqués par l'acide fluorhydrique, avaient dû renoncer. Entraîné par son zèle de chercheur, Louyet ne sut ou ne voulut pas se protéger contre ce corps redoutable et paya de sa vie son dévouement à la recherche scientifique. On doit aussi à ce savant, qui promettait une belle carrière et qui fut enlevé tout jeune à la science belge, des travaux sur la diffusion de l'hydrogène à travers les parois minces; il a tenté également, mais en vain, de préparer le bromure d'azote.

Fr. Donny (1822-1896) et J. Mareska (1803-1858) sont contemporains de Stas. Une grande partie de leur œuvre a été faite en collaboration, mais il est juste de dire que la part, de loin prépondérante dans ce travail en commun, appartient au premier.

Ils ont imaginé une méthode de préparation du potassium, encore employée aujourd'hui, et on leur doit des travaux sur la liquéfaction des gaz et en particulier de l'acide carbonique. Dans ces dernières recherches Donny a entrevu les phénomènes critiques et la liquéfaction de l'air par détente, mais il n'osa publier le résultat de ses observations.

Bien avant Pictet, Mareska et Donny, utilisant le froid produit par l'évaporation de l'anhydride carbonique solide, ont reconnu l'influence des basses températures sur certaines réactions, violentes à la température ordinaire.

Donny était un expérimentateur d'une rare habileté

et d'une remarquable originalité. Mais détourné de la science pure par des préoccupations industrielles, il s'est essentiellement adonné, surtout vers la fin de sa carrière, à des travaux de chimie industrielle et analytique. Dans ce dernier ordre d'idées il a publié des mémoires sur les falsifications des farines, qui furent longtemps classiques. Les travaux de physique de Donny et en particulier ses recherches sur la surchauffe des liquides ont déjà été mentionnés plus haut.

A la même période appartient L. MELSENS (1814-1886); ses travaux portent sur des objets variés de la chimie appliquée. Signalons ses mémoires sur les poudres, sur l'intoxication saturnine et les moyens de la combattre, sur la conservation des bois et des substances protéiques.

Melsens a cependant fait des recherches de chimie pure; on lui doit un travail important sur l'acide éthionique.

Parmi les chimistes qui firent partie de l'Académie à cette époque, nous mentionnerons encore L. DE KONINCK (1809-1887), auteur de nombreux rapports. Il a publié quelques travaux sur les glucosides.

A. KÉKULÉ (1829-1896), appelé à succéder à Mareska dans la chaire de chimie de l'Université de Gand, en 1859, entra à l'Académie en 1864. C'est durant son séjour en Belgique que sa productivité scientifique fut le plus grande et qu'il élabora ses œuvres les plus importantes. On sait le rôle considérable de ce savant dans l'évolution de la chimie générale, par la forme définitive qu'il donna à la notion d'atomicité, par la

création du type du méthane, et surtout par la conception du noyau carbonique hexagonal dans les substances de la série aromatique. L'exposé de ses doctrines ne figure pas dans nos publications académiques, mais celles-ci comptent une série de communications importantes de Kékulé, sur les acides non saturés, les acides alcools et les acides phénols, sur les dérivés sulfoniques et sur le procédé de synthèse des acides aromatiques qui porte son nom. Toutes ces recherches ont une portée théorique considérable; certaines d'entre elles furent poursuivies en vue de soumettre au contrôle expérimental les théories émises par leur auteur.

C'est aussi pendant son séjour en Belgique que Kékulé commença la publication de son *Traité de Chimie organique*, dans lequel se trouve exposée la théorie atomique telle qu'il l'avait conçue. Kékulé, appelé à l'Université de Bonn en 1867, quitta notre pays, et son départ suspendit sa collaboration aux travaux de l'Académie.

C'est à peu près au même moment que L. Henry (1834-1913) fut nommé membre correspondant de notre Compagnie. Aucun chimiste belge ne produisit autant de travaux : il est le représentant le plus brillant de la chimie organique en notre pays. Son activité scientifique s'étend sur une période de plus d'un demi-siècle (1857-1906).

L. Henry ne fut pas un créateur de doctrine comme Kékulé; il n'a pas fait de chimie générale dans le sens restreint que l'on attribue aujourd'hui à cette expression. Mais est-ce à dire que ses travaux aient été poursuivis sans autre objet que de découvrir des réactions nouvelles? Bien loin de là, Henry avait à un haut degré l'esprit généralisateur; il a cherché et trouvé mainte

règle expérimentale, pour ne pas employer le mot un peu prétentieux de loi, et la plupart de ses recherches furent inspirées par des considérations théoriques qu'il se proposait de vérifier. Il a notamment développé magistralement la théorie de la solidarité fonctionnelle, c'est-à-dire de l'influence réciproque que les constituants d'une combinaison ont sur leur aptitude réactionnelle.

Une autre question qui l'a passionné, et à laquelle il a consacré de nombreux mémoires, est celle des relations entre la volatilité des composés organiques et leur constitution. Il espérait, à la fin de sa carrière scientifique, pouvoir exposer en un travail d'ensemble les relations qu'il avait reconnues; la mort l'en a empêché. On ne saurait énumérer ici tous les travaux de L. Henry; nous mentionnerons, parmi les principaux, ses *Recherches sur les Nitriles composés,* dont il a fait ressortir toute l'importance dans la chimie organique et, à l'étude desquels il se consacra avec prédilection; ses travaux sur les lactides, sur les dérivés de la glycérine, sur les composés allyliques. Ces derniers l'ont notamment conduit à la découverte remarquable du dipropargyle. Citons encore ses études sur le mécanisme d'addition des hydracides et de l'acide hypochloreux aux composés non saturés. Toutes ces recherches, dont un grand nombre datent du début de la carrière de L. Henry, assurèrent sa réputation. Plus tard, il travailla longuement le glycol éthylénique et ses dérivés. Deux de ses mémoires les plus importants sont ceux qu'il a consacrés à l'étude des nitriles alcools et des alcools nitrés.

On doit également à L. Henry des considérations intéressantes sur la constitution et la polymérisation des oxydes métalliques. C'est à peu près le seul sujet

de la chimie inorganique qu'il ait abordé. Henry est l'auteur d'un très grand nombre de rapports lus à l'Académie : écrits dans une langue châtiée et élégante, ils lui fournissaient très souvent l'occasion d'exposer des idées personnelles, et quelques-uns d'entre eux sont de véritables communications.

Plus jeune que Henry de quelque dix ans, WATHÈRE SPRING (1848-1911), professeur à l'Université de Liége, est, avec Henry, la personnalité la plus remarquable parmi les chimistes de l'Académie, à la fin du siècle dernier.

Alors que Henry est un organicien, Spring est avant tout un physico-chimiste et tels de ses travaux se rattachent de si près à la physique que les physiciens le réclament comme l'un des leurs. Les premières recherches de Spring, qui datent de 1873, portèrent sur les acides de la série thionique; elles constituèrent des travaux de chimie inorganique pure. Il est revenu à maintes reprises sur ce sujet.

Spring était ingénieur et son éducation scientifique spéciale, jointe à l'influence qu'avait exercée sur lui le milieu où s'était écoulée sa jeunesse, l'orienta dans la voie qu'il ne quittera plus.

En 1878, il publie une note préliminaire sur la faculté des corps de se souder sous l'action de la pression. Il imagina ainsi une série de travaux magistraux qui devaient lui assurer une renommée mondiale. Dans un appareil aussi simple qu'ingénieux il étudia l'action de pressions très énergiques (jusque 20,000 atmosphères) sur les transformations chimiques des corps solides. Rappelons ses travaux sur la formation des alliages et des sulfures métalliques aux dépens de leurs compo-

sants, l'étude des réactions de double décomposition provoquées par la compression, des transformations allotropiques produites par la même action mécanique.

Il formule cette proposition importante, que sous l'action de la pression, un système réagit de manière à prendre la forme dont la densité correspond au volume dont il dispose, cas particulier très remarquable de la loi plus générale de Le Chatelier-Braun, qui ne fut d'ailleurs formulée que plus tard.

L'esprit généralisateur de Spring lui fait immédiatement entrevoir la signification des phénomènes qu'il vient de découvrir dans la formation et le métamorphisme des roches, et on lui doit plusieurs mémoires du plus haut intérêt sur ce sujet. Plus tard, il a étudié le phénomène curieux que présentent certaines substances, en particulier plusieurs métaux, de diminuer de densité lorsqu'ils sont comprimés. Pour l'interpréter il a imaginé une théorie de l'état solide qu'il a cherché à justifier par des expériences très ingénieuses. Au même ordre d'idées il faut rattacher l'étude de la décomposition des sulfates et phosphate acides par compression.

Spring n'était pas homme à se confiner dans ce domaine pourtant si productif. Il publia, seul ou en collaboration, une série de notes sur la vitesse de réaction entre corps solides et liquides. Ces travaux cependant n'ont pas apporté la solution du problème qu'il se proposait de résoudre. Parmi les plus belles recherches de Spring, il faut citer ses expériences classiques de l'interpénétration des métaux en contact, et la démonstration très élégante qu'il a fournie de la volatilisation des métaux à des températures bien inférieures à leur point de fusion. Il faut mentionner aussi ses recherches sur l'origine de la couleur bleue du ciel et sur la colora-

tion des eaux naturelles; ces travaux l'amenèrent plus tard à étudier la couleur propre d'une série de composés organiques, en particulier des alcools; la manière heureuse dont il parvint à résoudre les difficultés expérimentales qu'entraînaient de telles recherches fait de cette étude une des parties les plus intéressantes de l'œuvre de notre éminent confrère. Elle est l'origine de travaux qu'une mort prématurée vint malheureusement clore avant leur achèvement.

Spring est le véritable créateur des méthodes d'examen optique des solutions, méthodes qui ont conduit à l'ultramicroscopie. Mais il a été dans ce domaine plagié par certains savants allemands.

Son activité ne s'est pas limitée à la physique et à la chimie pure : nous avons déjà signalé sa contribution à l'étude de la formation des roches sédimentaires; on lui doit également des mémoires fort intéressants sur les eaux de la Meuse, sur les poussières de l'air à Liége, etc.

L'œuvre si variée de ce savant frappe par l'originalité, la simplicité et l'élégance des méthodes employées pour la solution des problèmes posés; elle n'a pas pour objet des phénomènes exceptionnels ou mystérieux; au contraire, la plupart des travaux de Spring eurent pour origine des faits de constatation presque banale.

Les travaux d'A. Jorissen (1853-1920), professeur de chimie pharmaceutique à l'Université de Liége, sont essentiellement du domaine de la chimie analytique et physiologique. On lui doit une série de notes fort intéressantes révélant la présence d'éléments rares dans le terrain houiller du pays de Liége, éléments qu'il a retrouvés dans les fumées de la houille, du thallium

dans les blendes d'Engis, du tellure et du bismuth dans la galène de Nil-Saint-Vincent. Parmi ses travaux de chimie physiologique, mentionnons ceux qui se rapportent à plusieurs glucosides et en particulier aux glucosides cyanogénétiques, dont Jorissen avait fait l'objet de prédilection de ses recherches.

Le coup d'œil que nous venons de jeter sur l'histoire des sciences mathématiques et physiques montre que toutes les parties de ces sciences ont été cultivées par des membres de l'Académie, et cependant notre exposé est forcément en retard d'un quart de siècle sur l'état actuel du mouvement scientifique en Belgique. Nous avons dû, en effet, pour ne pas sortir du cadre qui nous était imposé, laisser dans l'ombre les travaux de nos contemporains.

On pourra aussi remarquer que l'Académie, qui, dans les premiers temps de son existence, avait dû faire appel à des étrangers, a pris, peu à peu, un caractère vraiment national. Mais la science ne pourra continuer à progresser que si l'on donne à ceux qui la cultivent le rang qui leur revient et si l'on met à leur disposition les moyens de recherches qui leur sont indispensables; c'est à cette condition que la Belgique conservera une situation honorable parmi les nations civilisées.

II.

Section des Sciences naturelles

I. — SCIENCES BIOLOGIQUES

par

J. MASSART (1)

Après le remarquable épanouissement scientifique et artistique du XVI^e^ siècle, nos provinces tombèrent pendant deux cents ans dans un marasme profond.

A l'éclat jeté par l'œuvre de MERCATOR, ORTELIUS, SIMON STÉVIN, VAN HELMONT, VÉSALE, DODOENS, DE LOBEL, DE L'ESCLUSE... succéda la plus lamentable obscurité intellectuelle. Alors que dans les pays voisins la science était cultivée avec succès, la Belgique, comprimée par la domination étrangère, se désintéressait de la recherche scientifique, pour n'accorder son attention qu'aux préoccupations pratiques et matérielles, immédiatement réalisables.

(1) Les renseignements relatifs à la zoologie ont été fournis par M. Aug. Lameere.

Notre Académie elle-même, quoique son objet fût de faciliter les « recherches sur l'histoire naturelle et civile du pays », n'avait au début que des tendances utilitaires. Rien ne le montre mieux que le programme des questions qu'elle mettait au concours : on demande des travaux sur les plantes médicinales (1771); sur l'amélioration de la laine de mouton (1774); sur le défrichement des terres incultes (1774); sur l'amélioration des ruches (1777); Sur la destruction des Insectes nuisibles (1785), etc.

Biologie générale.

La science actuelle supprime de plus en plus l'antithèse dressée par les anciens naturalistes entre les Animaux et les Plantes. Ne sait-on pas, en effet, que c'est la même matière qui les constitue les uns et les autres et que les phénomènes vitaux essentiels sont régis partout par les mêmes lois?

La cellule.

Un des problèmes fondamentaux de la science des êtres vivants est celui de leur constitution intime. Depuis qu'on avait eu l'occasion de les étudier au microscope, on savait que leur structure n'est pas continue, mais qu'ils sont subdivisés en d'innombrables logettes que nous appelons à présent les cellules. Mais on ignorait la signification de cette discontinuité, et même on ne soupçonnait pas comment les cellules naissent et se multiplient.

En 1829, B.-C. Du Mortier (1797-1878) et, l'année suivante, Ch. Morren (1807-1858) avaient observé qu'elles naissent par division de cellules préexistantes. Ces constatations restèrent toutefois sans portée jusqu'au jour où il fut démontré que tous les organismes sont composés de cellules, et uniquement de cellules, et que chez les Animaux, par exemple, des tissus tels que les muscles et les nerfs sont, eux aussi, formés des mêmes éléments. C'est à deux naturalistes étrangers qu'était réservé l'honneur de découvrir cette vérité et d'en entrevoir toute l'importance (1839). L'un d'eux, Th. Schwann (1810-1882), devint plus tard professeur à Louvain, puis à Liége.

Mais la cellule elle-même est formée de parties dissemblables, qui sont inaptes à mener séparément une vie indépendante. Quelles sont ces parties et comment prennent-elles naissance? Deux noms surgissent aussitôt : ceux de J.-B. Carnoy et d'Éd. Van Beneden (1846-1910).

Le premier, qui ne fut pas membre de l'Académie, eut une activité féconde et étendue. Il examina les cellules d'un grand nombre d'Animaux et de Plantes et montra une fois de plus la parfaite unité de leur plan. Mais il refusait systématiquement de tirer de ses observations toutes les déductions qu'elles comportaient. Aussi son principal mérite n'est pas tant dans ses propres découvertes que dans l'impulsion durable qu'il sut donner à ses études préférées. Il fut un véritable initiateur, un chef d'école, et le laboratoire de cytologie qu'il fonda à l'Université de Louvain a continué, sous son successeur, à produire des travaux intéressants, dont quelques-uns ont ouvert des voies nouvelles.

Tout autre est l'œuvre d'Éd. Van Beneden. Déjà, en 1867, il s'était occupé de la constitution de l'œuf animal. Il montrait que malgré leur diversité apparente tous les œufs sont construits sur le même type; puis, fait bien autrement important, il constatait que l'œuf est une cellule unique, de sorte que tout Animal commence par être unicellulaire.

En 1883 parut son mémoire, devenu immédiatement classique, sur la fécondation. Il y démêlait enfin les phénomènes, jusqu'alors impénétrables, qui accompagnent l'union des cellules sexuelles : le spermatozoïde possède le même nombre de chromosomes que la cellule femelle; l'œuf fécondé tient donc sa substance nucléaire par parts égales de chacune des deux cellules qui se sont associées; par contre, la centrosphère, qu'il avait été le premier à reconnaître comme organe essentiel de la cellule, n'est apportée que par le spermatozoïde. Lors des divisions de l'œuf fécondé, les chromosomes d'origine mâle et ceux d'origine femelle se comportent exactement de la même façon, de sorte que chaque cellule du corps renferme également les deux sortes d'éléments nucléaires. La formation des cellules sexuelles est accompagnée de la réduction à la moitié du nombre des chromosomes.

La composition chimique de la matière vivante.

Non seulement tous les organismes sont formés de cellules, qui ont partout la même constitution, mais le protoplasme lui-même a une composition élémentaire remarquablement constante. Les corps simples qui se combinent entre eux pour former l'infinie variété des

molécules organiques ne sont qu'au nombre d'une douzaine. Leo Errera (1858-1905) montra que ces éléments ont certains caractères communs, notamment qu'ils ont un poids atomique faible et qu'ils sont très répandus dans la nature. Les avantages de cette dernière particularité sont évidents. Quant à la première, elle a pour corollaire la grandeur de la chaleur spécifique, ce qui fait que le protoplasme ne suit que lentement les changements incessants de la température extérieure.

L'évolution.

Les recherches des Belges sur les trois facteurs de l'évolution : l'hérédité, la variabilité et la sélection, ne sont pas nombreuses.

Signalons d'abord les longues et patientes sélections opérées par J.-B. Van Mons (1765-1842), à la fin du XVIII^e^ siècle et au début du XIX^e^ siècle; elles donnèrent naissance à de nombreuses races de poires, encore fort appréciées de nos jours.

Tout à fait fondamentales sont les contributions d'Ad. Quetelet sur la variabilité. C'est lui qui, par ses recherches statistiques sur la taille de l'Homme, découvrit que les variations se font autour d'une moyenne qui tient le milieu entre le minimum et le maximum, et que le diagramme ainsi obtenu est une courbe de probabilité; il l'appelait la courbe binomiale, mais les biologistes la nomment à présent la courbe de Quetelet. Son importance est encore plus grande que l'imaginait son auteur, puisqu'on sait maintenant qu'elle s'applique aux variations de tous les organismes de tous les temps.

Botanique

Nous examinerons successivement les travaux relatifs à la flore de la Belgique et du Congo, à la systématique et à la physiologie.

Flores de la Belgique et du Congo. Géobotanique.

Les plus anciennes publications sur la flore de notre pays étaient purement régionales : *Flore des environs de Spa* (1811), d'A. Lejeune (1779-1858); *Flora Bruxellensis* (1812), de Jean Kickx (1775-1831).

La première flore embrassant le pays entier fut *Flora Belgica, operis majoris Prodromus,* de B.-C. Du Mortier (1827). En même temps commençait à paraître un travail tout à fait remarquable, d'A. Lejeune et R. Courtois (1806-1835) : *Compendium Florae Belgicae,* qui est un modèle de critique.

Signalons ensuite la *Flore de Namur* (1855), du R. P. Bellynck (1814-1877), associé de l'Académie.

Enfin, en 1860, parut le *Manuel de la Flore de Belgique,* par Fr. Crépin (1830-1908), qui fut tout de suite « la flore » par excellence. Les espèces y étaient soumises à une critique serrée, tant au point de vue de leur valeur spécifique qu'à celui de leur indigénat réel.

La seconde édition, en 1866, inaugurait une nouveauté fort intéressante : la Belgique était divisée en

régions géobotaniques nettement délimitées. A l'époque où CRÉPIN établissait sur des bases solides notre géobotanique, aucune autre contrée n'avait été l'objet d'un essai de ce genre; et d'ailleurs, à l'heure qu'il est, il n'y a pas encore une seule flore générale qui ait pu suivre méthodiquement l'exemple de la flore de CRÉPIN. Ce qui montre bien la valeur et la précision de ses subdivisions géobotaniques, c'est que les observations poursuivies depuis plus d'un demi-siècle n'ont apporté à ses limites que des retouches insignifiantes.

Une contribution géobotanique d'un ordre un peu particulier est celle d'AD. QUETELET : dès 1841, il faisait observer les phénomènes périodiques naturels, tels que les dates de feuillaison, de floraison, de maturation, etc.

Enfin, mentionnons les observations d'ÉM. LAURENT sur la distribution du Gui en Belgique (1901). De l'ensemble de ses recherches ressort l'appétence du Gui pour le calcaire : le parasite ne vit, en effet, que sur les arbres dont la sève est riche en carbonate de calcium.

La fondation de l'État Indépendant du Congo fournit à nos explorateurs l'occasion de faire de fructueux voyages scientifiques. C'est ÉM. LAURENT (en 1893, 1895, 1903) qui a fait les récoltes les plus importantes. Entre deux travaux de physiologie, LAURENT (1861-1904) allait passer quelques mois au Congo et en rapportait une abondante moisson de matériaux d'herbier. Ceux-ci, confiés à TH. DURAND (1855-1913), et à d'autres, devenaient le point de départ d'importantes publications.

Systématique.

Les naturalistes se rendaient certes compte du caractère par trop artificiel de la classification de Linné. Il était, en effet, évident que le botaniste suédois écartait les unes des autres des Plantes qui sont manifestement proches voisines, tandis que des espèces entre lesquelles il n'y a aucune parenté sont jetées ensemble dans le même compartiment. Aussi, de nombreux auteurs français, anglais, allemands s'efforcèrent-ils de fonder un système vraiment naturel. Le botaniste belge déjà cité, B.-C. Du Mortier, s'y essaie aussi, en 1822, puis en 1829. Si sa méthode n'a pas été adoptée, elle témoigne néanmoins d'un effort très sérieux et qui ne resta pas stérile.

Ce ne sont pas seulement les tableaux d'ensemble qui requièrent l'attention des systématiciens; les petits groupes, tels que les familles et les genres, doivent aussi être traités dans un ordre naturel.

B.-C. Du Mortier donna, en 1822 et 1829, une classification des Jungermanniées qui a fait fortune, et qui est encore à la base des travaux sur ces Hépatiques.

Mentionnons aussi les travaux d'Eug. Coemans (1825-1871); sur divers genres de Champignons (1859-1863); d'A. Spring, sur les Lycopodiées (1841-1847); de Th. Durand, sur les *Rubus* (1887). Pendant de longues années, Crépin s'occupa du genre *Rosa*, mais tels y sont l'enchevêtrement et la multiplicité des espèces, que tout le labeur de Crépin ne suffit pas à la tâche et qu'à sa mort la besogne restait inachevée.

Il faut mettre hors pair les travaux de Cogniaux sur

trois familles de la flore brésilienne : les Mélastomatacées, les Cucurbitacées et les Orchidacées. Leur auteur ne siégea pas à l'Académie, mais ses volumes lui ont valu le prix décennal des sciences botaniques.

Physiologie.

L'anatomie a été fort délaissée chez nous, jusqu'en ces dernières années; on ne pourrait citer que les travaux de CH. VAN BAMBEKE sur les Champignons (de 1892 à 1910). Par contre, la physiologiee st en honneur depuis longtemps. De 1836 à 1842, CH. MORREN s'occupa de la mobilité des Végétaux. Les observations et les expériences d'ÉD. MORREN sur la panachure, et notamment sur sa contagiosité (1885), sont connues de tous.

Pourtant c'est seulement vers 1880 que débuta l'ère la plus féconde, celle qui est caractérisée par LEO ERRERA et ÉM LAURENT.

Le premier commença par des recherches d'éthologie florale, en particulier sur les *Primula* (1881). Puis il s'occupa des réserves hydrocarbonées des Champignons (1882, 1885). Il fit voir que ces organismes possèdent du glycogène, tout comme les Infusoires et les Animaux.

Dans une tout autre direction, ERRERA fut aussi un pionnier. Grâce à l'emploi délicat et minutieux des procédés microchimiques, il réussit à localiser dans les Végétaux les alcaloïdes qui leur servent sans doute de défense contre les herbivores; il constata, par exemple, que les alcaloïdes occupent toujours des tissus superficiels (1887).

Enfin il fit entrer dans la physiologie les résultats des mémorables expériences de PLATEAU sur les lamelles liquides minces : la disposition de membranes cellulaires dans les tissus végétaux suit exactement les lois de la tension superficielle (1886). Et ici se révèle le véritable esprit scientifique, celui qui établit des relations entre des phénomènes tout à fait disparates à première vue.

L'œuvre de LAURENT a été tout aussi variée. Il s'assura d'abord que les Plantes supérieures sont capables, tout comme les Animaux et les êtres inférieurs, de se nourrir de matières organiques : des tiges de Pomme de terre, complètement affamées, puis plongées dans une solution de sucre ou de glycérine, reforment de l'amidon (1888).

D'une portée tout à fait prépondérante sont ses travaux sur la physiologie des microbes : l'intervention des Bactéries dans la levée de la pâte de pain (1885), et dans la curieuse maladie du pain qui le rend filant; — l'action fertilisante des microbes dans le sol, où ils préparent les substances qui seront ultérieurement absorbées par les plantes (1886); — la réduction des nitrates par les microorganismes (1890-1891); — l'accroissement du pouvoir d'attaque des Champignons et des Bactéries vis-à-vis des Plantes supérieures, ce qui rend nettement pathogènes des espèces banales et inoffensives (1899).

Bien d'autres points relatifs à la physiologie des microbes ont occupé LAURENT. Citons-en encore quelques-uns :

Quelles substances peuvent nourrir la Levure de bière, et quelles sont parmi elles celles qui sont aptes à fournir de l'alcool par fermentation? Une longue

série de cultures fit voir que les aliments organiques de la Levure appartiennent aux groupes chimiques les plus divers, mais que seuls les sucres sont fermentescibles (1889).

Les Champignons saprophytes ont-ils une forme stable ou bien peuvent-ils modifier leur structure d'après les conditions d'existence ? LAURENT montre par des expériences délicates qu'un même *Cladosporium*, cultivé dans des milieux différents, présente tour à tour les caractères d'un *Cladosporium*, d'un *Penicillium* (*Hormodendron*), d'un *Dematium*, d'un *Fumago*, d'une forme-levure (1888).

Les agriculteurs savaient depuis longtemps que les Papilionacées enrichissent la terre en azote, et l'on soupçonnait que cet élément est extrait de l'atmosphère par les Bactéries qui habitent les nodosités des racines. LAURENT vérifia d'abord la fixation de l'azote, puis, avec M. TH. SCHLOESING FILS, de Paris, il apporta la preuve la plus indiscutable de son origine atmosphérique (1892).

La question de l'azote a préoccupé LAURENT à plusieurs reprises, et il l'a retournée sur toutes ses faces. Il y revient encore ultérieurement, et, à l'aide de collaborateurs, il montre que les combinaisons azotées augmentent dans les feuilles pendant le jour et diminuent pendant la nuit (1896-1903).

On voit, en somme, que la botanique, qui était déjà le sujet de prédilection de nos ancêtres au XVI^e^ siècle, a été reprise avec grand succès pendant ces dernières décades ; sous ce rapport la Belgique ne doit rien envier à aucun autre pays.

Zoologie.

Au même titre que les botanistes, les zoologistes ont jeté un vif éclat sur notre pays : plusieurs d'entre eux furent, en effet, des pionniers et des initiateurs.

Faune de Belgique.

Dès 1843, P.-J. Van Beneden (1809-1894) avait installé à ses frais, à Ostende, le tout premier laboratoire pour l'étude des Animaux marins. Cette innovation lui avait été suggérée par l'intuition qu'il avait de l'importance prépondérante de ces Animaux pour la compréhension de la zoologie dans son ensemble. Non content de s'adonner à l'anatomie et à l'embryologie, il consacre une bonne partie de son temps à dresser l'inventaire de notre faune littorale. En 1848 et 1849, il donnait la liste des Bryozoaires; en 1850, celle des Cestodes; en 1861, celle des Crustacés, principalement des parasites; en 1866, celle des Polypes; en 1870, celle des Poissons et de leurs parasites. On le voit, il s'attachait avec prédilection aux parasites.

En même temps que P.-J. Van Beneden étudiait les organismes marins, d'autres naturalistes exploraient les eaux douces, les bois, les bruyères, les prairies. Edm. de Sélys-Longchamps publia dès 1831 une liste des Oiseaux de la province de Liége; puis, en 1843, l'énumération méthodique des Vertébrés rencontrés en Belgique; en 1866 et en 1887, il revint d'une manière approfondie sur les Poissons d'eau douce.

Les Insectes ne l'intéressaient pas moins. Il donnait une première liste d'Aptères, de Névroptères et de Lépidoptères de la province de Liége en 1831; en 1837, 1845 et 1857, il publia de nouveaux catalogues de Lépidoptères, s'étendant à l'ensemble du pays. En 1840, il fit de même pour les Odonates et, en 1862, pour les Orthoptères. En 1888, parut son catalogue raisonné des Orthoptères et des Névroptères de Belgique.

C'est aussi aux Insectes que se consacrait C. WESMAEL (1798-1872), mais celui-ci attaqua le groupe peut-être le plus difficile de tous, celui des Hyménoptères parasites. En 1832, il présentait à l'Académie le résultat de ses recherches sur les Braconides; en 1844 et en 1847, sur les Ichneumonides. Ces mémoires, qui lui valurent la célébrité, ont encore aujourd'hui toute leur valeur. En outre, C. WESMAEL inspira le goût de l'entomologie à de nombreux élèves, et on peut lui attribuer, comme à EDM. DE SÉLYS-LONCHAMPS, une grande part d'influence dans le développement que cette branche de la zoologie a pris en Belgique.

Ce rapide aperçu des efforts qui ont été faits pour l'étude de nos Animaux indigènes permet de comprendre comment il se fait que notre pays soit le seul au monde pour lequel un ouvrage complet sur la faune ait été publié.

Systématique. — Embryologie.

Voici un nouvel aspect de l'œuvre de nos zoologistes :

L'un des premiers travaux de systématique fut de P.-J. VAN BENEDEN. Chose curieuse, il ne s'occupe que d'un seul genre : *Linguatula* (1848). Ces organismes,

parasites des Vertébrés, étaient considérés par tout le monde comme des Vers, dont ils ont la forme allongée. Mais leur embryon porte deux paires de pattes, et le professeur de Louvain en conclut, avec sa rare pénétration, que ce sont des Arthropodes, opinion qui a été depuis lors admise par la généralité des zoologistes.

C'est chez d'autres parasites que P.-J. VAN BENEDEN fit ses découvertes les plus retentissantes. L'un des derniers arguments que brandissaient encore, il y a soixante-dix ans, les partisans de la génération spontanée, était la présence de Vers vésiculeux au sein des tissus des Vertébrés, et de Vers rubanés dans leur intestin. Or, disaient-ils, avec raison d'ailleurs, les Cysticerques, ou Vers vésiculeux, ne proviennent évidemment pas d'autres Cysticerques, puisque ceux-ci ne contiennent jamais d'œufs : d'où la conclusion que les Cysticerques naissent des humeurs de leur hôte. D'autre part, il est bien certain que les Vers rubanés, ou Ténias, ne dérivent pas de parents semblables à eux-mêmes.

P.-J. VAN BENEDEN montra par des expériences irréfragables que de l'œuf d'un Ténia naît un Cysticerque. Le Ver vésiculeux va s'enkyster dans les tissus de l'Animal qui a avalé les œufs ; il y attend patiemment que son hôte soit dévoré par un carnivore ; dans l'intestin de celui-ci s'opère enfin la transformation du Cysticerque en Ténia. Ce fut une révélation pour les zoologistes.

Également importantes sont les contributions systématiques d'ÉD. VAN BENEDEN.

Dans l'appareil excréteur des Céphalopodes, il découvrit des organismes étranges, de structure très simple, les Dicyémides, qu'il considéra comme un échelon intermédiaire entre les Protozoaires et les vrais Animaux. Il

semble, d'après des recherches plus récentes, que ce soient seulement des Vers dégénérés par la vie parasitaire.

Éd. Van Beneden a toujours été poursuivi par le désir d'établir le passage des Invertébrés aux Vertébrés. L'embryologie des Mammifères et celle des Tuniciers ne lui avaient pas fourni les indications nécessaires. L'étude d'un Cérianthaire qu'il avait découvert sur la côte belge l'amena à admettre que tous les Animaux supérieurs dérivent d'un Cœlentéré de ce genre (1876). Il serait trop long d'exposer ici les arguments de notre illustre compatriote.

Les deux Van Beneden ne sont pas les seuls zoologistes qui aient contribué d'une façon efficace à accroître nos connaissances sur l'embryologie et la systématique. Contentons-nous pourtant de signaler les principales œuvres.

J. d'Udekem (1824-1864) s'occupa des Oligochètes (1855), puis des Infusoires (1864).

Ch. Van Bambeke (1829-1918) mit en évidence des faits extrêmement intéressants dans l'embryologie des Batraciens (1868, 1876, 1880, 1896).

P. Francotte (1851-1916), qui était surtout embryologiste, fit aussi des recherches approfondies sur l'œil pinéal des Reptiles (1897).

Nous avons maintenant à parler d'un remarquable ensemble de travaux sur la systématique des Insectes. Ici le classificateur ne dispose ni des données de l'embryologie, ni de celles de la paléontologie : il n'a d'autre source de renseignements que la comparaison des adultes. Mais, d'un autre côté, les entomologistes ont

pris l'excellente habitude de se concentrer dans un seul groupe, qu'ils parviennent ainsi à connaître à fond, dans toutes les directions de son évolution et dans toute sa distribution géographique.

Ainsi Edm. de Selys-Longchamps était un spécialiste universellement apprécié pour les Odonates, dont il publia des monographies successives de 1853 à 1886. De même E. Candèze (1827-1898) fut le monographe des Élatérides (de 1865 à 1896).

Un autre entomologiste, Th. Lacordaire, associé de l'Académie (1801-1871), publia la description de tous les genres de Coléoptères, œuvre colossale, qui a conservé toute sa valeur. Aux neuf volumes rédigés par Lacordaire entre 1854 et 1871, succédèrent les trois derniers volumes entre 1874 et 1876, par F. Chapuis (1824-1879). Signalons enfin le catalogue de larves de Coléoptères de Chapuis et Candèze.

Les Mollusques eurent leur part dans l'activité de nos savants.

F. Cantraine (1801-1803) s'occupait des espèces vivantes, principalement de celles de la Méditerranée (1835), tandis que H. Nyst (1813-1880) se consacrait aux fossiles tertiaires (1843, 1848, 1861).

La réserve que les auteurs de ce volume se sont imposée de ne pas parler des savants encore en vie, nous fait un devoir de passer sous silence un fort intéressant ensemble de recherches sur les Mollusques. Grâce à elles, nos connaissances sur ces Animaux se sont transfigurées, à tel point qu'ils sont maintenant l'un des embranchements les mieux compris de toute la zoologie.

Paléontologie et Anthropologie.

Notre pays est assurément l'un de ceux où les explorations paléontologiques ont été poursuivies avec le plus de ténacité et le plus de succès.

C'est de nouveau le nom de P.-J. VAN BENEDEN qui se présente le premier.

Déjà en 1835, il eut l'occasion d'examiner quelques fossiles déterrés près d'Anvers. Les pénétrantes observations qu'il avait eu l'occasion de faire sur les Cétacés vivants lui firent reconnaître des caisses tympaniques de Baleines.

Vers 1860 commencèrent les grands terrassements pour les fortifications d'Anvers; ils mirent à jour un immense ossuaire.

L.-G. DE KONINCK (1809-1889), déjà connu par d'importantes publications sur les coquilles fossiles (1837, 1842 à 1851), et P.-J. VAN BENEDEN furent chargés de son étude. Le plus grand nombre des ossements appartiennent à des Mammifères marins : Cétacés, Siréniens et Phoques; ils furent décrits par P.-J. VAN BENEDEN.

Ce fut le même savant qui détermina les premiers restes d'Iguanodon extraits de la fosse de Bernissart. On sait quel retentissement ont eu depuis lors les travaux sur les Iguanodons et sur d'autres Reptiles secondaires.

Il importe de faire une place spéciale à l'Homme fossile.

Notre pays s'enorgueillit d'être le premier où la notion de l'Homme fossile ait acquis droit de cité.

En 1832, à une époque où nulle part on ne voulait admettre la réalité d'un ancêtre quaternaire, P.-G. SCHMERLING (1791-1836) montrait à l'Académie des ossements humains qu'il avait déterrés l'année précédente dans deux cavernes à Engihoul et à Engis; ils y étaient mélangés à des débris d'Ours, d'Hyènes et de Rhinocéros.

Jusqu'à sa mort, qui survint en 1836, SCHMERLING ne ménagea ni ses peines, ni son argent, ni sa santé, pour fouiller de nouveaux abris sous roche; il découvrit, outre d'autres squelettes humains, des restes de Loups, de Lions et de bien d'autres Animaux.

Les preuves apportées par SCHMERLING étaient tellement décisives qu'elles entraînèrent toutes les convictions.

En 1842, nouvelles fouilles dans les cavernes de la haute Belgique, conduites cette fois par A. SPRING (1814 1872). L'examen minutieux des ossements humains le conduisit à l'idée que beaucoup d'entre eux avaient été fendus intentionnellement, c'est-à-dire qu'ils avaient servi à des repas de cannibales.

En même temps que la découverte de fossiles établissait irrécusablement l'ancienneté de l'Homme, des recherches d'un tout autre ordre amenaient aux mêmes conclusions et permettaient de préciser l'époque où nos ancêtres ont vécu. Nous voulons parler des silex taillés et des silex polis, qui jusqu'alors n'avaient intéressé que les archéologues.

C. MALAISE (1834-1916), en 1866; BRIART (1823-1898) ET CORNET (1836-1887), en 1867, montrèrent que certaines de ces haches, pointes de flèches, etc., sont incluses dans des couches quaternaires, ce qui situait

exactement dans le temps l'âge de l'Homme préhistorique.

Une autre série de fouilles fut exécutée sous la direction d'ÉD. DUPONT (1841-1911), dans les cavernes de la province de Namur, à partir de 1864. Les cavernes de Furfooz et celle de Goyet, le trou des Nutons, le trou de Chaleux, le trou du Frontal, le trou du Sureau... autant de noms auxquels les découvertes d'ÉD. DUPONT ont donné une notoriété universelle. Elles ont, en effet, fourni, à côté de beaucoup d'ossements, constituant parfois des squelettes complets, et à côté d'innombrables produits de l'industrie humaine, armes, outils, ornements de tous genres, des débris d'une foule d'Animaux qui furent les contemporains de nos précurseurs : Lions, Chiens, Bouquetins, Mammouths, Rhinocéros, Chevaux, Rennes, Castors, etc. La présence du Renne et du Mammouth indique qu'à certaines époques le climat était notablement plus rude qu'à présent.

Enfin, plus près de nous, l'exploration d'une grotte à Spy a livré deux squelettes humains de la race de Neanderthal. Ils ont été décrits par J. FRAIPONT (1857-1910), avec la collaboration d'un de ses confrères de l'Académie.

Anatomie et Physiologie.

Les Belges ne se sont guère appliqués à l'anatomie proprement dite; ils n'ont fait de dissections que pour la meilleure compréhension de la systématique. Pourtant il faut mettre hors pair les admirables publications de VAN GEHUCHTEN, membre de l'Académie de médecine, sur le système nerveux central, qui parurent à

partir de 1891. Malheureusement l'incendie de sa maison à Louvain, par les Allemands, en 1914, a détruit ses dessins et ses manuscrits, fruit d'un labeur de dix ans.

Jusque il y a trente ans, la physiologie ne fut pas beaucoup plus cultivée. Et comment s'en étonner? Cette science n'était enseignée que dans les facultés de médecine et ne s'occupait donc que de l'Homme. Les professeurs de physiologie étaient rarement des spécialistes; ils se préoccupaient bien plus de leur clientèle médicale que de leur cours, et l'enseignement de la physiologie n'était qu'un stage qui devait leur ouvrir la clinique. D'autre part, les laboratoires étaient mal outillés; il serait plus juste de dire qu'ils n'étaient pas outillés du tout. Malgré tant d'obstacles, quelques travaux sont pourtant à signaler : ceux de MASIUS (1836-1912) sur l'innervation des sphincters (1864 et 1868), et de SCHWANN sur le rôle de la bile (1839).

C'est à un zoologiste qu'on doit les premières recherches sur la physiologie des Invertébrés. FÉLIX PLATEAU (1841-1911) se consacra surtout aux Arthropodes. Il montra que leur force musculaire est proportionnellement bien supérieure à celle de l'Homme (1865-1866). Puis il s'intéressa à l'accommodabilité des Crustacés d'eau douce à la vie dans l'eau de mer (1871), et au fonctionnement du cœur des Décapodes (1880). La vision des Insectes l'occupa de 1885 à 1888. Ces dernières expériences l'amenèrent à examiner la façon dont les fleurs attirent les Insectes (1895 à 1902); après avoir refusé toute importance à la couleur des fleurs, il finit par atténuer quelque peu ses conclusions.

La voie ouverte par PLATEAU a été suivie avec éclat par d'autres savants belges. Et l'on ne peut qu'applaudir

à voir la physiologie animale expérimenter enfin sur d'autres bêtes que le Chien, le Lapin et la Grenouille.

La psychologie n'est plus considérée à présent que comme un chapitre de la physiologie. Deux Belges éminents, spécialisés dans d'autres domaines de la Science, se sont occupés incidemment — mais avec quelle maîtrise! — du fonctionnement du cerveau.

D'abord J.-C. HOUZEAU (1820-1888), qui était astronome de profession. Étant aux États-Unis pendant la guerre de Sécession, il rassembla une importante série d'observations qu'il avait faites dans les prairies du Far-West et ailleurs. Son livre sur *Les Facultés mentales des Animaux comparées à celles de l'Homme* est généralement considéré comme l'œuvre la plus belle qui soit sortie de sa plume si féconde. La différence principale, dit-il, entre la mentalité de l'Homme et celle des Animaux est que l'Homme, ayant acquis la parole, peut transmettre à ses descendants les idées qu'il a acquises, tandis que chaque individu d'Animal doit recommencer à nouveau toute son éducation.

J. DELBŒUF (1831-1896) était professeur de philologie classique. Ses recherches sur la psychologie sont aussi variées que nombreuses. Nous nous contenterons de citer ses travaux sur les illusions d'optique (1865); — sur le daltonisme (1866) (ceux-ci en collaboration avec W. SPRING); — sur le sommeil et les rêves (1879-1880). Son œuvre capitale sur la psychophysique est relative à la mesure de la sensation (1873); il y passe au crible de la critique et de l'expérience la loi de Weber-Fechner sur la relation entre l'excitation et la sensation, et il la précise.

Très curieux sont ses travaux sur l'hypnotisme (1887-1894). Les expériences de Charcot avaient produit sur lui une impression profonde; il les étendit dans d'autres directions, et appliqua notamment l'hypnotisme à accélérer la cicatrisation des plaies.

Enfin, lui aussi s'intéressait à l'intelligence des Animaux (1891 à 1895). Sa conclusion générale était celle-ci : « Pour le reste, une chose me paraît certaine, c'est que les animaux sont formés sur le même patron que nous, sous le rapport des sensations et des sentiments ».

2. — SCIENCES MINÉRALES

par

P. FOURMARIER

INTRODUCTION.

En 1872, l'Académie royale de Belgique célébra le centième anniversaire de sa fondation, et GUSTAVE DEWALQUE fut chargé de la rédaction de la partie relative aux sciences minérales du rapport séculaire sur les travaux de la Classe des sciences.

A cette époque, GUSTAVE DEWALQUE pouvait écrire que « si notre pays est, au point de vue géologique, une des contrées les mieux connues, c'est à l'Académie qu'en revient, pour ainsi dire, tout l'honneur ». C'est, en effet, dans les *Bulletins* et les *Mémoires* de l'Académie qu'étaient publiés à cette époque presque tous les travaux des savants qui s'occupèrent de la constitution du sol belge.

Depuis lors les conditions se sont modifiées; le goût pour l'étude des sciences minérales s'est répandu davantage ; des sociétés privées se fondèrent pour faciliter les recherches et la discussion de leurs résultats,

pour encourager la publication de notes que leurs auteurs n'estimaient pas suffisantes pour être présentées à l'Académie; de nombreuses découvertes locales furent ainsi sauvées de l'oubli. Ce n'est pas un des moindres mérites de GUSTAVE DEWALQUE d'avoir fondé à Liége, en 1874, la Société géologique de Belgique qui contribua pour beaucoup à la diffusion des sciences minérales; ses *Annales* renferment nombre de travaux de première importance, spécialement sur les terrains paléozoïques de la Belgique et sur la géologie du Congo. En 1887, la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie fut fondée à son tour, avec siège à Bruxelles; leur aînée à toutes deux, la Société royale malacologique de Belgique, qui, indépendamment de travaux de paléontologie, publia aussi des travaux géologiques remarquables, s'est orientée davantage aujourd'hui vers l'étude des sciences zoologiques.

Au fur et à mesure que la science géologique progressait, elle se dégageait peu à peu du cadre de la stratigraphie détaillée, objet de ses premières préoccupations; elle s'attachait davantage à l'étude de questions plus vastes; elle cherchait à déterminer l'allure des dislocations de l'écorce terrestre, à représenter la disposition relative des masses minérales cachées en profondeur; de ce jour elle put rendre des services signalés à l'art de l'ingénieur; les relations devinrent plus intimes entre la science pure et les applications pratiques Aussi vit-on publier des travaux de géologie appliquée et même des mémoires de géologie pure dans des recueils techniques.

La diffusion des travaux de géologie est grande aujourd'hui, et il ne serait plus possible de rendre

compte des progrès de la science en s'en tenant uniquement aux publications académiques.

Dans le but de faire œuvre meilleure, j'ai cherché à montrer l'évolution des sciences minérales en Belgique, en tenant compte de tous les travaux publiés non seulement par l'Académie, mais aussi par les Sociétés savantes.

De ce fait, le nombre de notes et mémoires à consulter est énorme; il n'eût pas été possible d'en donner la liste; j'ai dû me borner à indiquer de manière très sommaire les progrès réalisés dans les principaux domaines des sciences minérales : la minéralogie, la pétrographie, la géologie, comprenant la géologie descriptive ou régionale et la géologie générale ou géogénie, enfin la géographie physique.

Minéralogie et Pétrographie.

A la fin du XVIII^e^ siècle, la connaissance des minéraux était encore fort imparfaite; privée des lumières de la chimie moderne, l'étude de la minéralogie se ressentait encore de l'influence des théories de l'alchimie du moyen âge; ne vit-on pas, en 1788, L. de Launay (1740-1817), dans un ouvrage sur la *Distribution systématique des productions du règne minéral,* introduire une classe de substances à base de phlogistique, comprenant le soufre, le molybdène et la plombagine.

La forme géométrique des cristaux avait de bonne heure attiré l'attention des observateurs, mais il fallut le génie de Haüy pour prouver que les formes les plus compliquées peuvent dériver de quelques formes simples.

La cristallographie géométrique et optique, résultat des recherches d'un grand nombre de savants, a fait faire à la minéralogie des progrès considérables en permettant de connaître la structure intime des minéraux et leur arrangement moléculaire; en même temps, grâce aux progrès de la chimie, la composition de la plupart des espèces minérales a été déterminée avec certitude, et l'on a pu se convaincre de la complexité de plusieurs de ces espèces. Aujourd'hui, l'application des méthodes de la radiographie permet de prévoir que l'étude des minéraux conduira à une connaissance plus parfaite des propriétés intimes de la matière.

Les travaux des minéralogistes belges sont restés essentiellement descriptifs. D'importantes monographies ont été publiées sur les minéraux de la Belgique et de l'étranger. Il faut dire que plusieurs de ces études descriptives ont conduit leurs auteurs à imaginer des méthodes nouvelles dans la détermination des minéraux et de leurs propriétés.

Indépendamment de ces études spéciales, des matériaux de grande valeur sont disséminés dans des travaux consacrés à la description géologique de diverses contrées. Autrefois la distinction était moins marquée qu'aujourd'hui entre la minéralogie proprement dite et la géologie, et les mémoires descriptifs sur la constitution de plusieurs de nos provinces, rédigés en réponse aux questions de concours de l'Académie, renferment souvent des données intéressantes sur les minéraux du sol belge.

Les nécessités de l'enseignement portèrent les minéralogistes à publier des manuels décrivant les propriétés des minéraux et des tableaux facilitant leur détermina-

tion. ANDRÉ DUMONT (1809-1857) fit paraître, en 1842, les *Tableaux analytiques des Minéraux et des Roches*, dans le but de rendre plus aisée pour ses élèves la reconnaissance des minéraux et des roches qu'ils auraient l'occasion de rencontrer au cours de leurs études sur le terrain. Son successeur, GUSTAVE DEWALQUE (1826-1905), publia son *Atlas de Cristallographie*, et C. MALAISE (1834-1917) fit paraître un *Manuel de Minéralogie pratique*. Ce petit livre eut trois éditions successives ; il sera toujours apprécié des minéralogistes et des géologues, parce qu'il renseigne à peu près tous les gîtes des minéraux belges, gîtes dont beaucoup ont disparu aujourd'hui. En 1900 parut l'ouvrage intitulé *Notions de Minéralogie*, publié par A. RENARD (1842-1903) (en collaboration avec F. STOEBER).

L'étude des roches belges a fait l'objet de travaux importants, au premier rang desquels il convient de placer la description des roches plutoniennes de la Belgique et de l'Ardenne française, publiée en 1876 par CH. DE LA VALLÉE POUSSIN (1827-1903) et A. RENARD.

Les roches dites plutoniennes de notre sous-sol paléozoïque appartiennent à deux types principaux : les unes sont massives et sans relation aucune avec la stratification ; ce sont des masses intrusives ; les autres sont disposées parallèlement aux roches sédimentaires encaissantes dont elles suivent l'allure ; parfois même, elles renferment des débris d'organismes ; ce sont d'anciens tuffs ou d'anciennes laves, contemporains de la sédimentation. Pour ce qui concerne l'Ardenne française, il est bien difficile de décider à laquelle de ces deux catégories appartiennent les masses cristallines

intercalées dans les phyllades cambriens; malgré d'importantes recherches, une solution définitive n'a pas été donnée jusqu'ici.

Les roches cristallines ont attiré les premières l'attention des pétrographes; l'examen lithologique des roches sédimentaires présente des difficultés beaucoup plus grandes, et l'on conçoit qu'elle ait été longtemps négligée; bien que le sol de notre pays soit formé essentiellement de roches de cette nature, leur étude lithologique est à peine ébauchée; quelques savants belges, notamment Ch.-X. de la Vallée Poussin et Renard, et des savants étrangers ont publié des travaux fort intéressants sur la question; quelques roches particulières, telles que les poudingues dévoniens avec leurs galets tourmalinifères, les brèches et les dolomies du dinantien, quelques roches du houiller, les roches cohérentes et les sables du secondaire et du tertiaire de la Belgique ont attiré spécialement l'attention. De telles recherches permettront quelque jour de fixer le lieu de provenance des éléments de ces roches et d'avoir une idée plus nette des conditions de leur dépôt.

Les roches métamorphiques de l'Ardenne et du Brabant offrent un remarquable sujet d'étude pour les pétrographes; la région de Bastogne et de Paliseul, au métamorphisme si particulier, a, depuis longtemps, excité la curiosité des savants. Dumont, Renard et Gosselet (1832-1917), notamment, s'en sont occupés. D'autres travaux de grande valeur ont été publiés depuis lors, mais ils ont bien plutôt pour objet d'établir les causes du métamorphisme que de décrire les roches elles-mêmes; ils donnent néanmoins des indications précieuses sur les conditions de gisement de ces roches métamorphiques. Aujourd'hui la pétrographie tend à

évoluer; elle ne consiste plus seulement dans la description des roches au point de vue de la nature et de l'agencement de leurs constituants : elle s'inquiète davantage du mode de gisement des masses minérales et de leurs relations immédiates avec les roches voisines; c'est sur de telles bases que doivent être construites les hypothèses sur l'origine et l'évolution des roches; le pétrographe et le géologue gagneront à unir leurs efforts, au lieu de travailler chacun dans son domaine.

Quelques roches du cambrien de l'Ardenne présentent aussi un état de métamorphisme particulier; personne ne songerait certes plus aujourd'hui à prétendre que des minéraux du métamorphisme tels que les grenats ont pu prendre naissance directement sur le fond de la mer; le métamorphisme est d'origine plus profonde. Encore deux hypothèses sont-elles possibles pour expliquer le métamorphisme régional : ou bien la cristallisation est due à l'action de masses fondues situées en profondeur, ou bien elle est simplement la conséquence de la charge des sédiments avec, comme corollaire obligé, la température qui règne en profondeur, sans oublier le temps, facteur capital dans l'évolution du globe.

Bien que chacune de ces théories garde ses partisans, il semble que l'esprit s'accoutume à accorder une part prépondérante à l'action lente mais continue des pressions qu'exercent sur les roches situées en profondeur les masses surincombantes, dans les régions du globe où les efforts tangentiels s'exercent avec le plus d'intensité. Néanmoins plusieurs géologues sont encore d'avis que la cause du métamorphisme si particulier de la région de Bastogne et de Paliseul doit être cherchée dans un massif granitique caché en profondeur; la

découverte, en 1912, de pointements de kersantite dans le gedinnien de l'Ardenne leur paraîtra sans doute un argument en faveur de leur opinion.

Géologie.

A la fin du XVIII[e] siècle, lors de la fondation de notre première Académie, la science était encore dans l'enfance; les spéculations de l'esprit l'emportaient généralement sur la saine observation des faits; cependant quelques naturalistes se firent remarquer par leur sagacité dans l'observation et leur prudence dans les déductions théoriques.

R. de Limbourg (1731-1793), originaire de Theux, dans la principauté de Liége, et associé de l'Académie, publia plusieurs travaux sur la constitution géologique de la province de Liége; ses écrits renferment des observations remarquables pour l'époque; dès 1774, il fit la distinction entre les terrains plus anciens en couches inclinées et les terrains en couches horizontales, distinction capitale que d'Omalius d'Halloy (1783-1875) devait reprendre plus tard et qui constitue le trait le plus frappant de la structure du sol belge. Il est curieux de noter que de Limbourg signalait déjà à cette époque que les silex de Hockay et de Beaufays sont dans un même plan avec ceux de Liége et de Henri-Chapelle, associés à la craie et renfermant des fossiles; cette observation est remarquable pour une époque où il n'existait que des cartes bien imparfaites du pays; elle prouve la perspicacité et la justesse de vue du géologue; ses indications sur l'allure des terrains

redressés montrent qu'il avait le sentiment de la géologie stratigraphique.

D'autres géologues, comme L. DE LAUNAY et l'abbé D'EVERLANGE DE WITRY (1719-1791), s'occupèrent principalement de l'étude des fossiles. De son côté, DOM MANN (1735-1809) étudia surtout la région voisine de la mer, notamment la formation des bancs de sable, les marées, les anciens rivages. Tous ces travaux se ressentent profondément de la croyance au déluge biblique.

La situation politique instable de l'Europe après la Révolution française porta un grand préjudice au développement des sciences au début du XIX^e^ siècle; presque complètement interrompues pendant près de trente ans, les études géologiques prirent un nouvel essor après la reconstitution de notre Académie, et celui qui voudrait connaître toutes les publications faites par des Belges aurait à lire des milliers de travaux.

L'étude du sol de la Belgique a spécialement attiré l'attention de nos géologues; depuis quelques années, la constitution géologique de notre Colonie congolaise a donné lieu, à son tour, à d'importantes recherches; d'autre part, plusieurs de nos confrères ont abordé des sujets d'une portée plus générale. Aussi, dans l'analyse des résultats de cette remarquable activité scientifique, il convient de séparer les travaux de géologie régionale des travaux de géogénie. Les premiers sont de beaucoup les plus abondants, et il est heureux qu'il en soit ainsi, les spéculations théoriques ne pouvant s'appuyer que sur une observation rationnelle des faits de la nature. Cette manière de procéder est certainement la cause du brillant développement des sciences géologiques au cours du dernier demi-siècle.

Dans l'exposé succinct que nous allons faire des progrès réalisés en Belgique dans le domaine de la géologie depuis la réorganisation de notre Académie, nous passerons successivement en revue les travaux consacrés à la géologie régionale, pour aborder ensuite l'examen des recherches d'une portée plus générale.

a) Géologie régionale.

1. *Stratigraphie.*

d'Omalius d'Halloy peut, à juste titre, être regardé comme le véritable fondateur de la géologie belge. Dès 1808, il publia son *Essai sur la Géologie du Nord de la France*, dans lequel les grands traits de la structure du pays sont déjà indiqués, notamment la distinction du massif primaire de l'Ardenne déjà entrevue par de Limbourg.

Afin d'encourager les études géologiques dans notre pays, l'Académie, dès sa réorganisation, mit successivement au concours la description géologique de nos provinces.

Des mémoires furent présentés sur le Hainaut par DRAPIEZ, en 1823; sur la province de Namur, en 1826, par CAUCHY (1795-1842); sur le Luxembourg, par STEININGER et par ENGELSPACH-LARIVIÈRE, en 1828; ils se ressentent des idées fort confuses qui régnaient à cette époque sur la stratigraphie de nos terrains paléozoïques; Steininger, cependant, établit avec exactitude l'ordre de succession des formations ardoisière, anthraxifère et houillère, mais il ne sut pas appuyer ses idées d'une démonstration suffisante pour convaincre les rapporteurs de l'Académie.

C'est à ANDRÉ DUMONT que devait revenir l'honneur d'établir pour la première fois, de façon absolument rigoureuse, la succession stratigraphique des terrains anciens de la Belgique. Son mémoire sur la *Constitution géologique de la province de Liége,* couronné par l'Académie au concours de 1830, fut une révélation et par la méthode employée et par les résultats auxquels elle avait conduit.

Ces recherches sur la constitution de nos provinces, et principalement le mémoire d'ANDRÉ DUMONT, devaient former la base d'une longue suite de travaux relatifs à la géologie de la Belgique. Les uns se rapportent à l'ensemble de notre territoire ou du moins à une série importante des terrains qui le constituent; d'autres sont des monographies locales ou des études de l'un des termes de la série stratigraphique.

Chargé par le Gouvernement de dresser une *carte géologique* du pays, ANDRÉ DUMONT parvint après treize années d'un labeur énorme à mettre sur pied sa carte au 160,000e, qui atteignit du premier coup presque à la perfection. Certes, depuis lors, des modifications ont été apportées à la légende établie par DUMONT, quelques erreurs de détail ont été rectifiées, mais on peut affirmer qu'aucune faute de principe n'a jamais été relevée; bien plus, en beaucoup de points de la géologie ardennaise, on est forcé aujourd'hui de reconnaître que DUMONT avait vu juste et que ses successeurs s'étaient trompés en modifiant son interprétation.

A sa mort, survenue prématurément en 1857, DUMONT n'avait pas achevé son œuvre; sa carte devait être accompagnée de la description détaillée des terrains; seule une première partie relative aux terrains

ardennais et rhénan fut publiée dans les *Mémoires* de l'Académie, indépendamment d'une série de notes sur l'état d'avancement de la carte.

André Dumont avait jeté les bases d'un magnifique édifice, que ses successeurs n'avaient plus qu'à achever et à perfectionner. Cependant, son œuvre était si formidable, si personnelle, si différente de tout ce qui avait été fait avant lui que l'on pouvait se demander à juste titre si quelque erreur fondamentale ne s'y était pas glissée.

Aussi, pendant de nombreuses années après la disparition du maître, les géologues belges consacrèrent-ils une grande part de leur activité à vérifier le bien-fondé des opinions de Dumont. Ce savant génial n'accordait, semble-t-il, qu'une importance très secondaire aux fossiles que renferment parfois en si grande abondance les dépôts sédimentaires; il était tout indiqué de faire usage de la paléontologie stratigraphique pour contrôler l'œuvre d'André Dumont.

Gustave Dewalque publia, en 1868, le *Prodrome d'une description géologique de la Belgique*, où il résuma tout ce que l'on connaissait à cette époque de la géologie belge, en s'aidant des notes inédites de Dumont, auxquelles il ajouta ses observations personnelles. En 1880, Michel Mourlon (1845-1917) publia un ouvrage analogue, sous le nom de *Géologie de la Belgique*, avec d'importantes listes de fossiles et une bibliographie fort complète.

Ces deux ouvrages sont essentiellement descriptifs, comme l'étaient d'ailleurs les travaux d'André Dumont. Un géologue français, Jules Gosselet (1832-1916), que l'Académie eut l'honneur de compter

parmi ses associés, consacra la plus grande partie de son activité scientifique à l'étude du massif paléozoïque de l'Ardenne. Son œuvre maîtresse, intitulée *L'Ardenne* (1888), est le résultat de plus de quarante années de labeur. La description de chacune des assises des terrains anciens de la Belgique y est donnée avec un soin particulier; les variations de leurs facies y sont minutieusement notées. GOSSELET précisa et parfois combattit l'interprétation de DUMONT, suscitant ainsi de nouvelles recherches pour le plus grand bien de la géologie stratigraphique belge. Mais GOSSELET va plus loin que ses prédécesseurs; il ne se contente pas d'une sèche description; il essaie une synthèse et tente de reconstituer la distribution des terres et des mers dans notre pays au cours de son histoire géologique.

La présence du silurien, surmonté en discordance de stratification par le dévonien moyen, sur les deux bords du synclinal de Namur, prouve que le territoire de notre pays n'a pas été entièrement immergé pendant toute la durée du dévonien, comme on pourrait le supposer par l'examen des cartes de DUMONT; la mer dévonienne, qui n'occupait tout d'abord que le sud du pays, s'est avancée ensuite progressivement vers le nord. Dans l'idée de GOSSELET, les massifs de cambrien et de silurien avaient formé, à l'origine, des îles et des continents; mais aujourd'hui, il y a d'excellents arguments pour admettre que la répartition de ces massifs est la conséquence du plissement hercynien et que la distribution des sédiments paléozoïques ainsi que leurs variations de facies sont la conséquence d'une grande transgression du Sud au Nord, entrecoupée d'oscillations secondaires. On a fini par s'imprégner de l'idée

que les limites actuelles des formations géologiques sont ordinairement bien différentes de l'extension originelle de ces dépôts et que l'érosion a été, dans l'évolution de l'écorce terrestre, un facteur dont l'importance a été trop souvent négligée; il n'empêche que la synthèse de GOSSELET, remarquable pour l'époque, était nécessaire pour orienter de nouvelles recherches.

Outre ces études d'ensemble sur la stratigraphie des terrains belges, il existe un nombre considérable de travaux de stratigraphie détaillée portant sur chacun de nos terrains sédimentaires ou sur un groupe d'entre eux.

L'étude du *cambrien* donna lieu à d'ardentes controverses; DUMONT avait distingué dans les massifs de l'Ardenne trois étages superposés que des plis font revenir plusieurs fois à la surface du sol, donnant ainsi l'impression d'une succession normale d'assises différentes à cause du resserrement même des plis dont les deux flancs sont souvent parallèles. Aussi, en l'absence presque complète de restes organiques, pouvait-on mettre en doute le bien-fondé de l'opinion de DUMONT; GOSSELET et MALAISE la combattirent; GUSTAVE DEWALQUE se fit un devoir de soutenir les vues de son maître et il eut la satisfaction de voir deux de ses élèves, dont l'un est actuellement membre de l'Académie, démontrer d'une façon rigoureuse que DUMONT ne s'était pas trompé. La stratigraphie de l'étage supérieur du cambrien est particulièrement complexe aux environs de Vielsalm; la structure de cette partie du territoire a été interprétée de façons très diverses; des recherches récentes conduisent à penser que DUMONT avait vu juste malgré les difficultés d'observation.

Ces deux faits suffiraient à eux seuls à mettre en lumière le génie de DUMONT et l'excellence de sa méthode.

La nature du substratum sur lequel reposent les terrains cambriens de la Belgique a préoccupé les géologues belges; lorsqu'il découvrit, en 1884, le granite dans la tranchée de Lammersdorf, VON LASAULX crut se trouver en présence de ce substratum, qui lui parut former une voûte sous les phyllades cambriens; l'erreur fut bientôt reconnue par GUSTAVE DEWALQUE, et nulle part en Belgique il n'est possible de dire sur quel genre de terrain repose le cambrien. L'hypothèse de la présence en profondeur d'un large massif granitique dont les autres roches cristallines de l'Ardenne seraient les apophyses est bien faite pour tenter les géologues qui cherchent à expliquer le métamorphisme spécial de certaines parties de l'Ardenne par l'action de masses cristallines cachées en profondeur.

L'existence du *terrain silurien* en Belgique fut méconnue par DUMONT; il est néanmoins remarquable qu'il ait réussi à dresser une carte parfaitement rationnelle, tout en commettant une erreur sur l'âge réel de ce terrain.

J. GOSSELET (1834-1916), le premier, signala sa présence dans le Brabant et dans le Condroz, grâce aux fossiles qu'il découvrit en plusieurs endroits. C. MALAISE consacra une grande partie de sa vie à l'étude de ces formations; c'est à lui que nous devons l'établissement d'une échelle stratigraphique du silurien belge et sa comparaison avec la série classique du Pays de Galles; cette étude, rendue particulièrement ingrate par la discontinuité des affleurements, la présence de

dislocations et de failles, aurait rebuté un géologue doué de moins de patience et de ténacité.

L'attribution au cambrien et au silurien des roches du Brabant, que DUMONT classait dans son terrain rhénan, a permis de fixer l'importance de la discordance entre ces terrains et les dépôts dévoniens à faune givetienne qui les recouvrent, discordance qui avait d'ailleurs attiré l'attention de notre éminent stratigraphe. C'est ce qui a permis de mieux concevoir l'existence de la grande transgression dévonienne en Belgique.

Le cambrien du Brabant est quelque peu différent de celui de l'Ardenne quant à son facies lithologique; il a même parfois une certaine analogie avec des dépôts du sud de la Belgique, et l'on conçoit que DUMONT se soit trompé. Il a fallu une étude détaillée de ces dépôts anciens du Brabant pour fixer leur véritable position stratigraphique. La science doit beaucoup à C. MALAISE pour la solution de ce problème.

La succession des couches du *dévonien* a été établie d'une manière définitive par ANDRÉ DUMONT; certes la légende qu'il a adoptée a subi des modifications; les limites des subdivisions ont été déplacées; il n'empêche que, dans les grandes lignes son œuvre reste entière; les études de détail poussées parfois à l'extrême, notamment dans les formations calcaires de la zone moyenne du système, l'ont complétée sans l'ébranler. Récemment encore, l'étude paléontologique du dévonien inférieur du Luxembourg a montré que les modifications apportées à la carte de DUMONT ne sont pas toutes justifiées et qu'il faut en revenir à son interprétation. Dans les recherches sur le dévonien de la Belgique, les noms de GOSSELET et de DEWALQUE s'imposent en première

ligne avec ceux d'Éd. Dupont (1841-1911), de M. Mourlon, de de la Vallée Poussin, pour ne citer que les disparus.

L'attribution au silurien des terrains déterminés comme rhénans par Dumont dans la crête du Condroz, a conduit à rechercher dans les dépôts du bord nord du bassin de Dinant l'équivalent des assises mieux développées du bord sud; quelques trouvailles paléontologiques ont facilité cette étude.

Dans ces dernières années, une grave question a retenu l'attention des géologues belges : *la limite supérieure du terrain dévonien*. On s'était habitué, à la suite de Dumont, à faire coïncider la limite séparative entre le dévonien inférieur (terrain rhénan de Dumont) et les terrains plus anciens avec l'importante discordance de stratification qui fait reposer le poudingue de Fepin, l'arkose de Weismes, le poudingue d'Ombret sur la tranche des couches siluro-cambriennes. A la suite d'un examen attentif de la faune des schistes de Mondrepuits, appartenant à la partie inférieure de l'étage gedinnien, des paléontologues, spécialistes en la matière, ont trouvé à cette faune des affinités siluriennes; ils ont proposé de remonter jusqu'au-dessus de ce niveau de Mondrepuits la limite inférieure du gedinnien; jusqu'à présent leurs arguments n'ont pas été jugés assez démonstratifs par la plupart des géologues, qui regretteraient, avec raison, de voir laisser dans l'ombre la grande transgression caractérisant en Belgique le début du gedinnien; de telles recherches sont évidemment très complexes, parce que la transgression n'a pas débuté partout à la même époque.

La partie moyenne du dévonien belge est caracté-

risée par un grand développement des formations calcaires et schisto-calcaires présentant des variations de facies remarquables qui ont été un obstacle sérieux pour établir le raccord entre les diverses régions où affleurent ces dépôts. C'est principalement à la suite des recherches d'Éd. Dupont et de Gustave Dewalque que certains de ces calcaires ont pu être comparés aux récifs coralliens de la nature actuelle; des travaux récents ont permis de préciser l'origine et l'évolution des massifs de marbre rouge de l'étage frasnien, si caractéristiques de l'Entre-Sambre-et-Meuse et de la Famenne.

Le *dinantien*, si largement représenté en Belgique, a attiré de bonne heure l'attention des stratigraphes. Dumont n'avait fait qu'en ébaucher les grandes lignes. La première étude détaillée en a été faite d'une façon très remarquable par Éd. Dupont, qui signala notamment l'existence de calcaires construits à l'époque carbonifère, comme à l'époque frasnienne. Ce savant distinguait six assises là où la série est la plus complète; comme il lui était impossible de les retrouver partout, il imagina sa théorie des lacunes. Les études ultérieures ont montré que ces variations tiennent à des changements de facies au même titre que les différences lithologiques observées dans les autres terrains; elles sont, toutefois, plus brusques et plus rapides dans les dépôts calcaires où interviennent les organismes comme agents édificateurs. Ch.-X. de la Vallée Poussin contribua pour beaucoup à mettre en lumière ces notions de facies; ses collaborateurs s'attachèrent à leur tour à cette question, et aujourd'hui tout un groupe

de géologues et de paléontologues s'est mis à l'étude détaillée du dinantien belge; des savants étrangers sont également venus dans notre pays, terre classique pour l'étude de ce système. Les résultats obtenus sont remarquables, mais il reste beaucoup à faire ; récemment encore, l'ouverture d'une tranchée à Visé, l'observation attentive d'une carrière ont remis en question la stratigraphie de la partie supérieure du dinantien et la nature des relations du système lui-même avec les formations encaissantes.

La comparaison du dinantien belge avec celui de l'étranger, spécialement des Iles Britanniques, a conduit à des considérations intéressantes sur l'évolution du sol de nos régions à l'époque carbonifère.

Parmi les questions qui furent le plus discutées à l'occasion de l'étude stratigraphique du dinantien, celle de la signification des dolomies occupe l'une des premières places. DUMONT avait reconnu que la partie moyenne du dinantien est souvent caractérisée par le grand développement des dolomies et il avait distingué trois subdivisions principales dans cet ensemble de roches calcaires : le calcaire crinoïdique à la base, la dolomie au milieu, le calcaire compact au sommet; les études de détail montrèrent que la question est beaucoup plus complexe, que la dolomie n'est qu'un facies très variable du calcaire, qu'elle peut se rencontrer à tous les niveaux et ne peut pas constituer un horizon stratigraphique, si ce n'est dans une région très restreinte.

Dans l'étude de dépôts aussi complexes que notre calcaire carbonifère, la paléontologie est d'un secours puissant; la division de ce terrain en tournaisien et

viséen a été établie par LAURENT DE KONINCK (1809-1887), par l'étude des fossiles des riches gisements de Tournai et de Visé; il est curieux de noter que ces régions classiques sont précisément celles où actuellement la stratigraphie détaillée du dinantien est établie avec moins de certitude que dans la région du Condroz, plus pauvre en fossiles; il faut en voir la cause, en partie du moins, dans les régressions et les transgressions qui se sont faites au début et à la fin du dinantien, dans la région centrale de la Belgique correspondant approximativement avec la bordure méridionale de l'anticlinal du Brabant.

Malgré qu'il soit fouillé plus qu'aucun autre terrain, le *houiller* a été l'un des derniers à faire l'objet de recherches de stratigraphie détaillée; actuellement, grâce à une étude approfondie de sa faune et de sa flore, des horizons ont pu y être distingués, une échelle stratigraphique a été établie et l'on est arrivé ainsi à raccorder nos bassins entre eux et à les comparer aux bassins des pays voisins. Les tracés de la carte des mines viennent compléter très heureusement les données de la paléontologie stratigraphique.

A part le poudingue de Malmédy, dont l'âge et l'origine sont encore quelque peu énigmatiques, nos terrains *secondaires* et *tertiaires* renferment une faune abondante, qui a beaucoup facilité leur étude stratigraphique, de même que leur comparaison avec les formations équivalentes de l'étranger. C'est par l'étude de la faune jurassique du Luxembourg que G. DEWALQUE, dès 1853, put mettre en évidence les variation de facies de ce terrain; de telles notions nous paraissent évidentes aujourd'hui, mais, à l'époque où ces travaux furent

publiés, c'était une véritable révélation, d'autant plus que DEWALQUE montrait l'erreur dans laquelle avait versé DUMONT pour avoir méconnu l'importance de la paléontologie en stratigraphie.

C'est par des recherches du même genre que l'équivalence des formations crétacées de l'Est de la Belgique avec celles du bassin de la Haine a été établie avec certitude, alors que DUMONT s'était laissé tromper par des analogies dans le caractère lithologique de certaines assises; il n'empêche que les grandes lignes de la succession stratigraphique établies de part et d'autre par Dumont sont demeurées intactes.

Les sondages effectués en grand nombre dans le Nord et centre de la Belgique ont permis de mieux connaître la constitution des terrains secondaires et de préciser le raccordement des facies du crétacé; quelques sondages de la Campine ont fait découvrir le jurassique, le trias et le permien dans le Nord-Est du territoire belge, montrant ainsi que l'extension de ces terrains avait été bien plus grande que les affleurements pouvaient le laisser soupçonner.

Le premier travail important sur les terrains tertiaires de la Belgique se trouve dans le mémoire sur la *Constitution de la province de Brabant*, de H. GALEOTTI (1814-1858), couronné en 1833 par l'Académie; ce travail est intéressant non seulement par son essai de stratigraphie, mais par ses considérations sur le raccordement de ces formations avec celles du bassin de Londres, de l'île de Wight et du bassin de Paris; c'est néanmoins à DUMONT que l'on doit la première classification correcte de nos formations tertiaires, classification qu'il remania à plusieurs reprises; DUMONT chercha aussi à

établir le parallélisme entre le tertiaire belge et les dépôts équivalents de l'Angleterre et du bassin de Paris.

En 1865, F.-L. CORNET (1834-1887) et A. BRIART (1825-1898) découvrirent sous le landenien du bassin de la Haine, un dépôt particulier, le calcaire de Mons, dont la faune a déjà des caractères tertiaires tout en ayant encore des affinités crétacées. Ces dépôts soulignent la période d'exhaussement du sol survenu dans nos régions entre le crétacé et le tertiaire; la question de leur âge est encore en discussion; mais on est porté actuellement à les ranger dans les terrains secondaires, dont ils marqueraient le stade final d'émersion.

Les sondages effectués en Belgique et surtout les puits des charbonnages en creusement dans la Campine ont apporté des documents d'une valeur inestimable pour la connaissance des terrains tertiaires de la Belgique. L'étude stratigraphique de ces terrains a donné lieu à des discussions passionnées auxquelles sont mêlés notamment les noms de G. DEWALQUE, M. MOURLON, VAN ERTBORN, DELVAUX, F.-L. CORNET, BRIART et bien d'autres. De l'ensemble de tous ces travaux, il résulte que la répartition de ces terrains est la conséquence de grands mouvements du sol et notamment d'une série de grandes transgressions et régressions comparables à celles qui caractérisent nos terrains dévoniens et carbonifères. On s'est habitué à ne plus concevoir la zone occupée par les terrains tertiaires en Belgique, d'une part, et le bassin de Paris, d'autre part, comme les anciens bassins de sédimentation; l'axe de l'Artois où affleurent aujourd'hui les terrains crétacés n'existait pas encore et la mer s'étendait librement de la Belgique aux bords de la Seine, et

l'on a établi les équivalents continentaux de ces dépôts marins et les lois des variations de facies.

Les sondages et les puits de la Campine, les sondages et les puits forés dans la vallée de la Haine ont montré que pendant le cours même de la sédimentation des terrains tertiaires et secondaires, des mouvements lents du sol se produisaient; il en est résulté des transgressions et des régressions locales, des variations parfois énormes dans l'épaisseur de certaines formations. Ce n'est pas un des moindres progrès réalisés en géologie que d'apprécier l'importance de ces changements, tandis qu'autrefois les géologues se préoccupaient surtout d'établir la constance des caractères lithologiques des terrains sédimentaires.

La période *pléistocène* ou quaternaire forme la transition entre l'ère tertiaire et l'époque actuelle; elle est caractérisée essentiellement dans notre pays par les formations continentales, sauf dans les plaines basses voisines de la côte, où les eaux marines vinrent à plusieurs reprises envahir le pays, jusque dans la période historique. L'origine de certains dépôts quaternaires est encore obscure; tel est le cas pour les grandes masses de limon du haut plateau de la Hesbaye; les relations entre le quaternaire belge et les phénomènes glaciaires, si bien marquées dans les pays voisins et jusque dans l'extrême Nord de notre pays, ne sont pas établies avec certitude; on a voulu voir une correspondance entre les terrasses de nos rivières et les périodes glaciaires typiques des Alpes et de la Scandinavie, mais il est à craindre que l'on ait été trop loin dans cette voie. La question s'est posée de savoir si des glaciers avaient véritablement existé sur les points les

plus élevés de la Belgique ; elle n'a pas reçu jusqu'ici de réponse affirmative.

André Dumont avait divisé le quaternaire en deux systèmes : diluvien et moderne; depuis lors, la classification de ces dépôts a été remaniée à plusieurs reprises et complétée; des étages nouveaux ont été créés; dans des formations continentales les légendes peuvent difficilement prendre un caractère de généralité, à moins d'être basées uniquement sur les caractères d'évolution des êtres; la question se complique pour le quaternaire par des variations profondes dans les conditions climatériques entraînant des changements dans les caractères de la faune et de la flore.

L'étude du quaternaire n'intéresse pas seulement la géologie; elle touche à l'anthropologie préhistorique, et les découvertes faites en Belgique par des savants comme Ph. Schmerling (1791-1835), A. Spring (1814-1872), Éd. Dupont, C. Malaise, P.-J. van Beneden (1809-1894), Julien Fraipont (1857-1910), F.-L Cornet et A. Briart ont jeté une grande lumière non seulement sur la géologie de cette époque, mais surtout sur l'histoire des races humaines primitives. Faut-il rappeler que les fouilles pratiquées dans les cavernes de la Belgique ont fourni des documents précis permettant d'établir pour la première fois d'une façon indiscutable la contemporanéité du mammouth et d'un homme très différent de l'homme actuel.

Les dépôts récents ont donné lieu à quelques recherches intéressantes, notamment sur les variations de notre littoral. Déjà en 1826, Belpaire présenta un travail *Sur les changements que la côte d'Anvers à Boulogne a subis, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur,*

depuis la conquête de César jusqu'à nos jours, et les travaux de dom MANN touchent à la géologie du terrain moderne et à la géographie physique.

2. *Paléontologie stratigraphique.*

L'étude de la stratigraphie détaillée des terrains sédimentaires de la Belgique a été grandement facilitée par les recherches des paléontologues ; déjà D'OMALIUS D'HALLOY, à l'encontre d'ANDRÉ DUMONT, préconisait la classification des terrains basée sur la paléontologie.

Dans sa *Note sur l'emploi des caractères géométriques résultant des mouvements lents du sol pour établir le synchronisme des formations géologiques,* publiée en 1852, DUMONT appela l'attention sur l'un des moyens les plus sûrs pour établir le synchronisme des divers étages d'un terrain dans des bassins voisins ou dans deux parties distinctes d'un même bassin.

Cette méthode avait donné à ANDRÉ DUMONT des résultats de premier ordre, et l'on conçoit qu'il jugeât inutile de s'embarrasser d'autres arguments. Certes, la paléontologie ne peut rendre de services à la géologie que si la succession des faunes et des flores a été établie dans une série stratigraphique convenablement déterminée ; si les premiers paléontologues ont eu le tort de vouloir prendre le pas sur les stratigraphes, on peut reprocher avec quelque raison à ANDRÉ DUMONT d'avoir voulu exclure de la géologie la notion du caractère paléontologique. Il serait trop long de rappeler ici la polémique qui s'engagea entre notre grand stratigraphe et L. DE KONINCK, qui prit la défense des

paléontologues. Avec de pareils adversaires en présence, une telle discussion ne pouvait être stérile; elle obligeait les chercheurs à mettre plus de soin dans la notation des niveaux fossilifères et à montrer plus de circonspection dans l'établissement des caractères paléontologiques des terrains.

Depuis l'époque où eurent lieu ces controverses, bien des progrès ont été réalisés; de nombreux savants ont consacré leurs efforts à l'étude des fossiles belges; je citerai parmi les disparus: C. MALAISE pour le silurien; L.-G. DE KONINCK et J. FRAIPONT pour le carbonifère; J.-J. SAUVEUR (1797-1808) pour le houiller; G. DEWALQUE et F. CHAPUIS (1824-1879) pour le jurassique; F.-L. CORNET et A. BRIART pour le crétacé; P. NYST (1813-1880) pour le tertiaire; J. FRAIPONT pour le quaternaire; P.-J. VAN BENEDEN pour les mammifères; FR. CRÉPIN (1830-1903) et H. COEMANS (1825-1871) pour les végétaux fossiles, et bien d'autres.

3. *Tectonique.*

Une part importante de l'activité des géologues belges a été consacrée à l'étude des dislocations du sol. Une telle étude ne pouvait prendre un sérieux essor que du jour où la stratigraphie des formations sédimentaires serait établie avec quelque rigueur. Aussi est-ce depuis peu d'années que les chercheurs se sont résolument engagés dans cette voie; les résultats obtenus ont récompensé leurs efforts.

ANDRÉ DUMONT fut le premier à comprendre la véritable signification des plissements; ceux-ci ont souvent pour effet de renverser l'ordre normal de super-

position des couches; dès 1830, dans son mémoire descriptif sur la Province de Liége, il posa en principe que l'*on ne peut établir avec certitude l'âge relatif des roches primordiales d'après leur inclinaison;* en d'autres termes, l'ordre de superposition des couches n'est pas toujours celui de leur dépôt. C'est aussi DUMONT qui eut l'intuition de la véritable signification des lambeaux de roches anciennes recouvrant par endroits le houiller du Hainaut, bien avant qu'il fût question de charriages en géologie; grâce à sa connaissance parfaite de la série stratigraphique, il prédit la découverte du houiller sous le dévonien à la bure du Saint-Homme (Boussu).

Bien qu'il ne se soit pas expliqué nettement sur ce point, on peut croire qu'ANDRÉ DUMONT avait saisi le mécanisme des grandes dislocations qui affectent nos terrains paléozoïques. Les idées qui hantèrent la géologie sous l'influence de LÉOPOLD DE BUCH et d'ELIE DE BEAUMONT eurent certainement pour effet de retarder le développement des conceptions si bien amorcées par notre grand géologue. Depuis que l'on s'est habitué à voir dans les zones de plissements l'influence prépondérante des poussées tangentielles, la tectonique a fait de grands progrès; la structure des grandes chaînes de montagnes a été expliquée, et actuellement les études de tectonique retiennent particulièrement l'attention des géologues dans toutes les parties du monde.

Pour ce qui concerne la Belgique, on a cherché à établir une comparaison entre les dislocations de la série paléozoïque et celles des grandes chaînes plissées telles que les Alpes et les Carpathes. Il ne fait plus de doute aujourd'hui que les grands plis de premier ordre entre

lesquels se répartissent les formations anciennes de la Belgique sont la conséquence des efforts de plissement et ne représentent nullement les anciens bassins de sédimentation. L'allure des couches dans chacun de ces grands plis varie suivant que l'on considère les flancs ou la partie centrale; il paraît bien établi que les plis secondaires ont une tendance au déversement vers la ligne axiale des grands synclinaux, sauf là où interviennent les phénomènes de charriage, de telle manière que les anticlinaux prennent une allure en éventail; le fait a été constaté non seulement pour les plissements de l'époque hercynienne, mais aussi pour les plis calédoniens qui ont affecté les terrains antérieurs au dévonien; les plissements nous apparaissent ainsi non pas comme l'effet du hasard, mais comme répondant à certaines règles qui devront être précisées par de nouvelles recherches.

Dans ces travaux de tectonique générale, l'attention a été attirée également sur les relations pouvant exister entre les plissements de l'écorce terrestre et les variations de facies des terrains affectés par ces plissements. La superposition de couches de nature différente, les modifications dans la distribution des terres et des mers sont la conséquence de larges mouvements du sol, qui ne peuvent être indépendants des mouvements plus intenses correspondant aux plissements. En étudiant les relations entre ces deux phénomènes, le géologue s'est engagé dans une voie qui donnera, sans aucun doute, des résultats féconds.

Bien que l'existence de grandes fractures, telles que la faille du Midi et la faille eifelienne, fût connue depuis longtemps, c'est petit à petit seulement que s'est

implantée dans l'esprit des géologues la notion de l'existence d'un grand charriage correspondant, d'une part, à la faille du Midi dans le Hainaut, d'autre part, à la faille eifelienne dans la province de Liége, et coupant la Belgique sur toute sa longueur, du Borinage au pays de Herve, refoulant sur la bande houillère de Sambre-et-Meuse les terrains anciens de l'anticlinal du Condroz et du synclinal de Dinant. Les derniers travaux sur la question semblent conduire à l'idée que ce charriage a un rejet bien plus grand qu'on avait jamais osé le soupçonner autrefois; avec ses lambeaux de poussée et la fenêtre de Theux, il est en tous points comparable aux grands charriages des grandes zones de plissement.

Déjà en 1863, A. Briart et F.-L. Cornet tentèrent d'expliquer la production de la faille du Midi par l'action des efforts de compression latérale; en 1877, ils arrivèrent, en complétant leurs premières recherches, à des conceptions très curieuses sur le relief du sol de la Belgique après les temps paléozoïques; il est juste de rappeler aussi que, vers cette époque, G. Arnould, ingénieur au Corps des Mines, dans son *Mémoire descriptif du terrain houiller du Borinage*, donna une explication peut-être un peu simpliste, mais claire et suggestive de l'origine de ce grand accident.

Le grand charriage est accompagné de nombreux lambeaux de poussée qui viennent compliquer singulièrement la structure du bassin houiller de Sambre-Meuse; il a fallu de longues et minutieuses recherches de la part de plusieurs géologues pour arriver à mettre en lumière les relations réciproques de ces massifs; Alphonse Briart, notamment, y prit une part impor-

tante. Outre ses travaux sur la faille du Centre, il donna, en 1894, une explication rationnelle de la structure du lambeau de Fontaine-l'Évêque-Landelies, le plus typique des massifs refoulés intéressant le bassin houiller du Hainaut. Certes, des modifications ont été apportées aux tracés de BRIART, mais les grandes lignes de sa conception sont restées intactes.

Les recherches toutes théoriques des géologues sur la tectonique des formations paléozoïques du sol belge ont eu des conséquences industrielles inattendues. C'est en prenant pour idée directrice l'allure des plis de premier ordre, déjà esquissée sur la *Carte géologique de l'Europe* d'ANDRÉ DUMONT, que le bassin houiller de la Campine a été découvert; c'est en étudiant la fenêtre de Theux que l'on précisa l'importance du grand charriage méridional et que l'on se fit à l'idée d'une extension possible du terrain houiller de Sambre-Meuse bien au delà des limites supposées à la suite des premières explorations; les chercheurs ont été récompensés dans le Hainaut comme en Campine, et par l'application des théories de la géologie pure, la Belgique a été dotée d'une incalculable richesse minière; nos ingénieurs sauront la mettre en valeur, malgré les difficultés matérielles qui eussent paru insurmontables autrefois.

L'exploration du bassin de la Campine a montré que le Nord-Est de la Belgique est coupé par des failles importantes appartenant au champ de fractures du Bas-Rhin; dans les parties affaissées délimitées par ces failles, certains de nos dépôts tertiaires atteignent une épaisseur anormale par rapport à celle reconnue dans les autres parties du pays; il faut conclure de là que les

fractures ne se produisent pas à une époque déterminée, qu'elles peuvent être constamment en mouvement et influencer la sédimentation des terrains. Les recherches sur la dépression synclinale de la Haine conduisent à des conclusions analogues quant à l'influence d'ondulations de l'écorce terrestre contemporaines de la sédimentation. Les alternances de couches de nature différente et les variations de facies ne sont pas seulement le fait de grands mouvements oscillatoires de la croûte terrestre; elles peuvent être influencées par la mise en mouvement de fractures et par des ébauches de plissements.

L'exploration du terrain houiller du Hainaut a fait connaître les curieux puits naturels dont la véritable origine est encore inconnue; ces sortes d'effondrements localisés, intéressant à la fois le houiller et les terrains secondaires qui le recouvrent, ont été étudiés pour la première fois par F.-L. CORNET et A. BRIART (1870); leur origine est-elle due à des phénomènes de circulation des eaux en profondeur ou à des actions tectoniques? nous ne le savons pas encore.

C'est dans un de ces puits naturels que fut découvert, vers 1878, le gisement célèbre des Iguanodons de Bernissart, avec une faune et une flore remarquables de l'époque wealdienne.

4. *Cartographie géologique.*

La plus ancienne carte géologique que l'on connaisse pour la Belgique et peut-être pour le monde entier est l'*Essai de carte géologique et synoptique du département de l'Ourthe et des environs,* publié à Liége vers

1802 et attribué à DETHIER; ce n'est qu'une ébauche très simple, mais qui indique déjà quelques traits essentiels de la structure géologique de nos provinces avec l'indication des principales matières exploitables.

C'est encore une ébauche que publia en 1822 D'OMALIUS D'HALLOY, à la suite de ses nombreux voyages; mais c'est à ANDRÉ DUMONT que revient l'honneur d'avoir dressé la première carte géologique vraiment correcte de notre pays.

Sa carte géologique de la province de Liége à l'échelle de 160,000e (1830) fut une révélation; elle lui valut d'être chargé par le Gouvernement de lever la carte géologique du Royaume; celle-ci, dressée à l'échelle du 160,000e fut achevée en 1849, en même temps qu'une carte au 800,000e de la Belgique et des contrées voisines. Ces deux cartes synthétisent les observations de Dumont. La carte géologique de l'Europe au 4,000,000e, achevée en 1855, fut le couronnement de son œuvre. Entretemps, Dumont avait commencé la publication d'une carte au 20,000e, dont la planchette de Spa-Theux-Pepinster vit seule le jour. Ces travaux peuvent être regardés comme des modèles qu'il sera bien difficile de surpasser.

Dans sa première carte de la Belgique, Dumont avait figuré tous les dépôts superficiels; dans sa petite carte au 800,000e, il supposa enlevés le limon hesbayen et le sable campinien; il en résulta une telle netteté dans la représentation des formations géologiques, que Dumont s'empressa de publier une carte du sous-sol au 160,000e basée sur le même principe; cette manière de procéder a été généralement acceptée par la suite, du moins pour les cartes d'ensemble à échelle réduite.

GUSTAVE DEWALQUE, successeur d'André Dumont, publia à son tour une carte de la Belgique et des pays limitrophes à l'échelle du 500,000e, qui eut deux éditions; la seconde, parue en 1902, n'est pas, comme on pourrait le croire, une simple réduction de la carte au 40,000e, alors presque achevée; ses tracés en diffèrent en plusieurs points.

Le grand ouvrage de GOSSELET sur l'*Ardenne* est accompagné d'une belle carte géologique au 320,000e (1888) intéressant la plus grande partie de notre territoire.

Le plus beau monument de cartographie géologique exécuté en Belgique est certes la carte au 40,000e dressée par ordre du Gouvernement. Quelques personnes se souviennent encore des discussions passionnées que suscita la mise en œuvre de cette carte; d'abord confiée au Musée royal d'Histoire naturelle, sous la direction d'ÉD. DUPONT, qui en publia quelques feuilles au 20,000e, elle fut réalisée sous sa forme définitive, à l'échelle du 40,000e, par un Comité composé de la plupart des géologues belges; son exécution exigea un labeur énorme; de nombreux travaux furent publiés à l'occasion des observations faites pour le levé de la carte; elle contribua puissamment au développement que prirent en Belgique les recherches géologiques à la fin du XIXe siècle. Aujourd'hui, elle est achevée et la Belgique peut se glorifier de posséder la première carte géologique à grande échelle dressée pour l'ensemble de tout un pays; il ne faut pas oublier que c'est en partie à la ténacité de notre confrère MICHEL MOURLON que cette œuvre a été menée à bonne fin dans un délai relativement court.

Il convient aussi de rappeler que GUSTAVE DEWALQUE, bien que toute sa vie fût consacrée à l'étude de problèmes de stratigraphie, édita, en 1905, une carte tectonique de la Belgique qui fut le couronnement de sa carrière scientifique.

L'Institut cartographique militaire vient d'éditer une réduction au 160 000e de la carte géologique au 40 000e; exécutée à la même échelle que les cartes de Dumont, elle permet de juger des progrès accomplis; certes la carte de Dumont a été perfectionnée dans le détail, mais on reste confondu d'admiration pour l'œuvre du Maître lorsqu'on voit que les grands traits ont été à peine modifiés. Et cependant, lorsque Dumont se mit à l'œuvre, il n'existait que des ébauches informes de la carte de notre pays.

Indépendamment de ces cartes d'ensemble, un grand nombre de cartes géologiques furent publiées en annexe à des études locales, soit pour compléter, soit pour modifier les tracés de la carte géologique; ce sont là des documents précieux pour l'élaboration de la nouvelle édition de la carte dont le Gouvernement a ordonné récemment la mise à exécution.

5. *Géologie du Congo.*

Les géologues belges ont consacré une bonne part de leur activité à l'étude de la géologie du Congo. Il y a peu d'années encore, la carte du Centre africain était presque vierge de tout renseignement précis sur la constitution du sol. Actuellement il existe quelques travaux d'ensemble esquissant les grandes lignes de la

structure du sol de la Colonie et des régions voisines; il existe aussi de nombreuses monographies locales, dont plusieurs sont accompagnées de cartes géologiques. Tous ces documents rendront les plus grands services, notamment lors de la confection de la carte géologique du Congo.

En 1887, Édouard Dupont explora le Bas-Congo et ébaucha les premiers traits de la géologie de l'Ouest de la Colonie. Quelques années plus tard, un autre de nos confrères de l'Académie traça les lignes directrices de la géologie du Katanga; il établit l'existence d'une série inférieure formée de terrains cristallophylliens et de terrains plus ou moins métamorphiques en bancs redressés et plissés, et d'une grande série plus récente, formée de couches horizontales ou peu inclinées; dans chacune de ces séries, plusieurs subdivisions ont pu être établies; la très grande rareté des fossiles et les dislocations d'ordres divers qui affectent les couches de ces deux séries rendent difficile la connaissance de la stratigraphie détaillée.

Depuis lors, les études se sont poursuivies rapidement; des géologues et des ingénieurs ont parcouru le pays en tous sens; ils ont précisé la stratigraphie et cherché des points de comparaison avec les formations mieux connues de l'Afrique australe ; ces raccordements à grande distance sont cependant encore fort aléatoires, parce que les fossiles sont rares et qu'eux seuls permettraient d'arriver à une solution définitive; d'autre part, la nature même des roches, leur origine continentale ou subcontinentale, les variations locales de facies qui en résultent continuent à rendre le problème plus obscur.

L'un des résultats les plus intéressants de ces explo-

rations a été la découverte de dépôts glaciaires ou fluvio-glaciaires à la base de la série horizontale; les dernières recherches montrent que ces dépôts ont une étendue considérable et qu'ils appartiennent au moins à deux époques différentes. Cette analogie avec l'Afrique australe et même avec tout l'hémisphère sud est frappante, puisque partout dans cette partie du globe la série dite du Karoo ou de Gondwana débute par des dépôts glaciaires. Les problèmes des anciens climats et de la géographie physique à l'époque permo-triasique sont intimement liés à ces découvertes.

De grandes dislocations affectent le centre africain. Les terrains anciens ont été soumis à des poussées de divers sens; à une époque plus récente, postérieure à la sédimentation de la série du Karoo, de grandes failles ont découpé la région. Le rôle de ces grands mouvements a été précisé; ils semblent s'être accentués pendant une très longue période de l'histoire de la Terre, et les nombreuses secousses sismiques qui affectent la région du Tanganyika sont la continuation d'un phénomène remontant à une époque extrêmement ancienne.

Les questions de géologie purement descriptive n'ont pas été seules à retenir l'attention des explorateurs; beaucoup d'entre eux ont été conduits par des préoccupations plus matérielles; depuis longtemps, des gîtes de fer et de cuivre étaient connus au Katanga; leur nombre et leur valeur ont été précisés; des gisements de cassitérite de grande valeur ont été découverts dans la même région; l'or s'y rencontre également et de beaux gisements de ce métal sont exploités dans le Nord-Est de la Colonie; le diamant existe au Kasaï; le platine a été signalé au Katanga; récemment des traces de minerais

de radium ont été indiquées, complétant les analogies entre cette partie de notre Colonie et d'autres régions de l'Afrique dont l'évolution géologique a été identique. Enfin, la houille a été trouvée dans la série permo-triasique (Karoo). Toutes ces découvertes ont mis en lumière l'importance que notre Colonie peut acquérir quelque jour dans le développement économique et industriel de la mère patrie.

6. *Géologie d'autres régions.*

L'activité des géologues belges ne s'est pas limitée à l'étude de leur pays ou de sa Colonie; les publications de l'Académie et de plusieurs sociétés savantes renferment des notes et des mémoires sur plusieurs contrées du globe. Il ne serait pas possible d'en donner ici l'analyse; il suffit de mentionner le fait pour montrer que nos compatriotes n'hésitent pas à entreprendre des recherches scientifiques en tous les points du globe qu'ils ont l'occasion de visiter.

b) **Géogénie.**

Le sol de la Belgique présente pour l'observateur une admirable variété; presque toutes les formations géologiques y sont représentées; les terrains anciens montrent des dislocations comparables à celles des grandes chaînes de montagnes; la paléontologie stratigraphique a permis de mettre en évidence des variations de facies remarquables.

Des conditions d'étude aussi favorables devaient porter les géologues belges non seulement à connaître la constitution de leur sol, mais aussi à en déduire des conclusions d'une portée plus générale sur l'origine des roches et l'évolution de l'écorce terrestre ; bon nombre de travaux entrepris simplement dans le but d'élucider la structure d'une partie du pays ont conduit à des résultats précieux dans les recherches de géogénie.

Aussi peut-on dire que plus d'une théorie géogénique a trouvé son point de départ dans de tels travaux, et il convient d'essayer de mettre en lumière l'influence des Belges dans ce domaine de la géologie générale; les recherches de géologie expérimentale ont également retenu leur attention et ont conduit à des résultats de premier ordre.

La constitution physique et chimique de l'intérieur de la Terre doit attirer au premier titre l'attention des géologues; c'est là qu'il faut chercher la cause de la répartition des divers constituants de la croûte terrestre, l'origine des mouvements oscillatoires et celle des déformations plus intenses, caractéristiques des zones de plissement. Nous touchons ici au domaine de la géophysique et il ne serait pas possible de passer sous silence les remarquables travaux de FOLIE (1833-1895), qui l'ont conduit, avec la collaboration d'E. RONKAR, à émettre une hypothèse intéressante sur l'état physique de l'intérieur du globe : la croûte solide serait séparée par une zone visqueuse d'un noyau central solide; cette indépendance de la zone extérieure par rapport au noyau permet d'expliquer les déformations de l'écorce, les tremblements de terre, etc.

L'étude des volcans et des phénomènes sismiques,

liée intimement à la constitution de l'intérieur de la Terre, appartient davantage au domaine de la géologie; les recherches sur le volcanisme n'ont guère été en honneur en Belgique, parce que notre pays ne s'y prête pas; de légères secousses de tremblement de terre sont ressenties de temps en temps et leur étude n'est pas sans intérêt; il semble bien avéré que ces phénomènes sont en relation avec certaines dislocations de l'écorce terrestre; l'Est de la Belgique est à la bordure du champ de fractures du Bas-Rhin, et c'est là que les sismes se manifestent avec le plus de fréquence; d'autres ont été notés dans le Hainaut, et leur origine est sans doute liée à d'autres déformations de l'écorce terrestre s'accentuant d'une façon lente et continue au cours des âges géologiques comme c'est le cas pour la dépression synclinale de la Haine.

L'origine des roches sédimentaires est, sans contredit, l'une des questions primordiales du domaine de la géogénie. L'observation montre que les continents sont formés en majeure partie par des roches d'origine marine; jusqu'en 1884, on ne possédait aucune donnée précise sur les dépôts qui se font dans les océans; c'est tout au plus si l'on savait ce qui se passe dans l'étroite bande de territoire mise à découvert dans l'intervalle de deux marées. Les grandes expéditions organisées en vue d'explorer le fond des mers ont jeté une lumière toute nouvelle sur la question; c'est à A. Renard que sir John Murray fit appel pour la détermination lithologique des échantillons recueillis au cours de la croisière du *Challenger*; la carte de la répartition des dépôts marins publiée en 1884, à la suite de ces études, est devenue rapidement

classique; elle a été complétée par des observations nouvelles, mais ses grandes lignes n'ont pas été modifiées.

Les observations sur la répartition des sédiments marins dans les mers actuelles ont eu des conséquences incalculables. Elles ont montré qu'à une même époque il peut se former des roches de nature lithologique différente; c'est la notion des facies dont il a été fait une si large application par la suite, notion que GUSTAVE DEWALQUE avait déjà mise en lumière, dès 1853, par ses recherches sur le jurassique du Luxembourg.

La connaissance de la répartition des dépôts océaniques montrait aussi la relation entre la nature lithologique de ces dépôts et la distance au rivage ou la profondeur de l'Océan; il en résultait tout naturellement que la superposition de sédiments de nature lithologique différente, tels que des calcaires alternant avec des schistes et des grès, peut s'expliquer par des variations dans la profondeur de l'Océan ou par des déplacements des lignes de rivage; c'est la notion des grandes transgressions et régressions des mers anciennes.

A. DUMONT, qui avait établi avec tant de perspicacité le raccord entre les terrains belges et ceux des pays voisins, ne semble pas avoir saisi cette notion. DEWALQUE, son continuateur, enseignait que son maître interprétait par des mouvements de la croûte terrestre les différences minéralogiques des dépôts primaires; il attribuait les variations dans la nature lithologique des terrains à des mouvements lents ou

brusques du sous-sol marin, rendant la sédimentation calme ou troublée (*Prodrome d'une description géologique de la Belgique,* 1868); suivant l'opinion de l'époque, les sédiments s'étaient déposés dans les bassins dont l'étendue correspondait à peu près à celle de la répartition actuelle des dépôts. Dans son grand ouvrage, *L'Ardenne,* publié en 1888, J. GOSSELET n'emploie pas le mot de transgression, mais bien l'expression d'élargissement ou de retrécissement des bassins; pour ce savant, ce que nous appelons aujourd'hui la grande transgression du dévonien moyen et la grande transgression du calcaire carbonifère, correspondait à un recul de la mer. C'est la même année cependant que l'un de nos confrères, en étudiant la répartition des poissons paléozoïques en Belgique, fit intervenir pour la première fois des variations très lentes du niveau des mers pour expliquer les différences lithologiques et fauniques de nos terrains primaires; dans sa manière de voir, c'était à l'époque du dévonien moyen et du calcaire carbonifère que les mers couvraient la plus grande étendue, contrairement à toutes les idées reçues à cette époque.

Les géologues en sont arrivés ainsi à ne plus limiter les mers anciennes à la répartition actuelle des dépôts qu'elles ont laissés; ils se sont habitués à accorder une plus grande importance aux phénomènes d'érosion. Aujourd'hui, l'histoire géologique d'un pays nous apparaît comme la conséquence de grandes transgressions alternant avec des régressions dont la conséquence est l'accumulation de masses sédimentaires; celles-ci sont ensuite soumises aux efforts de plissement, puis à

l'érosion, de manière qu'elles nous apparaissent disposées en une série de bassins qui n'ont rien à voir avec la sédimentation originelle.

Déjà en 1883, l'étude détaillée de nos terrains tertiaires avait conduit deux géologues belges à imaginer la théorie du cycle sédimentaire marin, résultant d'un mouvement transgressif suivi d'une régression; cette théorie a servi de base à la classification de nos terrains tertiaires; elle a été largement étendue depuis lors, et l'un de nos confrères a cherché à mettre en évidence l'évolution de la matière suivant des cycles et des récurrences; cette théorie est classique aujourd'hui.

Parmi les formations marines, les calcaires jouent un très grand rôle; les récifs coralliens méritent d'attirer particulièrement l'attention, parce qu'ils peuvent nous renseigner mieux que d'autres dépôts sur les conditions de vie et sur les mouvements relatifs des terres et des mers aux époques anciennes; aussi peut-on considérer comme une découverte de premier ordre la détermination de l'origine corallienne de quelques-uns de nos calcaires dévoniens et carbonifères. Mais cette explication est encore la conséquence des constatations faites au cours des explorations du domaine océanique; avant cela, l'origine de ces formations était restée obscure.

Nous avons rappelé, à propos du calcaire carbonifère, que la signification des dolomies avait été très controversée; beaucoup de faits sont encore inexpliqués, mais l'observation de la nature actuelle montre que ces roches peuvent se former aux dépens des calcaires par un enrichissement progressif en carbonate de magnésie.

Les sédiments marins sont en grande partie formés par les apports des fleuves à l'Océan; si l'on peut voir

directement les effets des torrents dans les régions montagneuses, il est plus difficile de se rendre compte de l'importance des matériaux charriés par les fleuves coulant dans les plaines basses. Les observations faites en 1884 sur la composition chimique des eaux de la Meuse, par W. SPRING (1848-1911) (en collaboration avec E. PROST), ont montré que la quantité de matières que renferment ses eaux est considérable et extrêmement variée.

Les fleuves ne peuvent emprunter ces matériaux qu'aux masses continentales; or, la plupart des roches renferment au moins des traces de presque tous les corps connus; les recherches entreprises par A. JORISSEN (1853-1920), dès 1878, ont apporté des documents bien intéressants à ce sujet.

Les géologues belges ne pouvaient se désintéresser de la question de l'origine de la houille, dont les gisements particulièrement bien développés ont une importance capitale pour le développement économique de notre pays. La théorie de la formation sur place a toujours été défendue par nos ingénieurs; déjà en 1855 un ingénieur du Corps des mines, V. BOUHY, dans un remarquable mémoire, donna des preuves en faveur de cette manière de voir, qui fut par la suite développée par BRIART avec le talent d'exposition qui lui était familier. Si cette théorie a subi des vicissitudes, si elle a été abandonnée momentanément pour d'autres hypothèses défendues avec éclat par des savants étrangers, l'observation des phénomènes de la nature actuelle a fini par lui donner une valeur nouvelle, tout au moins pour les bassins houillers de nos régions.

Autrefois, les géologues attribuaient volontiers à des

causes internes l'origine de roches dont ils ne s'expliquaient pas le mode de formation; Dumont avait donné le nom de terrains geysériens à des dépôts localisés, tels que les sables et les argiles du Condroz (argiles plastiques d'Andenne), emplissant des poches dans les terrains anciens; il a fallu la découverte de fossiles dans certains de ces dépôts pour que l'on admît leur origine sédimentaire; en outre leur disposition n'a été expliquée que du jour où l'on se rendit compte de la façon dont les calcaires se comportent en présence des eaux d'infiltration chargées d'anhydride carbonique.

Le territoire de la Belgique, avec ses puissantes masses calcaires du dévonien et du dinantien, se prêtait parfaitement bien à l'étude de cette question; c'est ainsi que l'on est arrivé à expliquer la formation des grottes par une dissolution lente du calcaire sous l'action des eaux pluviales s'infiltrant dans les diaclases et les élargissant sans cesse pour se créer un chemin plus rapide vers le niveau de base.

Le problème de la circulation de l'eau dans le sol, même en dehors des régions calcaires, est plus compliqué qu'on le croyait autrefois; la trajectoire d'une molécule d'eau, depuis l'endroit où elle pénètre dans le sol jusqu'à l'exutoire où elle revient au jour, n'est pas une ligne droite, mais une courbe dont l'allure a été précisée par des observations sur le terrain et des recherches de laboratoire.

Les modifications subies par les roches postérieurement à leur dépôt doivent attirer à leur tour l'attention des géologues. C'est un Belge qui, dès 1877, publia des notions toutes nouvelles sur l'altération des roches à la

surface du sol, notions qui sont aujourd'hui devenues classiques.

Certains dépôts, tels les conglomérats à silex et les phosphates de chaux de la Hesbaye, étaient regardés autrefois comme des formations bien extraordinaires; un de nos confrères, dès 1884, les a expliqués simplement par l'action dissolvante des eaux d'infiltration, et cette explication paraît aujourd'hui si simple et si rationnelle que l'on ne songe même plus à demander le nom de son auteur.

Le problème de la formation des concrétions, du remplissage des géodes et des veines est bien difficile à résoudre, parce que nous ne pouvons pas en observer la marche dans la nature ni les réaliser expérimentalement; un de nos confrères a apporté une sérieuse contribution à cette étude en mettant en lumière l'action de l'eau dans les roches amenées à grande profondeur et, par suite, soumises aux effets d'une haute température et d'une pression énorme.

Nous touchons ainsi à l'origine du métamorphisme dont il a déjà été question au chapitre de la pétrographie.

C'est dans le domaine de la tectonique que les plus grands progrès ont été réalisés en géologie depuis moins d'un demi-siècle, et les géologues belges y ont contribué pour une large part. Si l'Ardenne ne montre pas des dislocations comparables comme ampleur à celles des Alpes, elle présente l'avantage d'une stratigraphie mieux établie, qu'un métamorphisme trop intense ne vient pas cacher; d'un autre côté, l'Ardenne est une vieille chaîne plissée, profondément rabotée par l'éro-

sion et qui laisse voir ainsi une zone plus profonde de l'écorce terrestre. Son étude vient compléter de façon très heureuse celle des chaînes plus récentes; elle montre que les efforts géodynamiques ont agi de la même manière, ont produit des déformations du même type que dans les Alpes, avec leurs plis, leurs failles, leurs charriages, leurs lambeaux de poussée, leurs fenêtres tectoniques. Il n'est peut-être pas inutile de dire que toutes ces idées modernes sur les plissements de l'écorce terrestre se trouvent en germe dans une simple épigraphe que porte le mémoire d'ANDRÉ DUMONT sur la *Constitution géologique de la province de Liége* : « On ne peut établir, avec certitude, l'âge relatif des roches primordiales, d'après leur inclinaison... »

L'observation sur le terrain est souvent insuffisante pour expliquer le mécanisme des phénomènes de la nature. Les recherches expérimentales peuvent à leur tour apporter des indications précieuses, à condition que l'on ne veuille pas leur attribuer une signification incompatible avec les limites restreintes dans lesquelles doit forcément se confiner l'opérateur.

WALTHÈRE SPRING a obtenu dans cette voie des résultats remarquables et ses travaux de géologie expérimentale peuvent être cités en première ligne. Il a précisé les conditions dans lesquelles l'eau peut circuler dans les roches, mais il s'est surtout occupé de l'influence de la pression dans les modifications subies par les roches; il a démontré que dans certaines conditions, la pression peut transformer une substance meuble en une masse compacte et même en provoquer la cristallisa-

tion. C'est tout le problème du métamorphisme, et W. SPRING a apporté ainsi des arguments précieux pour ceux qui veulent voir dans ce phénomène naturel une simple conséquence de la pression exercée sur les sédiments par les masses surincombantes.

Le mécanisme des déformations des couches et la cause de certaines dislocations ne peuvent être déterminés par l'observation sur ce terrain, parce que, comme le métamorphisme, il sont des phénomènes d'une lenteur extrême que l'œil humain est impuissant à saisir. Dans ce cas encore l'expérimentation est justifiée.

Un de nos collègues a entrepris une série d'expériences sur le plissement, la production des failles et le clivage schisteux; il est arrivé à faire comprendre d'une manière remarquable le mécanisme des plissements et des fractures, l'influence de la plasticité relative des roches et l'influence de la charge qu'elles supportent; on observe souvent dans une zone plissée de l'écorce terrestre des différences notables dans les déformations subies par les assises supérieures et par les assises plus profondes; ces expériences ont donné la clef de l'énigme. Les particularités tectoniques de certaines régions intéressantes au point de vue industriel, tels notamment le bassin houiller de Sambre-Meuse et les zones pétrolifères, trouvent aussi leur explication dans la différence de plasticité des roches.

Cet exposé montre que l'activité des Belges a été particulièrement féconde dans le domaine des sciences géologiques depuis la fin du XVIII^e^ siècle. D'abord exclusivement cantonnée dans le domaine des recherches de science pure, la géologie a fini par prendre contact

avec le domaine des applications pratiques; aujourd'hui les ingénieurs ont compris que la géologie peut leur rendre de grands services et ils n'hésitent plus à faire appel aux géologues pour être éclairés sur la constitution du sol qu'ils doivent fouiller. Pour ce qui concerne la Belgique, la découverte de vastes bassins houillers, de dépôts de phosphate de chaux, une connaissance meilleure du régime des eaux souterraines, des notions sur le grisou sont la conséquence d'études géologiques purement théoriques; dans notre Colonie, des études semblables ont conduit à la découverte de gisements métallifères étendus. Il faut bien se pénétrer de cette idée que la géologie appliquée ne peut être réellement féconde qu'en prenant pour base les spéculations théoriques de la science pure.

Géographie physique.

L'aspect physique actuel de la surface du globe est la conséquence directe de son évolution géologique, de la sédimentation, des mouvements relatifs des terres et des mers, de l'érosion continentale. La géographie physique, qui a pour objet d'expliquer cet aspect à la lumière du passé, est intimement liée à la géologie; elle procède des mêmes méthodes et ses données ont eu parfois pour résultat d'éclairer les géologues sur l'évolution d'un territoire au cours des périodes anciennes. Rien d'étonnant à ce que plusieurs géologues aient été amenés à publier des travaux de géographie physique. Déjà en 1773, dom Mann étudia les variations de nos

côtes et poursuivit ses recherches dans les pays voisins; il s'occupa des marées et des déluges, et l'on sent dans ses travaux l'influence prépondérante des idées régnant à cette époque sur le déluge. Plus tard, BELPAIRE (1789-1839), en 1827, décrivit les changements dans le tracé de la côte belge entre Anvers et Boulogne et en attribua la cause à l'ouverture du Pas de Calais, confirmant ainsi les idées de dom MANN; DUMONT lui-même s'intéressa à la question et publia une *Carte indiquant l'étendue géographique du dépôt moderne de la Flandre et les limites maritimes de la Belgique ancienne*. Mais c'est J. HOUZEAU (1815-1874) qui fut le premier à mettre en lumière les relations entre la géographie et la géologie, dans son *Essai d'une Géographie physique de la Belgique* (1854) et dans son *Histoire du sol de l'Europe* (1857).

C'est longtemps après, cependant, que la géographie physique devait s'engager dans cette voie et que l'on comprit combien elle a des affinités étroites avec la géologie. Encore l'évolution des idées fut-elle lente; ce n'est que peu à peu que l'on fit intervenir les différents phénomènes de la géologie pour expliquer les particularités géographiques. L'orientation des cours d'eau, leur origine, leurs méandres, leurs terrasses sont d'abord attribués à des causes lithologiques; GOSSELET s'explique les méandres des rivières de l'Ardenne par la rencontre de bancs durs. On s'étonne de voir des cours d'eau traverser des massifs de roches dures au lieu de les contourner en creusant leur lit dans des terrains plus tendres; on fait alors intervenir l'action des fractures de l'écorce terrestre et les géographes

voient une coïncidence entre le tracé des cours d'eau et la présence des failles. Peu à peu, cependant, on s'accoutume à donner plus d'importance aux phénomènes d'érosion et à s'imaginer que nos fleuves et nos rivières peuvent avoir une origine très lointaine, qu'ils ne datent pas de l'époque présente, mais au moins du début de la dernière période continentale, qu'ils peuvent même avoir été effacés momentanément par des dépôts marins, pour reprendre ensuite leur place lors d'une émersion subséquente. Enfin, on accorde aux mouvements positifs et négatifs de l'écorce terrestre, ou mieux à son gauchissement dans des sens divers, une importance prépondérante dans l'explication du tracé de nos cours d'eau principaux; les allures parfois aberrantes des fleuves coulant dans une partie de leur cours suivant une direction opposée au rivage de la mer dont ils sont tributaires, les phénomènes des captures, la surimposition des cours d'eau, toutes ces particularités s'expliquent si l'on tient compte et des mouvements du sol et de l'érosion, et de la résistance relative des roches et de l'extension probable des mers d'autrefois.

La Belgique représente à ce point de vue un champ remarquable d'études, et des travaux de premier ordre y ont été publiés. Le cours de la Meuse, les relations de ce fleuve avec les bassins hydrographiques voisins en France, sa traversée de la Haute Ardenne sont autant de problèmes bien dignes d'exercer la sagacité des géographes.

Notre Colonie congolaise présente aussi des particularités géographiques : l'allure du fleuve Congo et de ses affluents, les rapides qu'ils présentent en certains

points de leur parcours sont la conséquence de l'évolution géologique de ce vaste territoire; la région des grands lacs de l'Afrique centrale, en relation intime avec les grandes dislocations radiales, présente des caractères géographiques très spéciaux : allure aberrante des cours d'eau, bassins hydrographiques fermés, forme allongée des lacs; les mouvements de l'écorce terrestre en relation avec le morcellement du vieux continent de Gondwana peuvent seuls les expliquer; il n'empêche que les efforts de nombreux géologues ont été nécessaires pour mettre en évidence ces relations entre la géographie et l'histoire géologique de ces vastes contrées encore presque ignorées il y a un demi-siècle.

La façon dont les roches se comportent vis-à-vis des agents d'érosion peut avoir une influence sensible sur la géographie d'un pays; la distribution des crêtes et des dépressions, des montagnes et des plaines, l'orientation de certains cours d'eau en sont la conséquence directe, et l'application de ces principes a été faite à la Belgique. Les formations calcaires présentent un intérêt particulier pour le géographe, parce qu'elles peuvent influencer profondément le régime des cours d'eau; c'est dans les terrains calcaires que se rencontrent les grottes et les vallées sèches; les rectifications de méandres, certains phénomènes de capture sont aussi la conséquence de la présence de masses calcaires; ces modifications, dans le régime des eaux, peuvent conduire à des changements dans le climat et notamment à la création de régions désertiques.

A propos de géographie physique, il convient de ne pas perdre de vue l'œuvre de VAN DER MAELEN (1795-

1869); il fut l'un des plus brillants géographes du XIX^e^ siècle et fonda à Bruxelles l'établissement géographique qui porta son nom et d'où sortirent des cartes et des atlas d'une exécution tout à fait remarquable. C'est dans cet établissement que furent tirées les premières cartes à grande échelle; c'est de là aussi que sortirent les cartes géologiques d'André Dumont; c'est VAN DER MAELEN qui publia, de 1831 à 1838, les huit *Dictionnaires géographiques* qui sont la description de la Belgique la plus complète et la mieux ordonnée qui ait existé pendant longtemps.

TABLEAU DE LA CLASSE DES SCIENCES EN 1922 (1).

I. — Section des Sciences mathématiques et physiques.

1. *Membres titulaires.* — MM. C. le Paige, Ch. Lagrange, J. Deruyts, J.-B. Neuberg, M. Delacre, G. Cesàro, Ch.-J. de la Vallée Poussin, Fr. Swarts, A. Demoulin, A. de Hemptinne, P. Stroobant, G. Lecointe, Cl. Servais, L. Crismer, E. van Aubel.

2. *Correspondants.* — MM. M. Stuyvaert, Th. De Donder, O. Dony-Hénault, M. Dehalu.

3. *Associés.* — MM. J.-D. van der Waals, M. Mittag Leffler, C. Segre, H.-G. van de Sande Backhuysen, G. Le Bon, Sv. Arrhenius, O. Chwolson, Sir James Dewar, Ed. Branly, L. Picard, H. Le Chatelier, H. Deslandres, G. Hale, P. Appell, A. Haller, Sir J.-J. Thompson, V. Volterra, H. Lorentz, Ch. Moureu, G. Urbain, Cl. Guichard, Sir William Pope, J. Verschaffelt, Sir Frank Dyson.

II. — Section des Sciences naturelles.

1. *Membres titulaires.* — MM. Alfr. Gilkinet, Léon Fredericq, Paul Pelseneer, A. Gravis, Aug. Lameere, Max Lohest, J. Massart, A. Rutot, V. Willem, L. Dollo, Ch. Julin, E. Marchal, J. Cornet, P. Nolf, J. Bordet.

2. *Correspondants.* — MM. A. Brachet, P. Fourmarier, H. de Dorlodot, O. van der Stricht, V. Grégoire.

3. *Associés.* — Sir Archibald Geikie, Sir Edwin Ray Lankester, MM. A. Karpinsky, H. De Vries, Ch. Barrois, A. Lacroix, Edm. Wilson, J. Loeb, J. Pawlow, Ch. Depéret, G.-A. Boulenger, W. Bateson, P. Marchal, L. de Margerie, Ch. Davenport, C.-F. Sauvageau, E.-S. Goodrich, H.-F. Osborn, F. Mesnil, L. Guignard, P.-M. Termier, M. Caullery, Ch. Richet, B. Grassi, L. Cuénot.

(1) Conformément à la décision de l'Académie, il n'est pas fait allusion, dans ce volume, aux travaux des membres actuellement vivants. Mais l'histoire de chaque Classe se termine par le tableau de la composition présente de cette dernière.

CHAPITRE TROISIÈME

Histoire de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques

I.

Section d'Histoire et des Lettres

1. — SCIENCES HISTORIQUES

par

H. PIRENNE

Il est incontestable que l'Académie, depuis sa fondation en 1772 jusque vers 1880, c'est-à-dire durant un peu plus d'un siècle, a manifesté pour l'histoire, et spécialement pour l'histoire nationale, au détriment de toutes les autres sciences morales, une prédilection tout à fait frappante. Il y a là autre chose que la manifestation d'un goût traditionnel en Belgique et qu'il serait facile d'y constater dès le commencement du moyen âge. En réalité, la prédominance des travaux historiques chez les académiciens s'explique par cette décadence des hautes études littéraires dont le pays souffrait à la fin du XVIII[e] siècle et qu'il n'a réussi à surmonter qu'à la suite d'efforts très lents et très pénibles. L'histoire de

la région qu'on habite se prête particulièrement bien, en effet, aux recherches des simples curieux, des amateurs ou des dilettantes. Ses sources, extrêmement abondantes, répandues dans quantité de collections ou de dépôts publics ou privés, aisément accessibles, renferment une infinité de documents aussi intéressants par leur contenu qu'ils sont faciles à comprendre et à publier. Une longue préparation méthodique n'est pas indispensable à celui qui se contente de n'exploiter que les richesses qu'elle fournit pour ainsi dire à fleur de sol. Du bon sens, de la patience et l'amour du terroir suffisent ici à l'élaboration de travaux qui, en dépit de ce que leurs auteurs peuvent laisser à désirer sous le rapport de la critique et de l'érudition, n'en présentent pas moins, par les renseignements qu'ils mettent au jour, un intérêt très réel, soit pour les savants de profession, soit même pour le grand public. La prédominance des recherches historiques atteste très souvent, dans une nation, le niveau peu élevé de la culture savante. Pour la Belgique, en particulier, on ne peut guère douter qu'il en ait été ainsi, lorsqu'on observe qu'à mesure que la vie intellectuelle s'y développe, l'histoire y perd peu à peu la domination exclusive qu'elle avait exercée tout d'abord, et qu'à côté d'elle de nouvelles disciplines se font leur place au soleil.

L'Académie a reflété avec une grande exactitude, à cet égard, le spectacle présenté par la nation.

Lors de sa fondation, il eut été impossible de trouver dans le pays quelque philosophe, quelque juriste ou quelque philologue digne d'être appelé à y siéger. D'historiens spécialistes, d'érudits de profession, le défaut, à vrai dire, n'était guère moins grand. Il y avait

bien les Bollandistes, dont la corporation allait être dissoute par le gouvernement, et qui fussent très volontiers, semble-t-il, entrés dans la jeune Académie. Mais le ministère autrichien se méfiait d'eux et s'opposait à leur élection dans un corps sur lequel il conserva toujours la haute main. Il fallut donc se rabattre sur de « savants hommes », presque tous ecclésiastiques, vivant de leurs prébendes et employant leurs loisirs à l'étude des antiquités nationales, que plusieurs d'ailleurs menaient de front avec celle de l'économie agricole, si fort en vogue à cette époque. A ce type de lettrés, mi-savants, mi-amateurs, appartiennent, pour ne citer que les plus actifs d'entre eux, des hommes comme l'abbé MANN (1725-1809), l'abbé DE MARCI (1709 1791), l'abbé NÉLIS (1736-1798), plus tard évêque d'Anvers. Ce dernier, le plus jeune et le plus curieux, semble-t-il, de ce groupe d'académiciens de la première heure, eut le mérite de concevoir et de proposer la publication d'un recueil des anciens historiens de la Belgique, dont il avait fait connaître, dès 1769, dans un *Liber prodromus*, le plan et la méthode. La Révolution brabançonne empêcha ou plutôt remit à d'autres temps la réalisation de cette grande entreprise. Elle n'en a pas moins sauvé de l'oubli le souvenir de son promoteur, et elle peut justifier cette appellation de « savant évêque d'Anvers » qui est restée attachée depuis lors à son nom, comme celle de « savant évêque d'Avranches » l'est au nom de Huet.

A côté de Nélis, l'ex-jésuite GHESQUIÈRE (1731-1802), qui, malgré sa qualité de Bollandiste, finit par entrer à l'Académie en 1780, mérite une mention particulière. Les *Acta Sanctorum Belgii selecta* qu'il fit paraître de

1785 à 1789, avec la collaboration, pour les trois derniers, de son ancien confrère, Corneille Smet, ne figurent point parmi les publications académiques. Mais ils constituent le travail d'érudition le plus important publié dans le pays à la fin de l'Ancien Régime, et la présence de leur auteur à l'Académie eut pu, si les événements politiques l'avaient permis, rattacher celle-ci à la tradition des Bollandistes, un peu comme l'Institut de France devait se rattacher plus tard à celle des Bénédictins.

Tout compte fait, ce qui apparaît le plus fécond dans l'œuvre historique de l'ancienne Académie, et ce par quoi elle a exercé vraisemblablement l'action la plus utile, ce sont ses concours. Ils orientèrent, au milieu de la torpeur intellectuelle du temps, quelques esprits vers les recherches savantes, et l'on doit reconnaître que plusieurs des questions posées ne manquent pas d'intérêt. Citons, entre autres, celles qui sont relatives à la statistique ancienne du pays, à l'origine des premières dynasties féodales, à l'état du commerce aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, à l'introduction du droit romain dans nos provinces, à l'entrée des ecclésiastiques aux États du Brabant, etc. On démêle facilement, parmi elles, l'influence de la conception historique née de Voltaire, qui, à côté de l'histoire politique, fait sa place à l'histoire de la civilisation. Il serait évidemment injuste de reprocher trop sévèrement leur insuffisance à certaines des réponses provoquées par ces questions. La plupart d'entre elles sont des travaux d'amateurs ou de jeunes gens à qui les concours fournirent le moyen de débuter dans la science. Ils éveillèrent sans doute plus d'une vocation qui sans eux se serait peut-être toujours ignorée. On peut citer ici en exemple le savant

S.-P. Ernst, qui, en 1783, fut lauréat de l'Académie.

Il est certain que si on veut la juger par comparaison avec les Académies de France ou d'Allemagne à la fin du XVIII[e] siècle, l'Académie de Bruxelles de 1772-1794 paraîtra s'être contentée d'un rôle bien modeste. Le gouvernement autrichien, qui l'avait créée pour remettre les hautes études en honneur dans le pays, fut quelque peu dépité par la maigreur des résultats obtenus. Il faut tenir compte cependant des circonstances très défavorables dans lesquelles se trouva placée l'institution. On ne secoue pas en quelques années la torpeur d'un engourdissement séculaire. Non seulement le personnel scientifique manquait pour donner à l'Académie l'impulsion souhaitable, mais encore l'opinion publique lui était généralement hostile. Le catholicisme conservateur du pays s'effrayait d'un corps dans lequel il voyait avant tout un instrument de ce « despotisme éclairé » qui, sous la direction d'un Kaunitz ou d'un Cobenzl, ne cachait pas son hostilité à l'Église.

L'Académie cherchait à ménager à la fois, sans y parvenir, et les tendances rationalistes du gouvernement et les traditions séculaires de la nation. Elle eut voulu réformer l'Université de Louvain, se rapprocher des Bollandistes, se faire le centre d'une activité où le passé et le présent se fussent associés en une œuvre commune. Elle n'y réussit pas. Qu'on lui reconnaisse pourtant le mérite de la bonne volonté. Elle a pris sa mission au sérieux. Les travaux, et particulièrement les travaux historiques qu'elle a provoqués, s'ils ne s'élèvent guère au-dessus d'une honnête médiocrité, n'en marquent pas moins une touchante tentative pour relever le niveau scientifique de la nation. L'Académie aurait

certainement recueilli une moisson plus abondante si elle avait pu, grâce à une plus longue durée, s'affermir, prendre une conscience plus claire d'elle-même et s'imposer davantage au gouvernement et à l'opinion. Mais désemparée par les troubles politiques dès 1789, elle devait cesser d'exister, comme on l'a vu plus haut, en 1794.

Ce qui est encore remarquable en elle, c'est le caractère national de son orientation historique. Elle ne céda pas à la tentation de plaire à la cour de Vienne et à l'esprit du temps, en dénigrant les institutions traditionnelles du pays dans lesquelles les gouverneurs autrichiens ne voyaient que des abus et des absurdités invétérées par l'usage. Elle se garda bien aussi de collaborer au rapprochement des provinces belges avec la monarchie des Habsbourg. Elle considéra la Belgique telle qu'elle avait été faite par l'histoire, c'est-à-dire comme une nation autonome rattachée seulement par l'unité du souverain à un État étranger. Son œuvre historique se place ainsi dans le courant de l'historiographie nationale. Cette Académie « impériale » fut vraiment une Académie de Belgique.

La conquête française et l'annexion de nos provinces à la République, puis à l'Empire, eurent pour conséquence, on l'a vu, sa suppression. Quand, en 1816, le roi des Pays-Bas la reconstitua, la plupart de ses membres étaient morts. Il fit entrer dans la « Classe d'histoire et de littérature ancienne » les quelques rares survivants de l'ancienne Académie, auxquels s'adjoignirent des érudits, tous d'âge respectable, nés et formés sous le régime autrichien et dont plusieurs, comme ERNST (1744-1817), DEWEZ (1760-1843) et RAOUX (1758-1839) avaient

compté parmi les lauréats des concours académiques de jadis. Mentionnons, entre autres, à côté d'eux, un homme politique, conservateur obstiné de l'Ancien Régime, J.-J. RAEPSAET (1750-1832), un chanoine antiquaire, Martin DE BAST (1753-1825), et un collectionneur et bibliophile, CH. VAN HULTHEM (1764-1832).

Ainsi faite, la nouvelle Académie ne différait guère de l'ancienne. Mais par cela même qu'elle en conservait l'esprit et les tendances, au milieu d'une époque où tout avait changé, bien loin de pouvoir être suspectée encore, comme elle l'avait été à ses origines, de favoriser les innovations du gouvernement en matière politique ou religieuse, elle apparaissait, au contraire, comme une compagnie d'érudits tant soit peu vieillots et désuets, uniquement occupés de recherches fort innocentes sur l'histoire d'un passé dont il semblait que la rupture avec le présent fût désormais définitive.

De ces recherches, l'histoire nationale constitua de nouveau l'objet essentiel et presque unique. La littérature ancienne, vers laquelle aurait dû se porter une partie tout au moins de l'activité des académiciens, demeura complètement négligée par eux. Il y avait pourtant, dans les jeunes Universités que le gouvernement venait d'instituer à Gand, à Liége et à Louvain, des philologues de mérite. Mais l'Académie semble s'être défiée de ces établissements dont l'esprit effrayait, peut-on croire, son conservatisme. On ne voit guère parmi ses membres que REIFFENBERG, élu en 1823, qui ait été professeur. WARNKOENIG (1794-1866), qui eut pu l'initier à l'érudition historique en Allemagne, n'eut aucun rapport avec elle. C'est seulement beaucoup plus tard, en 1836, qu'elle devait l'inscrire sur la liste de ses associés.

Les séances se passaient à écouter la lecture de mémoires d'une érudition un peu surannée. On ne voit point qu'aucun de leurs auteurs ait été le moins du monde au courant des étonnants progrès que la critique historique et la critique philologique réalisaient, en ce temps-là même, au delà du Rhin. Pour eux, l'idéal du savant demeurait, comme pour leurs prédécesseurs du XVIII^e^ siècle, le Bénédictin de l'école de Mabillon. Et plût au Ciel qu'ils eussent pu se rapprocher de cet idéal ! Mais celui qui en eût été le plus capable, Ernst, mourut, à peine élu, en 1817. La géographie de la Gaule romaine, les antiquités de la Flandre, tels furent les sujets de prédilection qui, de 1816 à 1830, accaparèrent surtout l'intérêt des académiciens. Il ne faut pas oublier cependant que c'est à l'un d'eux, Dewez, que revient l'honneur d'avoir écrit la première histoire générale de la Belgique. Et nous remarquerons à ce propos que l'Académie du roi de Hollande, comme celle du gouvernement autrichien, se considéra toujours essentiellement comme une Académie belge. Il est très remarquable qu'elle ne se soit pas occupée le moins du monde des rapports historiques, pourtant très nombreux, qui ont existé entre nos provinces et celles du Nord. Elle semble — est-ce l'effet du hasard ou de la préméditation? — avoir soigneusement évité tous les sujets d'étude qui eussent pu rapprocher les uns des autres les anciens Pays-Bas catholiques et la République des Provinces-Unies. Sans doute, elle s'adjoignit comme membres associés bon nombre d'érudits hollandais, mais on ne voit pas que ses relations avec le Nord du Royaume soient allées au delà. Elle se confina dans un genre de travaux et dans un esprit qui contrastent de la manière

la plus frappante avec ceux qui étaient en honneur dans cette Hollande à laquelle, en dépit de toutes les affinités historiques, les puissances européennes avaient uni la Belgique.

Les concours qui furent organisés dès la restauration de l'Académie présentaient le même genre de questions qu'avaient posées ceux du XVIII^e^ siècle. C'est en eux que s'absorba la partie la plus utile de l'activité de la compagnie. Ils suscitèrent des travaux, dont quelques-uns sont encore consultés aujourd'hui, soit sur les institutions du pays, soit sur son histoire littéraire ou celle de son commerce.

Il serait surprenant, si ce que nous venons de dire de la composition et des tendances de l'Académie ne suffisait à l'expliquer, que celle-ci n'eût point formé le projet d'entreprendre une de ces grandes tâches collectives qui s'imposent à tous les corps savants conscients de leur mission. Mais l'Académie se contentait d'être modestement une société littéraire, et aucun de ses membres ne portait ses regards au delà du champ de ses propres travaux. On ne songea même pas à ressusciter le projet, jadis formulé par Nélis, de publier un recueil d'historiens belges. L'exemple que donnait en France l'Institut ou, en Allemagne, les nombreuses Académies éditant à l'envi des collections savantes de textes, ne semble avoir exercé chez nous aucune action. Il fallut que le gouvernement se substituât à l'initiative de l'Académie, quand, au mois de juillet 1827, il installa à Bruxelles une Commission chargée de publier les *Scriptores rerum Belgicarum*. A part Reiffenberg, aucun member de l'Académie n'entra dans cette Commission, et l'ostracisme dont ils furent l'objet, et dont

ils ne semblent pas d'ailleurs s'être étonnés, ne se comprend que trop bien.

La Révolution, qui, trois ans plus tard, sépara les provinces méridionales des Pays-Bas d'avec celles du Nord, vint mettre fin à l'existence de cette Commission avant qu'aucun des dix ouvrages dont elle avait résolu la publication n'eût vu le jour. Pour l'Académie, elle ne fut point, cette fois, entraînée dans la tourmente. Elle devait subsister jusqu'en 1845 telle qu'elle avait été organisée en 1816, mais il était évident que le rétablissement de l'indépendance de la Belgique allait exercer sur ses travaux et sa direction une influence très profonde.

Au moment où éclata la Révolution, la plupart de ses membres étaient arrivés à un âge si avancé qu'ils disparurent durant les années suivantes pour faire place à des successeurs bien différents de ce qu'ils avaient été. Les plus nombreux de ces nouveaux venus furent encore des historiens, mais des historiens dont plusieurs présentent une physionomie toute nouvelle. Si Mgr DE RAM (1804-1865) et le chanoine J.-J. DE SMET (1794-1877) se rattachent encore par la tendance générale et la méthode de leurs travaux à ce groupe d'antiquaires et d'érudits autodidactes qui avait jusqu'alors exclusivement dominé à l'Académie, on voit s'introduire à côté d'eux des hommes politiques comme DE GERLACHE (1785-1871), NOTHOMB (1805-1887), VAN DE WEYER (1802-1874), JUI VAN PRAET (1806-1887), pour lesquels l'histoire est un moyen d'action sur l'opinion publique. Avec eux, pour la première fois, l'Académie s'ouvre au monde extérieur et cesse de se confiner dans la pratique d'une érudition qui s'égare nécessairement

si elle ne tient pas compte de la vie, si ceux qui s'y adonnent oublient que la connaissance du passé n'a de prix que parce qu'elle est indispensable à celle de la société. Sans doute ni de Gerlache, ni Nothomb, ni van de Weyer ne se plaçaient à ce point de vue. Leur science historique n'était pas très profonde et leur point de vue différait tout à fait de celui du savant uniquement appliqué à comprendre les choses. Mais ce qui, avec eux, entrait à l'Académie, c'étaient des hommes formés au maniement des affaires et des partis et qui possédaient des réalités historiques, des passions, des intérêts, des personnalités dont elles sont faites, cette vue directe que ne peuvent acquérir des chercheurs confinés dans leur cabinet, au milieu des textes. S'ils ne prirent pas personnellement une très grande part aux travaux de l'Académie, ils lui rendirent un service signalé en la mettant, par leur intermédiaire, en contact avec les grands courants de l'activité nationale. Ils la rehaussèrent aussi dans l'opinion en lui apportant l'éclat de leur renommée et l'autorité de leur prestige.

A côté d'eux, il importe de signaler d'autres recrues qui contribuèrent davantage encore à renouveler l'esprit de l'Académie. Elles venaient surtout des Archives et des Bibliothèques. La Révolution française, qui avait constitué celles-ci en y rassemblant, à la disposition du public, les papiers et les livres des institutions supprimées, avait mis ainsi à la disposition des historiens un trésor dont ils commençaient à entrevoir les richesses. Si durant les premières années qui avaient suivi le bouleversement de l'Ancien Régime, les érudits qui avaient encore connu celui-ci en pleine vie, s'étaient trouvés déconcertés et découragés, une génération plus jeune

de travailleurs venait de se mettre à l'œuvre, avide de profiter des ressources mises à sa disposition, sans éprouver devant elles d'autre sentiment que celui de la recherche. En Belgique, où la législation française sur les Archives avait été appliquée de très bonne heure et avec un zèle remarquable, l'érudition historique se trouvait disposer de dépôts particulièrement nombreux et abondants. Rien d'étonnant donc si les archivistes se distinguèrent, à partir des environs de 1830, par une hâte joyeuse de puiser à pleine main parmi les documents confiés à leur garde. Plusieurs d'entre eux entrèrent à l'Académie, et c'est l'un des leurs, Gachard, élu correspondant dès 1837, dont les travaux historiques devaient bientôt valoir à notre Compagnie une illustration qu'aucun autre historien ne lui avait encore procurée.

Pourtant, les grands travaux de Gachard ne parurent qu'après la réorganisation de 1845. De 1830 jusqu'à cette époque, le plus brillant des académiciens fut, dans le domaine historique, l'infatigable baron DE REIFFENBERG (1795-1850). Érudit, poète, journaliste, professeur, bibliothécaire, cet inlassable polygraphe a déployé jusqu'à la fin une productivité étourdissante. Doué d'une facilité de travail prodigieuse et d'une mémoire extraordinaire, il a abordé tous les sujets et promené sa curiosité dans tous les domaines. Ses contemporains ont eu pour lui une admiration que la postérité n'a pas ratifiée. Mais il serait injuste de ne pas reconnaître qu'il a eu le mérite de mettre au jour quantité de textes précieux et de promener la lumière, encore que d'une main trop rapide, dans bien des recoins obscurs de l'histoire nationale. Un mot de souvenir doit

aussi aller à SCHAYES (1808-1859), mort trop jeune pour avoir pu donner toute sa mesure, et à qui revient l'honneur d'avoir ouvert la voie en Belgique aux études d'archéologie.

Comme durant la période précédente, le mouvement historique de l'Académie s'est développé après 1830, sans que les Universités y aient le moins du monde participé. Les raisons n'en sont plus les mêmes qu'auparavant. Aucun motif n'existait plus, depuis que la nation était redevenue maîtresse d'elle-même, de soupçonner les Universités de tendances suspectes. Mais si leurs professeurs n'inquiétaient plus personne, leur valeur scientifique ne répondait malheureusement pas à leur patriotisme. Par une réaction irréfléchie contre les innovations du gouvernement hollandais en matière d'enseignement, aussi bien que sous l'influence des préjugés parlementaires et d'une interprétation excessive du principe constitutionnel de la liberté de l'enseignement, le gouvernement belge avait réduit les Universités à n'être plus que des écoles professionnelles de droit et de médecine. Le goût et la possibilité de la recherche scientifique y avaient disparu et, pendant longtemps, il n'y eut, et il ne pouvait y avoir, entre elles et l'Académie que de bien rares points de contact. En fait, pour autant qu'elle se recruta chez les érudits de carrière, c'est parmi les archivistes et les bibliothécaires, bien plus que parmi les professeurs, que l'Académie se contenta, durant de très longues années, de rechercher ses membres historiens.

La production historique de l'Académie depuis 1830 a été incontestablement beaucoup plus grande qu'à aucune époque précédente. Elle continua cependant

de s'absorber dans les travaux personnels des membres et dans le jugement des concours. C'est en dehors de l'Académie que fut érigée, en 1834, la Commission royale d'Histoire, par laquelle se trouvèrent enfin réalisés des projets remontant à l'époque autrichienne. Des sept membres qui furent nommés par le ministre Rogier, trois, de Gerlache, de Reiffenberg et Dewez appartenaient à l'Académie ; les quatre autres, de Ram, Gachard, J.-F. Willems et Warnkœnig, ne devaient pas tarder à y entrer, ce dernier, ayant quitté le pays en 1836 pour retourner en Allemagne, en qualité de membre associé.

La Commission royale d'histoire peut donc être considérée, quoique l'Académie n'ait pas pris part à sa fondation, comme une annexe de celle-ci. C'est par ses travaux que la Belgique, à peine parvenue à son indépendance, se fit tout de suite une place très remarquée dans la production historique contemporaine. La *Collection des Chroniques belges inédites* qu'elle était chargée, de publier, comprenait déjà en 1845 une dizaine d'in-quarto. Le *Bulletin*, publié dès l'année même de la fondation en 1834, peut être considéré comme la première revue savante qui, dans le domaine des sciences de l'érudition, ait paru dans le pays. Des savants étrangers lui apportèrent bientôt leur collaboration. Il fut dès l'abord ce qu'il est resté depuis : l'organe central des recherches d'histoire nationale. Pour la première fois, une grande œuvre scientifique collective était vigoureusement entreprise... Le succès obtenu poussa le gouvernement, en 1845, lors de la réorganisation de l'Académie, a rattacher officiellement à celle-ci la Commission d'histoire. Un arrêté royal du 1er décembre déclara que, tout en conservant son autonomie et son

budget spécial, elle « rentrait dans le sein de l'Académie », aux publications de laquelle les siennes serviraient de complément. L'état de choses établi par cette mesure a subsisté sans interruption depuis lors. Aujourd'hui encore, la Commission royale d'histoire continue à travailler côte à côte avec l'Académie. La plupart de ses membres appartiennent à celle-ci; mais les deux institutions ne se confondent pas. La Commission conserve une indépendance complète pour la réalisation de sa tâche : l'édition des sources de l'histoire nationale. L'œuvre accomplie par elle au moment où nous écrivons ces lignes est considérable et lui fait honneur. A la publication des chroniques est bientôt venue s'ajouter celle des cartulaires, des correspondances, des documents de tout genre propres à éclairer l'histoire sociale et économique. Une série de volumes in-8° a été adjointe depuis 1854 à la série in-4°. Cette dernière a atteint le chiffre de 136 volumes, l'autre celui de 40. Quant au *Bulletin,* qui, sauf durant la période de l'occupation allemande de 1914-1918, n'a cessé de paraître régulièrement, il compte aujourd'hui 85 volumes.

La réorganisation de l'Académie, en 1845, introduisit, on l'a vu, dans la Classe des lettres, une subdivision. Ses trente membres furent répartis en deux groupes de quinze : le premier formant la section des lettres; le second, celle des sciences morales et politiques. Des quinze membres de la section des lettres, le plus grand nombre continua, jusque vers 1880, à se recruter parmi les adeptes de l'histoire nationale. La prédominance de celle-ci commença pourtant à être moins exclusive. Comme on le verra plus loin, des littérateurs, des philo-

sophes prirent place à côté des historiens, attestant ainsi que la vie intellectuelle de la nation commençait à s'intensifier, que la curiosité s'éveillait, que peu à peu des nuances nouvelles apparaissaient à l'horizon scientifique.

Parmi les historiens de cette époque, GACHARD (1800-1885) domine de très haut le reste de ses collègues. Entré à l'Académie dès 1837, c'est durant la période à laquelle nous sommes arrivés que se placent les grandes publications qui l'ont illustré et qui ont exercé une action si profonde sur la connaissance des temps modernes. Il peut être considéré comme l'un des savants qui ont le plus contribué à révéler aux historiens la valeur des archives. Ses explorations à Simancas marquent une date dans l'historiographie contemporaine, et la publication de la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas* (1848-1879), qui, du reste, ne parut pas dans la série des publications académiques, a été une véritable révélation. Et que d'autres travaux cet infatigable travailleur n'a-t-il pas groupés autour d'elle : publication des *Archives des États Généraux des Pays-Bas; Correspondance de Marguerite de Parme; Dom Carlos et Philippe II,* etc. Il n'y a pas un tome du *Bulletin* de la Commission d'histoire où, depuis 1834, GACHARD n'ait signé, soit un recueil de documents inédits, soit une étude sur quelque point de l'histoire nationale du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle. On peut affirmer que la base la plus solide de celle-ci est constituée par ses travaux, et si l'on veut exactement apprécier ces derniers, que l'on songe à ce que serait l'état de nos connaissances sur

la partie de notre histoire qu'il a particulièrement étudiée, s'il n'avait pas existé. Avec un tact divinatoire, il a su toujours distinguer, au milieu du formidable entassement des archives, ce qui valait d'être publié, ce qui méritait d'être donné *in extenso*, ce qui ne requérait qu'une simple analyse. Ce formidable éditeur de textes se caractérise par cette qualité beaucoup plus rare qu'on ne pense, de n'avoir pas estimé l'inédit parce qu'inédit, et d'avoir su toujours porter son choix sur des documents dont la valeur justifiait la publication. C'est par là qu'il n'a pas seulement été, comme on l'a dit avec raison, un « archiviste de génie », mais aussi un historien. Mais cet historien vivait dans un commerce trop intime avec les documents pour n'avoir pas professé à l'égard des œuvres de synthèse une défiance qui l'empêcha toujours de s'y essayer. Il n'a voulu apporter à la science que des matériaux, mais des matériaux de choix, capables de résister au temps et de servir de base à ces entreprises historiques dont le progrès des idées provoque continuellement la construction, puis la chute.

Au-dessous de Gachard, d'autres archivistes encore sont à mentionner parmi les membres les plus laborieux de l'Académie : POLAIN (1808-1872) et STANISLAS BORMANS (1835-1912), qui consacrèrent surtout leur activité à l'histoire du pays de Liége, et CHARLES PIOT (1812-1899), dont les travaux concernent tout ensemble le XVI^e^ siècle, la numismatique et la géographie historique. Une mention spéciale revient à leur confrère ALPHONSE WAUTERS (1817-1898). C'est à l'étude du moyen âge qu'il voua sa longue et labo-

rieuse existence. Son livre sur l'*Origine des Libertés communales en Belgique* jouit longtemps d'une réputation que le progrès scientifique lui a enlevée. Mais l'œuvre de Wauters reste considérable, et par les textes qu'il a publiés, les dissertations qu'il a écrites sur quantité de problèmes, la confection surtout de la *Table chronologique des Chartes et Diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique,* il s'est acquis les titres les plus solides à la reconnaissance des érudits.

Kervyn de Lettenhove (1817-1891) dut son entrée à l'Académie au retentissant succès de son *Histoire de Flandre,* dont le tome I parut en 1847. Écrite sous l'inspiration de l'école romantique, en un style qui se ressent avec quelque intempérance de celui de Chateaubriand, cette œuvre n'en mérite pas moins une estime qu'on lui a trop souvent ménagée. Elle atteste une connaissance vraiment remarquable de l'historiographie du moyen âge; et son auteur a entrepris, dans les archives du pays et de l'étranger, des explorations dont les résultas fournissent encore d'utiles services. Des travaux postérieurs de Kervyn, nous citerons seulement ici sa grande édition de Froissart, qui, en dépit du classement défectueux des manuscrits, demeure par ses notes une mine précieuse de renseignements, et le livre discuté, et sûrement discutable, qu'il a intitulé *Les Huguenots et les Gueux.*

Il est naturellement impossible de signaler avec quelque détail tous les historiens de l'Académie après 1845. Nous mentionnerons encore le chanoine David (1801-1866) et le baron de Borchgrave (1837-1917),

dont les études se rapportent particulièrement au moyen âge; R. CHALON (1802-1889), qui se fit, comme numismate, une réputation enviable; P. HENRARD (1830-1896), auteur de curieux travaux sur le XVII^e^ siècle. THÉODORE JUSTE (1818-1888), élu en 1856, ne prit jamais une part bien active aux travaux de ses confrères. Mais il était impossible qu'ils n'appelassent point à eux cet historiographe terne et sec des fondateurs de la Monarchie belge. On peut leur reprocher en revanche de n'avoir songé que beaucoup trop tard à des hommes de la valeur d'ALEXANDRE HENNE (1833-1911), l'historien de Charles-Quint, et du P.-CH. DE SMEDT (1833-1911), le président des Bollandistes reconstitués, qui ne siégèrent à l'Académie qu'à un âge où il ne leur était plus guère possible de prendre une part bien active à ses travaux.

MOKE (1803-1862), AD. BORGNET (1804-1875) et, plus tard, EDM. POULLET (1839-1882) représentent le faible contingent de professeurs d'Université qui, avant 1880, firent partie de la Classe des lettres. Nous avons vu plus haut les raisons de cet état de choses. L'étude scientifique de l'histoire restait bannie de l'enseignement supérieur. Les titulaires des chaires d'histoire étaient des historiens improvisés et, pour tout dire, des autodidactes. Ceux d'entre eux qui vinrent siéger à l'Académie ne pouvaient prétendre à lui insuffler un esprit nouveau. On leur doit des travaux consciencieux, parmi lesquels il faut particulièrement signaler ceux de Borgnet sur la Révolution brabançonne et la Révolution liégeoise, ainsi que les études d'Edm. Poullet sur les institutions nationales de l'Ancien Régime.

Ce qui frappe, quand on jette un coup d'œil d'ensemble sur la période dont nous venons d'esquisser le tableau, c'est le peu de curiosité des historiens de l'Académie à l'égard de l'étranger. Sauf Gachard, qui, çà et là, poussa, si l'on peut ainsi dire, une pointe dans l'histoire d'Espagne, ils ne prennent intérêt qu'à la Belgique. Ils l'étudient passionnément, mais pas un d'entre eux ne remarque que l'histoire de ce pays frontière est incompréhensible si on ne la place dans l'ambiance européenne, qui, à toutes les époques, a si visiblement agi sur elle. On dirait que notre vie sociale, que nos institutions, que notre développement économique sont de simples produits du terroir, des créations originales, des phénomènes qui nous sont propres et dont on chercherait vainement l'analogue ailleurs. De là, un certain rétrécissement de l'horizon, quelque chose de renfermé, d'un peu court, dans tant d'œuvres par ailleurs solides et instructives. De là aussi l'indifférence complète de ces érudits pour le mouvement scientifique de l'étranger. Sans doute, ils connaissent les historiens français et il est facile de remarquer que s'ils subissent une influence, c'est celle de la France. Elle éclate, par exemple, dans l'*Histoire de Flandre* de Kervyn, qui s'inspire d'Augustin Thiéry, et Wauters adopte pour sa *Table des Diplômes* le plan de l'ouvrage similaire de Bréquigny. Ce qui se fait en Allemagne, en revanche, est profondément ignoré. L'Académie reçoit les mémoires de toutes les institutions savantes d'outre-Rhin, mais manifestement ses membres ne les lisent pas. Elle ignore tout des méthodes que la critique historique a développées là-bas; elle ignore tout de tant d'œuvres, sans doute parfois aventureuses, mais

si pleines de points de vue et d'hypothèses fécondes qui sortent de l'école de Ranke. Certes, de 1840 à 1869, elle a appelé comme associés Mone, Grimm, Ranke, Pertz, Reumont, Mommsen et von Sybel, mais il est visible qu'il ne faut voir dans ces choix qu'une manifestation de politesse académique, et qu'ils ne s'expliquent en rien par une admiration réfléchie.

Cependant une telle situation ne pouvait se prolonger. Au milieu d'une époque où la science allemande, grâce au prestige politique et militaire de l'Allemagne, se répandait sur le monde et où ses méthodes étaient partout acceptées ou imitées avec un empressement qui ressemblait trop souvent à de l'engouement, l'Académie devait nécessairement subir la loi commune et ressentir, elle aussi, son influence salutaire.

Léon Vanderkindere (1842-1906), élu correspondant en 1883, fut à cet égard son initiateur. Le travail qu'il lui avait présenté dès 1874, *Sur l'origine des magistrats communaux et sur l'organisation de la marke dans nos contrées au moyen âge,* avait quelque peu fait scandale. S'inspirant de la théorie de von Maurer, il prétendait expliquer par l'organisation de la marke germanique ces institutions municipales dans lesquelles on se plaisait à admirer, avec Alphonse Wauters, la manifestation la plus caractéristique de notre caractère national. Cinq ans plus tard, en 1879, paraissait *Le Siècle des Artevelde,* où l'auteur dépeignait la civilisation de la Flandre et du Brabant au XIV^e^ siècle, grâce à sa connaissance étendue des résultats de l'érudition allemande, avec une richesse de couleurs et une variété d'aspects par lesquelles ce

livre a fait époque. La place de Vanderkindere était désormais marquée à l'Académie, et si les devoirs de la vie parlementaire l'empêchèrent pendant longtemps d'y déployer une activité aussi grande qu'il l'eût souhaité, son rôle n'en fut pas moins très considérable par l'attention qu'il s'efforça d'y éveiller en toutes circonstances pour les travaux de l'école germanique.

Dans les dernières années de sa carrière, délivré des soucis de la politique, il en devint un des membres les plus laborieux. Il en a enrichi les *Bulletins* d'une foule de dissertations d'une élégante sobriété, où, reprenant avec la mise au point nécessaire, les idées de sa jeunesse, il s'est attaché à ramener les institutions communales au droit germanique, en même temps qu'il y inaugurait les pénétrantes études de géographie historique qui devaient aboutir en 1902 à son remarquable ouvrage sur *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge*.

Au moment même où Vanderkindere entrait à l'Académie, GODEFROID KURTH (1847-1916) ouvrait à l'Université de Liége le *cours pratique* qui devait être le point de départ de la réforme depuis si longtemps attendue de l'enseignement supérieur de l'histoire en Belgique. Lui aussi avait reconnu et apprécié les progrès de la critique dans les Universités d'outre-Rhin. Les études qu'il avait publiées dès lors sur les sources de l'histoire mérovingienne et sur certains textes hagiographiques donnaient déjà les promesses que devait réaliser sa noble et féconde carrière. Quand il entra à l'Académie en 1891, il était déjà célèbre, tant comme historien que comme critique. Il lui prodigua les fruits

d'une ardeur qui se dépensait sans compter. Ses nombreuses dissertations sur l'historiographie de l'époque franque lui donnèrent des modèles achevés de dissertations scientifiques. Elles se distinguent par l'élégance de l'exposition, l'abondance et la sûreté de l'information, la rigueur enfin, parfois un peu subtile, de la critique. Kurth fut encore dans notre pays le promoteur de l'étude des noms de lieux, jusqu'alors abandonnée — si l'on excepte les travaux de GRANDGAGNAGE (1797-1877), dont l'exemple à l'époque de leur apparition ne fut pas suivi — aux élucubrations naïves des dilettantes. Son grand mémoire sur *La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France* (1896) a le double mérite de fournir un excellent modèle de la méthode à suivre dans cette branche de la science et d'aboutir en même temps à des résultats qui semblent bien près d'être définitifs.

L'impulsion critique donnée par Kurth à l'enseignement historique provoqua aussitôt l'émulation de son collègue et ami PAUL FREDERICQ (1850-1920). Gand eut bientôt, comme Liége, son cours pratique d'histoire. C'est vers l'étude du XVI^e^ siècle et vers celle de la répression de l'hérésie que Fredericq dirigea spécialement ses travaux et ceux de ses élèves. Son entrée à l'Académie, en 1891, apporta à celle-ci le concours précieux d'un homme aussi remarquable par sa science que par son bon sens et sa finesse d'esprit.

Avec Vanderkindere, mais surtout avec Kurth et avec Fredericq, commence, dans l'orientation des études historiques à l'Académie, une période nouvelle. Leur horizon s'élargit et elles cessent de se confiner dans le cercle trop étroit où elles s'étaient renfermées jus-

qu'alors. Elles s'initient à des nouveautés, à des procédés de critique, à des méthodes, à des disciplines qu'elles avaient ignorées trop longtemps. Elles voient surgir de nouveaux problèmes et s'efforcent d'y trouver des solutions adaptées à l'état des connaissances scientifiques. Elles sont moins timides devant les hypothèses et plus difficiles à satisfaire. Si l'on compare les travaux académiques parus depuis les environs de 1890 à ceux qui les ont précédés, on ne pourra pas ne pas être frappé du progrès accompli. Les textes sont maintenant édités suivant une méthode rigoureuse ; la bibliographie est soigneusement tenue au courant des productions de l'étranger; quantité de questions sont abordées pour la première fois. Non seulement les sciences auxiliaires de l'histoire : paléographie, diplomatique, épigraphie, chronologie, fournissent la matière de nombreux travaux, mais de plus en plus des domaines jusqu'alors à peu près négligés sont activement exploités. L'histoire sociale, l'histoire économique, l'histoire des institutions prennent, à côté de l'histoire politique, la place que leur assignent le progrès de la science et l'évolution de la conception même de l'histoire.

En même temps, les Universités transformées fournissent de plus en plus à l'Académie des recrues nouvelles. La réforme de l'enseignement supérieur pour elle aussi a été un bienfait. Les professeurs sont maintenant ses collaborateurs les plus actifs, et c'est en grande partie au milieu des historiens de métier, formés dans les séminaires des Universités, que se préparent les savants qui y siégeront un jour et grâce auxquels elle restera en communication permanente avec le mouvement scientifique.

Il est incontestable que durant les trente dernières années, elle a fait preuve d'une vitalité historique plus variée et plus étendue qu'à aucune autre période de son existence. Nous avons cité déjà bien des noms. Il serait injuste de terminer ce trop rapide aperçu sans en rappeler d'autres encore, en nous bornant, suivant la règle qui nous est imposée, à ceux des disparus : VICTOR BRANTS (1856-1917), à qui l'on doit tant d'intéressantes contributions à l'histoire moderne des Pays-Bas et à celle des doctrines économiques du moyen âge; R. DE CHESTRET (1833-1913), qui, après Chalon, a continué à représenter la numismatique à l'Académie; CH. DUVIVIER (1834-1909), qui s'est consacré à l'histoire du droit; ERNEST DISCAILLES (1837-1914), dont les études ont porté, de préférence, sur la période révolutionnaire de 1830 et les débuts de la Belgique indépendante; FERDINAND VAN DER HAEGHEN (1830-1913), l'infatigable bibliographe de nos humanistes; ERNEST GOSSART (1837-1919), qui s'est fait une spécialité des rapports qui ont existé au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle entre nos provinces et l'Espagne; et enfin HENRI LONCHAY (1860-1918), dont la mort prématurée nous a privés d'un érudit solide et consciencieux, qui avait affirmé sa valeur par d'excellents mémoires sur l'histoire du XVII^e^ siècle, et qui venait de mettre sous presse, après de fructueuses recherches à Simancas, la *Correspondance de la Cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas*, après le règne de Philippe II.

Et constatons enfin que si l'histoire manifeste aujourd'hui, au sein de l'Académie, une vitalité dont elle n'avait jamais encore donné autant de preuves, elle n'y

jouit plus de cette prédominence écrasante qui lui avait appartenu durant si longtemps. Peu à peu, grâce au progrès général des connaissances, des disciplines nouvelles se sont fait jour à côté d'elle. La domination qu'elle ne devait qu'à l'atonie des autres sciences morales a cessé. Elle est devenue plus robuste dans le même temps où elle s'est mise à partager fraternellement avec ses sœurs une place qu'elle n'avait occupée seule qu'en attendant qu'elles pussent s'y installer à côté d'elle.

2. — SCIENCES PHILOLOGIQUES

par

P. THOMAS

Les membres de l'Académie de Marie-Thérèse s'étaient en général cantonnés dans le domaine qui leur était le plus familier, celui de l'histoire des Pays-Bas; en quoi ils firent preuve de bon sens et de prudence.

Les rares excursions que quelques-uns d'entre eux tentèrent sur le terrain de la linguistique ne furent pas heureuses et ne pouvaient pas l'être. Celui-ci cherchait à rattacher aux racines de la langue hébraïque tous les idiomes parlés sur le globe; celui-là se demandait « si la langue des Étrusques a eu des rapports avec celle des peuples belgiques ». Ne jugeons pas trop sévèrement ces fantaisies : tous les pays de l'Europe en étaient alors à ce point-là; Bopp n'avait pas encore jeté les fondements de la grammaire comparée.

Lors du rétablissement de l'Académie en 1816, le règlement ajouta à l'histoire des Pays-Bas la littérature ancienne. Il était opportun d'attirer l'attention des Belges sur cette branche d'études. Tandis que la

Hollande avait conservé le culte et la tradition de la philologie classique, la patrie des Juste-Lipse et des André Schott avait laissé dépérir entre ses mains le patrimoine littéraire de l'antiquité. On sait quels notables progrès furent réalisés, sous le régime hollandais, dans l'enseignement des humanités et dans l'enseignement supérieur. Des latinistes et des hellénistes sortirent des Universités de Louvain, de Gand et de Liége. L'Académie se ressentit de cet élan imprimé aux hautes études; elle s'ouvrit à des érudits dont les regards se portaient au delà du cercle étroit des antiquités nationales (1).

Son programme devait s'élargir encore. Les objets assignés à la Section d'histoire et des lettres par le règlement de 1845 étaient, outre l'histoire nationale l'histoire générale, l'archéologie, les langues anciennes et les littératures française et flamande.

Nous allons voir dans quelle mesure ce programme a été exécuté, développé, complété, enregistrant avec joie les progrès, ne dissimulant pas les faiblesses et les défaillances.

Thonissen écrivait dans son consciencieux *Rapport* de 1872 (2) : « Les grandes et admirables découvertes qui ont transformé l'histoire ancienne de l'Orient, qui ont révélé tout un monde inconnu à nos pères, sont à peine signalées dans nos recueils ». Cette lacune a été comblée.

---

(1) Ce furent d'abord des philologues appartenant aux provinces du Nord : Wyttenbach, Van Heusde, Van Lennep.

(2) *Centième anniversaire de la fondation de l'Académie royale de Belgique*, t. I, p. 249.

C'est l'Université de Louvain qui nous a donné nos premiers orientalistes : FÉLIX NÈVE [1], Mgr LAMY [2] et Mgr DE HARLEZ [3].

Élève de Lassen, de Windischmann et d'Eugène Burnouf, Nève acclimata chez nous les études sanscrites. Ne se bornant pas à l'interprétation des œuvres du génie indien, il aimait à en faire ressortir les beautés littéraires. Il explora aussi avec succès le domaine peu connu de la littérature arménienne.

Mgr Lamy fut, lui, un sémitisant. Il s'appliqua à la langue et à la littérature syriaques.

Mgr de Harlez avait pour l'étude des langues une facilité exceptionnelle : il apprit sans maître le zend, le pehlvi, le sanscrit, le mandchou, le chinois, etc. Son activité fut prodigieusement variée. Mais c'est comme sinologue surtout qu'il mérite d'être mentionné. Seul représentant en Belgique des études sinologiques, il a enrichi nos *Mémoires* d'une série de travaux sur les livres sacrés de la Chine, sur la religion et la philosophie des Chinois. Certes, ces travaux sont loin d'être sans reproche; ils portent trop souvent des traces de négligence et de précipitation. Mais de Harlez a été le premier à faire connaître des monuments indispensables à l'intelligence de la civilisation chinoise, et il a donné du Yih-King et de son rôle dans les pratiques divinatoires une explication aussi originale qu'ingénieuse.

La disparition de ces trois vénérables orientalistes a laissé un grand vide parmi nous : nous ne comptons

(1) Correspondant en 1860, membre en 1868 (1816-1893).
(2) Correspondant en 1879, membre en 1882 (1827-1907).
(3) Correspondant en 1883, membre en 1888 (1832-1899).

plus un seul sinologue ni un seul sémitisant. En revanche, l'étude du bouddhisme, considéré sous ses différentes formes, d'après les sources sanscrites et thibétaines, a été poussée fort loin, comme en témoignent nos recueils, et les suffrages des spécialistes ont récompensé la patience et le talent consacrés à l'élucidation de ces problèmes difficiles. Enfin l'égyptologie, cette œuvre magnifique du XIX^e siècle, dont la Belgique paraissait se soucier si peu, a fait récemment son entrée à l'Académie. C'est un des heureux résultats de la création du Musée du Cinquantenaire.

Les littératures de l'Orient sont essentiellement religieuses. L'étude de plus en plus approfondie de ces littératures, jointe à l'interprétation des monuments figurés, a ouvert des perspectives nouvelles sur l'histoire des religions. L'Académie n'est pas restée étrangère à ce grand mouvement d'idées. La symbolique et les mystères, la magie et l'astrologie dans l'antiquité, le rôle des religions orientales dans l'empire romain, les crises religieuses des derniers temps du paganisme ont fait l'objet, depuis trente ou quarante ans, de travaux intéressants, dont certains sont des œuvres de premier ordre.

De toutes les sciences relatives à l'antiquité grecque et romaine, l'archéologie occupa longtemps la première place dans nos travaux. Deux hommes, unis par l'amitié et la communauté de goûts, s'y distinguèrent et acquirent une grande réputation : Joseph Roulez [1] et le baron de Witte [2].

---

[1] Correspondant en 1835, membre en 1837 (1806-1878).
[2] Correspondant en 1848, membre en 1851 (1808-1889).

Après avoir fait de brillantes études à l'Université de Louvain, Roulez se rendit en Allemagne dès 1826 et suivit les leçons de Creuzer, de Boeckh, de Dissen et de Karl-Ottfried Müller. De Witte résida la plus grande partie de sa vie à Paris ; il appelait Charles Lenormant son maître, mais il entretint aussi des relations intimes avec l'archéologue allemand Panofka. Notons ici l'influence féconde de cette alliance de la science allemande et de la science française, dont la Belgique, encore inconsciente de sa mission, offrait alors trop peu d'exemples.

Les nombreux écrits de Roulez et de de Witte sur les peintures de vases, les miroirs gravés, les figurines, etc., ont marqué dans l'étude de l'antiquité figurée et de la mythologie. Considérés dans leur ensemble, ils peuvent donner une idée du développement et du progrès de la science.

En outre, deux disciplines apparentées à l'archéologie : l'épigraphie et la numismatique, furent assidûment cultivées, la première par Roulez, la seconde par de Witte.

Mais si l'archéologie, l'épigraphie et la numismatique figuraient avec honneur à l'Académie, les autres parties du vaste champ de l'antiquité classique restaient à peu près en friche. Il faut le reconnaître, la Révolution de 1830 avait porté un coup sensible à notre enseignement supérieur, notamment à nos facultés de philosophie et lettres. L'aversion pour le régime hollandais entraîna des mesures désastreuses qui eurent pour effet un recul marqué dans la formation des jeunes savants. Les merveilleux progrès de la philologie en Allemagne n'éveillaient point notre intérêt, et la France, vers laquelle tous nos regards étaient tournés dans la période

qui suivit la Révolution de 1830, la France, elle-même fort arriérée en matière d'érudition classique, ne pouvait nous apporter beaucoup de lumières. Dès 1843, Altmeyer (*Trésor national*, t. III) constatait « notre décadence philologique ».

L'Académie fit-elle alors tout ce qui était en son pouvoir pour remédier à ce regrettable état de choses? Certes, elle aimait à rappeler le souvenir de nos grands humanistes du XVI[e] siècle, à preuve les mémoires du baron de Reiffenberg sur Juste-Lipse, de M[gr] Namèche sur Louis Vivès (1), de BAGUET (1801-1867) sur André Schott, de F. Nève sur le Collège des Trois-Langues à Louvain. Mais il ne suffisait pas de contempler le passé pour réagir contre l'atonie du présent. A vrai dire, la faiblesse des études universitaires était de nature à décourager les meilleures volontés. De plus, la Section des lettres était en grande majorité composée d'historiens, et l'histoire nationale (chose assez naturelle chez un peuple qui venait de conquérir son indépendance) s'y était taillé la part du lion. Ceux-là même qui avaient reçu jadis une forte éducation classique s'intéressaient moins aux chefs-d'œuvre de l'antiquité qu'à la topographie et à l'ethnographie de la Gaule belgique du temps de César.

Les choses changèrent de face à partir de 1870. L'entrée à l'Académie de WAGENER (1871 ; 1829-1896) et de PIERRE WILLEMS (1872 ; 1840-1898), puis de GANTRELLE (1881 ; 1809-1893) et de LOUIS ROERSCH (1882 ;

(1) Vivès était Espagnol ; mais il fut professeur à l'Université de Louvain ; il passa les dernières années de sa vie dans notre pays et peut être regardé comme un de nos compatriotes.

1831-1891) ouvrit à la philologie classique une ère nouvelle. Soit par leurs travaux personnels, soit par le choix des questions de concours (1), soit par des rapports qui sont des modèles de saine critique et de méthode rigoureuse, ces savants éminents ont puissamment contribué à relever un ordre d'études que, seuls, peuvent dédaigner les esprits étroits et superficiels.

Wagener avait eu pour maîtres à l'Université de Bonn, Ritschl, Welcker, Lassen, et s'était pénétré des leçons de ces hommes illustres. Il était tout désigné aux suffrages de l'Académie par son *Essai sur les rapports qui existent entre les apologues de l'Inde et les apologues de la Grèce;* sa *Notice sur un monument métrologique récemment découvert en Phrygie;* ses *Inscriptions recueillies en Asie Mineure* et son *Mémoire sur la symphonie des anciens,* qui parurent dans les *Mémoires des Savants étrangers* de 1853 à 1861, et qui attestent la variété et la sûreté de ses connaissances.

Pierre Willems fut une des gloires de l'Université de Louvain. Travailleur opiniâtre, creusant à fond toutes les questions et apportant dans ses recherches un esprit lucide, positif et méthodique, il fonda sa réputation par son *Droit public romain,* qui eut plusieurs éditions. Mais c'est surtout son magistral ouvrage sur *Le Sénat de la République romaine* (1878-1885) qui lui a valu une renommée universelle. Théodore Mommsen lui-même,

(1) L'*Essai sur la vie et le règne de Septime Sévère,* de M. Ad. De Ceuleneer, et l'*Étude historique sur les Corporations professionnelles chez les Romains,* de M. J.-P. Waltzing, ont été composés en vue de prix proposés par l'Académie. Le premier de ces remarquables mémoires a été couronné en 1874, le second en 1889.

critique peu bienveillant et impatient de la contradiction, a été forcé de rendre hommage aux mérites du savant belge.

Gantrelle était un excellent grammairien ; il a publié des éditions estimées de Tacite et de la seconde *Philippique* de Cicéron.

Louis Roersch avait embrassé presque tout le domaine de la science de l'antiquité et était profondément versé dans l'histoire de l'humanisme. Sa modestie extrême, sa curiosité insatiable et ses occupations professionnelles ne lui ont pas permis de donner toute sa mesure. Il a répandu sa riche et solide érudition dans une foule de travaux de détail, utiles sans doute, mais qui font regretter qu'il n'ait pas mieux ménagé ses forces et nourri de plus hautes ambitions.

Roersch, Gantrelle et Wagener ont dirigé pendant de longues années la *Revue de l'Instruction publique*; Pierre Willems a fondé le *Musée Belge*. Ces deux revues, en groupant les forces éparses, en stimulant le zèle des débutants, en tenant leurs lecteurs au courant des productions de la science étrangère, ont eu une influence marquée sur le progrès des études philologiques et historiques en Belgique.

Il convient ici de rendre hommage à la mémoire de Gantrelle, qui fonda en 1890 un prix biennal de philologie classique(1), au capital de 45,000 francs, « don vraiment royal », selon l'expression de Wagener. Cet

(1) Dans l'intention du fondateur, le mot « philologie » devait être pris dans le sens le plus large (critique et exégèse des auteurs grecs et latins, grammaire, histoire littéraire, histoire politique, mythologie, archéologie, épigraphie, numismatique, etc.).

acte de générosité n'a pas été stérile; il a suscité des travaux importants(1).

Ce n'est pas tout. Depuis trente ou quarante ans, des réformes salutaires ont rendu une vie nouvelle à nos facultés de philosophie et lettres. Une louable émulation s'est emparée de nos philologues. L'Académie a profité de cette espèce de Renaissance en même temps qu'elle y participait. L'histoire et les antiquités grecques et romaines, la critique et l'interprétation des auteurs anciens ont fourni la matière à bon nombre de mémoires, de communications et de lectures. Nous devons une mention spéciale aux notes si érudites, si ingénieuses et si spirituelles d'ALPHONSE WILLEMS (2) sur les comédies d'Aristophane. Esprit perspicace, ouvert et indépendant, ayant le sentiment du beau et le sens des réalités, ennemi des corrections arbitraires et des règles artificielles, Alphonse Willems a trouvé des explications définitives ou plausibles pour beaucoup de passages où l'on désespérait de voir clair et que l'on remaniait témérairement; il a redressé mainte erreur et ruiné plus d'une hypothèse sans fondement. Sa traduc-

(1) Le mémoire de Léon Preud'homme sur la *Tradition manuscrite de Suétone;* celui de M. S. Kayser sur *Hypéride;* celui d'Henri Francotte sur l'*Industrie privée et les Travaux publics dans la Grèce ancienne;* le *Dictionnaire étymologique de la langue grecque,* de M. Émile Boisacq; l'étude de M. Bidez sur les *Doctrines des* Χαλδαῖοι et le *Recueil des fragments philosophiques de Porphyre*, par le même; l'*Histoire du paganisme dans l'Empire d'Orient depuis le règne de Théodose le Grand jusqu'à l'invasion arabe,* par M. M.-A. Kugener; le mémoire de M. Paul Graindor sur la *Chronologie des archontes athéniens sous l'Empire.*

(2) Correspondant en 1896, membre en 1900 (1839-1912).

tion d'Aristophane, qui a paru après sa mort, est une œuvre de science et de conscience qu'aucun helléniste ne pourra se dispenser d'étudier.

Ce n'est pas une transition forcée que de passer des littératures classiques à l'hagiographie grecque. L'œuvre colossale des Bollandistes s'inspire aujourd'hui de la méthode philologique la plus exacte, et la publication du *Synaxaire de Constantinople* a été accueillie avec faveur et reconnaissance par les byzantinistes. L'Académie s'honore de compter parmi ses membres le savant qui l'a édité et qui a donné, dans ses recherches sur les légendes de saints, tant de preuves d'une critique judicieuse et pénétrante.

La littérature du moyen âge eut le privilège d'attirer de bonne heure l'attention de l'Académie après son rétablissement en 1816. Le mouvement romantique entraînait les esprits vers le moyen âge et remettait en honneur la littérature et les arts de cette période de la civilisation européenne que les siècles précédents avaient taxée de barbare et vouée à un injuste mépris. On s'éprenait des vieilles légendes épiques, des romans de chevalerie, des monuments de la poésie courtoise et de la poésie populaire, des chroniques en vers et en prose. Un sentiment de fierté nationale devait d'ailleurs aiguillonner nos chercheurs. Le moyen âge n'avait-il pas été pour nos provinces une grande et glorieuse époque, non seulement au point de vue politique, économique et social, mais encore au point de vue littéraire?

Le baron de Reiffenberg, le premier, se mit à l'œuvre. Il s'attacha à faire connaître les richesses de la Bibliothèque de Bourgogne et mérita les éloges de Pertz et

des continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France*.

A sa suite, on fouilla les bibliothèques et les dépôts d'archives, on scruta jusqu'aux anciennes reliures, et l'on exhuma soit des manuscrits inconnus, soit des débris précieux de la littérature médiévale en langue latine, en langue française, en langue flamande.

En 1826, J.-F. WILLEMS [1] publia son *Reinaert de Vos*.

Les investigations de JEAN-HENRI BORMANS [2] sur la littérature thioise amenèrent d'importants résultats. Nous nous bornons à rappeler sa plus belle découverte : l'obscurité planait sur le fameux Heinrich von Veldeke, réformateur, au XII^e^ siècle, de la poésie allemande; Bormans produisit le texte de la *Légende de saint Servais*, qu'on croyait perdu, et établit que le véritable nom du poète était Heynreyck van Veldeken, que le poème avait été rédigé, vers 1170, en dialecte limbourgeois, et que le poète était né au pays de Looz. De son côté, Polain eut la bonne fortune de découvrir la première partie de la chronique de Jehan le Bel, le prédécesseur et le modèle de Froissart.

La mission d'une académie ne consiste pas seulement à couronner des mémoires et à écouter les communications de ses membres, mais encore à susciter et à diriger des entreprises scientifiques que des efforts individuels, isolés, ne suffiraient pas à exécuter. C'est ce qu'avait parfaitement compris le ministre Van de Weyer. Sur sa proposition, un arrêté royal du 1^er^ décembre 1845 char-

---

(1) Membre en 1835 (1793-1846).

(2) Membre en 1847 (1801-1878).

geait l'Académie de publier les anciens monuments de la littérature flamande ainsi qu'une collection des grands écrivains du pays. La pensée du ministre fut lente à se réaliser.

En 1848, la Classe des lettres nomma une Commission permanente chargée de la publication des anciens monuments de la littérature flamande, mais neuf années s'écoulèrent avant l'apparition du premier volume (1).

Après 1872, la collection fut interrompue. Le soin de la continuer a passé dans les attributions de l'Académie flamande, fondée en 1886.

Pour ce qui concerne la *Collection des grands écrivains du pays,* on traversa une période de tâtonnements, puis d'apathie. Le baron Kervyn de Lettenhove esquissa enfin un plan qui fut adopté, et la Classe des lettres nomma en 1861 la Commission chargée d'en poursuivre l'exécution. Le zèle déployé par cette Commission fit regagner le temps perdu : en vingt ans, de 1862 à 1882, elle publia 68 volumes : c'étaient les œuvres de Chastellain, de Jehan le Bel, de Froissart, de Commines, de Jean et de Baudouin de Condé, d'Adenez li Rois, de Watriquet de Couvin, de Jean Lemaire de Belges, etc. Comme épuisée par ce grand effort, l'Académie laissa tomber une œuvre aussi méritoire.

Quelques membres ayant jugé utile de la reprendre,

(1) C'était le *Der naturen Bloeme,* de Van Maerlant. Vinrent ensuite la *Rijmbijbel* et les *Alexanders Geesten,* du même; les *Nederlandsche Gedichten,* de Jan Boendale; le *Parthonopeus van Bloys;* enfin le *Speghel der Wijsheit,* de Jan Praet.

une Commission a été élue à cet effet, en 1912, et a dressé une liste des ouvrages à publier. Des recherches préliminaires ont été faites. Mais la guerre a malheureusement entravé la marche des travaux, et des circonstances fâcheuses, telles que la mort d'un de nos collaborateurs, l'incendie de la bibliothèque de Louvain par les Allemands, etc., n'ont pas encore permis à nos projets d'aboutir.

Ces deux collections parallèles d'œuvres françaises et d'œuvres flamandes nous amènent à parler de la philologie romane et de la philologie germanique.

Pays bilingue, riche en dialectes et en patois, la Belgique offrait un terrain propice à ce genre d'études. Beaucoup y trouvaient de l'attrait; mais c'étaient en général des amateurs qui, confinés dans un particularisme provincial, abordaient les questions linguistiques sans préparation sérieuse et les traitaient sans méthode.

Dans la dialectologie romane, Charles Grandgagnage (1), qui s'était initié aux travaux de Diez, rompit avec cette tradition vicieuse. Les deux premiers fascicules de son *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne,* parus en 1845 et en 1846, étaient conçus dans un esprit vraiment scientifique, et ils furent accueillis avec faveur; mais l'auteur, pris d'une sorte de découragement inexplicable, laissa son œuvre inachevée.

Il était réservé à un Suisse établi dans notre pays, AUGUSTE SCHELER (2), de familiariser le public belge

(1) Charles Grandgagnage ne fut point de l'Académie, mais bien son homonyme François Grandgagnage, l'humoriste liégeois,

(2) Associé en 1868, membre en 1884 (à la suite de sa naturalisation comme Belge) (1819-1890).

avec les études romanes. Son mémoire sur *La Conjugaison française* parut en 1847; son *Dictionnaire d'étymologie française* (1re édition), en 1862; son *Exposé des lois qui régissent la transformation française des mots latins,* en 1875. A partir de 1866, il fut le collaborateur le plus actif de la Commission pour la publication des *Œuvres des grands écrivains du pays;* les textes qu'il éditait étaient établis avec un soin scrupuleux et enrichis de notes pleines de sagacité et d'érudition. Enfin, comme lexicographe, il a rendu d'éminents services à la science. Il n'a pas formé d'élèves, mais il a donné un utile exemple. Une génération nouvelle s'est lancée avec ardeur et succès dans l'étude du vieux français et de nos parlers wallons. La philologie romane est désormais implantée en Belgique, et l'Académie lui a été hospitalière.

La philologie germanique avait pris les devants. Ce fut, comme il fallait s'y attendre, à la linguistique néerlandaise que nos germanistes s'appliquèrent presque exclusivement. J.-H. Bormans se distingua entre tous par une critique sévère et par un labeur acharné et fécond. Il n'a pas laissé de travaux d'ensemble, mais les notes et les dissertations qui accompagnent les textes qu'il a publiés sont une mine de renseignements de haute valeur et ont apporté une abondante contribution à la connaissance du moyen néerlandais. A côte de lui, il convient de citer J.-F. Willems, « le père du mouvement flamand », le chanoine David [1], F.-A. Snellaert [2] et J.-F.-J. Heremans [3].

---

[1] Membre en 1846 (1801-1866).
[2] Correspondant en 1846, membre en 1847 (1809-1872).
[3] Correspondant en 1871, membre en 1876 (1825-1884).

La philologie néerlandaise est devenue pour ainsi dire l'apanage de l'Académie flamande, mais elle n'a pas cessé d'être représentée avec distinction dans notre Section des lettres.

Dans l'histoire littéraire, nous constatons le même phénomène que dans l'histoire proprement dite : c'est la tendance nationale ou nationaliste qui prédomine d'abord; on s'occupe presque uniquement de la littérature du terroir, flamande ou française. Dès 1819-1824, J.-F. Willems publie sa *Verhandeling over de nederduytsche Tael- en Letterkunde*. En 1838, l'Académie couronne le mémoire de Van Hasselt sur l'*Histoire de la poésie française en Belgique jusqu'à la fin du règne d'Albert et Isabelle*. En 1849, Snellaert donne une *Histoire de la Littérature flamande* (en français), ainsi qu'un *Kort begrip eener Geschiedenis der nederduitsche Letterkunde*. Le même sujet est traité plus tard avec plus d'ampleur par STECHER (1820-1909) dans son *Histoire de la Littérature néerlandaise en Belgique* (1886). En 1870, Potvin fait paraître *Nos premiers siècles littéraires*, ouvrage un peu confus, inégal et partial, mais qui constitue la première synthèse de notre vie intellectuelle depuis les origines jusqu'à la fin du moyen âge. Quant aux monographies et aux études de détail qui figurent dans nos *Mémoires* et dans nos *Bulletins*, elles sont innombrables. Cependant l'Académie, passant d'un extrême à l'autre, met au concours la question de l'*Influence de la civilisation sur la poésie chez tous les peuples* (rien que cela!), et décerne en 1858 une médaille d'or à l'auteur intrépide qui a répondu à cette question.

On est devenu depuis moins ambitieux; mais, sous l'influence d'un savant romaniste, qui est en même temps un fin lettré, on s'est montré plus cosmopolite

qu'autrefois et l'on a couronné des mémoires tels que ceux de M. Gustave Cohen sur l'*Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge* (1905); de M. Lucien-Paul Thomas sur *Gongora et le Gongorisme* (1908), de M. Gustave Charlier sur *Le sentiment de la nature chez les romantiques français* (1912); de M. Henri Glaesener sur *Le Livre « De l'Allemagne » de Mme de Staël* (1919), auxquels il faut ajouter un mémoire présenté par M. P. Van Tieghem sur *La Poésie de la Nuit et des Tombeaux au XVIIIe siècle* (1920).

Dans son rapport à l'impératrice Marie-Thérèse sur l'érection d'une Société des sciences et des belles-lettres à Bruxelles, le prince de Kaunitz parlait assez légèrement des belles-lettres considérées en elles-mêmes; il ne les jugeait dignes de la sollicitude du souverain qu'autant qu'elles pouvaient servir à « répandre des grâces, de l'ordre et de la clarté » dans les matières scientifiques; il voulait « subordonner les études agréables aux sciences utiles, pour éviter l'inconvénient où sont tombées tant d'académies de belles-lettres en Italie, qui, au lieu d'éclairer et d'instruire la nation, lui ont imprimé un esprit de bagatelle et de frivolité si nuisible aux progrès de la raison ». En fait, il n'était pas à craindre que « l'esprit de bagatelle et de frivolité » gâtât la future académie : la culture littéraire, dans les Pays-Bas autrichiens, était si rudimentaire que le secrétaire perpétuel était chargé de revoir les mémoires académiques avant l'impression et de *corriger les fautes contre la grammaire, s'il y en avait* (1).

(1) Procès-verbal des séances des 20 et 21 mai 1776, cité par A. Quetelet, *Premier siècle de l'Académie royale de Belgique*, p. 11, note 1 (*Centième anniversaire, etc.*, 1872, t. I).

La situation s'améliora par suite du contact prolongé de nos provinces avec la France sous l'Empire et de la présence d'un grand nombre de Français distingués qui vinrent s'établir chez nous pendant la Restauration.

On commençait à prendre goût aux « études agréables ». Les académiciens s'appliquèrent à bien écrire. Quelques-uns même « cultivaient les Muses », selon l'expression du temps : tels PHILIPPE LESBROUSSART (1781-1855); le baron de STASSART (1780-1854), connu par ses fables; le baron de Reiffenberg, etc.

Une pléiade de jeunes esprits ardents et généreux aspirait à créer une littérature nationale, et la Révolution de 1830 donna à cette noble entreprise une vigoureuse impulsion. ANDRÉ VAN HASSELT, qui venait de se révéler poète de talent, fut élu correspondant de la Classe des lettres en 1837 (1). Mais ce n'est qu'en 1845 que la littérature pure, la littérature d'imagination, tant française que flamande, obtint officiellement une place à l'Académie. Le but du ministre S. Van de Weyer, à qui l'on devait cette innovation, était assurément louable. Les efforts des littérateurs belges se heurtaient à l'indifférence du public. Le gouvernement, en honorant la littérature, espérait pouvoir secouer cette torpeur, réagir contre ce dédain : *Honos alit artes*.

Parlons d'abord de la littérature d'expression française.

Après Van Hasselt, on vit entrer successivement à

(1) Il fut nommé membre effectif de la Classe des beaux-arts lors de la réorganisation de 1845, et ne fut pas autorisé à conserver la qualité de correspondant de la Classe des lettres. Ce refus lui fut très sensible (1806-1874).

l'Académie, WEUSTENRAAD (1), AD. MATHIEU (2) et CH. POTVIN (3). Tous ces poètes subirent l'influence des romantiques français, surtout de Victor Hugo. Au point de vue de la forme, ils n'ont aucune originalité, excepté Van Hasselt, qui avait au plus haut degré le sens de la mélodie et dont les *Études rythmiques* n'ont pas été appréciées à leur juste valeur. Au point de vue du fond, il faut relever chez eux une double tendance : une tendance patriotique et une tendance humanitaire. Célébrer la Belgique, la faire connaître, la faire aimer, c'est là une partie de la tâche qu'ils se sont assignée. D'autre part, la question sociale les préoccupe ; ils rêvent pour l'humanité un avenir meilleur, plus de justice, plus de lumières, plus de bien-être ; ils ont foi au progrès, et, précurseurs d'Émile Verhaeren, ils poétisent l'activité fiévreuse et les conquêtes de l'industrie moderne. Ils n'ont pas laissé un seul chef-d'œuvre, ils ont eu peu de lecteurs; mais qui oserait dire que toutes les semences qu'ils ont jetées ont été étouffées par les ronces ou se sont desséchées sur les pierres du chemin ?

De tous les écrivains flamands qui ont fait partie de l'Académie, le plus populaire (et pourquoi ne pas dire le plus célèbre?) est HENRI CONSCIENCE (4). Ses œuvres, qui ont été traduites dans toutes les langues de l'Europe,

(1) Correspondant en 1847 (1805-1849).

(2) Correspondant en 1850, membre en 1863 (1804-1876).

(3) Correspondant en 1875, membre en 1881 (1818-1902).

(4) Correspondant en 1867, membre en 1869 (1812-1883). — On peut s'étonner qu'il ait attendu si longtemps la consécration académique.

se divisent en romans historiques, visiblement inspirés de Walter Scott, et en romans de mœurs. Ceux-ci sont incontestablement supérieurs à ceux-là, qui présentent tous les défauts du genre. Ce qui a charmé, ce qui a ému les lecteurs de Conscience, Flamands ou non, ce sont surtout ses scènes campinoises, ses peintures naïves de la vie des humbles, ses simples récits pleins de candeur et de sensibilité. Conscience était un romancier idéaliste. D. Sleeckx [1] fut un réaliste, mais « un réaliste sans amertume » (Stecher), qui ne goûtait nullement le réalisme français. Ses nouvelles et ses romans sont remarquables par la justesse et la sincérité de l'observation. Il écrivit aussi beaucoup pour le théâtre. La poésie flamande a été représentée avec éclat par Prudent Van Duyse [2], Nolet de Brauwere van Steelant [3], Jan Van Beers [4], J. Vuylsteke [5]. Chacun de ces poètes a sa physionomie particulière : Van Duyse, improvisateur original et hardi; Nolet de Brauwere, humoriste et satirique; Van Beers, le plus artiste de tous, tour à tour tendre et énergique; Vuylsteke, passant de l'enthousiasme à l'ironie et au pessimisme. Mais tous ont de commun un caractère foncièrement et passionnément flamand.

Au reste, les relations entre Flamands et Wallons étaient des plus cordiales. Lorsque Van Beers fit son entrée à l'Académie, Charles Potvin lui adressa des

(1) Correspondant en 1893, membre en 1897 (1818-1900).
(2) Correspondant en 1855 (1804-1859).
(3) Associé en 1849 (1815-1888)
(4) Correspondant en 1885 (1821-1888).
(5) Correspondant en 1889, membre en 1892 (1830-1903).

vers de bienvenue patriotique. Et tous avaient pris pour devise les vers fameux :

N'ayons qu'un cœur pour aimer la patrie
Et deux lyres pour la chanter.

Les « études agréables » dont parlait Kaunitz n'ont plus aujourd'hui de représentant attitré dans notre Compagnie. D'une part, les écrivains flamands sont groupés à l'Académie flamande (1). D'autre part, après la mort de Charles Potvin (1902), la Classe des lettres jugea qu'il n'y avait plus lieu de s'adjoindre des littérateurs proprement dits. En prenant cette décision, la Classe a été guidée par des considérations pratiques et sérieuses. Pouvait-elle ne pas tenir compte du développement que prenaient, dans tous les pays civilisés, les études de philologie, d'histoire, de philosophie, etc.? Le plus grave reproche qu'on puisse faire à un corps savant, c'est d'être arriéré, de ne pas se tenir à la hauteur de la science contemporaine. Dès le principe, la part faite aux poètes et aux romanciers avait été forcément très restreinte. A mesure que se multipliaient les disciplines représentées dans la Classe des lettres, l'impossibilité de faire à nos écrivains dans notre Compagnie, telle qu'elle était organisée, une place digne du rang où s'était élevée la littérature belge depuis 1880, éclatait à tous les yeux. Diverses solutions furent proposées. La plus simple et la plus logique est celle qu'a

(1) Vuylsteke seul entra à l'Académie de Belgique après la fondation de l'Académie flamande, où sa candidature avait échoué.

adoptée le Gouvernement, conformément au vœu de l'Académie, savoir la création d'une Académie de langue et de littérature françaises.

Quelques personnes trouvent mauvais que notre Section, qui ne compte plus de littérateurs, continue à s'appeler « Section d'histoire et *des lettres* ». Pour leur donner satisfaction, il suffirait de remplacer cette dénomination vague et surannée par celle de « Section des sciences philologiques et historiques », ce qui serait conforme à la réalité et aux usages des Académies étrangères.

II.

Section des Sciences morales et politiques

I. — SCIENCES JURIDIQUES

par

G. CORNIL

C'est depuis 1843 seulement que l'Académie comprend une Section des sciences morales et politiques. On ne concevrait pas cependant qu'elle se fût jusqu'alors complètement désintéressée de l'étude des problèmes qui rentrent dans le cadre de ces sciences.

Dès ses débuts, l'Académie ouvrit largement ses portes aux jurisconsultes; mais ceux qu'elle appela à elle furent moins des techniciens du droit appliqué que des historiens du droit. En ceci elle obéissait à une très saine tendance, à laquelle elle est restée fidèle; car la technique de l'application du droit actuellement en vigueur relève de l'art plutôt que de la science; et tout le monde s'accorde à voir principalement, dans

l'Histoire du droit et le Droit comparé, les bases solides de la Science du droit, placée au premier rang des sciences sociales.

Les travaux académiques des premières années témoignent déjà avec éclat de l'intérêt que la jeune Académie prenait aux études d'histoire du droit. En 1780, une question posée, au sujet de l'époque à laquelle le droit romain obtint force de loi en Belgique, provoqua l'éclosion de cinq mémoires, qui furent tous cinq couronnés et imprimés : deux de ces mémoires, rédigés en latin, avaient pour auteurs respectivement A. Heylen et M. Hettema; deux autres, en français, étaient l'œuvre de F.-R. de Berg et de D'Outrepont; enfin un mémoire en flamand était dû à W.-J. Verhoeven.

Dans la suite, l'Académie ne se désintéressa jamais de l'étude du droit romain. Elle eut, semble-t-il, au cours du siècle dernier, la coquetterie de compter toujours, parmi ses membres, au moins un de ces romanistes éminents, dont les remarquables travaux faisaient autorité, plus peut-être à l'étranger qu'en Belgique même. Ce furent notamment : au cours de la première moitié du XIX[e] siècle, WARNKŒNIG (1794-1866), et au cours de la seconde moitié du siècle, ALPHONSE RIVIER (1835-1898), deux associés étrangers, qui illustrèrent l'enseignement supérieur en Belgique, le premier à Liége, Louvain et Gand, le second à Bruxelles.

Warnkœnig, qui contribua puissamment à répandre dans l'enseignement de nos facultés de droit les méthodes de ses maîtres de l'école historique allemande, eut aussi le mérite d'orienter l'Académie vers l'étude de l'histoire du droit belgique. Il publia, en 1837, un volume intitulé : *Histoire du Droit belgique conte-*

nant les Institutions politiques et la Législation de la Belgique sous les Francs. En même temps il publiait une *Flandrische Staats- und Rechtsgeschichte* (1834-1837, trois volumes, dont les deux premiers ont été traduits en français par Geldholf, sous le titre : *Histoire politique de la Flandre et de ses Institutions*, Gand, 1836-1864). Dix ans plus tard, élargissant le cadre de ses recherches, il donnait sa *Französische Staats- und Rechtsgeschichte* (1846-1847, deux volumes), évocation de quatorze siècles d'évolution politique et juridique de la France, arrêtée au crépuscule de l'ancien régime.

Cependant la voie ouverte aux études de l'histoire du droit propre aux anciennes provinces belgiques ne fut point abandonnée par notre Compagnie.

En 1845, l'Académie couronnait le mémoire de Britz sur l'ancien droit belgique (in-4° de XXII-1068 pages, tome XX des mémoires couronnés, 1847). En même temps, l'un des membres les plus distingués de l'Académie, EUGÈNE DEFACQZ (1792-1871), entamait la publication — qui devait malheureusement rester inachevée — de son *Ancien droit belgique, ou Précis analytique des Lois et Coutumes observées en Belgique avant le Code civil* (tome I, in-8° de II-599 pages, 1846-1852; tome II, publié après la mort de l'auteur, in-8° de XV-360 pages, 1873). Enfin deux de nos confrères les plus érudits, CHARLES DUVIVIER (1834-1909) et VICTOR BRANTS (1856-1917), consacrèrent naguère le meilleur de leur activité scientifique à éclairer quelques problèmes de l'histoire du droit et des institutions dans nos anciennes provinces : leurs monographies sont réellement des modèles de précision historique et de critique scientifique.

Dans le même domaine, il convient de rappeler ici qu'un arrêté royal du 18 avril 1846 institua, au Ministère de la Justice, la *Commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique*, chargée de réunir en un seul corps tous les monuments de l'ancienne législation de Belgique et de publier un recueil des dispositions qui ont régi les divers territoires dont se compose la Belgique actuelle avant leur réunion à la République française. Cette Commission déploie une grande activité : elle a déjà publié une centaine de volumes (in-4° et in-f°). Ce n'est point une institution académique; mais les membres de notre Compagnie ne lui marchandèrent pas leur collaboration, et elle fut souvent dirigée par des nôtres : elle eût comme président, de 1846 à 1881, MATHIEU LECLERCQ, et comme secrétaire, de 1846 à 1884, F. GACHARD; ses président et secrétaire actuels sont aussi deux de nos confrères les plus distingués.

Il s'entend que, au lendemain de la promulgation du Code civil de 1804, les travaux des exégètes du nouveau code ne sollicitèrent que médiocrement l'attention d'un corps savant.

Certes Napoléon avait partagé l'illusion de tous les codificateurs : il croyait son œuvre définitive. A la vérité, il n'eut point foi en la vertu de prescriptions impératives destinées à préserver son Code de toute atteinte, se gardant en ceci d'imiter Justinien, qui, non content d'interdire tout commentaire de son œuvre législative, avait été jusqu'à supprimer toutes les écoles libres de droit, foyers dangereux de critique indépendante. Pourtant Napoléon eut la crainte des commentateurs, et l'on rapporte qu'en apprenant la publication

du premier commentaire du Code, celui de Maleville, il se serait écrié : « Mon Code est perdu » (1).

Si ce propos est exact, il fait trop d'honneur aux premiers exégètes du Code; car ceux-ci ne faisaient courir au Code civil aucun danger, précisément parce qu'ils se confinaient dans la méthode purement exégétique. Cette école de l'exégèse, s'interdisant toute critique des solutions consacrées, se contentait d'exprimer toute la sève des textes législatifs par le procédé d'une interprétation grammaticale et logique.

La méthode purement exégétique, exclusive de toute critique sérieuse, régnait encore sans partage quand, en 1817, Mathieu Leclercq, qui devait dans la suite appartenir à notre Compagnie, abordait l'étude du droit et recevait de son père, le jurisconsulte Olivier Leclercq, le conseil de « s'attacher au texte de la loi, s'efforcer de le bien comprendre, éviter les auteurs et les commentateurs, raisonner par soi-même, se former ainsi l'esprit et se préparer un fonds de science ferme et solide; on s'accoutume ainsi à agir sans être désorienté » (2). C'est semblablement la réprobation de toute critique susceptible de nous désorienter qui inspirait la devise de Bugnet, professeur à Paris depuis 1822 : « Je ne connais pas le droit civil; je n'enseigne que le Code Napoléon ». Et il est remarquable que les auteurs de Traités de droit civil, en France, ont conservé très longtemps à leurs travaux l'étiquette de l'école exégé-

(1) *Revue critique*, t. IX, 1856, p. 352, note 1.

(2) Notice biographique de Mathieu Leclercq, par Faider. *Annuaire* 1890, p. 454.

tique, en les intitulant de préférence « Explication du code civil » ou « Cours de Code civil ».

Le développement des finesses et des expédients de l'exégèse, aux dépens de la méthode de critique scientifique, constitue un phénomène constant à la suite de toute œuvre de codification. Après la promulgation d'un code civil, il faut toujours attendre du recul du temps que les jurisconsultes se ressaisissent et reprennent conscience de l'existence d'un droit civil, supérieur au texte du Code, qui n'en est que l'expression forcément imparfaite et éphémère.

C'est seulement quand un code commence à vieillir que le danger social de la méthode exégétique pure éclate aux yeux de tous; car elle n'apparaît plus alors que comme une intolérable réaction, s'abritant sous un sentiment d'inébranlable fidélité à la lettre de textes manifestement surannés.

Un code n'eut jamais, en effet, la vertu d'arrêter la marche des idées et des institutions. Or il y a dans la marche constante des idées une puissance irrésistible, comparable à la puissance des forces de la nature. De même que le génie de l'homme est impuissant à rien changer aux lois de la nature et qu'il doit se borner à essayer de surprendre ces lois, pour en faire l'adaptation la plus ingénieuse aux besoins de l'humanité, de même, dans le domaine de la pensée, l'histoire des institutions nous révèle des courants d'idées, qui sont l'expression de forces dont l'homme n'est point maître. Il faut donc aussi que l'homme se contente de s'y adapter judicieusement : ici aussi, tout son génie créateur consistera dans une utilisation ingénieuse de la force de courants d'idées irrésistibles.

Le réajustement de formules législatives surannées aux exigences changeantes du milieu social hausse l'œuvre de la jurisprudence au niveau d'une œuvre proprement scientifique et provoque inévitablement la substitution de la méthode critique à la méthode de pure exégèse. Cependant le réveil de la méthode critique fut particulièrement lent dans les pays régis par le Code civil de 1804, et peut-être est-il permis de dire que ce phénomène rend témoignage plutôt de l'excellence de ce Code que du conservatisme excessif des juristes. Quoi qu'il en soit, la jurisprudence française s'attacha longtemps à dissimuler son œuvre proprement créatrice sous des expédients d'interprétation, et pour qu'elle prît enfin nettement conscience de l'insuffisance de la méthode purement exégétique, il fallut de lumineuses publications, telles que le livre célèbre de François Geny, sur *La Méthode d'interprétation* (1899), et les *Études de Droit commun législatif*, d'Édouard Lambert (1903), sans parler de l'observation aussi judicieuse que hardie, formulée par le premier président Ballot-Beaupré aux fêtes du centenaire du Code civil : « Le juge ne doit pas s'attacher à rechercher obstinément quelle a été, il y a cent ans, la pensée des auteurs du Code, en rédigeant tel ou tel article ; il doit se demander ce qu'elle serait si le même article était aujourd'hui rédigé par eux ».

L'école de l'exégèse régna sans partage durant la plus grande partie du XIX^e^ siècle en France et en Belgique. L'un des exégètes les plus célèbres du Code civil, François Laurent (1810-1887), appartint à notre Compagnie. En vérité, il avait atteint l'âge avancé de 68 ans quand il fut accueilli par l'Académie ; et cette

consécration tardive du mérite d'une œuvre prodigieusement étendue s'explique par les violentes passions qu'éveillèrent les nombreuses pages où Laurent se dressait en juriste implacable luttant en faveur du Pouvoir civil.

Les *Principes du Droit civil français* de Laurent, en trente-trois volumes in-octavo (1869 à 1879), constituent le plus vaste commentaire du Code civil qui ait été publié. Sa méthode se caractérise par un respect absolu de la loi et une foi absolue en la raison : une logique inflexible, basée sur les textes, doit fournir la solution de toutes les difficultés. La rigidité et l'intransigeance de cette méthode sont assez nettement révélées dans la proposition suivante de Laurent : « J'ai un profond respect pour nos bons auteurs et pour les décisions des Cours, mais je ne me soumets qu'à la raison ».

L'œuvre de Laurent appartient donc à l'école de l'exégèse pure. Sans doute il paraît assez paradoxal de méconnaître le sens historique d'un érudit qui déconcertait ses contemporains par l'étendue de son savoir; mais il reste pourtant permis de dire que chez Laurent le logicien triomphait toujours de l'historien : les faits historiques sont adaptés de force à des doctrines philosophiques préconçues ; et ce système engendre des considérations historiques parfois surprenantes. On remarque, par exemple, la tendance de Laurent à préférer systématiquement l'influence germanique à l'influence romaine sur le développement du droit civil moderne, et aussi son zèle à invoquer à tout propos sa théorie favorite de l'immanence divine : c'est ainsi qu'il va jusqu'à se demander si ce n'est pas à Dieu que nous

devons le bienfait de la publicité des transmissions immobilières (1).

Quoi qu'il en soit, la puissante dialectique de Laurent assura à son commentaire un succès, qui se ralentit à peine aujourd'hui, dans le monde de la pratique judiciaire. Pourtant il est incontestable que, déjà au temps de sa publication, la méthode de ce vaste commentaire exégétique était plutôt la méthode d'hier que celle de demain.

Dès le premier quart du XIXe siècle, le réveil des méthodes de critique scientifique se constatait chez quelques esprits hardis de France et de Belgique, qui ne se résignaient pas à assister indifférents à l'épanouissement de l'école historique allemande. Ce fut un honneur pour l'Académie de compter quelques-uns des siens parmi ces précurseurs clairvoyants.

Vers la fin de l'année 1819 fut fondée à Paris la première revue juridique scientifique, en langue française, *La Thémis ou Bibliothèque du Jurisconsulte*. Son fondateur, Athanase Jourdan, qui fut un esprit d'avant-garde, s'adjoignit quelques collaborateurs de choix, au premier rang desquels se trouve l'un des nôtres, Warnkœnig. Et lorsque après la mort prématurée de Jourdan, survenue en 1826, la *Thémis* cessa de paraître, Warnkœnig entreprit de la faire renaître de ses cendres et en fit une revue belge, publiée d'abord à Liége, puis à Bruxelles, jusqu'en 1831 (2).

La tentative mémorable de la *Thémis,* qui marque le

(1) Ernest Nys, dans la *Revue de Droit international*, 1887, p. 418.

(2) Consulter Julien Bonnecase, *La Thémis et son fondateur Athanase Jourdan*, 2e édition. Paris, Léon Tenin, 1914.

premier réveil de la méthode critique chez les civilistes de langue française, n'eut en Belgique d'autre lendemain que la publication par un libraire bruxellois des 15 volumes de la *Revue des Revues de Droit publiées à l'étranger*. Cette utile compilation réunit les principales études publiées dans les périodiques juridiques de France de 1838 à 1852; elle accueillit aussi quelques travaux de juristes belges. Dans cet ensemble, les recherches d'ordre essentiellement pratique occupent la plus grande place; mais les études d'histoire du droit et même de philosophie du droit y tiennent aussi un rang honorable; de sorte qu'il est permis de voir dans la publication de la *Revue des Revues de Droit* une modeste contribution à la diffusion des méthodes scientifiques.

Après la publication de la *Thémis* et de la *Revue des Revues*, les juristes belges ne pouvaient plus conserver une foi aveugle dans la méthode purement exégétique: une concurrence à celle-ci était née et la voie était en tout cas ouverte aux études d'histoire du droit et de droit comparé. On a vu que, à la suite de Warnkœnig, quelques-uns des nôtres s'adonnèrent à l'étude de l'histoire du droit belgique. Bien plus, l'Académie compte dans la suite, parmi ses jurisconsultes, quelques-uns de ces esprits véritablement européens, qui s'inspirèrent très heureusement du programme rajeuni de la *Thémis* de Jourdan et de Warnkœnig.

Le premier des traités de droit civil français qui soit réellement imprégné de l'esprit historique est l'œuvre d'un membre associé de notre Académie, ÉGIDE ARNTZ (1812-1884), qui enseigna à l'Université de Bruxelles de 1838 à 1884. Ce manuel d'enseignement eut deux éditions: la première, de 1860-1875, la seconde,

de 1879-1880; et si la tendance historique d'Arntz nous paraît aujourd'hui singulièrement timide, c'est parce que la voie, dans laquelle il s'engageait avec précaution, était la voie de l'avenir, que les civilistes français actuels ont élargie, en vivifiant leurs critiques aux sources de l'histoire comparative du droit.

Nos confrères ALPHONSE RIVIER, CHARLES DUVIVIER, VICTOR BRANTS et ERNEST NYS (1851-1920) perpétuaient brillamment, au sein de notre Compagnie, la tradition des jurisconsultes formés à l'école de l'histoire du droit et du droit comparé. Ces derniers noms nous rapprochent singulièrement du présent; aussi serait-il injuste de prédire l'abandon prochain par notre Académie des si salutaires tendances qu'ils représentèrent.

Après la proclamation de notre indépendance, notre Constitution, par son originalité, éveilla des curiosités scientifiques dans le monde des publicistes. Personne n'était certes plus qualifié pour satisfaire ces curiosités que ceux dont les efforts personnels nous avaient valu cette mise en œuvre des principes de 1789 par le catholicisme libéral de 1830.

L'Académie ouvrit ses portes à maints collaborateurs de l'œuvre constitutionnelle de 1831 : de Gerlache, qui fut président du Congrès national; Mathieu Leclercq, qui s'était prononcé avec énergie contre le système des deux Chambres, mais n'avait réussi à rallier que soixante-deux adversaires de l'institution du Sénat; Defacqz, Nothomb, Vande Weyer, Van Meenen, tous membres du Congrès; et il convient d'ajouter le nom de Tielemans, qui, sans appartenir au Congrès, prépara effectivement la rédaction de la Constitution belge, en sa qualité de chef du Département de l'Intérieur.

Tous ces hommes d'action, qui avaient mis la main à la pâte, furent des maîtres particulièrement avertis ès droit public. Leurs solides publications de droit constitutionnel eurent un grand retentissement dans le pays et au dehors.

La tradition des remarquables travaux de droit public s'est conservée sans interruption dans la Section des sciences morales et politiques. C'est principalement le groupe des grands magistrats de l'Académie qui s'attacha à perpétuer cette brillante tradition. Faut-il rappeler les noms des procureurs généraux FAIDER (1814-1893) et MESDACH DE TER KIELE (1825-1915), du premier président GIRON (1882-1911) et aussi du conseiller DE PAEPE (1824-1907), bien que ce dernier finit par consacrer la majeure partie de son activité à l'étude des problèmes de la procédure civile. En dehors de cette phalange sacrée, THONISSEN (1817-1891) avait publié en 1846 la première édition de sa *Constitution belge annotée,* ouvrage remarquable, qui eut, en 1876, une deuxième édition, revue et considérablement augmentée, bientôt suivie, en 1879, d'une troisième édition. Peut-être n'a-t-on pas oublié qu'à l'occasion de la publication de la deuxième édition, Thonissen essuya le reproche de s'être inspiré, dans ses remaniements, du désir d'harmoniser ses vues avec des décisions récentes et impératives du Saint-Siège.

Dans l'épanouissement de la science du droit public, il convient d'envisager séparément une ramification importante, qui s'est haussée au rang de science distincte : le droit administratif ou, plus exactement, la science administrative. Sur ce terrain, deux membres de notre Compagnie apparaissent au premier plan : TIELEMANS (1799-1888) et GIRON furent les fondateurs de

la science du droit administratif belge. Le *Répertoire de l'Administration et du Droit administratif de la Belgique,* publié sous la direction de Tielemans, resta inachevé : il n'en parut que huit volumes, de 1834 à 1856. De sorte qu'il serait peut-être plus équitable de réserver le titre de créateur de la science administrative en Belgique à Giron, dont le *Traité de Droit administratif* (1881) ouvrit réellement une voie nouvelle, qui fut suivie dans le pays et à l'étranger.

Actuellement les graves problèmes de droit public et de droit administratif préoccupent partout les esprits éclairés. La Section des sciences morales et politiques, loin de se désintéresser de la solution de ces problèmes, élargit le cadre de ses investigations : de même que les civilistes, les publicistes éclairent toujours davantage leurs recherches à la lumière du droit comparé et de l'histoire. Cette tendance est déjà manifeste dans les quelques essais critiques de science politique dus à la plume élégante d'ADOLPHE PRINS (1843-1919). La dernière de ces études date d'hier; elle a pour titre : *La Démocratie après la guerre* (1918).

L'évolution du droit pénal et le progrès du régime répressif préoccupèrent tout particulièrement les membres de notre Compagnie. On sait que parmi ceux-ci se trouve l'un des coryphées les plus connus du régime de l'emprisonnement cellulaire. DUCPÉTIAUX (1804-1868) n'inventa point le régime cellulaire, puisqu'on rencontre des prisons cellulaires en Europe depuis le XVI^e^ siècle; mais il eut le mérite de rénover le système d'isolement des prisonniers et d'instituer ainsi un régime pénitentiaire belge, qui eut son heure de vogue. Certes la science pénitentiaire entre actuellement dans des voies

différentes; mais quelle est l'institution humaine qui échappe à l'usure du temps ?

L'histoire du droit pénal et les aspirations modernes de la science pénale furent représentées au sein de notre Compagnie par deux grands noms : Thonissen et Prins.

Les pages d'histoire du droit criminel de Thonissen, et surtout ses trois beaux livres : *Études sur l'histoire du Droit criminel des peuples anciens* (1869, deux volumes); *Le Droit pénal de la République athénienne* (1875); *L'organisation judiciaire, le Droit pénal et la procédure pénale de la loi salique* (1882, deux éditions), conservent aujourd'hui encore une très grande autorité.

L'ardeur infatigable d'Adolphe Prins s'est dépensée, avec un égal bonheur, dans le domaine de la science pénale et dans le domaine pratique de l'organisation du régime répressif. Prins s'est attaché à modifier l'orientation de la science pénale, en subsituant à l'ancienne doctrine du châtiment des coupables, la théorie de la défense sociale. Sans doute Prins avait eu des précurseurs. On en trouve parmi les anciens académiciens : sans parler de Quetelet, qualifié par Prins de fondateur de l'école de sociologie criminelle, on remarquera que Haus (1796-1881), dont les doctrines inspirèrent notre code pénal de 1867, écrivait déjà au milieu du siècle dernier : « Le droit de punir exercé par l'État a une double base : il repose sur le principe de la conservation sociale, c'est-à-dire de l'intérêt public, et sur le principe de l'expiation ou du démérite. L'un et l'autre, isolés, sont impuissants à justifier la peine infligée au nom de la société; il faut, pour produire ce résultat, qu'ils se combinent et se prêtent un concours mutuel ».

Pareille combinaison ne donne plus satisfaction à

Adolphe Prins. Il entend s'en tenir à la doctrine de la préservation sociale. Il envisage donc le délinquant comme un produit social qu'il convient d'éliminer. La société procédera à cette élimination en mettant les délinquants dans l'impossibilité de nuire; mais ceci est un procédé extrême, qu'il n'y aura lieu de persister à utiliser qu'à l'égard des incorrigibles (récidivistes). D'autres mesures de défense sociale seront infiniment plus efficaces pour éliminer de la société l'armée du crime, à savoir les mesures préventives qui enrayent le recrutement de cette armée. De ce point de vue, Prins affirme sa foi en une série d'institutions de prévention et d'amendement, qui restitueront à la société quelques éléments sains, regagnés sur le déchet social formé par la masse des délinquants; ou bien on tentera une cure d'assainissement sur des éléments atteints du mal dans sa phase primaire (condamnation et libération conditionnelles, patronage des condamnés libérés; prisons-asiles pour la rééducation de délinquants anormaux); ou bien on soumettra à une prophylaxie efficace les éléments plus particulièrement exposés au mal, c'est-à-dire la jeunesse (juges des enfants, prisons-écoles).

Prins, partageant en ceci le sort de la plupart des novateurs, n'eut pas la joie d'assister à la pleine réalisation de ses idées généreuses. Mais sa clairvoyance lui permit certainement de remarquer que la brillante pléiade d'hommes d'action, qu'il avait formée, n'abandonnerait pas ses larges conceptions et que le bon grain ne tarderait plus à lever.

Le droit international fut le domaine d'élection des jurisconsultes des pays neutres; car il semble que la neutralité soit particulièrement propre à donner cette

sereine impartialité qui doit présider à toute organisation durable de la réglementation internationale.

C'est à notre pays et à des noms qui illustrèrent notre Compagnie que se rattache la formation de deux puissants instruments du développement du droit international durant le dernier demi-siècle. En 1868, GUSTAVE ROLIN-JAEQUEMYNS (1835-1902) — avec la collaboration d'ARNTZ, DE LAVELEYE (1822-1892) et RIVIER, qui furent également des nôtres — fonda le premier grand recueil périodique consacré à la science du droit des gens, la *Revue de Droit international et de Législation comparée*, organe absolument indépendant, où l'on peut suivre la genèse des doctrines et des applications que suscitèrent, depuis un demi-siècle, les rapports toujours plus complexes des nations.

Le 8 septembre 1873, Rolin-Jaequemyns réussissait à fonder à Gand, l'*Institut de Droit international*, corps savant, composé des personnalités le mieux qualifiées pour surprendre et formuler, en parfaite indépendance, les règles du droit international. MANCINI (1817-1888), qui fut le premier président de l'Institut et qui appartint aussi à l'Académie, caractérisa très heureusement le but de cette nouvelle association scientifique : « Placés, dit-il, à égale distance des utopistes vertueux, qui veulent l'abolition immédiate et durable de la guerre, la paix perpétuelle, et des esprits timides, sans foi dans le progrès moral de l'humanité, frappés d'un état de choses qu'ils croient presque inhérent à la nature des sociétés humaines, nous venons ici des différents pays de la terre avec une modeste confiance dans nos forces, mais avec une foi ardente et une volonté décidée de ne pas reculer, de ne nous arrêter devant aucune espèce d'obstacle.

Nous nous proposons de mettre en commun les méditations des savants et les vœux de l'opinion publique, et de rechercher les moyens les plus propres à organiser l'action collective de la science. Notre but est d'assurer à celle-ci son influence légitime sur les gouvernements et les peuples et de faire accepter et consacrer législativement les principes de l'éternelle justice dans les relations internationales. Nous aspirons à codifier, sinon pour le tout, au moins en partie, les règles obligatoires applicables à ces relations et à substituer, du moins dans la plupart des cas, aux chances aveugles de la force et à la prodigalité inutile du sang humain, un système de jugement conforme au droit. Nous avons confiance à cet égard dans l'arbitrage international, qui vient de recevoir, par un exemple récent, une éclatante consécration pratique, grâce à la grandeur d'âme de deux grands peuples, qui ont placé leur orgueil à rechercher des triomphes décernés par la raison, bien plus que des victoires arrachées par la force. C'est une tâche rude et bien difficile que nous entreprenons; notre chemin ne peut être court, nous le savons; mais en écartant de nos travaux tout esprit de parti, toute prévention favorable à une nation plus qu'à une autre, toute opinion arrêtée d'avance, en prenant pour devise : *Vérité et Justice à tous, Indépendance de tous les peuples*, et surtout : *Garantie des faibles contre les abus de la force*, nous avons la certitude que la sympathie et le concours de tous les cœurs honnêtes et de toutes les intelligences clairvoyantes nous seront assurés et guideront nos pas dans une route hérissée d'épines et d'obstacles. »

On sait quelle fut l'action bienfaisante de l'Institut de droit international fondé par Rolin-Jaequemyns. « Il

n'a cessé — dit l'un de ses membres les plus érudits, notre confrère Ernest Nys (1) — d'être le laboratoire où ont été préparés de nombreux projets de déclarations et de conventions adoptés plus tard et promulgués par les gouvernements. » Faut-il rappeler que l'Institut de droit international eut la gloire d'obtenir du Parlement norvégien, en 1904, le prix Nobel de la Paix. C'est un grand honneur pour la Section des sciences morales et politiques de l'Académie, non seulement d'avoir compté dans ses rangs quelques-uns des éminents fondateurs de l'Institut de droit international, mais encore d'avoir continué à recruter largement ses membres parmi les illustrations de ce corps savant.

Le nom et les créations de Rolin-Jaequemyns évoquent le souvenir de deux précieux collaborateurs, qui furent plus étroitement associés à son œuvre : deux hommes qui le complétèrent par leur vaste production scientifique, alors que les circonstances avaient, chez Rolin-Jaequemyns, développé l'homme d'action aux dépens du savant. Je fais allusion à nos deux confrères Alphonse Rivier et Ernest Nys, que l'amour de la science avait rapprochés et liés d'étroite amitié, encore qu'ils fussent de goûts, d'apparences et de tendances fort dissemblables. Les *Principes du Droit des gens* (1896), de Rivier, et *Le Droit international : les principes, les théories, les faits* (1912), de Nys, sont, on le sait, au premier plan parmi les traités généraux de droit international.

(1) *Annuaire*, 1910, p. 54.

2. — SCIENCES PHILOSOPHIQUES [1]

par

LÉON LECLÈRE

Au début du dernier siècle et jusqu'à l'époque de la réorganisation de l'Académie en 1845, les études philosophiques ont été négligées dans notre pays. Alors que paraissaient d'importants travaux d'histoire, de philologie, de droit, la production était des plus limitée dans le domaine de la logique et de la psychologie, de la morale et de la métaphysique. Les grandes doctrines élaborées alors, soit en France, soit en Allemagne, n'attiraient guère l'attention chez nous. On peut constater toutefois que l'Académie avait déjà le souci de faire, dans son recrutement, une place aux savants qui s'intéressaient aux problèmes d'ordre philosophique. C'est ainsi que pendant la période impériale, un de ses membres, le commandeur de Nieuport (il avait fait

(1) On s'est servi, pour rédiger cette notice, des notes fournies par notre confrère M. Maurice De Wulf, de son livre : *Histoire de la Philosophie en Belgique*, 1910, pp. 266-356, et des rapports des jurys chargés de décerner le prix décennal des sciences philosophiques, notamment pour les périodes 1878-1887 et 1888-1897.

partie de l'ancienne Académie depuis 1777), publia un *Essai sur la théorie du raisonnement* où se manifeste l'influence de Condillac (1805); c'est ainsi que le régime hollandais nous a légué plusieurs études dues à des membres de l'Académie : la *Lettre à M. Haumont sur la Philosophie*, de Pierre Van Meenen (1818); le *Discours sur l'Histoire de la Philosophie*, de Sylvain Van de Weyer (1827); quelques pages du baron de Reiffenberg intitulées : *De la direction actuellement nécessaire aux études philosophiques* (1828). Ces écrits ont été réunis en 1840 dans une *Collection d'opuscules philosophiques et littéraires publiés en Belgique*.

Van Meenen (1772-1858), Van de Weyer (1802-1874) et de Reiffenberg (1795-1850), ce fut chez nous « le triumvirat de l'éclectisme ». La *Lettre à M. Haumont*, où Van Meenen, adoptant les idées de Cousin et de l'École écossaise, combattait avec vigueur le sensualisme, fut lue et commentée non seulement en Belgique, mais aussi à l'étranger; elle fournit à Victor Cousin l'occasion de faire l'éloge du penseur belge, dont les doctrines furent reprises, avec quelques modifications, par Van de Weyer et Reiffenberg, fervents disciples de leur maître (1).

Van Meenen continua plus tard à défendre son « psychologisme » dans quelques mémoires académiques. Il a laissé de nombreux manuscrits, inédits. Peut-être y trouverait-on l'écho de l'enseignement qui fut confié, de 1834 à 1846, à l'Université de Bruxelles.

(1) « Le monde éclairé, écrivait Van de Weyer, place le nom de Van Meenen à côté de celui de Royer-Collard et de Victor Cousin. »

Depuis 1834, l'augmentation du nombre des chaires de philosophie dans les universités et dans les séminaires eut d'assez heureuses conséquences. Si les travaux philosophiques de premier ordre sont encore très rares, du moins deviennent-ils plus abondants; leurs auteurs ne se réclament plus uniquement de l'éclectisme; ils reproduisent ou transforment les principales théories nées à l'étranger. « La pensée belge suit le rythme général de la philosophie européenne et subit l'influence très complexe de ses évolutions. Elle prend son bien en France et en Allemagne, faisant un choix parmi les systèmes et les développant sans servilité (1). »

Elle fit un choix : toutes les tendances ne s'acclimatèrent pas chez nous. Parmi celles qui acquirent droit de cité, mentionnons le traditionalisme de de Bonald, combiné avec l'idée ontologiste par l'École de Louvain (Ubaghs, Tits, Lonay); le néo-cartésianisme de François Huet; le panenthéisme de Krause et d'autres formes de spiritualisme; la psychologie physiologique et expérimentale; la philosophie appliquée à la sociologie; le positivisme et l'évolutionnisme.

*
* *

Doctrine composite, fille de l'époque romantique allemande, le panenthéisme de Krause (1781-1832) a possédé en Belgique un adepte enthousiaste et persévérant en la personne de GUILLAUME TIBERGHIEN (1819-1901), professeur à l'Université de Bruxelles. Il fut

(1) DE WULF, *Op. cit.*, p. 289.

initié aux conceptions du philosophe d'outre-Rhin par un élève de Krause, Ahrens (1804-1874), d'abord privat-docent à Göttingen, puis professeur à Bruxelles. Le panenthéisme se place à l'arrière-plan des grands systèmes construits en Allemagne dans le premier tiers du XIX^e^ siècle et dont les plus puissants eurent pour auteurs Fichte, Schelling et Hegel. « Panthéisme déguisé », il tenta, par des combinaisons plus ou moins heureuses, de concilier les théories souvent contradictoires qui l'avaient précédé sur l'existence de Dieu et de l'âme-substance immortelle, sur l'inertie de la matière et la liberté de l'homme coexistant avec l'omniscience et l'omnipotence divines. Pendant toute la durée de sa longue carrière, Tiberghien resta fidèle à la doctrine que sa jeunesse avait acceptée. Il défendit énergiquement le panenthéisme contre les conceptions, anciennes ou récentes, qui en contredisaient les affirmations : athéisme ou panthéisme, dualisme ou matérialisme, déterminisme ou positivisme, agnosticisme ou transformisme...

Le système de Krause ne présente plus aujourd'hui qu'un intérêt purement historique ; mais il doit à Tiberghien des jours de rayonnement. Le maître bruxellois le fit connaître, par son enseignement, en Belgique et, par ses livres (1), en Italie, au Brésil, surtout en Espagne, où il lui acquit des disciples distingués. Quelque jugement que l'on porte sur les doctrines de Tiberghien, sa position d'intermédiaire actif et laborieux entre une des manifestations de la pensée allemande et les tendances

(1) Il obtint le prix décennal de philosophie pour la période 1878-1887. Voir le rapport de M. le Prof^r^ O. Merten, 1888. (*Moniteur belge.*)

de certains groupes de penseurs des pays latins assure à son nom une place honorable dans l'histoire intellectuelle du XIX^e^ siècle.

D'autres philosophes, contemporains de Tiberghien et, comme lui, membres de l'Académie, se rattachent à des degrés divers au spiritualisme de Victor Cousin, prolongé et transformé en France par Damiron, Paul Janet, Francisque Bouillier, Caro, etc. Tels furent LOUIS GRUYER (1778-1866) [1] et, plus près de nous, CHARLES LOOMANS (1816-1899) et ALPHONSE LE ROY (1822-1886), qui professèrent, pendant de longues années, la philosophie à l'Université de Liége.

Tous trois acceptaient les thèses principales du spiritualisme : distinction de deux modes de la connaissance, la sensation et la pensée; de deux catégories d'êtres réels, les uns sensibles, les autres suprasensibles; d'un Dieu infini et d'un monde placé sous sa dépendance. Les *Essais philosophiques* de Gruyer (1855) ne manquent pas d'originalité dans leur partie reconstructive et de finesse dans leurs critiques des systèmes philosophiques, depuis Descartes jusqu'au milieu du XIX^e^ siècle. Le Roy se partagea entre l'enseignement et l'étude de la métaphysique et de l'histoire de la philosophie. Loomans s'est montré psychologue expert dans son œuvre principale : *De la connaissance de soi-même, essai de psychologie analytique* (1880), où il emploie habilement la méthode introspective et scrute avec une pénétrante netteté les faits de conscience, sans tenir toutefois un compte suffisant des données de

(1) *Centième anniversaire de l'Académie,* t. I, p. 216. (Rapport de M. Thonissen.)

l'expérience, des travaux des physiologistes. Il fut, dans notre pays, un des derniers représentants de la conception psychologique issue de l'école de Royer-Collard (1).

C'est, au contraire, à l'observation des phénomènes physiologiques mis en rapport avec les phénomènes proprement psychologiques; c'est aux recherches de psychophysique que s'est surtout consacré JOSEPH DELBŒUF (1831-1896). Il s'est d'ailleurs occupé, avec un intérêt passionné, des sciences les plus diverses. Mathématicien, il ne sépare pas sa théorie géométrique de l'étude philosophique des origines de la perception de l'espace; il joint sa conception de la géométrie à une conception générale de la science et à une classification des sciences. Dans le domaine de la psychologie expérimentale, il ne se borne pas à ouvrir la voie tracée par Fechner et par Weber; il propose des compléments à la célèbre loi de Fechner : « la sensation croît comme le logarithme de l'excitation »; il institue de nouveaux procédés de recherches. Ses expériences, les conclusions qu'il en a tirées ont provoqué de nombreuses discussions et par là même contribué aux progrès de la psychophysique. Ses travaux sur l'hypnotisme ont constitué une contribution importante à l'étude des phénomènes d'hypnose : il fut au premier rang de ceux qui la rendirent scientifiquement utilisable pour la détermination de l'activité de nos fonctions psychiques. Convaincu de l'impossibilité de constituer une psychologie d'après une méthode analogue à celle des sciences

(1) Voir le rapport de M. Merten.

de la nature, il voulait aussi maintenir l'autonomie de la philosophie, dont le rôle, à son sens. était l'élaboration des hypothèses indispensables à toute investigation nouvelle. D'ailleurs il la mettait en relation avec les sciences; et, par exemple, il n'entendait pas isoler de la philosophie générale les études de psychologie expérimentale. Les idées de Delbœuf sont celles d'un penseur original et profond, aimant à ébranler les opinions reçues, à tracer des voies nouvelles, à faire penser les autres. En lui furent puissant l'effort philosophique, le don de création intellectuelle. Ils se révèlent notamment dans son livre, plein de vues personnelles, sur *La Matière brute et la Matière vivante* (1887). A travers les détours d'une dialectique parfois paradoxale, des vues d'ensemble rapprochent ses travaux, en apparence fort éloignés les uns des autres. Il existe entre les parties de son œuvre, récompensée après sa mort par l'octroi du prix décennal, un lien logique, cette unité qui consiste à considérer toutes choses en se fondant sur deux ou trois idées essentielles (1).

Comme Delbœuf, QUETELET (1796-1874) fut « philosophe par la richesse même de son tempérament scientifique. C'est que l'homme de science vraiment supérieur aboutit de toutes parts à la philosophie (2) ». Et l'on peut regretter que des penseurs d'une trempe aussi vigoureuse que Delbœuf et Quetelet n'aient pas eu dans notre pays plus de disciples. Dans son *Essai de Physique sociale* (1839), dans son *Système social* (1848), Quetelet

(1) Rapport de M. Merten et le rapport du jury de la période 1888-1897. (*Moniteur belge* du 22 février 1900.)

(2) DE WULF, *Op. cit.*, p. 344.

appliqua la statistique et la théorie des probabilités aux faits de la vie sociale; il fit voir qu'au même titre que les phénomènes physiques, les phénomènes moraux, quand on opère sur des masses, offrent une étonnante constance. Après avoir démontré cette thèse, en statisticien et en sociologue, Quetelet se posa, en philosophe, la question du libre arbitre de l'individu. Est-il compatible avec le déterminisme des phénomènes sociaux? A son avis, le libre arbitre se trouve resserré dans des limites étroites et joue le rôle d'une cause accidentelle. Sous l'influence des mêmes causes, les effets sociaux oscillent autour d'un état moyen; et il est possible d'améliorer la société en agissant sur ses facteurs moraux et religieux (1).

Quetelet était revendiqué comme un de ses maîtres par HECTOR DENIS (1842-1913), qui partagea sa vie entre l'enseignement et l'étude de la sociologie et de la philosophie, en s'inspirant des idées de l'auteur de la *Physique sociale*, de Proudhon, de Spencer et surtout d'Auguste Comte. Parmi ses nombreux écrits, aucun ne fait mieux saisir sa pensée que les *Discours philosophiques*, composés de 1886 à 1912 et publiés après sa mort. Sociologue, il s'attache à constituer une synthèse des sciences sociales particulières; philosophe, il se préoccupe surtout des problèmes de morale. « La fidélité bien comprise à la méthode positive est l'âme de ce volume, qui témoigne d'un effort ardent vers une morale indépendante des hypothèses métaphysiques non moins que des dogmes religieux (2). »

(1) *Centenaire de l'Académie,* rapport de M. Thonissen, p. 111.

(2) Rapport de M. De Coster pour la période 1908-1917. (*Moniteur belge* du 25 mars 1921.)

*
* *

A côté de ceux de leurs confrères qui ont exposé des doctrines personnelles, plusieurs membres de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques ont consacré, surtout dans le dernier siècle, d'intéressants ouvrages à l'histoire de la philosophie. Mgr LA FORÊT (1823-1872) publia, en 1866, une *Histoire de la Philosophie ancienne*, appréciée en son temps; Mgr VAN WEDDINGEN (1841-1890) fit paraître des études critiques sur la psychologie d'Aristote, sur S. Anselme de Cantorbery et sur Albert le Grand; Mgr DE HARLEZ (1832-1899) s'est créé une grande réputation par ses livres sur les doctrines religieuses et philosophiques de l'Inde; l'*Histoire du Cartésianisme en Belgique*, de Mgr MONCHAMP (1856-1907), a été citée par un penseur français éminent (1) « comme un modèle pour la façon de traiter et d'épuiser un sujet limité ». A en juger par les travaux sur l'histoire des systèmes philosophiques parus depuis le début du XXe siècle, l'exemple donné par les auteurs qui viennent d'être nommés est heureusement, et parfois brillamment, suivi, pour le plus grand profit de la connaissance exacte de la vie intellectuelle du passé.

Gardons-nous d'oublier que l'Académie a toujours compté parmi ses membres, outre des philosophes de profession, des hommes attirés par les conceptions philosophiques de l'histoire, comme FRANÇOIS LAURENT (1810-1887) et J.-J. THONISSEN (1817-1891), ou par les questions de métaphysique et de morale. Après la mort d'ÉMILE BANNING (1836-1898), son confrère et ami

1) M. Paul Tannery.

Ernest Gossart recueillit et édita des *Réflexions morales et politiques* (1899), où une place notable est réservée à la discussion des problèmes moraux et religieux; et POLYDORE DE PAEPE (1824-1907), qui publia sous un pseudonyme un opuscule sur l'*Idée de Dieu* (1904), prouva l'intérêt qu'il portait à la spéculation en fondant un prix perpétuel destiné à encourager les travaux de la philosophie spiritualiste.

*
* *

Aujourd'hui comme jadis, il reste vrai que les penseurs belges, enfants d'un pays situé au carrefour des civilisations latine et germanique, subissent l'action des courants divers qui dans les grands pays voisins entraînent les philosophes: rationalisme, pragmatisme, intuitionnisme; ceux-ci s'attachent de préférence à l'examen de questions de morale sociale, ceux-là à la solution de problèmes de logique. Entre toutes ces tendances, il faut placer hors de pair, chez-nous, tant par l'abondance de la production que par le talent de ses principaux représentants, l'école néo-thomiste. Le retour à la scolastique n'est pas assurément un fait intellectuel propre à la Belgique. Il s'est prononcé depuis quarante à cinquante ans en France comme en Espagne, en Allemagne comme en Italie. Mais le centre le plus important de l'aristotélisme thomiste, celui d'où sont sortis nombre de travaux remarquables, se trouve chez nous. La valeur des œuvres de l'école de l'Université de Louvain a été attestée en ces derniers temps par l'attribution des prix décennaux pour 1898-1907 et

pour 1908-1917 (¹), à deux de nos plus éminents confrères qui appartiennent à ce groupe de philosophes.

Au terme de cette revue sommaire du mouvement philosophique dans notre pays, — revue où l'on a voulu plutôt indiquer des directions principales qu'énumérer des noms et des livres, — il est permis de conclure que l'activité de nos psychologues et de nos moralistes, de nos logiciens et de nos métaphysiciens est allée en croissant à travers le siècle écoulé, et surtout depuis une trentaine d'années. A ces progrès, moins marqués sans doute que dans le domaine des autres sciences morales et politiques, a largement contribué l'Académie, soit par les encouragements qu'elle a accordés aux chercheurs, soit par les débats qu'elle a provoqués, soit enfin par les travaux de ceux de ses membres qui se sont plus particulièrement voués à l'étude des sciences philosophiques.

(¹) Voir les rapports de MM. De Wulf et Decoster publiés au *Moniteur belge* des 17-18 janvier 1910 et 25 mars 1921.

3. — SCIENCES ÉCONOMIQUES

par

ERNEST MAHAIM

L'apport de l'Académie aux sciences économiques date de l'époque de sa fondation. Thonissen, dans son rapport pour le centième anniversaire de la fondation, aimait à rappeler que l'abbé Mann avait contribué aux discussions qui s'étaient élevées dès la fin du XVIII[e] siècle au sujet des doctrines des Physiocrates et du grand ouvrage d'Adam Smith sur la *Richesse des Nations* (*Centième anniversaire*, t. I, *Rapport* de M. Thonissen, pp. 27 et 28). L'abbé Mann était considéré par Thonissen comme un précurseur de Malthus, parce qu'il avait exprimé avant celui-ci la loi du rapport de la population aux moyens de subsistance. (*Ibid.*, p. 231).

Mais le grand nom de QUETELET (1796-1874) remplit toute la période de 1816 à 1845 et domine encore celle de 1845 à 1872. C'est à la Classe des lettres que l'immortel statisticien communiquait ses études de démographie qui sont incorporées dans sa *Physique sociale* et son *Anthropométrie*. On se rend difficilement compte aujourd'hui de la hardiesse qu'il y avait entre 1830 et 1840

à soutenir la régularité des phénomènes moraux (mariages, suicides, crimes) et de l'âpreté des discussions philosophiques sur le libre arbitre que soulevait cette question. Si la *Physique sociale* telle que l'entendait Quetelet ne s'est pas constituée, ses travaux en démographie n'en ont pas moins le mérite d'avoir ouvert des voies qui n'ont plus été abandonnées. Mais son vrai titre de gloire est d'avoir contribué comme personne à appliquer le calcul des probabilités à une grande variété de phénomènes sociaux. Sa théorie de « l'homme moyen » a été critiquée dans sa généralité, mais elle a été le point de départ de ces brillantes études de l'école anglaise qui sont aujourd'hui le plus bel achèvement de la méthode statistique.

A côté de Quetelet, on ne peut guère citer, pour la période antérieure à la nôtre, que DE DECKER (1812-1891), pour un discours sur l'influence sociale de la charité (1854), et DUCPÉTIAUX (1804-1868), pour une étude sur l'association dans ses rapports avec l'amélioration du sort de la classe ouvrière (1860), et un discours sur la question ouvrière en 1867.

Dans le demi-siècle qui nous sépare du centenaire, on ne trouve — parmi les décédés — que quatre de nos confrères dont les travaux appartiennent aux sciences économiques. Mais ils sont tous quatre des représentants éminents de la pensée contemporaine : ÉMILE DE LAVELEYE, HECTOR DENIS, VICTOR BRANTS et ÉMILE WAXWEILER. Grandes figures, tournées chacune vers un aspect différent du monde des idées sociales, elles furent pendant ce demi-siècle l'honneur de notre Compagnie.

On ne peut pas dire, cependant, que leurs travaux au sein de l'Académie furent les plus importants de leur œuvre. Mais ils y apportaient l'autorité de leur savoir et de leur prestige.

ÉMILE DE LAVELEYE (1822-1892), dit le comte Goblet d'Alviella dans la belle notice qu'il lui a consacrée, « fut un des membres non seulement les plus éminents, mais encore les plus actifs de notre Académie. Il ne faut pas en juger exclusivement par sa collaboration au *Bulletin*, mais encore par son assiduité aux séances des commissions où sa voix faisait autorité et par son empressement à accepter les fonctions souvent ingrates de membre du jury et de rapporteur ». (*Annuaire de l'Académie*, 1895, p. 220.)

« Il se faisait, dit Stanislas Bormans à ses funérailles, une haute idée de la mission du premier corps savant du royaume. L'Académie devait être, dans sa pensée, quelque chose comme le Sénat intellectuel de la Nation. Il y voulait voir, réunis dans la fraternité intellectuelle de la science, tous les hommes qui honorent leur pays dans la sphère sereine du savoir, quels que fussent leur conviction et leur parti. Son influence sous ce rapport a été grande et bienfaisante ». (*Annuaire de l'Académie*, 1895, p. 221.)

Les publications académiques d'ÉMILE DE LAVELEYE comprennent, en dehors de nombreuses notices bibliographiques, une série de rapports sur les Concours annuels de la Classe.

A la séance publique de la Classe, en 1887, il fit une lecture sur le *Respect de la propriété privée sur mer en temps de guerre*, où il défendit avec énergie les droits

de l'humanité et de la justice dans le droit de la guerre.

Élu directeur de la Classe en 1878, il prit comme sujet de son discours : *La Démocratie et l'Économie politique*. Après avoir passé en revue les phases de l'évolution de la démocratie, et avoir montré en quoi elle pouvait mettre en péril le développement de la nation, il indiquait le remède : la diffusion de la propriété : « c'est la propriété démocratisée qui sauvera la démocratie. »

On retrouve dans ce discours des idées chères au Maître, qu'il prit soin de développer plus tard. Mais ce serait singulièrement rapetisser son influence que de ne la voir que dans ses travaux d'académicien.

La carrière d'Émile de Laveleye est avant tout celle d'un homme merveilleusement de son temps. Dans sa vie de savant — une belle vie tout unie de pur savant — retentissent tous les événements sociaux contemporains. Après une éducation française particulièrement soignée, il prend contact à l'Université de Gand avec Moke et Huet, qui lui donnent l'un le goût de l'histoire, l'autre la passion de la philosophie sociale Les événements de 1848 le trouvent tout préparé à s'intéresser pour toujours au socialisme et à la religion.

Il s'est déjà fait connaître comme essayiste, littérateur et économiste quand, en 1864, il est nommé professeur d'économie politique à l'Université de Liége. Dès ce moment, il a déjà rompu avec l'économie politique classique. En 1873 paraît la première édition de son ouvrage : *La Propriété et ses formes primitives*, chef-d'œuvre de la méthode historique qui fait époque dans les annales de la Science. La même année a lieu le congrès des économistes allemands à Eisenach, auquel Laveleye n'hésite pas à adhérer, ce qui le classe parmi

les socialistes de la chaire. Son délicieux petit manuel : *Éléments d'Économie politique*, est tout imprégné de la doctrine moderne, faisant de l'économie politique une science morale. Puis viennent ses études sur le *Socialisme contemporain*, où il s'attache à servir, en définitive, de truchement entre la pensée scientifique allemande et le public français.

C'était son rôle notamment dans la *Revue des Deux Mondes*, où il fit paraître nombre d'études de politique internationale, d'où est sortie notamment sa *Péninsule des Balkans*, si souvent prophétique.

Quand les questions monétaires étaient au premier plan des préoccupations, il s'y donnait tout entier : ainsi, en 1860, avec sa *Question de l'Or*, en 1889, dans sa discussion avec FRÈRE-ORBAN (1812-1896), et, en 1891, avec son volume *La Monnaie et le Bimétallisme*.

Au moment où les discussions politiques au sujet du suffrage universel et de la revision de la Constitution étaient les plus vives, il publiait quantité d'articles qui devinrent son grand et dernier ouvrage : *Le Gouvernement dans la Démocratie*.

On sait aussi qu'il ne s'est jamais désintéressé de la question religieuse : son article célèbre de la *Revue de Belgique*, intitulé : *Le Protestantisme et le Catholicisme dans leurs rapports avec la liberté et la prospérité des peuples* (1875), eut un retentissement mondial.

Et quelle fut la cause humanitaire qui ne le trouva comme champion : antialcoolisme, pacifisme, moralité, défense des nationalités opprimées, etc.?

Ame ardente pour le bien, servie par des dons naturels magnifiques, un délicieux talent de causeur et d'écrivain, il charma des générations entières d'élèves

et de lecteurs. Sa foi dans le progrès de l'humanité, dans le règne de la justice a laissé chez tous ceux qui l'ont connu une ineffaçable empreinte.

HECTOR DENIS (1842-1913) était également un convaincu. C'était aussi un apôtre, mais avec d'autres qualités.

Élu correspondant de l'Académie en 1892, il présenta, dans les vingt et un ans qui suivirent, nombre de notices bibliographiques et de rapports sur les concours annuels de la Classe, qui parurent dans le *Bulletin*.

Dans les *Mémoires* de la Classe des lettres, il donna plusieurs études importantes de statistique et de démographie. C'est d'abord le *Mouvement de la population et ses conditions économiques*, où il montre l'influence du prix des produits, du commerce extérieur et d'autres facteurs économiques (1900). Il fit ensuite une étude sur *Le Suicide et la corrélation des phénomènes moraux en Belgique*, qui était, mise à jour et enrichie de données précises, une continuation des études de Quetelet (1904). Il la reprit plus tard dans son mémoire sur *Les Index Numbers (nombres indices) des phénomènes moraux* (1909) et dans celui sur *Les phases de l'histoire des prix depuis 1850 et la corrélation des phénomènes économiques* (1913).

Dans toutes ces recherches, Hector Denis poursuivait l'idée de la corrélation des phénomènes sociaux et il voulait la rendre visible par la méthode graphique. Virtuose du diagramme, il aimait à en faire des interprétations pénétrantes et variées. Il attachait, dans son œuvre, une importance particulière à un volumineux Atlas où, avec la collaboration de sa femme, il avait

fait, pour ainsi dire, toute l'histoire économique de son temps.

Philosophe de l'école positiviste, il saisit plus d'une occasion pour défendre, devant notre Classe, les idées qui lui étaient chères, à propos de mémoires de concours ou de présentations d'ouvrages.

Son œuvre, en dehors de ses travaux académiques, est immense. Elle n'a pas encore fait l'objet d'un exposé systématique et complet. On y trouve de l'histoire des doctrines : il consacra deux volumes à l'*Histoire des Systèmes économiques* (1904 et 1907); de la science des finances, notamment une étude de l'impôt sur le revenu; de la démographie et de la statistique.

La question des crises l'intéressa à plus d'une reprise : son volume sur *La dépression économique et l'histoire des prix* (1895) est un ouvrage fondamental. La question monétaire retint aussi souvent son attention.

Mais son influence principale s'exerça surtout au sujet du socialisme. Il avait gardé de sa jeunesse une prédilection pour Proudhon. Élu membre de la Chambre des Représentants depuis 1894, il occupa dans le Parti ouvrier une place considérable et il fut entouré du respect et de la vénération de tous ses collègues. Ses discours parlementaires sont des leçons de science économique et sociale et de philosophie. Peut-être son esprit inquiet et quelque peu pessimiste tenait-il la foule à distance, mais la grande bonté et la sensibilité de son cœur contribuèrent à lui attirer la sympathie de la jeunesse.

Victor Brants (1856-1917) était aussi un convaincu, un croyant dans toute la force du terme, et ce fut aussi un chef d'école.

Son nom se trouve dans nos publications avant même son élection. Il fut lauréat du concours de 1881 pour un mémoire *Sur l'histoire des Classes rurales en Belgique jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, qui reçut les éloges d'Émile de Laveleye, et qui est imprimé au *Recueil des Mémoires* in-8°.

Dans nos *Bulletins*, il a donné chaque année depuis son entrée dans notre Compagnie, en 1895, une série de communications variées sur l'histoire nationale, l'histoire économique, des problèmes de législation du travail.

La question de l'usure, dans l'histoire du droit et en législation comparée, l'intéressa à plusieurs reprises. En 1896, il écrit : *L'Usure dans la législation contemporaine* (1903); *Les formes actuelles de la lutte contre l'Usure* (1905); *Le Salaire usuraire devant la loi et les juges allemands* (1910); *Le Salaire insuffisant devant la loi civile; quelques jalons de législation et de jurisprudence* (1910).

Dès 1897, il analysait *Un Cours de Droit au XVII^e siècle : Le Traité des Rentes de G. de Courselle*, auquel il revenait quelques années plus tard : *Un Cours de Droit au XVII^e siècle : le commentaire du Code de G. de Courselle.*

Il se plaisait à l'étude de la petite industrie; ses communications sur *La Petite Industrie en France* (BULLETIN, 1900); *Les Métiers de la Petite Industrie en Allemagne* (BULLETIN, 1902); *Le Recensement des Métiers en Autriche* (BULLETIN, 1905), en témoignent.

La période de notre histoire qui l'attira le plus fut le XVII^e siècle. Il nous donna successivement : *Les théories politiques et les États Généraux aux Pays-Bas*

sous Albert et Isabelle (1892); *Un Ministre belge au XVII^e siècle : Jean Richardot* (1901); *Quelques notes des comptes d'un gentilhomme au XVII^e siècle* (1905); *Une page de Sémitisme diplomatique et commercial au XVII^e siècle* (1905); *La description des Pays-Bas par don Jorge de Henin en 1628* (1907); *Les théories politiques dans les écrits de L. Lessius,* puis l'*Économie politique et sociale dans les écrits de Lessius* (1910). Sur le XVIII^e siècle, il publia *Une critique de la liberté commerciale aux Pays-Bas en 1774* (1907).

Commissaire et membre du jury de nombreux concours, il est l'auteur de plus de quinze rapports.

Quant à ses notices bibliographiques, elles enrichissent nos recueils d'aperçus attachants sur la plupart des ouvrages d'économie politique ou d'histoire économique que les auteurs catholiques ont publiés de 1895 à 1914.

Dans l'*Annuaire,* on lit avec plaisir sa biographie de Pierre Willems (1899).

En dehors de l'Académie, Victor Brants publia de nombreux écrits qui alimentèrent pendant trente-cinq ans la réflexion du parti catholique. Élève de Le Play, il finit par se classer dans la démocratie chrétienne, tout en gardant une mesure et une modération qui le faisaient écouter dans tous les milieux. Son œuvre en matière de législation du travail est considérable : rapporteur de tous les projets importants au Conseil supérieur du travail, il prit une part active dans l'élaboration si difficile et si lente de nos lois sociales.

Sous le titre : *Les grandes lignes de l'Économie politique,* il livra son cours à la publicité, et des générations d'étudiants s'y initièrent aux éléments de la science. Livre de bonne foi, tout imprégné de la doctrine chré-

tienne, très riche en documentation, mais reflétant plus d'une fois l'hésitation d'une pensée sincère qui aperçoit toutes les faces et toutes les difficultés des problèmes sociaux.

Victor Brants a formé une pléiade d'élèves distingués qui ont publié de nombreux ouvrages de valeur, où l'on retrouve le souci des bonnes méthodes de la science que le Maître avait su leur inspirer.

Émile Waxweiler (1867-1916), dont la perte prématurée est toujours vivement ressentie, n'a pas eu le temps de donner la mesure de son talent. Mais telle était l'originalité et la force de sa personnalité qu'elle a posé son empreinte sur de nombreux esprits de notre temps.

Ses travaux académiques ne sont pas nombreux et ne reflètent guère toute son activité.

En dehors de rapports sur des mémoires de concours : sur *Le rôle des Trusts* (1904); sur *Le prix Castiau* (1905) et (1908) sur *Le Conflit des évaluations dans le débat du Salaire* (1907), on ne trouve qu'une lecture dans la séance publique de 1909 sur *L'Évolution de l'idée d'association des Salaires aux Profits*, analyse pénétrante des conflits ouvriers contemporains.

Mais en dehors de l'Académie son œuvre est considérable.

Sa première étude importante est un mémoire couronné par le Musée social de Paris sur la *Participation aux bénéfices* (1898), où il montre comment le sens aigu des réalités peut s'allier avec la plus ardente passion du progrès social.

Appelé par ses fonctions au Ministère de l'Industrie

et du Travail à prendre une part importante au recensement industriel (1900), il sut en faire une œuvre de science de première valeur.

Mais c'est surtout par l'organisation et la direction de l'Institut de Sociologie dû à la générosité éclairée de M. Solvay qu'il se fit connaître et apprécier. Son *Esquisse d'une Sociologie* (1906) traçait le vaste programme de recherches sur lequel il entendait construire la science nouvelle qu'il avait conçue. Initiateur et ferment d'activités scientifiques, il réussit à rassembler nombre de collaborateurs dont les travaux furent remarqués.

Les *Archives sociologiques*, qui ont obtenu, après sa mort, le Prix décennal des sciences sociales, constituent un recueil original et puissamment intéressant.

Ce serait de l'ingratitude de ne pas citer ses deux derniers ouvrages : *La Belgique neutre et loyale* et le *Dossier de la Neutralité belge*, œuvres de piété patriotique, qui firent plus pour la défense de la patrie pendant la guerre qu'aucune autre auprès des Neutres et notamment en Suisse.

Abattu en pleine vigueur par un fatal accident, il laisse une œuvre inachevée, mais si pleine de promesses, qu'elle ne tombera point dans l'oubli et que l'Académie moins que personne ne laissera périr.

TABLEAU DE LA CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES EN 1922.

I. — Section d'Histoire et des Lettres.

1. *Membres titulaires.* — MM. P. Thomas, J. Leclercq, M. Wilmotte, H. Pirenne, F. Cumont, J. Vercoullie, J.-P. Waltzing, Eug. Hubert, L. de la Vallée Poussin, L. Parmentier, H. Delehaye, U. Berlière, J. Bidez, G. Des Marez.

2. *Correspondants.* — MM. Léon Leclère, J. Cuvelier, G. Doutrepont, J. Capart, H. van der Linden.

3. *Associés.* — J. te Winkel, E. Lavisse, Th. Homolle, Th. Reinach, Eug. Parisot, U. Chevalier, A. Chuquet, P. Cavvadias, Edm. Pottier, R. Cagnat, M. Prou, A. Lefranc, Sir William Ashley, C. Jullian, A. Meillet, J.-F. Jameson, Ch. Nyrop, J. Burnet, Sir Paul Vinogradoff, L. Havet, A. Fea, G. Lanson, Sir Frederic Kenyon, E. Senart, R. Lanciani.

II. — Section des Sciences morales et politiques.

1. *Membres titulaires.* — Comte Eug. Goblet d'Alviella, Baron É. Descamps, D. Mercier, J. Lameere, Baron A. Rolin, M. Vauthier, G. De Greef, M. De Wulf, Ern. Mahaim, J. van den Heuvel, J. van Biervliet, G. Cornil, É. Vandervelde, L. Dupriez, Paul Hymans.

2. *Correspondants.* — MM. P. Ladeuze, P. Errera, Comte H. Carton de Wiart, L. Wodon, A. Nerincx.

3. *Associés.* — MM. Viscount J. Bryce, Sir Th. Erskine Holland, R. Berthelot, G. Blondel, E. Lyon-Caen, Sir Frederic Pollock, L. Luzzati, P. Deschanel, G. Clémenceau, P. Fauchille, E. Venizelos, J. Scott, Brand Whitlock, A.-J. Balfour, Ch. Sarolea, H. Bergson, R.-G. Lévy, W.-S. Holdsworth, M. Hauriou, A. Gorcki, A. Weiss, L. Lowell, Ch. Dupuis, C. Ferraris.

CHAPITRE QUATRIÈME

Histoire de la Classe des Beaux-Arts

(1845-1922)

I.

Sections de Peinture, Sculpture, Gravure et Architecture,

par

LUCIEN SOLVAY

1° Peinture.

Il convient de définir l'activité de la Classe des beaux-arts d'une façon différente de celle des deux autres Classes de l'Académie. Celle-ci se manifeste d'ordinaire non seulement par les travaux qu'ont publiés les membres de ces Classes avant leur élection, mais surtout par leurs travaux nés en quelque sorte à l'Académie même, dans cette atmosphère scientifique si favorable à l'éclosion des idées, où se continuent et se développent leurs études. Par contre, l'activité des artistes est presque toute extérieure. C'est en dehors de l'Académie, et presque toujours avant d'y entrer, qu'ils ont manifesté leur talent; leur élection est moins le gage précieux d'une collaboration qu'une récompense et une consécration et n'exige point d'eux d'autres efforts. Leur participation aux travaux académiques pourrait être silencieuse, ou se borner à des avis et à des encouragements : c'est avec d'autres armes que la parole et que la plume qu'ils ont forgé leur renommée.

Il suffira donc, pour justifier leur place à l'Académie et lui en faire gloire, que nous indiquions dans ses grandes lignes le mouvement des arts depuis soixante-quinze ans et la part qu'ils y ont prise.

Lorsque la Classe des beaux-arts fut créée, en 1845, la Belgique artistique était en pleine évolution. Aucune époque peut-être de nôtre histoire ne vit pareil tumulte d'idées et d'aspirations contradictoires et généreuses. Les écoles rivales se livraient à des luttes ardentes pour le triomphe de leur idéal; et déjà plus d'une victoire avait été remportée. Le romantisme venait de porter des coups décisifs au classicisme et, à son tour, voyait, dans ses propres rangs, des tendances nouvelles se faire jour et préparer l'avènement de formes d'art prochaines.

La Classe des beaux-arts, dès sa création, s'était fait un honneur d'appeler à elle les chefs de ces écoles diverses. Nous y voyons siéger côte à côte Fr. Navez (1787-1869), Charles Wappers (1803-1879), Louis Gallait (1810-1887) et Henri Leys (1815-1869). Si bien qu'on peut affirmer qu'elle fut dès ce moment l'expression fidèle de la vie artistique de la nation.

Cette nation, toute frémissante de la jeune liberté qu'elle venait de reconquérir quelques années auparavant, s'épanouissait dans son orgueil et son enthousiasme. Elle rêvait de reconquérir sans tarder la place glorieuse que plusieurs siècles d'asservissement lui avaient fait perdre dans l'admiration du monde. Elle songeait à ses fiers ancêtres; leur souvenir hantait ses pensées; tout la poussait à faire revivre l'âme des temps illustres. Et ce fut alors comme une fièvre ardente d'ambition et de travail, une irrésistible soif de produire et de s'affirmer.

En France, la même agitation régnait. La révolution artistique avait accompagné, précédé même la révolution politique. L'exemple qui nous vint de là ne fut pas inutile. Le classicisme, dont David exilé avait fait prévaloir en Belgique les principes rigides, avait été jusqu'alors vénéré par tous en la personne de NAVEZ (1787-1869), nommé en 1831 directeur de l'Académie de dessin et de peinture de Bruxelles. Navez fut, chez nous, ce que d'autres furent également, avant et après lui, avec plus ou moins de succès, l'apôtre des doctrines esthétiques défendues en France, où elles avaient vu le jour. Car c'est une chose digne de remarque, et souvent constatée, que l'art belge, si créateur jadis, a sans cesse, dans la suite, marché dans le sillon de l'art français, renouvelant à son profit ses successives évolutions et, plus tard même, ses caprices les plus aventureux. Seulement, toujours une notable distance de temps sépare son action de celle qu'elle veut imiter, comme s'il fallait à son enthousiasme, avant d'éclater, une longue réflexion.

Le classicisme, dont Vien avait été en France l'initiateur et David le roi, Navez s'en fit l'apôtre à l'heure même où David commençait à perdre son prestige et voyait ses doctrines battues en brèche par le romantisme naissant. D'autres, à côté de lui, — PAELINCK, un des premiers, — quoique subissant les idées régnantes, avaient su rester, dans leur coloration, plus respectueux que lui des traditions de l'art flamand. Mais Navez possédait, avec les défauts inhérents à l'école, une science exceptionnelle; et cette science oubliait rarement de s'éclairer à la lumineuse inspiration de la nature; la nature en lutte avec les préjugés et les

conventions de l'école s'imposait à lui malgré tout. Ses portraits en font foi, non moins que la puissante étude de torse nu que possède l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Dans ce dessinateur asservi à l'esclavage de la ligne impeccable et dominatrice, on sentait vaguement qu'un coloriste audacieux aurait pu, dans un autre temps, forcer l'admiration. Plus tard, ses contempteurs traitaient sa palette de « criarde » et de « violente », parce que, dans le beau portrait de la famille de Hemptinne, il n'avait pas craint d'harmoniser vert, bleu et rouge, comme l'aurait fait le réaliste le plus fougueux.

Depuis plusieurs années déjà, en France, le Romantisme avait relégué l'école de David au magasin des accessoires, quand Navez, traité de « perruque », se vit bafoué à son tour par les romantiques de Belgique.

C'est d'Anvers qu'était parti le mouvement contre l'école de Bruxelles et son chef Navez. La Révolution de 1830 lui avait été des plus favorable : les esprits en ébullition, les cœurs ivres d'indépendance, tout provoquait aux grands gestes et aux vastes travaux. L'histoire des siècles passés, avec ses événements mémorables et ses héros, s'évoquait tout à coup à l'imagination des artistes, empressés de faire servir leur pinceau à la glorification de la patrie. Et ce fut, comme on l'a dit, « l'âge épique de la peinture ». Les chevalets s'encombrèrent de toiles immenses, où s'agitait une cohue de personnages en des attitudes et des costumes de théâtre. Un monde nouveau attirait l'audace des explorateurs. Wappers (1803-1874), De Keyser (1813-1887), Leys (1815-1869) s'élancèrent les premiers à sa conquête, ce dernier remarquable par une personnalité très distincte dans la renaissance de l'art en Belgique. Le

Bourgmestre Vander Werf et l'*Épisode de la Révolution*, de Wappers, avaient tout l'éclat d'une révélation; c'était palpitant de vie, grouillant d'une animation un peu artificielle, mais communicative, dans une coloration plus aimable que pathétique, mais où se marquait le souci de quelque vérité. « Nous avons, disait le *Courrier des Pays-Bas* (29 juillet 1830), un peintre qui renonce aux couleurs de convention qu'on nous avait apportées de l'Italie, qui comprend autre chose que des sujets de la Bible, de la mythologie ou de la légende, et qui aborde enfin les annales de notre histoire avec les précieuses traditions de Rubens et de Van Dyck. .... *Tu Marcellus eris!* Vous serez le digne peintre de notre histoire. »

Peu après (en 1836), la *Bataille des Éperons d'Or*, de Nicaise De Keyser, apporta une pierre nouvelle à l'édifice; on en vantait le luxe éblouissant de la couleur; on prononçait même le mot de « chef-d'œuvre ». (Alvin, *Compte rendu de l'Exposition des Beaux-Arts* de 1836). Trois ans après, sa *Bataille de Woeringen* attestait un nouvel effort. Il n'y a pas jusqu'à FERDINAND DE BRAEKELEER (1792-1883) qui, avant de se consacrer aux sujets de genre, imités des petits maîtres flamands, ne voulût, lui aussi, payer son tribut à la grande peinture sous la forme d'une vaste toile, *Dévouement des Bourgeois et des Artisans d'Anvers* (*la Fureur espagnole*), froidement héroïque.

Assurément, quand Navez, Wappers, De Keyser, Ferdinand De Braekeleer entrèrent à l'Académie, ils avaient donné toute la mesure de leur talent, et la Classe des beaux-arts ne put que consacrer une renommée acquise déjà par des œuvres qui ne furent point suivies

d'autres aussi méritantes. Mais ceci ne saurait diminuer l'importance du rôle de notre Compagnie dans le mouvement artistique de cette époque et montre, au contraire, qu'elle s'empressa de reconnaître parmi les siens ceux qui en avaient été les principaux facteurs.

De même que l'école d'Anvers avait battu en brèche l'école classique de Bruxelles et son chef Navez, de même, par un juste retour des choses, ce fut de Bruxelles que s'éleva bientôt un nouveau cri de guerre contre l'école romantique anversoise. On accusait celle-ci de n'avoir pas tenu les promesses de ses débuts, d'avoir renié les belles traditions de Rubens qu'elle avait sous les yeux et d'être tombée en pleine convention. Il y avait du vrai dans ces reproches. Wappers ne retrouvait plus sa belle fougue première; De Keyser, après sa *Bataille des Éperons*, peignait une *Bataille de Woeringen* jugée très inférieure, puis se vouait désormais à de médiocres portraits et à de trop aimables fantaisies. On les accusait même, l'un et l'autre, d'être tombés dans le matérialisme! « Ils n'ont compris l'art, disait la *Revue de Belgique* de 1849, que sous un de ses aspects matériels; la pensée qui donne la vie, la pensée, sans laquelle l'art devient un métier, ils n'y ont pas même songé... Ils sont passés maîtres dans l'art d'imiter les étoffes, de reproduire une armure et de peindre un bahut... »

Louis GALLAIT (1810-1887) devint le chef porte-drapeau de ces mécontents. Il était allé, à Paris, suivre les leçons de Paul Delaroche; il en rapportait un sentimentalisme gracieux et touchant. On qualifia de chefs-d'œuvre ses *Derniers moments du Comte d'Egmont*, exposés en 1848, puis ses *Derniers honneurs rendus aux*

Comtes d'Egmont et de Hornes par le Grand Serment de Bruxelles, qui furent suivis de nombreux épisodes inspirés des plus mauvais jours de notre Histoire nationale. Une toile énorme, l'*Abdication de Charles-Quint*, sacrifiait davantage à l'art décoratif, en même temps que le *Compromis des Nobles*, d'Édouard De Biefve (1809-1882), l'œuvre à peu près unique de ce peintre un moment célèbre. Ainsi, les apôtres de l'évolution se réjouissaient de voir triompher définitivement « la pensée sur la matière ».

La place que Louis Gallait a tenue dans l'art belge de cette époque est considérable, non seulement par le très réel mérite de ses œuvres, assurément pleines de distinction, mais aussi par l'influence qu'il a exercée autour de lui et l'engouement dont il a été l'objet. L'infortune des comtes d'Egmont et de Hornes avait quelque chose d'attendrissant qui devait séduire le public ; les souvenirs d'une époque où la Belgique avait été cruellement opprimée réveillaient dans le cœur de tous des sentiments patriotiques dont les artistes surent tirer parti. Il y avait enfin dans le talent de Gallait un côté gracieux, tendre et féminin ; les sujets qu'il traitait semblaient parfois la transposition des romances à la mode : *La Chute des feuilles ;* la *Jeune fille anglaise ; L'Archet brisé ; Art et Liberté.*

L'influence de Gallait détermina certains artistes à déserter le camp d'Anvers et à s'enrôler dans l'armée nouvelle. Tel fut Ernest Slingeneyer (1823-1893). La *Perte du « Vengeur »*, en 1842, lui avait fait une sorte de popularité par ses qualités de fougue et de virilité, rappelant le *Naufrage de la Méduse*, de Géricault. Sa *Bataille de Lépante*, exposée en 1848, ayant déçu ses

admirateurs, il vint s'établir à Bruxelles et retrouva le succès avec son *Épisode de la Saint-Barthélemy* (1849), puis avec son *Martyr livré aux bêtes*. Les toiles qu'il exécuta plus tard pour décorer la grande salle du Palais des Académies attestent, dans leur mérite très inégal, une féconde facilité.

Tandis que le centre du mouvement se déplaçait d'Anvers à Bruxelles, un peintre pourtant restait fidèle à son origine artistique et concentrait en quelque sorte sur lui tout l'éclat de l'école : c'était Henri Leys. Indifférent aux influences et aux sollicitations, enfermé dans son travail volontaire, il se créa et sut conserver intacte une maîtrise fondée sur son indiscutable personnalité. Consultant les livres, les tableaux, les gravures d'autrefois, apportant dans la pratique de son art une préoccupation méticuleuse d'archéologue, cherchant à s'identifier avec les hommes d'il y a trois ou quatre siècles, il poursuivit, avec une patience et un labeur opiniâtres, la plus curieuse reconstitution qu'on puisse imaginer de la période communale de notre histoire. « Leys n'est pas un imitateur, disait Théophile Gautier, mais un semblable ; c'est un peintre du XVI^e^ siècle venu deux cents ans trop tard. » En tout cas, ce fut un grand coloriste et un grand savant. Ses trois « manières » attestent le souci qu'il eut de donner à la réalisation du but qu'il poursuivait toujours plus de vérité, ou du moins plus de vraisemblance. Chaque fois, il accentuait plus profondément le caractère authentique de ses sujets et de ses personnages par une exécution picturale de plus en plus directement inspirée, je dirais même copiée des vieux maîtres. Une technique admirable, une palette d'une savoureuse richesse et le sentiment extérieurement

exact d'une époque lointaine, que l'artiste avait réussi à pénétrer, au point de s'être identifié avec elle, en se désintéressant de la vraie vie qui l'entourait, lui assurent une gloire que ses contemporains eux-mêmes n'ont pas songé à lui contester. Les *Trentaines de Berthal de Haze;* le *Vœu à la Vierge;* la *Publication des édits de Charles-Quint;* l'*Institution de la Toison d'Or;* les peintures décoratives de l'Hôtel de ville d'Anvers, etc., marquent les étapes de ce talent magnifique et robuste qui, en dépit d'une naïveté plus raisonnée que sincère, renoua la forte tradition des anciens et opposa fièrement au sentimentalisme affadissant de ses confrères du genre historique le fruste naturalisme de la race flamande.

Quoi qu'il en soit des tendances et de la qualité inégale des talents qui s'affirmèrent en cette première période de notre renaissance nationale, qui fut aussi celle de notre renaissance artistique, on ne saurait refuser aux artistes d'alors le mérite d'avoir eu l'ardeur et la fécondité propices à l'épanouissement d'un grand et généreux idéal. Un sincère enthousiasme exaltait toutes les intelligences. S'il fut moins définitif en ses résultats que brillant en ses efforts et en ses ambitions, il répondait logiquement à l'évolution nécessaire et mettait de la flamme dans les cœurs pour alimenter les luttes prochaines.

Dans le sillon des chefs d'école, trois artistes préparent lentement cette réaction : ALEXANDRE ROBERT (1817-1890), JOSEPH STALLAERT (1825-1909), JEAN PORTAELS (1818-1895). Tous les trois (élus respectivement en 1870, 1888 et 1855) apportent à l'Académie l'appoint précieux de leur esprit, tout à la fois respectueux du passé et accueillant à de nouvelles interpréta-

tions, plus audacieuses et plus libres. Tous trois, élèves du classique Navez, suivent des routes différentes : Robert, rangé dès ses débuts sous la bannière du doux romantisme de Gallait, coloriste timide, auteur d'une touchante composition, *Lucas Signorelli peignant son fils mort*, et, vingt ans plus tard (1866), du *Sac du Couvent des Carmes, à Anvers*, d'accent plus ferme; — Stallaert, fidèle en apparence aux traditions académiques de l'école dans ses sujets empruntés à l'antiquité, mais séduit surtout par leurs aspects décoratifs et archéologiques, ce qui est déjà une façon de communier avec la réalité. Peintre froid et correct, Stallaert fut un remarquable professeur, aux idées larges et justes. C'est ce que fut également, et davantage encore, Portaels.

Par son enseignement, et aussi par quelques-unes de ses œuvres, Portaels ouvre en quelque sorte une fenêtre sur des horizons inconnus jusqu'alors. Dès ses débuts, en 1845, il exposait des scènes religieuses, remarquables par une sincérité d'observation que l'art classique et l'art romantique, en Belgique tout au moins, n'avaient soupçonnée qu'à travers les livres et l'imagination des poètes. Parti pour l'Orient, il en avait rapporté des scènes de mœurs, fidèlement traduites, dont il avait fait le cadre de son inspiration. La réalité et la fantaisie se mariaient sous son pinceau en accords harmonieux, que venaient fortifier utilement sa haute culture et la finesse distinguée de son esprit, accessible à toutes les manifestations de la beauté. C'est dans ces dispositions qu'il avait organisé, en concurrence avec l'Académie officielle de peinture, un atelier d'où sortit bientôt une pléiade de jeunes artistes, peintres et

sculpteurs, animés du plus ardent enthousiasme et qui, libérés peu à peu des conventions académiques, allaient former bientôt une brillante floraison d'individualités.

Une réaction nouvelle s'annonçait d'ailleurs vers des formes d'art plus saines et plus fécondes. Les jeunes peintres d'alors, élevés dans les doctrines de l'école qui avait vu le triomphe des romantiques d'Anvers et de Bruxelles, se tournaient vers la nature, cherchaient à renouveler les sources où avait puisé trop longtemps la peinture d'histoire, rajeunissaient le genre en y introduisant, comme avait fait Portaels, de la couleur locale et du pittoresque, et même ne dédaignaient point de traiter des sujets de notre temps, jugés autrefois indignes de l'art. Ainsi firent CHARLES VERLAT (1824-1890, élu en 1864) dans sa *Prise de Jérusalem* et dans ses scènes de la Vie de Jésus, peintes sur les lieux mêmes où la légende a vu se dérouler la Passion du Christ; Jean Van Eycken, dans ses sujets italiens, puis, un peu plus tard, CHARLES HENNEBICQ (1836-1904, élu en 1893), dans sa *Messaline* et dans ses tableaux décoratifs de l'Hôtel de ville de Louvain; ALBRECHT DE VRIENDT (1843-1900), dans ses scènes bibliques et historiques; ALEXANDRE MARKELBACH (1824-1906), A. CLUYSENAAR (1837-1902) et d'autres encore. On avait fini par reconnaître les dangers qu'il y avait à recommencer ce que les maîtres du passé ont fait naïvement et à emprunter leurs gestes et leurs procédés. Non moins grande était l'erreur de ne voir de noblesse que dans ces imitations, et de ne considérer comme picturales que les scènes où, théâtralement, apparaissaient des personnages illustres, distribués en bon ordre sur de

vastes toiles. On avait fini par comprendre que le « grand art » n'est point là, uniquement, mais qu'il est partout où il y a de la Vie et de la Beauté.

Le rôle de la peinture d'histoire et de la peinture religieuse ne pouvait être, en somme, désormais, que purement décoratif. Les temps avaient changé leur signification et leur portée. C'était les faire déchoir que de borner leur intérêt à celui de simples anecdotes. Quelques artistes s'en rendirent compte, fort à propos. GUFFENS (1823-1901), parmi eux, sous l'influence des peintres de fresques allemands, se fit remarquer par des tentatives d'art monumental, insuffisamment suivies d'effets. De leur côté, les pouvoirs publics, sollicités, promirent leur appui, sans lequel les plus légitimes ambitions seraient infécondes; mais ces promesses, malheureusement, ne furent pas tenues. A l'heure actuelle, certains groupes d'esthètes sont persuadés que tout espoir n'est pas perdu de les voir un jour réalisées.

L'invasion du mouvement réaliste et naturaliste, venu de France, comme toutes les initiatives d'art au XIX^e^ siècle, bousculant le cortège solennel des dieux et des héros, et instaurant à leur place, sur leurs autels, des êtres de notre temps, bien vivants, dans la fraîcheur de la vraie nature, hâta l'évolution. La Classe des beaux-arts hésita tout d'abord à lui être favorable; gardienne des traditions, elle se plut à n'accueillir dans son sein que ceux qui pouvaient les défendre avec elle. Mais, s'il est permis de regretter l'absence de quelques noms qui l'eussent honorée, on a pu constater que, dans la suite, peu de maîtres dont l'art belge se glorifie, parmi les plus novateurs, furent tenus éloignés d'elle.

Le mouvement, d'ailleurs, chez nous, fut plein de

prudence; et il est juste de dire que, d'autre part, plus d'un artiste, même parmi les plus attachés aux conventions d'école, ne dédaigna point d'emprunter au nouvel évangile quelques-unes de ses vérités. Le respect de la nature, qui fit jadis la force de l'art flamand, ne pouvait être méconnu; on y revint peu à peu; et les peintres d'histoire, nous l'avons vu, trouvèrent en elle des forces salutaires. Le *Charretier*, de Verlat, eut la signification d'une conversion et d'une profession de foi. La transition, lente et progressive chez les uns, plus brusque et plus violente chez d'autres, s'établissait entre la doctrine agonisante et celle qui prenait vie à sa place. Charles Degroux était élève de Navez; il avait traité des sujets romantiquement historiques (la *Mort de Charles-Quint*) avant de peindre ses scènes populaires. Et Alfred Stevens, à qui la Classe des beaux-arts préféra (en 1878) Florent Willems, dont les personnages portaient des toilettes plus conformes aux traditions, avait débuté, en 1850, par des *Bourgeois et manants découvrant à la pointe du jour le cadavre d'un seigneur*. Le réalisme allait trouver sa véritable expression sous la forme plus large et plus sage de la « modernité »; c'est sur ce terrain-là que s'engagea loyalement la lutte et que se marquèrent les tendances novatrices. Les hommes et les événements de notre temps furent considérés comme aussi intéressants que ceux d'autrefois et aussi dignes qu'eux d'être traduits en des cadres dont les dimensions se mesuraient jusqu'alors au degré d'antiquité et de noblesse du sujet. La Classe des beaux-arts ne devait point tarder à consacrer ces nouvelles doctrines en admettant dans son sein les principaux artistes qui s'en étaient faits les apôtres. Elle se

montra plus lente à ouvrir les bras aux paysagistes, qui cependant comptent parmi les plus brillants représentants de la peinture contemporaine. Peut-être estimait-elle que leurs habitudes du plein air les disposeraient peu à la vie sédentaire académique; ou bien, le paysage était-il réputé un genre inférieur, relativement à ce qu'avait été jusqu'alors la « grande peinture »? Les événements n'allaient point tarder à prouver le contraire. Et pourtant, alors déjà, dès 1863, un mariniste, d'ailleurs remarquable, PAUL CLAYS (1819-1900), fut des nôtres, ainsi qu'un peintre de fleurs, JEAN ROBIE (1821-1910; élu en 1891). Celui-ci, ayant voyagé dans les Indes, en avait rapporté de curieux souvenirs, qui permirent de le considérer comme faisant partie des orientalistes. De plus, c'étaient, tous les deux, des hommes d'esprit, et le succès les avait consacrés. Il en fut de même du peintre animalier EUGÈNE VERBOECKHOVEN (1799-1881), dont les moutons jouissaient d'une réputation universelle, et de J.-B. MADOU, qui, dans ses tableaux de genre, faisait revivre la verve charmante des anciens petits-maîtres néerlandais. La Classe des beaux-arts, en les élisant dès 1845, parmi ses premiers membres, avait honoré en eux des artistes qui, avec talent, dans ce genre considéré comme secondaire aussi, pratiquaient tout de même le culte de la tradition.

La victoire de la modernité étant assurée, on voit la division des genres peu à peu disparaître. La peinture d'histoire cependant ne meurt pas tout à fait; elle puise aux sources de l'observation et de la vie une sorte de rajeunissement. La plupart des peintres qui, dans le cours de leur carrière, devaient s'inspirer de la seule réalité débutent par des œuvres traditionnelles par leur

sujet et leur composition : tels Xavier Mellery (1875) dans la *Mère des Gracques*, Eugène Smits (1903), évoquant les riches allégories des vieux maîtres vénitiens, d'autres encore. Mais un sentiment sincère anime tout cela. Et bientôt les partis pris que l'évolution brutale avait imposés, les écoles du « gris » succédant à l'école du bitume, le goût des vulgarités et des laideurs, le choix trop exclusif de sujets populaires, sous prétexte de réalisme, peu plastiques, s'atténuent bientôt, se confondent dans l'indépendance de plus en plus complète des individualités. Chacune d'elles échappe aux classifications et aux groupements et suit en toute liberté la voie que lui a tracée son tempérament. Une force supérieure semble les diriger; un lien commun à toutes les unit : l'instinct originel de la race à travers les siècles. Cet instinct se retrouve presque inévitablement dans les œuvres si diverses de cette période de l'art belge, où le respect de la nature, la palpitation de la vie, la recherche de la lumière et de la vérité s'accompagnent de tout ce que les âges ont mis dans notre sang de sève et d'énergies. A partir de ce moment, l'art se meut dans une atmosphère saine; il respire librement; et, malgré tout, à travers ses avatars, il se retrouve tel qu'il fut jadis, bien reconnaissable. « Ah! que vous êtes heureux! disait un écrivain français à l'un des nôtres; vous savez revivre votre ancestralité! Votre art est comme un même homme perpétué à travers le temps! »

Le cadre où nous renferme cette étude ne nous permet point de dire la part qu'ont prise dans cette évolution les artistes encore vivants, peintres de figures et paysagistes, que l'Académie s'honore de posséder. Mais il nous suffira de nommer Eugène Smits (1826-1912),

JACQUES DE LALAING (1858-1917), X. MELLERY (1845-1921), ISIDORE VERHEYDEN (1846-1905), J.-A. HEYMANS (1839-1621), CONSTANTIN MEUNIER (1831-1905) et FERNAND KHNOPFF (1858-1921), qui ont malheureusement disparu, pour montrer de quelle variété de tendances, dès les dernières années du XIX^e siècle, l'école belge de peinture s'est enrichie : Eugène Smits, qui mêlait une vision et une sensibilité très flamandes à des qualités de suprême distinction et à une grâce noble qui faisaient de lui une sorte de fils légitime de la Renaissance italienne; — Xavier Mellery, poète exquis, évoquant, dans ses intérieurs mystérieux, l'âme des choses immobiles et pensives; — Isidore Verheyden (correspondant 1905), paysagiste somptueux, épris d'une nature luxuriante, de belle et superbe santé; — J.-A. Heymans (correspondant 1921), un des maîtres du paysage moderne, luministe exquis autant que poète; — Jacques de Lalaing (1896), peintre et sculpteur, fervent de belles synthèses décoratives en ses figures imaginaires ou réelles, qu'on dirait taillées dans le marbre; — Constantin Meunier (1899), peintre et sculpteur aussi, chantre émouvant de la grande épopée du Travail et de la Misère; — Fernand Khnopff, enfin (1907), idéaliste délicat et raffiné, apportant dans le mouvement naturaliste de l'École un symbolisme original et subtil.

Nous eussions souhaité joindre à ces noms-là quelques autres, non moins caractéristiques de l'Art national et non moins dignes d'admiration. Leur absence ne nous empêche point de constater, même en ne citant que les artistes décédés, que la Classe des beaux-arts, depuis qu'elle fut fondée, a offert, très exactement, l'aspect essentiel de la peinture belge en ses principales périodes de floraison.

2° Sculpture.

Il en est de même, et davantage encore, de la sculpture. Pour elle aussi, la fondation de la jeune nationalité belge, en 1830, fut le signal d'une véritable renaissance; et c'est une fièvre égale de production qui s'empara d'elle à ce moment. Les premiers artistes que la Classe des beaux-arts appela à composer la Section de sculpture furent les premiers qui s'illustrèrent par des œuvres dont le mérite a dominé ce qu'il y a de passager dans les modes, les goûts et les conventions. Ce furent GUILLAUME GEEFS (1803-1883), SIMONIS (1808-1882) et FRAIKIN (1817-1892). Plus heureux même que les peintres, les sculpteurs ne furent pas autant qu'eux esclaves d'écoles qui, tour à tour, imposaient leurs lois et leur discipline. L'académisme et le romantisme ne les enrégimentèrent point. Ce qui, tout de suite, fut sensible chez eux, ce fut le sentiment de la race, dont leurs premières œuvres portent le caractère bien déterminé. Eugène Simonis surtout affirmait des qualités de couleur, de mouvement et de robustesse bien flamandes; sa statue équestre de *Godefroid de Bouillon* et son monument du *comte Frédéric de Mérode* comptent parmi les œuvres les plus remarquables de la sculpture belge; et la statue du *Général Belliard*, par Guillaume Geefs, s'affirme comme une des plus belles qu'ait produites le XIX^e^ siècle. Elles s'élèvent bien au-dessus du niveau des œuvres qui ne retiennent l'admiration que pendant un temps, puis s'oublient. A la

science approfondie de leur métier, ces fiers artistes réalisaient, presque du premier coup, les efforts où devait tendre bientôt la statuaire vers une conception franchement et noblement naturaliste; ils devançaient les peintres, attardés en des luttes plus souvent tapageuses que fécondes. De son côté, Ch. Fraikin exprimait, avec une grâce voluptueuse, où traînait comme un vague parfum du XVIII[e] siècle, le rythme harmonieux de la beauté féminine.

Geefs, Simonis et Fraikin sont suivis, à quinze ans de distance, à l'Académie, de JOSEPH JAQUET (1822-1898), qui avec moins de force, modèle la chair de la femme en savoureux et séduisants contours. Et, successivement, nous voyons la Classe des beaux-arts entr'ouvrir ses portes, et recevoir comme correspondants LÉONARD JEHOTTE (1772-1851) et CHARLES GEERTS (1807-1855), d'abord, puis DUCAJU (1823-1891) et PÉCHER (1830-1899). A part Geerts, qui tenta de remettre en honneur la sculpture du bois, si florissante jadis, chacun d'eux incarnait, non sans quelque timidité et conventionnelle froideur, le sincère labeur de la statuaire belge, cherchant à accorder le respect des traditions classiques avec un sentiment plus moderne. En raison du nombre considérable d'images d'hommes célèbres réclamées alors par nos places publiques, ce labeur s'exerçait principalement sous une forme décorative, un peu pompeuse. Mais une expression personnelle enfin allait surgir de tant d'efforts... En France, une jeune pléiade de sculpteurs se dégageait soudain des lisières de l'École, créait une sorte de Renaissance nouvelle; en Belgique se révélait, dans le même temps, un groupe non moins ardent, lié au premier par une com-

munauté d'aspirations plus puissante et plus rapide encore que celle qui avait uni trente ans plus tôt nos peintres aux peintres français. Presque brusquement naissait une statuaire de caractère bien moderne, ne reconnaissant pour maître que la nature et triomphant, en pleine liberté, des vieilles formules. A Carpeaux, à Antonin Mercié, à Paul Dubois répondaient, chez nous, PAUL DE VIGNE (1843-1901), JEF LAMBEAUX (1852-1908), CHARLES VANDERSTAPPEN (1842-1910), JULIEN DILLENS (1849-1904), d'autres encore, dont plusieurs sont vivants. L'Académie s'honora de posséder les plus marquants d'entre eux. Elle consacrait par leur présence la plus belle floraison d'œuvres que la sculpture belge eût connue, et l'expression peut-être la plus brillante de notre art national depuis 1830. La grâce harmonieuse de la *Domenica* et de la *Psyché*, de Paul De Vigne, et de son *Immortalité*, non moins que de son noble groupe qui décore la façade du Palais des Beaux-Arts; la robuste et mâle énergie de l'*Ompdrailles* de Charles Vanderstappen; l'élégance nerveuse et colorée des jolies allégories décoratives de Julien Dillens apportent dans cet art des nuances et des accents qu'il n'avait jamais connus. Puis, voici la vraie tradition flamande qui ressuscite, animée d'un souffle de sensualité jordanesque, dans les rutilantes et grasses divinités de Jef Lambeaux. Et, presque en même temps s'affirme, un peu tard, mais dominant bientôt tous les autres, le nom de CONSTANTIN MEUNIER. Reprenant l'ébauchoir, jadis délaissé pour la brosse, simplifiant, en ses traits essentiels, la rude beauté de l'ouvrier au travail et le rythme pesamment majestueux de ses gestes, le peintre des mineurs sut enfanter, avec les éléments mêmes et

l'esprit de l'art antique, une forme d'art originale, répondant exactement à une forme de la vie qui n'avait pas encore été jugée digne d'être traduite par lui. Si les héros de Meunier semblent apparentés à ceux de Millet par quelque côté extérieur, il conviendrait peut-être de les rattacher plus étroitement à ceux de la sculpture grecque, si éloignés qu'ils parussent en être à première vue; ils en ont, sinon l'idéale perfection, du moins la sérénité, la synthèse puissante, sacrifiant les détails à l'ensemble, et la noblesse calme et souveraine.

3° **Gravure.**

En même temps que renaissait l'École de peinture, une école de gravure se développait peu à peu, dès les premières années de la Révolution de 1830, pour se manifester bientôt par des œuvres qui, elles aussi, aspiraient à renouer la chaîne des traditions nationales interrompue depuis près de deux siècles.

L'élan véritable fut donné par ERIN CORR (1803-1862), qui, placé à la tête de l'école de gravure d'Anvers, s'inspirait des maîtres anciens, des Bolswert et des Vorsterman, en opposition avec l'Italien CALAMATTA (1802-1869), dont l'enseignement à Bruxelles immobilisait le burin de ses élèves dans la reproduction des chefs-d'œuvre classiques. Tous les graveurs qui, depuis cette époque, se distinguèrent par d'appréciables qualités furent formés par l'un de ces deux maîtres. L'Académie appela à elle les plus méritants, Erin Corr en tête, rendant ainsi hommage à un art qui, par tant de côtés, fraternise avec la peinture. Corr en fut assu-

rément le représentant le plus remarquable ; il n'épargna aucune peine pour faire prédominer le goût des transcriptions colorées et vigoureuses sur l'anémie de copies exactes, mais glaciales. Son influence bienfaisante finit inévitablement par prévaloir et même les disciples de son rival s'affranchirent ; mais ce ne fut qu'avec lenteur, JOSEPH FRANCK (1825-1883), J.-B. MEUNIER (1821-1900), BIOT (1833-1905) s'attachant malgré tout à la technique parfaite, patiente et fidèle, plutôt qu'aux interprétations libres que les graveurs de l'école de Rubens avaient pratiquées jadis avec tant d'éclat. L'illustration livresque, le crayon, la lithographie, absorbaient toutes les activités ; innombrables étaient les dessinateurs qui, dans les publications du moment, prodiguaient leur verve et leur talent. De son côté, le burin luttait avec peine contre des difficultés pratiques que les encouragements officiels, si généreux fussent-ils, ne suffisaient pas toujours à compenser. Les graveurs que nous venons de nommer n'eurent que plus de mérite à soutenir une lutte que la recherche de procédés nouveaux, plus expéditifs, voire plus intéressants, allait rendre, dans la suite tout à fait critique. La maîtrise d'artistes vraiment personnels pourra, seule alors, retarder la crise imminente.

Parmi ceux qui, pendant le cours de cette première période, firent partie de la Section de gravure, il convient encore de citer BRAEMT (1796-1864), JULIEN LECLERCQ (1805-1882) et JOUVENEL (1798-1867), auteurs de médailles d'un dessin correct et d'un modelé robuste. Leurs efforts pour restituer à la numismatique le caractère des anciennes traditions n'aboutirent malheureusement qu'à des essais honorables. Il

faudra attendre un demi-siècle pour voir cet art délicat et charmant prendre enfin, sous l'inspiration de maîtres français tels que ROTY et CHAPLAIN, son véritable essor.

4° **Architecture**.

Aucune des Sections de la Classe des beaux-arts n'a reflété les tendances diverses et exprimé les phases successives de l'évolution artistique en Belgique aussi fidèlement que la Section d'architecture. Les artistes qui en ont fait partie furent ceux-là mêmes qui, depuis 1830, ont marqué dans l'histoire de l'art architectural par des œuvres vraiment caractéristiques de leur époque.

Pendant presque toute la durée du XIX^e^ siècle, cet art nous donne le spectacle d'une activité hésitante, d'une vaste et féconde période de transition, cherchant à provoquer l'avènement d'un style nouveau, toujours fuyant, comme Galatée, devant l'étreinte impatiente de ses séducteurs. Les révolutions politiques avaient détruit brusquement la succession logique de styles qui, dérivant les uns des autres, exprimaient parfaitement l'esprit de l'époque; des mœurs nouvelles avaient imposé une étroite et fausse conception de l'antiquité, rendue rébarbative par une sèche et inintelligente interprétation. En 1830, l'architecture, chez nous, comme ailleurs, en était à vivre encore de cette conception-là. Un voile de monotonie enveloppait nos villes, jadis si pittoresques. Deux artistes de talent, SUYS père (1783-1861) et ROELANDT (1786-1864), furent en Belgique les inspirateurs de tous les bâtisseurs de

ce temps. Le premier, à Bruxelles, le second, à Gand, érigèrent des monuments dont les harmonieuses proportions et la froide correction ne sauvaient point la massive lourdeur. Nous voyons l'Académie les accueillir dès la première heure. Ils y représentaient surtout les erreurs du passé. Erreurs inévitables, utiles peut-être; car elles justifièrent l'impérieuse nécessité d'un enseignement éclairé, qui allait ouvrir aux jeunes architectes un horizon plus vaste d'études et tendre leur curiosité en éveil vers des conditions d'existence inhabituelles. Il fallait leur persuader qu'une gare de chemin de fer ou une Bourse de commerce ne doivent pas nécessairement ressembler à un palais seigneurial, à un temple antique ou à une forteresse. On n'y parvint pas tout de suite. Mais du moins le règne du faux classique se mua peu à peu en une compréhension plus large de la vie et un esprit plus pratique, tandis que, d'autre part, se réveillaient, dans un superbe renouveau, les traditions ancestrales, trop injustement oubliées.

Ainsi, deux courants parallèles, classique et nationaliste, déterminent bientôt la direction de l'architecture nationale. BEYAERT (1823-1892) la conduit dans cette dernière voie; il élève, sous l'inspiration de la Renaissance flamande, de nombreuses constructions publiques, d'une physionomie robuste et colorée; la Banque nationale d'Anvers, celle de Bruxelles et plusieurs habitations particulières attestent un sentiment du pittoresque peut-être exagéré, mais dont nos climats brumeux, avares de lumière, s'accommodent favorablement. Quelques années plus tard, ÉMILE JANLET (1839-1918), secondant, développant les initiatives de Beyaert,

applique avec une volonté remarquable aux demeures modernes les aspects des temps anciens, crée un véritable engouement pour le style le plus caractérisé de la Renaissance flamande. Il tente de rendre à nos villes quelque chose de l'âme d'autrefois. Les matériaux du pays s'animent en des silhouettes mouvementées et de riches colorations. La façade du pavillon de la Belgique à l'Exposition universelle de Paris de 1878; l'École communale de la place Anneessens; le château de Foërbey; la Maison Flamande du boulevard du Nord, couronnée dans un concours public, marquent des dates mémorables dans l'histoire de l'architecture nationale à la fin du XIX[e] siècle.

Tout en s'attachant à adapter les éléments traditionnels aux exigences de la vie actuelle, il y avait quelque danger cependant à créer, dans ces reconstitutions savoureuses, un antagonisme entre le décor de l'édifice et sa destination. Ce désaccord fut sensible surtout dans certaines constructions, telles que la gare de Bruges et la Bourse d'Anvers, en style ogival, par SCHADDE; il devait l'être moins dans les reconstitutions archéologiques d'un caractère plus déterminé; l'Hôtel communal de Schaerbeek, par VAN YSENDYCK (1830-1898), est mieux qu'un pastiche, remarquable par l'élégance légère de ses proportions et l'ingéniosité de son aménagement intérieur; et l'admirable restauration de l'église du Sablon suffirait à la renommée de SCHOIJ, qui lui consacra la plus grande partie de sa carrière.

Dans l'autre voie, moins intransigeante, BALAT (1818-1895) corrigea les abus d'un nationalisme exagéré, aussi incompatible avec nos mœurs que l'étaient auparavant les formules académiques. Grâce à lui, une

sorte de revenez-y se marqua en faveur du style classique, traduit cette fois, non dans sa lettre, mais dans son esprit. Son Palais des Beaux-Arts est un exemple achevé du charme exquis que, même sous notre ciel, peut revêtir ce style, ainsi compris, et avec des matériaux de notre sol. Dans le même ordre d'idées, il serait impossible de ne pas rappeler ici avec quelle force un autre grand artiste, qui ne fut malheureusement pas des nôtres, Poelaert, compléta la démonstration en élevant le Palais de Justice de Bruxelles, une des plus belles créations de ce siècle. Avec son mélange d'éléments grecs, indiens, égyptiens et romains, son exubérance massive et sa majestueuse ampleur, c'est bien là une œuvre de notre race.

Depuis ce jour, nous avons vu l'architecture nationale répondre à un sentiment de plus en plus conforme à la logique des choses. Un travail de transition entre les erreurs du passé et une compréhension plus saine des lois esthétiques s'est opéré progressivement; chaque jour le but entrevu se précise. Même dans leurs conceptions les plus ambitieuses, nos constructeurs visent à résoudre le problème essentiel, perpétuellement varié, de l'appropriation d'un espace à une situation déterminée. Ce qui préoccupa trop souvent leurs aînés, c'est moins l'objet en lui-même que son apparence, moins le corps que le vêtement. A cet égard, l'étude réfléchie des traditions classiques a produit les fruits les plus heureux; elle a démontré l'impérieuse puissance de la clarté, de la simplicité et de l'harmonie. HENRI MAQUET (1839-1909), dans ses hôtels particuliers, d'une noble et sévère allure, non moins que dans l'élégante façade du Palais du Roi, et BORDIAU (1831-1904), dans les deux

avant-corps du Palais du Cinquantenaire, s'inspirèrent, avec d'inégales réussites, de ces principes souverains. ACKER (1852-1912), en imaginant le vaste et somptueux palais d'Exposition de 1906, les fit servir, avec un sens très intelligent et très raffiné, à des destins essentiellement utilitaires; et ALBERT DUMONT (1853-1920), dans son élégant Hôtel communal de Saint-Gilles, témoigna d'une remarquable souplesse par la façon dont il revêtit de magnificence, comme avait fait Van Ysendyck à Schaerbeek, mais en puisant à des sources très différentes, des locaux logiquement et pratiquement distribués. D'autres, dans la suite, ont continué à poursuivre, avec une croissante curiosité, la recherche d'un style fidèlement expressif du siècle où nous vivons; et l'on a vu cette recherche aboutir à des résultats réellement originaux. C'est sur ces principes immuables qu'ils appuient leurs initiatives : « Trouver des formes nouvelles pour des buts nouveaux »; cette pensée-là, qui, aux grandes époques, créa des œuvres immortelles, dirige aujourd'hui leurs efforts vers la réalisation d'un art unissant étroitement deux conceptions que les esthéticiens jugèrent souvent incompatibles : l'utilité et la beauté.

II.

Sections de Musique et des Sciences et Lettres dans leurs rapports avec les Beaux-Arts,

par

Paul BERGMANS

1° Musique.

Lors de la création de la Classe des beaux-arts, le Gouvernement nomma les quatre premiers membres de la Section de musique : ce furent François-Joseph Fétis (1784-1841), Charles-Louis Hanssens (1802-1871), Charles de Bériot (1802-1870), Henry Vieuxtemps (1820-1881). Il faut reconnaître que le ministre Van de Weyer eut la main heureuse et qu'il désigna vraiment des personnalités de premier ordre. Son choix éclectique s'arrêta sur deux compositeurs, l'un doublé d'un théoricien éminent, l'autre d'un chef d'orchestre remarquable, et sur deux virtuoses applaudis et acclamés par toute l'Europe, sans qu'il se fût laissé influencer par des considérations de situation ou d'âge : Vieuxtemps n'avait que vingt-cinq ans et seul Fétis remplissait de hautes fonctions officielles.

Tout de suite Fétis prit une place en vue, non seulement dans la Section de musique, mais dans la Classe des beaux-arts et même dans l'Académie tout entière. Il la conserva jusqu'à sa mort, soit durant un quart de siècle : premier directeur de la Classe et six fois rappelé à sa direction, il fut à trois reprises président de la Compagnie. C'est qu'il était à la fois un artiste et un lettré : à un sentiment artistique développé, d'un doctrinarisme un peu étroit cependant, à des connaissances étendues, multiples et solides, à une rare faculté de travail qui fait penser aux humanistes ou aux encyclopédistes d'antan, il joignait le charme d'une forme attrayante qui se faisait plus agréable encore, paraît-il, dans les improvisations dont il remplit souvent les séances de la Classe, mais dont il ne reste plus que le souvenir traditionnel.

Fétis s'était rendu à Paris à seize ans, pour y compléter ses études musicales au Conservatoire ; il y devint ensuite professeur de composition tout en écrivant des opéras-comiques, en publiant la *Revue musicale*, le premier journal critique sérieux de langue française, et en créant des concerts historiques qui furent une initiative des plus clairvoyantes, d'une portée considérable. On le rappela, en 1833, dans sa patrie pour y organiser le Conservatoire de Bruxelles, et il consacra à cet établissement les quarante dernières années de sa longue carrière. Grâce à sa science et à son expérience, il lui donna une importance telle que les élèves y accoururent de toutes parts. Il y fit régner aussi une discipline sévère qui eut la meilleure influence sur la formation des musiciens belges.

On peut dire que Fétis fut vraiment l'âme de la vie

musicale en Belgique à son époque et qu'il contribua dans une large mesure au renouveau musical d'alors. C'est lui qui poussa le Gouvernement à fonder les concours biennaux de composition musicale dits de Rome, à l'imitation de la France, où ils remontaient à l'époque impériale. Il déploya aussi des efforts considérables pour obtenir l'institution de grands festivals périodiques à l'exemple de l'Allemagne.

Il profitait volontiers des occasions que lui offraient les séances académiques publiques pour développer ses idées. Il était d'ailleurs convaincu que l'Académie avait à remplir dans la vie nationale un rôle directeur. Non seulement elle constituait, à ses yeux, le juge le plus compétent et le plus impartial des concours de Rome, mais il lui appartenait d'intervenir, par des conseils ou même par des propositions directes, auprès des administrations publiques, afin d'empêcher celles-ci de commettre certaines erreurs. Sans cesse préoccupé de développer l'activité académique, c'est à lui encore que revient l'honneur d'avoir proposé la création des concours d'art pratique qui exercèrent une influence heureuse sur la composition d'œuvres de musique de chambre, ainsi que la création de la Commission pour la publication des œuvres des anciens musiciens belges. Cette dernière termine en ce moment la publication de la volumineuse collection complète des œuvres de Grétry, véritable monument élevé à la gloire de ce maître de l'ancien opéra-comique.

Comme savant, Fétis a produit à la fois des ouvrages théoriques, remarquables par la clarté de leur exposition et la sûreté de leurs principes, tel son *Traité de la fugue et du contrepoint* (1825; 2e édition, 1846), et des

livres d'histoire, en partie vieillis aujourd'hui, mais qui n'en attestent pas moins des recherches extrêmement considérables et des plus méritoires à une époque où la musicologie ne disposait pas de ses ressources actuelles en textes et en documents. Grâce à la richesse de sa bibliothèque particulière, qui a été heureusement conservée dans son intégrité et qui forme le précieux fonds Fétis de la Bibliothèque Royale, sa *Biographie universelle des Musiciens* (1837-1844, 8 vol.; 2e édition, 1860-1865) contient une partie bibliographique abondante et de première main, et elle est encore journellement consultée. Par contre, son *Histoire de la Musique* (1869-1876, 5 vol.) était une tentative prématurée de synthèse; la mort ne lui permit point d'ailleurs de la pousser plus loin que le cinquième volume, consacré au XVe siècle.

Le compositeur, lui, est aujourd'hui oublié. Sa musique n'avait guère de personnalité véritable, comme celle de la plupart de ses contemporains, oubliés eux aussi après avoir joui souvent d'une notoriété momentanée. La musique belge n'avait guère encore été effleurée par les courants romantique et nationaliste qui commençaient alors à transformer l'art européen. Depuis le XVIIe siècle, celui-ci avait parlé trois grandes langues, les compositeurs de tous les pays choisissant celle qui leur paraissait le mieux s'adapter à leur tempérament. Ils se partageaient ainsi entre l'école italienne, l'école française et l'école allemande. Parfois les mieux doués d'entre les nôtres opéraient un mélange de deux styles, en vertu de cet éclectisme, de cette pondération, et aussi de cette faculté d'assimilation qui sont des caractères de notre nation. Toutefois la France exerçait sur

eux l'attraction la plus forte, et c'est ainsi que des Belges occupèrent une place assez importante dans la musique française, non seulement à la fin du XVIII^e^ siècle, avec Grétry, mais encore dans la première moitié du XIX^e^. Le journal satirique parisien, *Le Charivari*, n'alla-t-il pas jusqu'à proclamer ironiquement que tout compositeur voulant réussir à l'Opéra devait se faire passer pour Belge? L'art de ce moment limitait son activité à la musique dramatique, où il produisait des œuvres d'une mélodicité agréable, mais sans profondeur, et d'un sentiment conventionnel.

Sans atteindre à la gloire de Grétry, plusieurs Belges : Fétis, MARTIN-JOSEPH MENGAL (1784-1851), Albert Grisar, le baron LIMNANDER DE NIEUWENHOVE (1814-1892), auteur des *Monténégrins*, FRANÇOIS-AUGUSTE GEVAERT (1828-1908), remportèrent à Paris des succès scéniques retentissants. Sauf Grisar, qui s'était définitivement établi sur les bords de la Seine, tous se retrouvent sur les premières listes de la Section de musique de la Classe des beaux-arts, à côté de musiciens estimables dont la réputation ne franchit point les limites de leur patrie, tels Hanssens ou JOSEPH-FRANÇOIS SNEL (1793-1861), chefs d'orchestre de grand talent, et, un peu plus tard, le chevalier DE BURBURE (1812-1889) et le chevalier VAN ELEWYCK (1825-1888). Ces deux derniers furent plutôt des amateurs doublés d'érudits : le premier fit, dans les archives d'Anvers, d'intéressantes découvertes sur nos anciens musiciens, et le second s'attacha à remettre en honneur les compositions de nos clavecinistes du XVIII^e^ siècle.

Gevaert fut le digne successeur de Fétis à la direction du Conservatoire de Bruxelles. Il avait eu une

carrière assez semblable : après de brillantes études, où il avait fait remarquer à la fois une nature très bien douée et une surprenante précocité, études couronnées par le Prix de Rome, conquis à l'âge de dix-neuf ans, Gevaert s'était fixé à Paris. Il y connut de brillants succès au théâtre avec ses opéras-comiques : le *Capitaine Henriot*, *Quentin Durward*, etc., et il fut nommé directeur de la musique de l'Opéra à la fin du second Empire. Il occupa ces fonctions importantes, qui avaient été créées pour lui, jusqu'au moment où la mort de Fétis le fit rappeler en Belgique. Dès lors (1871), il se consacra, avec une ardeur inlassable et un dévouement absolu, à réorganiser le Conservatoire. Il le vivifia, en rajeunissant les cadres et les méthodes, en insufflant à l'enseignement un esprit progressif et novateur, en appliquant notamment le principe excellent des études parallèles obligatoires, et il parvint à porter encore plus haut la renommée mondiale de l'établissement. Il s'identifia si étroitement avec lui, il en surveilla de si près tous les rouages, qu'Octave Maus put comparer le Conservatoire à un clavier sur lequel Gevaert promenait avec amour ses doigts de musicien fervent.

De même que Fétis, il fut un compositeur doublé d'un érudit et d'un écrivain. Le musicien, dont la cantate de *Jacob van Artevelde* est restée populaire, fut plus influencé par les courants modernes, et le savant de formation plus solide. Autodidacte de génie, il était parvenu, grâce à la collaboration dévouée de son ami, le philologue Auguste Wagener, à connaître à fond les langues anciennes aussi bien que les langues modernes. Son *Histoire et Théorie de la Musique de l'Antiquité* (1875-

1881, 2 vol.) fut écrite avant les découvertes sensationnelles des principaux restes de la musique grecque, et le plus bel éloge qu'on en puisse faire, c'est de rappeler que ces découvertes confirmèrent la plupart des vues de Gevaert. Dans ce domaine il publia encore, avec J. VOLLGRAFF (1848-1920), une édition remarquable des *Problèmes musicaux d'Aristote* (1899-1902). Si la critique n'a pas admis la thèse qu'il a soutenue contre les Bénédictins à propos des *Origines du chant liturgique* (1890), ce dernier livre n'en reste pas moins un modèle de critique serrée.

Il fit beaucoup aussi pour la connaissance pratique de la musique ancienne, non seulement par des publications telles que les *Gloires d'Italie* (1868, 2 vol.) et le *Recueil de chansons du XV^e^ siècle* publié avec Gaston Paris (1875), mais aussi par les superbes concerts historiques qu'il organisa au Conservatoire de Bruxelles. Il s'attacha notamment à propager le culte de Palestrina, de Haendel et surtout de Bach. Il prit une part non moins importante à la remise en honneur, au théâtre de la Monnaie, des chefs-d'œuvre lyriques de Gluck, de Mozart et de Beethoven, non sans qu'on ait critiqué certaines de ses adaptations. Son esprit très ouvert lui permit de goûter et de répandre en même temps les ouvrages capitaux du passé et du présent, et l'on ne saurait oublier qu'il eut le courage de révéler l'*Or du Rhin* au public bruxellois, à un moment où celui-ci se rebellait volontiers contre l'art wagnérien. Rien d'étonnant, dès lors, que son *Nouveau Traité d'Instrumentation* (1886), son *Cours d'Orchestration* (1884) et son *Traité d'Harmonie théorique et pratique* (1907) aient été les livres de chevet des musiciens contemporains.

Le successeur de Fétis au Conservatoire reprit au sein de la Classe des beaux-arts de l'Académie la place prépondérante que son prédécesseur y avait occupée. Lui aussi dirigea à maintes reprises ses travaux et fut amené ainsi à présider trois fois la Compagnie entière. Lui aussi avait une haute idée de la mission directrice de celle-ci, et ses discours sur l'enseignement public de la musique à l'époque moderne, sur le chant liturgique de l'église latine, sur la musique considérée comme l'art du XIX^e^ siècle, sur l'exécution musicale, eurent chacun une grande répercussion dans le public, par suite de l'importance des idées qui y étaient développées. Gevaert était fermement convaincu que la musique est l'art humanitaire par excellence, qu'il fallait développer son action moralisatrice dans les démocraties modernes, et il l'a dit en termes éloquents : « Les arts de la forme ne produisent pas la commotion esthétique sur des centaines de personnes au même moment. Mais l'art bienfaisant, dont les plus puissantes manifestations ont lieu devant les foules assemblées, la musique, grâce au mystérieux pouvoir de fusion qui est en elle, semble être destinée à diminuer l'égoïsme, à raviver parmi les hommes les sentiments de sympathie, de fraternité, à rendre la conscience de leur solidarité à ceux que la lutte pour l'existence a désunis. Ce n'est pas sans raison que toutes les religions ont adopté le chant comme un élément essentiel du culte public. C'est par l'intermédiaire de la musique que l'idée chrétienne a, de nos jours, accès auprès des populations qui ont rejeté le joug du dogme sans pouvoir abolir les instincts religieux hérités d'une longue suite d'ancêtres. »

A côté de la grande figure de Gevaert, il faudrait

évoquer celle d'ADOLPHE SAMUEL (1824-1898), ce disciple fervent de Berlioz, de Liszt et de Wagner, le fondateur des Concerts populaires de Bruxelles, le rénovateur du Conservatoire de Gand, symphoniste de mérite et écrivain distingué, ainsi que celle de JOSEPH DUPONT (1838-1899), un des propagateurs des œuvres de Wagner en Belgique dans le dernier quart du XIX^e^ siècle. Dupont fut le grand chef d'orchestre du théâtre de la Monnaie, qu'il éleva au rang des premières scènes lyriques de l'Europe, et aussi des Concerts populaires, dont les superbes exécutions imprimèrent à la vie musicale belge une impulsion si vive.

Mais un autre de nos anciens confrères eut une mportance historique plus grande encore, c'est celui qui f ut l'apôtre de la musique nationaliste en Belgique : PETER BENOÎT (1834-1901). De même que Gevaert, Benoît était sorti des couches profondes de notre population. Dès sa jeunesse, ce grand Flamand, robuste et énergique, fut pénétré des idées qu'il devait défendre pendant toute sa vie avec une si belle vaillance : en envoyant à l'Académie une des compositions réglementaires des lauréats du prix de Rome, il y joignait un écrit intitulé : *De l'École de musique flamande et de son avenir*. Quelques années plus tard, en 1867, la ville d'Anvers fonda l'école, qu'elle plaça sous sa direction et dont il fit le Conservatoire flamand.

Développer chez le peuple le sentiment individuel, l'esprit national, tel fut le but qu'il assigna à l'enseignement musical. Pour y arriver, il réagit de toutes ses forces contre le cosmopolitisme. A l'exemple de la nouvelle école allemande, nettement nationale, créée par Weber, Schumann et Wagner, il voulut que les

musiciens flamands eussent une langue propre et autonome, puisée dans le fonds si riche de l'art populaire. Il y réussit superbement en ce qui le concerne, et il créa les vastes fresques sonores si originales que sont ses oratorios *De Oorlog*, *Lucifer*, *De Schelde*, *Rubens-cantate*, sans oublier, dans une note particulière, d'une fraîcheur et d'une spontanéité délicieuses, la *Kinder-cantate*. Benoît fut le maître de toute une école où brillèrent d'un éclat divers GUSTAVE HUBERTI (1843-1910), JEAN VAN DEN EEDEN (1842-1917) et surtout JAN BLOCKX (1851-1912), musicien de théâtre plein de couleur, ainsi qu'EDGAR TINEL (1854-1912), compositeur religieux d'une ferveur en même temps que d'une noblesse remarquables. Conformément à la règle qui nous est imposée ici, nous ne nommons que les morts, mais nous pourrions relever, parmi les membres actuels de la Section de musique, des maîtres qui continuent avec éclat la tradition de Benoît.

Des musiciens wallons voulurent de même créer un art régional, et le directeur du Conservatoire de Liége, THÉODORE RADOUX (1835-1911), se fit leur porte-parole dans un discours présidentiel à l'Académie en 1897. Plusieurs de nos confrères ont su trouver de nobles accents pour rendre les lignes harmonieuses du pays wallon et la beauté des forêts ardennaises.

Mais déjà de nouvelles tendances agitaient l'art musical. Un grand maître belge fixé à Paris et qui pour ce motif ne put être des nôtres, réalisait dans l'ombre une œuvre féconde. C'était César Franck. Il inculquait à ses disciples le culte de la musique pure, de celle qu'avaient pratiquée les plus grands maîtres : Bach et Beethoven. Il leur prêchait en même temps le respect absolu de

l'individualité, ce sentiment si belge, et qui rattache étroitement à sa patrie l'auteur de la *Symphonie en ré*, du *Quintette*, du *Quatuor* et de la *Sonate pour piano et violon*. Dans ces œuvres, il utilisait, avec une maîtrise admirable, une forme nouvelle, la forme cyclique, qui s'imposa à l'attention et qui influença fortement les musiciens belges qui débutèrent à la fin du XIX^e^ siècle. Eux aussi sont actuellement représentés dans la Classe des beaux-arts, et il n'est pas exagéré de dire que la Section de musique a, depuis sa création, reflété de façon exacte et complète, en somme, l'évolution de la musique belge contemporaine.

2° Sciences et Lettres dans leurs rapports avec les Beaux-Arts.

En vertu de son titre, peut-être un peu singulier, mais assurément complexe, la Section « des sciences et des lettres dans leurs rapports avec les beaux-arts » a groupé des personnalités représentant les disciplines les plus diverses. A côté d'historiens et de critiques d'art proprement dits, elle a appelé à elle des archivistes qui avaient fait d'heureuses découvertes sur nos anciens artistes, tels Edmond De Busscher (1805-1882), Édouard Van Even (1891-1905), Pierre Génard (1830-1899) et Alexandre Pinchart (1823-1884), qui travaillèrent respectivement à Gand, à Louvain, à Anvers et à Bruxelles, ou encore des bibliothécaires, comme Louis Alvin (1806-1886) et Édouard Fétis (1812-1909), tous deux successivement conservateurs en chef de la Bibliothèque Royale de Bruxelles; le premier

s'occupa plus particulièrement de l'histoire de la gravure; nous aurons l'occasion de revenir sur le second.

Dans ce groupe d'érudits, De Busscher eut le mérite d'être l'initiateur et de donner l'exemple de recherches d'archives approfondies consacrées à une école spéciale. Il faut signaler à cet égard ses *Recherches sur les peintres gantois* depuis le XIV^e^ siècle jusqu'au XVIII^e^ (Gand, 1859-1867), quoiqu'elles ne puissent plus être utilisées qu'avec circonspection. Un autre archiviste gantois, Victor Vander Haeghen, a démontré, en effet, que De Busscher avait été dupe des altérations apportées à certains documents, et notamment au livre des peintres, par des faussaires gantois; ce travail rectificatif fut présenté à la Classe des beaux-arts, qui en décida l'insertion dans le Recueil des *Mémoires* de l'Académie (1899). Le travail de Van Even, *Louvain monumental* (1860; 2^e^ édition, 1895), reste, par contre, la principale source d'archives sur l'histoire artistique de cette ville, sur laquelle ce chercheur passionné se considérait comme possédant un droit exclusif d'investigation et même de vulgarisation; c'est Van Even aussi qui a ressuscité l'importante personnalité de Dierick Bouts. Pierre Génard trouva dans les archives d'Anvers de précieux documents sur Quentin Metsys, Rubens, Jordaens, etc., et donna aussi, avec Van Lerius, le premier catalogue de l'important Musée de cette ville (1857). Quant à Pinchart, c'est aux Archives générales du Royaume, auxquelles il fut attaché pendant une quarantaine d'années, qu'il eut l'occasion de faire, avec un discernement averti, une ample moisson de documents inédits. Il apporta ainsi des informations précises, non seulement sur de grands

maîtres : Melchior Broederlam, Jean Van Eyck, Roger Vander Weyden, Jérôme Bosch, Antonio Moro, mais encore sur une foule de peintres, miniaturistes, sculpteurs, architectes, graveurs, orfèvres, tapissiers, écrivains, musiciens, etc. La majeure partie de ses découvertes fut groupée dans les trois volumes de ses *Archives des Arts, Sciences et Lettres* (1860-1881).

Voulant justifier les catégories visées dans son titre, la Section accueillit aussi des poètes : ANDRÉ VAN HASSELT (1806-1874), ERNEST BUSCHMANN (1814-1853), qui s'occupèrent d'ailleurs parfois d'histoire artistique, et un professeur de rhétorique, BARON (1794-1860), aussi bien que de purs savants, tels QUETELET (1796-1874) et même un professeur de constructions à l'École militaire, le colonel du génie DEMANET (1808-1869).

La multiplicité de ces disciplines ne fut pas sans avoir sa répercussion dans les publications académiques. Les *Bulletins* conservent la trace de séances où Quetelet entretenait les membres de la Classe des beaux-arts des proportions des hommes qui se sont fait remarquer par un excès ou un défaut de taille, ou bien de la création d'un musée ethnographique devant permettre l'étude comparative des différents types de races humaines, tandis que Baron lisait des extraits d'un ouvrage « sur le style et la composition littéraire », que Van Hasselt déclamait en séance publique des discours en vers sur *la Mission de l'Artiste* ou sur *le But de l'Art*. Tout cela ne semble pas avoir paru trop hétéroclite à nos prédécesseurs. Aussi bien la Classe accueillait-elle encore récemment des travaux d'ethnographie et d'archéologie préhistoriques. Elle s'occupa de l'esthétique des villes dès que se fut créée cette nouvelle science, et elle

posséda, dans la personne du bourgmestre bruxellois, CHARLES BULS (1837-1916), le représentant le plus autorisé de l'urbanisme en Belgique.

La largeur de vues de la Classe des beaux-arts ne se manifesta pas moins dans le choix des représentants des recherches qui semblent devoir occuper au premier chef la Section, c'est-à-dire la critique et l'histoire de l'art.

A propos des critiques, cet éclectisme se remarque aisément. Des journalistes favorables aux idées progressistes, JEAN ROUSSEAU (1829-1891), CHARLES TARDIEU (1838-1909), MAURICE KUFFERATH (1852-1919), y coudoient des feuilletonistes regardant plus volontiers en arrière : ÉDOUARD FÉTIS (1812-1909), ADOLPHE SIRET (1818-1888) et l'aimable publiciste que fut FÉLIX STAPPAERTS (1812-1885).

Édouard Fétis eut une existence exceptionnellement longue, — il atteignit l'âge de 97 ans, — et il fut ainsi spectateur de toutes les révolutions qui marquèrent l'histoire de l'art du XIX^e^ siècle. Jusqu'à la fin de sa vie, il passa ses journées à la Bibliothèque Royale, ses soirées dans les salles de théâtre et de concerts, trouvant encore le temps de consacrer une partie de son temps aux musées. Il déversa inépuisablement le résultat de ses observations dans la presse quotidienne, dans des revues et dans les *Bulletins* et les *Mémoires* de l'Académie. Déjà en 1830, il avait assumé à Paris, où s'écoula sa première jeunesse, la direction de la *Revue musicale* de son père, pendant une absence de celui-ci. Rentré en Belgique, il collabora, en 1836, à l'*Indépendant*, qui devait devenir bientôt l'*Indépendance belge* ; il rédigea pendant soixante-dix ans la chronique artistique et la

chronique théâtrale de ce grand quotidien. Jamais, croyons-nous, feuilletoniste n'eut une activité aussi persévérante et ne fut aussi longtemps suivi par les lecteurs, que captivaient la lucidité de son esprit et l'élégante sobriété de sa plume. A l'Académie, il donna des études sur les artistes belges à l'étranger, un mémoire sur *L'Art dans la Société et dans l'État,* des notes d'érudition et de nombreuses préfaces historiques pour la grande édition des œuvres de Grétry. Comme son père, Édouard Fétis joua à la Classe des beaux-arts un rôle prépondérant : il la dirigea cinq fois et fut deux fois président de la Compagnie; lors du centenaire académique de 1872, il retraça l'histoire de la Classe avec une scrupuleuse minutie. Rappelons aussi qu'il fonda en 1849, avec son ami Gallait, la Caisse centrale des Artistes, cette institution philanthropique annexée à la Classe des beaux-arts, qui a soulagé tant de misères dans les milieux artistiques. Parmi ses travaux, une mention spéciale doit être réservée au *Catalogue historique et descriptif du Musée de Bruxelles* (1863). Quels que soient les changements d'attributions dus au progrès de la science, ce premier inventaire sérieux de notre grande galerie nationale n'en rendit pas moins en son temps d'inappréciables services.

Adolphe Siret publia pendant vingt-sept ans un *Journal des Beaux-Arts* bien oublié aujourd'hui, mais auquel il consacra une inlassable activité. Il eut aussi le courage et la patience de coordonner les éléments d'un *Dictionnaire des Peintres de toutes les Écoles,* qui n'eut pas moins de trois éditions de 1848 à 1883. On peut regretter que plus d'esprit critique n'ait pas présidé à l'élaboration de l'ouvrage; mais celui-ci a mis à la

disposition des amateurs et des chercheurs un répertoire commode à consulter et contenant la liste des peintres la plus complète que l'on pût rencontrer, ce qui en explique la grande diffusion. Il serait d'ailleurs injuste d'en sous-évaluer la valeur : désireux de fondre en une synthèse volontairement concise la masse considérable de documents recueillis au cours d'une trentaine d'années de recherches persévérantes, Siret a dû se livrer à un travail particulièrement ingrat, en essayant non seulement de résumer les faits essentiels des biographies, mais aussi de caractériser d'un mot le talent de chaque artiste. Rien de plus périlleux qu'une pareille condensation, et, quand on songe à l'étendue de l'entreprise, on ne peut qu'en reconnaître le mérite.

Ce sont des tendances plus modernes que représentent Rousseau et Tardieu.

Après avoir songé à être peintre, Jean Rousseau avait appartenu quelque temps à la presse parisienne; il se vit ensuite confier le feuilleton artistique de l'*Écho du Parlement*, où il fit preuve d'indépendance autant que d'esprit. Plus tard, il devint secrétaire de la Commission royale des Monuments et s'efforça d'y obtenir un intérêt plus marqué pour l'art proprement dit, en particulier pour la sculpture monumentale : on ne saurait oublier qu'on lui doit, pour une bonne part, la création du Musée des Arts décoratifs du Cinquantenaire. Il est regrettable qu'on n'ait pas recueilli en volumes ses études artistiques sur Florence et sur l'Espagne.

Charles Tardieu ne fut que journaliste et il tint toujours à revendiquer cette qualité à l'Académie. C'était vraiment un journaliste de race, possédant des connaissances encyclopédiques, une mémoire fidèle, un esprit

ouvert et judicieux, une plume facile et alerte, une inépuisable verve. C'est à l'*Indépendance belge*, à laquelle il fut si longtemps attaché, qu'il adressa, en 1876, ses *Lettres de Bayreuth*, par lesquelles il se plaça parmi les premiers wagnériens de Belgique.

Trois figures importantes dominent le groupe des membres de la Section qui se sont appliqués à l'histoire des arts plastiques : HENRI HYMANS (1836-1912), MAX ROOSES (1839-1914) et A.-J. WAUTERS (1845-1916).

Portant à l'histoire de l'art un intérêt passionné, Henri Hymans lui a consacré toute sa vie, et il a laissé une production qui surprend à la fois par l'abondance, la variété et l'intérêt. Dans sa jeunesse, il s'était adonné à l'art et avait notamment pratiqué la lithographie; de cette première initiation, il lui resta des connaissances techniques qui lui furent précieuses et qui lui permirent notamment de devenir un des spécialistes éminents de l'histoire de la gravure, lorsqu'il eut été attaché au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Royale. Il organisa et enrichit ce dépôt, où il passa un demi-siècle; il y puisa aussi le sujet de nombreuses notices ou de travaux étendus, comme sa monumentale *Histoire de la Gravure dans l'École de Rubens*, couronnée en 1879 par l'Académie ; sa monographie sur *Lucas Vorsterman* (1893), et son *Catalogue des Estampes d'ornement à la Bibliothèque Royale de Belgique* (1907). D'importantes études consacrées aux arts graphiques en Belgique parurent dans la luxueuse revue viennoise, *Die graphischen Künste*.

S'il n'a pas consacré à la peinture belge, qu'il aimait passionnément, des travaux d'ensemble, Hymans lui a donné une contribution des plus importantes dans sa

magistrale traduction française du *Livre des Peintres* de Carel van Mander (1884). On peut ajouter, d'ailleurs, qu'il n'est guère d'artistes de notre école dont il ne se soit occupé et sur lesquels il n'ait fourni quelque donnée intéressante. A certains d'entre eux, il a consacré des recherches de longue haleine, notamment à un maître longtemps méconnu : *Antonio Moro* (1910). Il n'aimait pas moins ardemment nos vieilles villes, où il adorait se promener à la recherche de souvenirs artistiques, de vieux coins pittoresques ; il rassembla ainsi les éléments de trois monographies publiées dans la collection des Villes d'art : *Bruges et Ypres* (1901), *Gand et Tournai* (1903), *Bruxelles* (1910) ; à sa mort, il laissait inachevé un volume sur Anvers, sa ville natale. Il parcourut aussi les musées de France, d'Italie, de Hollande, d'Allemagne, de Russie, d'Espagne ; son œil vif et fureteur savait y découvrir les pièces intéressantes, et il suggérait des attributions, dont certaines seulement furent maintenues, mais qui toutes eurent le mérite de provoquer la discussion et d'aider ainsi la vérité à se faire jour. Grâce aux notes précieuses qu'il avait rassemblées, il fut un des principaux collaborateurs de la *Biographie nationale* et de l'*Allgemeines Künstler-Lexikon* de Thieme-Becker ; il rédigea ainsi près de sept cents biographies, qui contiennent pour la plupart des renseignements nouveaux sur les artistes auxquels elles sont consacrées. Il ne suivit pas de moins près le mouvement artistique en Belgique et adressa pendant vingt-cinq ans à la *Gazette des Beaux-Arts* de précieuses correspondances sur les expositions nouvelles ou rétrospectives. Le fruit de son énorme labeur a été heureusement recueilli par une main pieuse dans les quatre volumes de ses *Œuvres* (1920).

Max Rooses n'avait pas eu de formation artistique proprement dite. Il avait commencé par être professeur de langue néerlandaise dans les athénées, et s'était occupé de recherches sur l'histoire de la littérature néerlandaise ancienne et moderne. Il avait pris une part importante au mouvement flamand, dont il fut l'un des passionnés et des plus infatigables champions. Mais il fut très tôt attiré vers l'histoire de l'art, et en particulier vers celle de l'école flamande. Dès qu'il eut été placé à la tête du Musée Plantin (1879) et qu'il eut ainsi reçu la garde d'un trésor de premier ordre, d'une mine d'une richesse exceptionnelle, il consacra à sa mise en valeur une part considérable de sa longue et laborieuse existence. Il se voua à la fois à l'étude du grand imprimeur du XVI^e^ siècle et à celle d'une autre illustration anversoise, le peintre Rubens. Au premier, il consacra une longue série de travaux dont les principaux sont *Christophe Plantin* (1882) et *Le Musée Plantin-Moretus* (1913). Il fouilla la vie et les œuvres du second dans l'*Œuvre de P.-P. Rubens* (1886-1892, 5 vol.), dans la *Correspondance de Rubens* (1887-1909, 6 vol.) et dans une foule d'articles publiés dans le *Bulletin Rubens,* dans les *Bulletins de l'Académie,* etc. Il sut condenser l'ensemble de ses recherches dans le grand ouvrage intitulé : *Rubens' Leven en Werken* (1901), dont il a paru successivement des traductions française, allemande, anglaise, italienne et russe. Avec une autorité magistrale, il y retrace la carrière de celui qui ne fut pas seulement un peintre, mais encore un diplomate, un lettré et un penseur, et dont l'activité multiple a laissé ses traces dans toute l'Europe ; il y décrit et compare les œuvres d'un des plus grands maîtres de l'art universel.

On peut dire que le nom de Max Rooses est désormais attaché à celui de Rubens. D'autres grands artistes flamands contemporains de Rubens l'attirèrent naturellement : *Jacques Jordaens* (1885, repris et développé en 1906), *Chefs-d'œuvre d'Antoine Van Dyck* (1900-1901). Il faut rappeler aussi ses deux volumes d'essais, où une large part est faite à l'art contemporain : *Oude en Nieuwe Kunst* (1895-1896), et la grande publication sur *les Peintres hollandais du XIX^e siècle* (1898-1903, 5 vol.). Ces recherches spéciales ne lui firent pas négliger l'histoire générale de l'Art. Déjà, en 1879, il avait donné, à la suite d'un concours organisé par la ville d'Anvers, lors des fêtes du trois centième anniversaire de la naissance de Rubens, en 1877, une *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool*, étude de première main qui reste une source fondamentale sur la grande école anversoise, et qui a été traduite en allemand. Plus tard il étudia les œuvres hollandaises et flamandes des collections du Louvre et de la National Gallery (*De oude hollandsche en vlaamsche School in den Louvre en in de National Gallery*, 1901), et il traça, sous forme d'un commentaire de tableaux choisis dans les musées et les collections particulières d'Europe, une esquisse d'une histoire générale de la peinture moderne : *Les Chefs-d'œuvre de la Peinture de 1400 à 1800* (1908, publié à la fois en français, en néerlandais, en allemand et en anglais). Enfin, tout à la fin de sa vie, parut une synthèse de l'art belge, sous le titre de *Flandre*, dans la collection *Ars una*, éditée simultanément en français, en allemand, en anglais, en espagnol et en italien (1913), où, pour la première fois, une place était justement réservée à l'art de la miniature qui a préparé l'essor de la peinture.

Une fois qu'Alphonse-Jules Wauters fut sorti de la carrière commerciale où il s'était engagé d'abord, son activité fut double, peut-on dire, puisqu'elle se partagea à peu près également entre les études géographiques, spécialement la vulgarisation des connaissances relatives au Congo, et les études artistiques, les seules qui doivent nous retenir ici. Esprit vif et clairvoyant, âme très sensible à la beauté, il s'avéra bientôt un connaisseur pénétrant et sûr dans les articles de critique qu'il publia dans la presse quotidienne, puis dans les revues d'art. Son premier livre fit sensation lorsqu'il parut en 1883 dans la Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts de Quantin : *La Peinture flamande* apportait une vue d'ensemble à la fois si intéressante, si personnelle, si neuve, qu'elle passionna littéralement tous ceux qui aimaient l'art et qu'elle exerça la plus heureuse influence sur le renouveau des études artistiques, en orientant utilement les chercheurs pendant de longues années. *La Peinture flamande* eut plusieurs éditions et fut traduite en flamand, en anglais et en allemand. La même personnalité marque les *Sept Études pour servir à l'histoire de Memling* (1894), et les études sur Gossart, malheureusement disséminées dans des journaux et dans des revues, ainsi que le nouveau catalogue dont A.-J. Wauters dota le Musée ancien de peinture de Bruxelles (1900). Il ne se borna pas à être un homme de livres; son activité s'employa avec autant de zèle que de goût à enrichir nos musées, qui lui doivent beaucoup de leurs plus intéressants accroissements, et pour lesquels sa mort prématurée fut un coup cruel.

Il nous reste à rappeler deux musicologues de pre-

mier ordre : Florimond Van Duyse (1843-1910) et Maurice Kufferath (1852-1919), qui travaillèrent avec ardeur et avec succès dans le champ qu'avaient cultivé des membres éminents de la Section de musique dont nous avons parlé plus haut, François Fétis et Gevaert.

Florimond Van Duyse s'était préparé à devenir compositeur, tout en poursuivant les études universitaires qui lui permirent de trouver dans des fonctions judiciaires les moyens d'assurer sa vie. Mais le musicien, chez lui, était plutôt un amateur de talent qu'un artiste de génie, et Van Duyse eut l'heureuse idée de profiter de sa formation pour employer les loisirs de sa charge d'auditeur militaire à des travaux de musicologie. Il choisit comme sujet de ses recherches l'histoire musicale de la chanson populaire dans les Pays-Bas, et pendant vingt-cinq années d'un labeur obstiné et fructueux, il poursuivit ses investigations. Après avoir réuni une documentation complète et sûre, directement puisée aux sources ; après avoir approfondi la métrique et l'harmonie médiévales, il parvint à substituer aux versions maladroites que ses prédécesseurs avaient données des chansons anciennes, des textes fidèles, où se retrouvent toute la spontanéité et toute la souplesse de l'art populaire. Il fit connaître sa méthode et ses résultats dans quelques monographies qui frappèrent aussitôt le monde savant par leur originalité et leur sûreté. Puis vinrent des mémoires plus étendus, couronnés par l'Académie : *Het eenstemmig fransch en nederlandsch wereldlijk Lied in de belgische gewesten* (1893), et *De Melodie van het nederlandsch Lied en hare rythmische vormen* (1898), de nombreux recueils de

textes musicaux; enfin un ouvrage monumental, véritable *corpus* de l'ancienne chanson néerlandaise : *Het Oude nederlandsche Lied* (1900-1908; 3 vol.), qui fait honneur à la science nationale, et qui restera un instrument de travail indispensable pour l'étude de la chanson, non seulement dans les Pays-Bas, mais aussi en France et en Allemagne.

Fils de musicien, Maurice Kufferath semblait destiné naturellement à l'art que tout le monde pratiquait autour de lui. Il n'en fit pas moins des études littéraires approfondies avant de se lancer dans le journalisme et la critique musicale, où il ne devait pas tarder à se créer une place en vue. Joignant ainsi aux dons d'une âme enthousiaste d'artiste une formation musicale et littéraire solide, il fit preuve dans ses articles d'un jugement singulièrement éclairé. Ayant appris à remonter aux sources, aux textes originaux, il se préoccupait, lorsqu'il étudiait un compositeur, d'établir la genèse de ses œuvres et de se rendre compte des influences subies. Pendant de longues années il dirigea le *Guide musical*, dont il fit un des principaux organes musicaux de langue française. Il se voua avec ardeur à l'exégèse wagnérienne et écrivit, sur les principales œuvres du maître de Bayreuth, des monographies qui restent d'excellents commentaires, même aujourd'hui, alors que l'on commence, grâce au recul des années, à avoir une notion plus exacte du génie propre de Wagner : *La Walkyrie* (1887), *Parsifal* (1890), *Lohengrin* (1891), *Siegfried* (1891), *Tristan et Iseult* (1894), *Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg* (1898).

Devenu directeur du théâtre de la Monnaie, Kufferath put y réaliser ses rêves d'artiste et révéler au

public des œuvres d'un intérêt capital, soit classiques, soit romantiques, dont il adapta souvent lui-même le livret. En étudiant certaines reprises avec le soin qui le caractérisait, il fut amené à écrire encore deux beaux livres sur le *Fidelio* de Beethoven (1913) et sur *La Flûte enchantée* de Mozart (1919). Il passa les années de guerre en Suisse, où il fut un des meilleurs propagandistes belges, démontrant la justice de notre cause et faisant connaître nos artistes.

Plusieurs des savants dont nous avons esquissé l'activité avaient eu l'occasion de se faire connaître en participant aux concours annuels de la Classe de beaux-arts. Ces concours permirent à la Section d'exercer une action utile sur les progrès de l'histoire artistique en poussant les chercheurs dans des directions heureusement déterminées, et ils provoquèrent l'éclosion de quelques-uns des travaux essentiels sur l'art belge. Il est de ces mémoires qui sont signés de noms de savants étrangers à la Compagnie, mais qui méritent une mention spéciale, telles l'*Histoire de l'origine et des progrès de la Gravure dans les Pays-Bas,* de Jules Renouvier (1856), très remarquable au moment de son apparition, ou la monographie si fouillée de Michel Brenet sur *Grétry, sa Vie et ses Œuvres* (1883). Il s'en est glissé d'autres, dans les recueils académiques, dont on doit regretter la faiblesse. Mais l'ensemble des mémoires et des notices sur l'histoire artistique n'en constitue pas moins un apport important à l'histoire générale des arts en Belgique, que la Section, à ses débuts, avait rêvé d'écrire.

TABLEAU DE LA CLASSE DES BEAUX-ARTS EN 1922.

I. — Section de Peinture.

1. *Membres titulaires.* — MM. Ém. Wauters, Ch. Hermans, Baron Fr. Courtens, L. Frédéric, J. Devriendt, Ém. Claus, Alb. Baertsoen, J. Delvin, Alfr. Verhaeren.

2. *Correspondant.* — M. Ém. Fabry.

3. *Associés.* — MM. F. Cormon, L. Bonnat, A. Besnard, J. Sargent, L.-A. Lhermitte, Cl. Monet, Sir John Lavery, Sir Franck Brangwyn, E. Aman-Jean, I Zuloaga, R. Ménard, H. Martin.

II. — Section de Sculpture.

1. *Membres titulaires.* — MM. G. De Groot, Baron Th. Vinçotte, V. Rousseau, Ég. Rombaux.

2. *Correspondant.* — M. J. Lagae.

3. *Associés.* — Sir William Thornycroft, MM. A. Bartholomé, P. Bartlett, J. Coutan, D. Puech, D. French, J. Injalbert, Benlliure y Gill.

III. — Section de Gravure.

1. *Membres titulaires.* — MM. L. Le Nain, Aug. Danse.

2. *Correspondant.* — M. Fr. Lauwers.

3. *Associés.* — MM. P.-J. Arendzen, J. Pennell, Ch. Waltner, A. Patey.

IV. — Section d'Architecture.

1. *Membres titulaires.* — MM. J.-J. Winders, J. Brunfaut, V. Horta, O. van Rysselberghe.

2. *Correspondant.* — M. Jaspar.

3. *Associés.* — Sir Aston Webb, MM. Ch. Girault, H. Nénot, L. Beltrami, L. Cordonnier, V. Laloux, F. Arbos y Tremanti.

V. — Section de Musique.

1. *Membres titulaires.* — MM. Ém. Mathieu, S. Dupuis, L. Du Bois, K. Mestdagh, J. Jongen.

2. *Correspondants.* — MM. Ém. Wambach, Aug. De Boeck.

3. *Associés.* — MM. Vincent d'Indy, Ch. Widor, Th. Dubois, Sir Edward Elgar, G. Fauré, I. Paderewsky, G. Charpentier, P. Dukas.

VI. — Sections de Musique et des Sciences et des Lettres dans leurs rapports avec les Beaux-Arts.

1. *Membres titulaires.* — MM. L. Solvay, G. Hulin de Loo, P. Bergmans, A. Max, Ern. Verlant, J. Destrée.

2. *Correspondants.* — MM. G. Van Zype, R. van Bastelaer.

3. *Associés.* — Sir Sidney Colvin, MM. A. Bredius, A. Michel, B. Berenson, Comte J.-M.-P.-S. Durrieu, MM. J. Tiersot, L. Benedite, J. Fuller-Maitland.

CHAPITRE CINQUIÈME

—

Histoire des Fondations académiques

par

LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

Histoire des Fondations académiques.

Dans un ouvrage où est retracée l'histoire de l'Académie, on ne peut oublier les bienfaiteurs qui se sont efficacement associés à l'œuvre fondamentale de l'Institution — c'est-à-dire à l'encouragement des travaux de l'esprit dans le triple domaine des Arts, des Sciences et des Lettres. L'objet de ce dernier chapitre est d'exposer ce qui a été fait dans cette direction.

Un des principaux buts poursuivis par les Académies, en même temps que la plus importante, peut-être, de leurs raisons d'existence, est d'aider à entreprendre des travaux originaux et de récompenser les plus méritants d'entre eux.

Sans doute on ne peut improviser ou faire surgir brusquement un compositeur ou un peintre, un économiste ou un philologue, un biologiste ou un astronome. Mais toujours, quoi qu'il arrive, il y aura heureusement parmi la jeunesse studieuse des esprits ouverts et généreux que l'affairisme et l'arrivisme n'obsèdent pas et pour lesquels le travail désintéressé, la recherche de la vérité, la contemplation et l'interprétation du beau conservent leur attrait souverain.

C'est de ceux-là qu'il faut favoriser la tendance, en signalant à leur activité une orientation opportune et en honorant l'œuvre qu'ils ont accomplie, lorsqu'ils ont fait preuve de personnalité et de savoir-faire. La valeur de leur travail dépendra bien plus encore du mérite de la question posée et traitée que de l'importance de la « médaille » constituant la récompense.

Toutefois, pour satisfaire dignement à l'obligation primordiale qui en résulte, il faut, à une Académie, des ressources sérieuses; il lui faut même des capitaux considérables. Or les quelques prix qu'elle peut prélever sur son budget annuel sont bien peu de chose.

Aussi, le besoin de *fondations perpétuelles* s'est-il manifesté de bonne heure dans toutes les Académies du monde.

L'expérience a montré, en effet, qu'il n'est pas d'argent plus utilement employé que celui qui est consacré à encourager le développement des sciences et des autres manifestations de l'intelligence humaine. Et cependant, les préoccupations et les soucis essentiels, dans notre pays, vont surtout vers les progrès matériels, sans qu'on se rende suffisamment compte que chacun de ceux-ci résulte de l'application d'une découverte dans la science pure.

Aussi, rares ont été, jusqu'aujourd'hui, les donateurs qui ont fait acte de générosité pour aider l'Académie dans sa tâche. Et ce n'est que fort lentement que le nombre des fondations s'est accru.

C'est seulement en 1851 que la première d'entre elles a été instituée, à la Classe des Lettres, par celui qui en fut si souvent le Directeur : le Baron de Stassart (ce

même généreux donateur constitua, en 1855, une fondation à l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France, dont il était correspondant).

Pendant quarante ans, jusqu'en 1890, l'Académie n'a reçu en tout que huit fondations, *toutes à la seule Classe des Lettres !* — En 1891, ce fut le tour de la première fondation à la Classe des Sciences, — en 1904, de la première à la Classe des Beaux-Arts.

De 1891 à 1922 (soit en vingt-sept ans, puisqu'il faut déduire cinq ans de guerre), l'Académie de Belgique a été favorisée de 28 fondations, dont 23 depuis 1900 seulement. De sorte que l'on peut voir assez nettement une progression accélérée dans le nombre des donateurs : ce qui est peut-être attribuable à la salutaire influence de l'exemple.

Il est juste, toutefois, de noter que, pour la plus grande part, les fondations académiques, dans notre pays, sont *l'œuvre de membres de l'Académie* ou ont été faites en leur nom, par leur famille ou leurs amis : il en est ainsi pour 11 fondations sur 15, à la Classe des Sciences, pour 11 sur 18 à la Classe des Lettres, pour 1 sur 3 à la Classe des Beaux-Arts.

Il y a là une constatation dont l'Institution peut éprouver quelque fierté. Car la généralité des membres de l'Académie appartiennent au monde de l'Enseignement, c'est-à-dire à un milieu où il y a ordinairement plus d'indépendance d'esprit et de caractère que d'indépendance matérielle et où, en effet, les ressources pécuniaires sont usuellement modestes comme les goûts ; mais le désintéressement y est, par contre, chose traditionnelle et instinctive. Et il est touchant de voir

ces quelques hommes de science ayant donné ensemble à leur Académie les quelques centaines de mille francs nécessaires (à 3 ou 2 $^{1}/_{2}$ °/₀) à une rente annuelle de 16,000 francs.

L'importance de ces fondations est variable. Il en est de 2,000 francs de capital jusqu'à 100,000 francs (fondation J. De Keyn); l'une d'elles dépasse même 700,000 francs (fondation Agathon de Potter). La valeur moyenne en est de 10,000 francs.

L'objet des fondations existantes est très varié et embrasse les diverses sciences et branches littéraires ou artistiques : astronomie, géométrie, physique du globe ou géophysique, chimie et physique appliquées, physiologie, biologie générale, zoologie, botanique pure et appliquée, littérature d'imagination, histoire littéraire, philologie classique, archéologie nationale, histoire, histoire nationale, histoire du droit, philosophie spiritualiste, économie politique, sociologie, amélioration du sort des classes laborieuses, enseignement primaire, moyen et industriel, arts graphiques.

En voici d'ailleurs l'énumération, avec, pour chacune d'elles, l'indication concise des principales particularités : objet, conditions d'admissibilité, valeur, période en cours, etc. :

1. — CLASSE DES SCIENCES.

1° Fondation Agathon de Potter (1906), destinée : *a*) A récompenser des travaux scientifiques; *b*) A encourager ou récompenser des découvertes ayant pour résultat de faire disparaître les dangers graves qui

déciment les ouvriers exerçant certaines professions; *c*) A faciliter des expériences à entreprendre ou la publication du résultat de recherches.

a) Prix Agathon de Potter (nationaux, c'est-à-dire réservés exclusivement aux Belges); triennaux. Période en cours : 1er janvier 1922 au 31 décembre 1924. Valeur : Mathématiques, Physique, Chimie, Sciences minérales, 4,500 francs chacun; Zoologie, 3,750 francs; Botanique, 3,000 francs; Astronomie, 2,250 francs.

b) Récompenses aux découvertes améliorant les conditions de travail dans les industries dangereuses et encouragements aux recherches à entreprendre dans ce but (nationaux). Période : annuelle. Somme disponible : 7,000 francs.

c) Subventions pour recherches et publications (nationales). Période : annuelle. Somme disponible : 18,000 francs.

2° **Astronomie.** — Prix Édouard Mailly (1892), destiné « au Belge qui aura fait faire quelque progrès à l'Astronomie ou qui aura contribué à répandre le goût et la connaissance de cette science dans le pays » (national); quadriennal. Valeur : 1,800 francs. Période en cours : du 1er janvier 1920 au 31 décembre 1923.

3° **Géométrie.** — Prix François Deruyts (1902), « destiné à encourager les travaux relatifs à la Géométrie supérieure synthétique ou analytique » (national); quadriennal. Valeur : 1,800 francs. Période en cours : du 1er mai 1922 au 30 avril 1926.

4° **Physique du Globe.** — PRIX CHARLES LAGRANGE (1901), destiné « au meilleur travail, mathématique ou expérimental, constituant un progrès important dans la connaissance mathématique de la Terre » (international) : quadriennal. Valeur : 1,700 francs. Période en cours : du 1er juillet 1920 au 30 juin 1924.

5° **Mécanique.** — PRIX AUGUSTE SACRÉ (1909), destiné « à l'auteur belge de l'invention apportant un réel progrès dans le domaine de la Mécanique », ou « à l'auteur belge de tout ouvrage de mécanique renfermant des théories nouvelles et de réelle valeur relatives à cette science » (national) : sexennal. Valeur : 5,500 francs. Période en cours : clôturée le 31 juillet 1922.

6° **Chimie.** — PRIX JEAN-SERVAIS STAS (1897), destiné aux jeunes gens qui ont subi dans le courant de l'année, avec la plus grande distinction, l'examen légal de docteur en sciences chimiques, dans l'une des quatre universités du pays ou devant le Jury central : annuel; consistant dans un exemplaire des *Œuvres complètes de J.-S. Stas*.

7° **Chimie et Physique appliquées.** — PRIX LOUIS MELSENS (1900), destiné « à l'ouvrage le plus remarquable se rapportant à la Chimie ou à la Physique appliquées » (national) : quadriennal. Valeur : 2,000 francs. Période en cours : du 1er juillet 1920 au 30 juin 1924.

8° **Travaux publics.** — PRIX CHARLES LEMAIRE (1891), destiné « à l'auteur du meilleur mémoire publié sur des

questions relatives aux Travaux publics » (national) : biennal. Valeur : 1,800 francs. Période en cours : du 1er juillet 1920 au 30 juin 1922.

9° **Physiologie.** — PRIX THÉOPHILE GLUGE (1902), destiné « au meilleur travail de Physiologie fait pendant les deux années » (international) : biennal. Valeur : 1,300 francs. Période en cours : du 1er janvier 1921 au 31 décembre 1922.

10° **Biologie générale.** — PRIX LEO ERRERA (1906), destiné « au meilleur travail de Biologie générale » (international) : triennal. Valeur : 2,300 francs. Période en cours : du 1er janvier 1920 au 31 décembre 1922.

11° **Faune belge.** — PRIX DE SÉLYS-LONGCHAMPS (1901), destiné « au meilleur ouvrage portant sur l'ensemble ou sur une partie de la faune belge » (international) : quinquennal. Valeur : 3,000 francs. Période en cours : du 1er juin 1921 au 31 mai 1926.

12° **Zoologie.** — PRIX LAMARCK (1913), destiné « à l'auteur dont l'ensemble des travaux aura apporté le plus de faits et d'éclaircissements nouveaux relativement à l'évolution du règne animal » (international, mais réservé à des publications en langue française) : quinquennal. Valeur : 1,500 francs. Période en cours : clôturée le 31 décembre 1923.

13° **Embryologie ou Cytologie.** — PRIX PIERRE-J. ET ÉDOUARD VAN BENEDEN (1913), destiné « au meilleur

travail original d'Embryologie ou de Cytologie » (international) : triennal. Valeur : 3,400 francs. Période en cours : du 1er janvier 1921 au 31 décembre 1923.

14° **Botanique.** — PRIX ÉMILE LAURENT (1907), destiné « alternativement au meilleur travail relatif à la flore du Congo et au meilleur travail relatif à la Botanique » (national) : biennal. Valeur : 1,200 francs. Période en cours : Botanique, du 1er janvier 1920 au 31 décembre 1923; Flore du Congo, du 1er janvier 1922 au 31 décembre 1925.

15° **Botanique appliquée.** — PRIX J. SCHEPKENS (1922), destiné à « la meilleure contribution à l'étude théorique ou pratique de l'amélioration des plantes cultivées ou à leur connaissance botanique » (national) : triennal. Valeur : 2,500 francs. Période en cours : 1922-1924.

2. — CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

1° FONDATION HENRI PIRENNE (1913), destinée à « favoriser les études relatives à l'Histoire de Belgique », par des subventions, etc. (international) : attribution annuelle (demandes avant le 1er octobre). Somme disponible : 1,200 francs.

2° **Histoire nationale.** — PRIX DE STASSART (1854), pour une « question d'Histoire nationale » : sexennal (quatre questions à chaque période). Valeur : 2,000 francs pour chacun des quatre prix. Période en cours : du 1er novembre 1920 au 31 octobre 1926.

3° **Histoire locale flamande.** — PRIX ANTON BERGMANN (1875), « pour l'histoire, écrite en néerlandais, d'une commune flamande de Belgique » (international) : quinquennal. Valeur : un prix de 2,000 francs, quatre prix de 1,000 francs. Période en cours : du 21 mars 1920 au 21 mars 1925.

4° **Biographie d'un Belge célèbre.** — PRIX DE STASSART (1851), destiné « à l'auteur d'une notice sur un belge célèbre » : sexennal. Valeur : 2,000 francs. Période en cours : du 1er novembre 1920 au 31 octobre 1926.

5° **Histoire ou Littérature flamande.** — PRIX DE SAINT-GENOIS (1867), destiné « à l'auteur du meilleur travail écrit en flamand et répondant à une question d'Histoire ou de Littérature posée par la Classe des Lettres » : quinquennal. Valeur : 1,000 francs. Période en cours : du 1er novembre 1920 au 31 octobre 1925.

6° **Littérature flamande.** — PRIX AUG. TEIRLINCK (1873), destiné « au meilleur ouvrage sur l'Histoire de la Littérature flamande » : quinquennal. Valeur : 4,000 francs. Période en cours : du 1er novembre 1920 au 31 octobre 1925.

7° **Enseignement de l'Histoire.** — PRIX EUGÈNE LAMEERE (1903), destiné « au meilleur ouvrage d'enseignement de l'histoire, à l'usage des écoles primaires, moyennes ou normales de Belgique, dans lequel l'image joue un rôle important » : quinquennal. Valeur : 500 francs. Période en cours : du 1er mai 1920 au 30 avril 1925.

8° **Histoire de la Littérature française ou Histoire contemporaine.** — PRIX ERNEST DISCAILLES (1907), destiné « alternativement à l'auteur du meilleur travail sur l'Histoire de la Littérature française ou l'Histoire contemporaine » (Belge, ou étranger étudiant ou ancien étudiant à l'Université de Gand) : quinquennal. Valeur : 600 francs. Période en cours : du 1er janvier 1922 au 31 décembre 1926 : Histoire contemporaine; du 1er janvier 1926 au 31 décembre 1931 : Histoire de la Littérature française.

9° **Littérature française.** — PRIX ERNEST BOUVIER-PARVILLEZ (1908), destiné « au littérateur belge de langue française et de fortune modeste, dont les œuvres publiées attesteront une activité littéraire prolongée » (national) : quadriennal. Valeur : 1,500 francs. Période en cours : du 1er janvier 1921 au 31 décembre 1924.

10° **Littérature française.** — PRIX AUGUSTE BEERNAERT (1910), destiné à l'auteur belge ou naturalisé qui aura produit l'œuvre la plus remarquable » (national) : biennal. Valeur : 1,100 francs. Période en cours : du 1er janvier 1921 au 31 décembre 1922.

11° **Philologie classique.** — PRIX JOSEPH GANTRELLE (1875), destiné « à l'auteur du meilleur travail en réponse à une question de Philologie classique posée par la Classe des Lettres » (national) : biennal. Valeur : 3,100 francs. Période en cours : du 1er janvier 1921 au 31 décembre 1922.

12° **Instruction et Éducation laïques.** — PRIX JOSEPH DE KEYN (1880), destinés aux meilleurs ouvrages ayant

pour but l'Éducation morale et l'Instruction primaire ou moyenne, dans l'une ou l'autre de ses branches, y compris l'Art industriel (nationaux) : annuel, mais réservé alternativement, pour deux années, à l'enseignement primaire puis à l'enseignement moyen ou secondaire. Somme annuellement disponible : 3,000 francs. Périodes en cours : années 1921 et 1922 (Enseignement primaire); années 1922 et 1923 (Enseignement moyen et Art industriel).

13° **Économie politique et Science sociale.** — Prix Émile de Laveleye (1895), destiné « à l'ensemble des travaux d'un savant qui aurait fait faire des progrès importants soit à l'Économie politique soit à la Science sociale » (international) : sexennal. Valeur : 3,000 francs. Période en cours : du 1er janvier 1921 au 31 décembre 1926.

14° **Sociologie.** — Fondation É. Waxweiler (1922), destinée à encourager les travaux relatifs à la « Sociologie » telle que la concevait É. Waxweiler (internationale); attribution annuelle (demande avant le 1er octobre). Somme disponible : 1,800 francs.

15° **Amélioration des conditions des Classes laborieuses.** — Prix Adelson Castiau (1879), destiné « au meilleur mémoire sur les moyens d'améliorer la condition morale, intellectuelle et physique des Classes laborieuses et des classes pauvres » (national) : triennal. Valeur : 1,200 francs. Période en cours : du 1er janvier 1921 au 31 décembre 1923.

16° **Histoire du Droit belge ou étranger, ou Histoire des Institutions politiques, judiciaires ou administratives de la Belgique.** — PRIX CHARLES DUVIVIER (1905), destiné au meilleur mémoire en réponse à une question posée (national) : triennal. Valeur : 1,300 francs. Période en cours : du 1er janvier 1922 au 31 décembre 1924.

17° **Philosophie spiritualiste.** — PRIX POLYDORE DE PAEPE (1907), destiné « au meilleur exposé de la Philosophie spiritualiste fondé sur la raison pure » (international) : quinquennal. Valeur : 1,500 francs. Période en cours : du 1er janvier 1921 au 31 décembre 1925.

18° FONDATION ARTHUR MERGHELYNCK (1905), consistant dans l'Hôtel-Musée Merghelynck à Ypres (détruit par les obus allemands pendant la guerre de 1914-1918) et 44 hectares de terres situées à Watou, dont le revenu sert à l'entretien du Musée précité; si toutefois les ressources le permettent, il pourra être institué ultérieurement un prix triennal de 500 francs, pour le « meilleur ouvrage historique concernant la Belgique ».

3. — CLASSE DES BEAUX-ARTS.

1° PRIX ÉMILE SACRÉ (1909), destiné « à l'artiste peintre belge qui aura produit l'œuvre la plus méritoire » : sexennal. Valeur : 5,500 francs. Période en cours : du 1er juin 1920 au 31 mai 1926.

2° Prix Edmond Marchal (1918), destiné « au meilleur travail sur les Antiquités ou l'Archéologie nationales » (national) : quinquennal. Valeur : 1,500 fr. Période en cours : non encore fixée, l'Académie n'ayant pu jusqu'ici entrer en possession du capital.

3° Fondation Jules Raeymaekers (1905), consistant en une maison à Houffalize, pour servir de résidence « à des artistes désireux de faire des études de paysage en Ardenne », et une maison à Molenbeek dont le revenu sert à l'entretien de celle de Houffalize; toutefois l'excédent de ce revenu pourra servir ultérieurement à fonder une bourse d'études pour de jeunes peintres.

*
* *

Les résultats auxquels conduisirent ces diverses fondations sont considérables. En 1856, le premier prix académique fut décerné [fondation de Stassart ; lauréat : Eugène van Bemmel (1824-1880)]. Depuis lors, plus de 260,000 francs de prix ont été accordés, récompensant l'œuvre de plusieurs centaines de jeunes travailleurs. Et cet encouragement, à la fois moral et matériel, donné au travail de la jeunesse studieuse, est une réponse silencieuse, mais éloquente, aux plaisanteries faciles sur l'esprit vieillot et réactionnaire des Académies.

Parmi ces lauréats des prix perpétuels, il en est une trentaine que l'Académie a choisis ultérieurement pour siéger parmi ses membres. On peut donc affirmer que, pour beaucoup de lauréats, l'encouragement constitué

par un prix de fondation contribua à les maintenir dans la carrière féconde, mais généralement peu lucrative et conséquemment peu recherchée, des travaux artistiques, scientifiques ou littéraires. C'est-à-dire que ces créations ont aidé puissamment à réaliser le but poursuivi par l'institution des concours annuels; car ceux-ci, pendant plus d'un siècle, ne couronnèrent guère plus de travaux et ne distribuèrent guère plus de récompenses.

Voilà pourquoi l'Académie souhaite voir augmenter encore le nombre de ses fondations et rencontrer de nouveaux citoyens clairvoyants et généreux qui voudraient bien y pourvoir.

Si l'Académie n'a pas, jusqu'ici, reçu plus de capitaux, en dehors de ceux constitués par ses membres, une des causes principales en est qu'elle n'était pas « personne civile ». On ne pouvait donc rien lui donner ou léguer directement. Il fallait, en effet, que les libéralités qu'on lui destinait fussent faites à l'État, puis que celui-ci autorisât l'Académie à recevoir la donation ou le legs.

Cela compliquait fort les choses et a eu pour résultat de détourner mainte bonne volonté. Il est arrivé ainsi que des fonds destinés à l'Académie ou à l'une des Institutions qui en dépendent (par exemple la Caisse centrale des Artistes belges) n'ont pu lui parvenir.

Si le Gouvernement consent à faire voter une loi spéciale attribuant la personnalité civile à l'Académie, celle-ci sera apte à recevoir directement tous les témoignages de générosité envers les Sciences, les Lettres et les Arts. On peut donc espérer que, dès ce moment, le public éclairé usera largement des facilités qui en résulteront; car chacun peut se rendre compte du rôle

utile que les fondations académiques jouent dans le développement intellectuel et moral du pays et, par suite, dans toutes les autres manifestations de l'activité nationale.

Quelle sera alors, pour nos compatriotes disposés à se montrer généreux, la meilleure méthode à suivre pour assurer à leurs libéralités le résultat le plus favorable? On peut remarquer, dans la liste des fondations énumérées plus haut, l'absence de certains genres de travaux (Chimie pure, Algèbre, Géologie, Histoire des Religions, Langues orientales, Histoire des Beaux-Arts, etc.); de sorte que si l'on croyait à la nécessité de désigner *un but très particulier* à chaque fondation, il y aurait encore bien des vides à combler.

Mais il est à recommander, au contraire, pour que ces fondations aient le meilleur rendement, que leurs créateurs *ne leur assignent pas un objet trop étroitement spécial*. Par suite de l'évolution inévitable des choses, il est avantageux, en effet, que les fondations perpétuelles gardent suffisamment de souplesse pour s'adapter aux transformations qui se produiront et aux besoins nouveaux qui se manifesteront, en rendant désirables des travaux et des recherches dans des directions autrefois inattendues et insoupçonnées. Il faut prévoir, en effet, que de nouvelles disciplines surgiront avec le temps dans les domaines multiples que couvrent les préoccupations de l'Académie; et à elles, plus qu'à toute autre, il sera bon de réserver de l'aide, surtout au moment de leur naissance et pendant les premiers temps de leurs débuts.

D'autre part, il est à recommander, également, de ne pas songer exclusivement à récompenser des travaux

achevés ou publiés, mais aussi à encourager et faciliter des recherches en cours ou à entreprendre : car elles nécessitent souvent, pour ceux qui voudraient s'y consacrer, un outillage ou des déplacements que bien peu peuvent se permettre.

D'excellents modèles, à ce point de vue, sont les fondations Agathon de Potter (Classe des Sciences) et Henri Pirenne (Classe des Lettres). Une grande partie de leurs ressources est employée, pour la première, à « faciliter soit des expériences..., soit la publication de recherches », et, pour la seconde, à « favoriser les études relatives à l'Histoire de Belgique » et « faciliter des voyages d'études ou de recherches..., subvenir aux frais de publications ou d'entreprises scientifiques » (1).

Par contre, des fondations limitées, par exemple, à une philosophie *spéciale,* interprétée suivant la pensée particulière du testateur (Prix Polydore De Paepe, 1908), ou encore à des travaux dans une langue qui n'est pas de grande circulation (Prix de Saint-Genois, 1868) sont les seules qui, depuis leur institution, n'aient encore *rien* produit ou n'aient eu qu'une seule fois l'occasion de fonctionner!

De tels exemples guideront certainement les créateurs de fondations futures et leur feront éviter de favoriser d'une façon exceptionnelle certains territoires

(1) Une fondation faite à l'Académie des Sciences de Paris, par le maréchal Vaillant (1873), revêt peut-être la forme idéale qu'il faudrait adopter : il s'agit d'une somme de 40,000 francs « pour fonder un prix *dans les conditions que l'Académie croira devoir fixer* ».

d'activité, au détriment d'autres, non moins intéressants.

Une dernière remarque peut trouver ici sa place; elle expliquera à la fois la « richesse collective » des académiciens et leur modeste condition individuelle de travailleurs désintéressés : c'est que tous les dons faits à l'Académie sont faits à la Science et que les membres de l'Académie n'en bénéficient jamais, vu qu'ils s'excluent des prix qu'eux-mêmes décernent. Toute nouvelle fondation ne leur apporte qu'un surcroît de travail, par les rapports à faire pour le jugement des concours.

Donner à l'Académie c'est donc donner à la Belgique; c'est favoriser le développement de sa culture intellectuelle, base de toute sa prospérité.

En ce moment où la Belgique montre une renaissance d'activité dans de multiples directions, un nouvel et vigoureux effort est nécessaire pour compenser l'arrêt de civilisation que l'agression allemande a provoqué. Et comme toute l'énergie du pays s'applique presque exclusivement à la reconstitution matérielle, il faut chercher à entretenir aussi la dignité supérieure de la vie nationale; car celle-ci, sans idéal élevé, sans le charme si pur des choses de l'esprit, doit s'étioler et dégénérer. Il faut chercher à maintenir l'équilibre entre les tendances utilitaires et le soin des travaux intellectuels désintéressés, source, d'ailleurs, de toutes les applications dont dépend la civilisation matérielle de demain. La grandeur de notre Pays *dans tous les domaines* doit donc être le premier souci de tous les bons patriotes.

Aussi n'y a-t-il pas de doute que des amis des

sciences, des lettres et des arts, qui veulent assurer à leur nom la plus légitime des notoriétés, continueront à mettre l'Académie en mesure de poursuivre fructueusement ses destinées directrices et stimulatrices. Une saine émulation va maintenant pousser les peuples à se distinguer par le souci des préoccupations élevées et désintéressées : il importe que la Belgique, qui a acquis une gloire immortelle par sa résistance à l'invasion, ne le cède à aucun autre pays par l'ardeur à faire fleurir chez elle tous les travaux artistiques, littéraires et scientifiques. Noblesse oblige!

TABLE DES NOMS CITÉS

Les noms en italique sont ceux de personnes n'ayant pas appartenu à l'Académie.

Acker, Ernest, 288.
Adan, Émile, 68.
Ahrens, G., 240.
Alvin, Louis, 299.
Arago, François, 57.
Arnould, G., 143.
Arntz, Égide, 228.

Baguet, François, 202.
Balat, Alphonse, 286.
Bambeke (van), Charles, 101, 107.
Banning, Émile, 245.
Baron, Auguste, 301.
Bast (de), Martin, 177.
Beaumont (de), Élie, 141.
Beernaert, Auguste, 326.
Beers (van), J., 215.
Belgiojoso, (Prince) L.-L.-M., 14.
Bellynck, Auguste, 98.
Belpaire, Antoine, 163.
Bemmel (van), Eug., 329.
Beneden (van), Édouard, 95, 96, 107, 323.
Beneden (van), P.-J., 104, 105, 106, 109, 323.
Benoit, P., 297.
Berg (de), F.-P.-R., 220.
Bergmann, T., 325.
Bériot (de), Charles, 289.
Beyaert, Henri, 285.
Biefve (de), Édouard, 269.
Biot, Gustave, 283.
Blockx, J., 298.
Bochaute (van), Charles, 40.
Borchgrave (Baron de), Émile, 188.
Bordiau, Gédéon, 287.
Borgnet, Adolphe, 189.
Bormans, J.-H., 207.
Bormans, Stanislas, 187.
Bouhy, V., 157.
Bournons, Rombaut, 39.
Bouvard, Alex., 57.

Bouviez-Parvillez, 326.
Braekeleer (De), Ferdinand, 267.
Braemt, J.-P., 283.
Brants, Victor, 195, 221, 255
Brasseur, J.-B., 45.
Brenet, Michel, 312.
Briart, Alphonse, 110, 136, 145, 157.
Buch (de), Léopold, 141.
Buls, Charles, 302.
Burbure (Chevalier de), Léon, 293.
Burtin (Chevalier de), F.-X., 18.
Busscher (De), Edmond, 299.
Busschmann, Ernest, 301.

Calamatta, Louis, 282.
Candèze, Ernest, 108.
Cantraine, François, 108.
Carnoy, J.-B., 95.
Castiau, A., 327.
Catalan, Eugène, 47, 124.
Cauchy, F.-P., 19, 124.
Chabert (Marquis de), J.-B., 39.
Chalon, Renier, 189.
Chaplain, J., 284.
Chapuis, Félicien, 108, 140.
Chasteler (Marquis du), F.-G., 15.
Chestret de Haneffe (Baron de), 195.
Chevalier, J.-B., 38.
Clays, Paul, 276.
Cluysenaar, Alfred, 273.
Cobenzl (Comte de), Ch., 12, 13.
Coemans, Eug., 100, 140.
Cogniaux, Alfred, 100
Conscience, Henri, 214.
Cornet, François, 110, 136, 145.
Corr, Erin, 282.
Courtois, Richard, 98.
Crahay, J.-G , 69.
Crépin, François, 98, 99, 140.
Crumpipen (de), J., 14, 15.
Cumont, Fr., 27.

Dandelin, P.-G., 19, 44.
David, J.-B., 188, 210.
Decker (de), P.-J.-Fr., 250.
Defacqz, Eug., 221.
Degroux, Charles, 275.
Delbœuf, Joseph, 79, 113, 242.
Delvaux, É., 136.
Demanet, 301.
Denis, Hector, 244, 254.
Deruyts, François, 55, 321.
Dethier, L.-F., 146.
Dewalque, Gustave, 74, 119, 126, 134, 147, 149.
Dewez, L.-D.-J., 19, 176.
Dillens, Julien, 281.
Discailles, Ernest, 195, 326.
Donny, François, 79, 85.
Drapiez, P.-A.-J., 124.
Ducaju, J.-J., 280.
Ducpétiaux, Édouard, 231, 250.
Duhem, Pierre, 81.
Dumont, Albert, 288.
Dumont, André, 119, 125, 139, 146, 163.

Du Mortier (Baron), Barthélemy, 20, 95, 98, 100.
Dupont, Édouard, 111 131, 147, 149.
Dupont, Joseph, 297.
Duprez, François, 73, 78.
Durand, Théophile, 99, 100.
Du Rondeau, Fr., 39.
Duvivier, Ch., 195, 221, 328.
Duyse (van), Fl., 310.
Duyse (van), Prud., 215.

Elewyck (Chevalier van), X., 293.
Encke, J.-F., 57.
Engelspach-Larivière, Auguste, 124.
Ernst, S.-P., 176.
Errera, Leo, 97, 101, 323.
Ertborn (Baron van), E., 136.
Even (van), Ed., 299.
Eycken (van), 273.

Faider, Ch., 24, 230.
Falck, A.-R., 19.
Feltz (Baron de), G.-A.-Fr, 18.
Fétis, Édouard, 299, 302.
Fétis, François, 23, 289.
Fievez, Charles, 63.
Folie, François, 67, 152.
Fraikin, François, 279.
Fraipont, Julien, 138, 140.
Franck, César, 298.
Franck, Joseph, 283.
François II, (l'Empereur), 16.
Francotte, Ch.-J.-P., 107.
Fredericq, Paul, 193.
Frère-Orban, H., 255.

Gachard, L.-P., 186, 222.
Galeotti, H.-G., 135.
Galitzin, Prince O.-A., 73.
Gallait, Louis, 23, 268.
Gambart, J.-F.-Ad., 57.
Gantrelle, Joseph, 202, 326.
Garnier, J.-G., 41.
Gauss, C.-F., 75.
Gavre (Prince de), Ch.-Fr., 18.
Geefs, Guillaume, 23, 279.
Geerts, Charles, 280.
Gehuchten (van), A., 111.
Génard, P., 299.
Gérard, G.-J., 16.
Gerlache (Baron de), E.-C., 180.
Gevaert (Baron), Fr.-Aug., 293.
Ghesquiere, J., 173.
Giron, Alfred, 230.
Gloesener, Michel, 77.
Gluge, Th., 323.
Gossart, Ernest, 195.
Gosselet, Jules, 120, 126, 147.
Grandgagnage, Fr.-Ch.-J., 193.
Grimm, J., 188.
Grisar, Albert, 293.
Gruyer, Aug., 241.
Guffens, Godefr., 274.
Guillaume Ier (le Roi), 18.

Hanssens, Charles, 289.
Hansteen, Ch., 64, 75.

Harlez (de), Charles, 199, 245.
Hasselt (van), André, 213, 301.
Haus, J.-J., 232.
Heen (De), Pierre, 81.
Henne, Alexandre, 189.
Hennebicq, André, 273.
Henrard, Paul, 189.
Henry, Louis, 87.
Heremans, J., 210.
Herschel, John, 57, 64.
Hettema, 220.
Heusde (van), Ph.-G., 198.
Heylen, P.-J., 220.
Heymans, J.-A., 278.
Hirn, G.-A., 81.
Houzeau, J.-C., 58, 61, 65, 70, 113, 163.
Huberti, Gustave, 298.
Hulthem (van), Ch.-J.-E., 177.
Humboldt (Baron de), Alex., 75.
Hymans, Henry, 305.

Janlet, Émile, 284.
Jaquet, J. J., 280.
Jehotte, Léonard, 280.
Jorissen, Armand, 91.
Jouvenel, Ad., 283.
Juste, Théodore, 189.

Kaunitz (Prince de), 11.
Kékulé, A., 86.
Kervyn de Lettenhove (Baron), J.-Bruno, 188.
Keyser (De), N, 267.
Keyn (De), 326.
Khnopff, Fernand, 278.
Kickx, J., 98.
Koninck (De), L.-G., 86, 109, 134, 139.
Kufferath, Maurice, 302, 310.
Kurth, Godefroid, 192.

Lacordaire, Th., 108.
Laforêt, N.-J., 245.
Lagrange, Ch., 322.
Lalaing (Comte de), Jacques, 277.
La Lande (de), J.-J., 39.
Lamarck (de), *J.-B.*, 323.
Lamarle, Ernest, 49.
Lambeaux, J., 281.
Lameere, Eugène, 325.
Lamont, J., 73.
Lamy, Th., 199.
Lancaster, Albert, 66, 70.
Launay (de), J.-L.-W., 117.
Laurent, Émile, 99, 101, 102, 103, 324.
Laurent, Fr., 225, 245.
la Vallée Poussin (de), Charles, 119, 132.
Laveleye (Baron de), Émile, 234, 251, 327.
Leclercq, Julien, 283.
Leclercq, Mathieu, 222.
Lejeune, Al., 98.
Lemaire, Charles, 322.
Le Nain, Louis, 27, 28.
Léopold Ier (le Roi), 23.
Léopold II (le Roi), 24.

Lennep (van), D.-J., 198.
Le Roy, Alphonse, 241.
Lesbroussart, Ph., 213.
Le Verrier, U., 64.
Leys (Baron), Henry, 23, 270.
Liagre, Joseph, 23, 24, 46, 48, 58.
Limbourg (de), Robert, 122.
Limnander van Nieuwenhove (Baron), A.-M.-G., 293.
Linguet, 14.
Lonchay, Henry, 195.
Loomans, Charles, 241.
Lorraine (Prince Charles de), 13.
Louyet, Paulin, 85.

Madou, J.-B., 23, 276.
Magalhaens (de), J.-H., 39.
Mailly, Édouard, 58, 321.
Malaise, Const., 110, 119, 129.
Mancini, 234.
Mann, Th , 15, 38, 73, 115, 173.
Mansion, Paul, 53.
Maquet, H., 287.
Marchal (Chevalier), Edmond, 26, 28, 329.
Marci (de), Fr., 39, 173.
Mareska, D.-J.-B., 85.
Marie-Thérèse (l'Impératrice), 13.
Markelbach, Alexandre, 273.
Martens, M., 76, 82.
Masius, Voltaire, 112.
Massau, Junius, 54.
Mathieu, Ad., 214.
Maury, M.-F., 73.
Meenen (van), François, 238.
Mellery, X., 277.
Melsens, Louis, 74, 78, 86, 322.
Mengal, M.-J., 293.
Merghelynck, A., 328.
Mesdach de ter Kiele, Ch., 230.
Messier, Ch., 39.
Meunier, Constantin, 278, 281.
Meunier, J.-B., 283.
Meyer, A., 68.
Moke, G., 189.
Mommsen, Th., 188.
Monchamp, Georges, 245.
Mone, F.-J., 188.
Mons (van), J.-B., 76, 81, 97.
Montigny, Ch., 77.
Morren, Ch., 95, 101.
Morren, Édouard, 101.
Mourlon, Michel, 126, 131, 137.
Murray, Sir John, 153.

Namèche, 202.
Navez, F. J., 265.
Needham, J.-T., 14, 37, 73.
Nelis (de), C.-F., 12, 15, 173.
Neny (Comte de), Patrice, 11, 12.
Nerenburger, G.-A., 68.
Nève, F.-B.-J., 199.
Nieuport (Vicomte de), Ch.-F., 16, 18, 40.
Nolet de Brauwere, J.-C.-H., 215.
Nothomb (Baron), J.-B., 180.
Nys, Ernest, 236.
Nyst, Henri, 108.

Omalius d'Halloy (d'), J.-B.-J., 24, 122, 124, 139, 146.
Outrepont (D'), *Ch.-L.*, 220.

Paelinck, Joseph, 265.
Paepe (De), Polydore, 230, 246, 328.
Pagani, G.-M., 19, 44.
Pécher, Jules, 280.
Pertz, G.-H., 188.
Pigott, N., 38.
Pinchart, A.-J., 299.
Piot, G.-J.-Ch., 187.
Pirenne, Henri, 31, 324.
Plana (Baron), J., 57.
Plateau, Félix, 112.
Plateau, Joseph, 76, 102.
Poelaert, Joseph, 286.
Polain, M.-L., 187.
Portaels, J.-F., 271.
Potter (de), *Agathon*, 320.
Potvin, Charles, 214.
Poullet, Edmond, 189.
Praet (van), Jules, 180.
Prévost, 11.
Prins, Adolphe, 27, 231.
Prost, 157.

Quetelet, Ernest, 58, 75.
Quetelet, Adolphe, 19, 21, 24, 25, 40, 70, 97, 99, 243, 249, 301.

Radoux, Charles, 298.
Raepsaet, J.-J., 177.
Raeymaeckers, Jules, 329.
Ram (De), X., 180.
Ranke, L., 188.
Raoux, A.-P., 176.
Reiffenberg (Baron de), F., 19, 182, 238.
Renard, Alphonse, 119, 153.
Renouviez, J., 312.
Repelaer van Driel, O., 18.
Reumont (von), A., 188.
Rivier, Alphonse, 220.
Robert, Alex., 271.
Robie, J., 276.
Roelandt, L., 284.
Roersch. L.-Chr., 202.
Rogier, Charles, 20.
Rolin-Jaequemyns, Gustave, 26, 234.
Ronkar, E., 152.
Rooses, Max, 305, 307.
Roty, L., 284.
Roulez, Joseph, 200.
Rousseau, Jean, 302, 304.
Rousseau, J.-B., 11.

Sacré, Aug., 322.
Sacré, E., 328.
Saint-Genois (Baron de), 325.
Saint-Saëns, Camille, 31.
Samuel, Ad., 296.
Sauveur, J.-J.-D., 140.
Schaar, Mathias, 49.
Schadde, Joseph. 286.
Schayes, Ant., 182.
Scheler, Auguste, 209

Schepkens, J., 324.
Schmerling, Ph.-Ch., 110, 138.
Schoepflin, J.-D., 12.
Schoy, Aug., 286.
Schumacher, H.-Chr., 57.
Schwann, Th., 95, 112.
Secchi, A., 61.
Sélys-Longchamps (Baron de), Edmond, 104, 105, 108, 323.
Simonis, Eugène, 23, 279.
Siret, Adolphe, 302.
Sleeckx, Dom., 215.
Slingeneyer (Baron), Ernest, 269.
Smedt (De), Ch., 189.
Smet (De), J.-J., 180.
Smits (Eugène), 277.
Snel, J.-Fr., 293.
Snellaert, F.-A., 210.
Solvay, Ernest, 29.
Spring, Antoine, 100, 110, 138.
Spring, Walthère, 89, 113, 157, 160.
Stallaert, Joseph, 271.
Stappaerts, Félix, 302.
Starhemberg (Prince de), 13.
Stas, J.-S., 79, 82, 322.
Stassart (Baron de), G., 23, 213, 324, 325.
Stecher, Aug., 211.
Steininger, 124.
Stevens, Alfred, 275.
Suys, T.-Fr., 284.
Swinden (van), J.-H., 39.
Sybel (von), H.-C.-L., 188.
Tardieu, Charles, 302.
Teirlinck, Aug., 325.
Terby, François, 62.
Thonissen, J.-J., 230, 245.
Tiberghien, Guillaume, 239.
Tielemans, Fr., 888.
Tilly (De), J., 26, 50.
Timmermans, J.-A., 45.
Tinel, Edgar, 298.

Udekem (d'), G.-J., 107.

Valérius, H., 78.
van den Eeden, J.-B., 298.
van der Haeghen, F., 195.
van der Kindere, Léon, 191.
van der Maelen, Philippe, 165.
van der Mensbrugghe, Gustave, 80.
van der Stappen, Charles, 281.
van de Weyer, Sylv., 22 180, 238.
Verboeckhoven, Eugène, 276.
Verheyden, Isidore, 278.
Verhoeven W.-J., 220.
Verhulst, P.-F., 45.
Verlat, Charles, 273.
Vieuxtemps, Henri, 23, 289.
Vigne (De), Paul, 281.
Vollgraff, J., 295.
Voltaire, 11.
Vriendt (De), Alb., 273.
Vuylsteke, Jul., 215.

Wagener, Auguste, 202.
Wappers (Baron), Gustave, 267.

Warnkœnig, L.-A., 177, 220.
Wauters, Alph., 187.
Wauters, A.-J., 305, 309.
Waxweiler, Émile, 258, 327.
Weddingen (van), A., 245.
Wesmael, Constant, 105.
Weustenraad, Th., 214.
Willems, Alphonse, 205.
Willems, Flor, 275.
Willems, J.-F., 207.
Willems, Pierre, 202.
Witte (Baron de), J., 200.
Witry d'Everlange (de), L.-H., 123.
Wyttenbach, Daniel, 198.

Ysendyck (van), J., 286.

Zach (Baron de), Fr., 39.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I.

Pages.

Introduction et Histoire générale de l'Académie, par le Secrétaire perpétuel 7

CHAPITRE II.

Histoire de la Classe des Sciences.

I. Section des Sciences mathématiques et physiques, par M. Paul Stroobant 35

II. Section des Sciences naturelles :

1. Sciences biologiques, par M. J. Massart . . . 93
2. Sciences minérales, par M. P. Fourmarier . . 115

CHAPITRE III.

Histoire de la Classe des Lettres.

I. Section d'Histoire et des Lettres :

1. Sciences historiques, par M. H. Pirenne . . . 171
2. Sciences philologiques, par M. P. Thomas . . . 197

II. Section des Sciences morales et politiques :

1. Sciences juridiques, par M. G. Cornil 219
2. Sciences philosophiques, par M. Léon Leclère . 237
3. Sciences économiques, par M. Ern. Mahaim . . 249

CHAPITRE IV.

Histoire de la Classe des Beaux-Arts (1845-1922).

I. Sections de Peinture, Sculpture, Gravure et Architecture, par M. Lucien Solvay 263

II. Sections de Musique et des Sciences et Lettres dans leurs rapports avec les Beaux-Arts, par M. Paul Bergmans 289

CHAPITRE V.

Histoire des fondations académiques, par le Secrétaire perpétuel 315

Table des noms cités. 335

92-B8199

POSADA
art-books
Rue de la Madeleine 29
1000 Brussels - 02/511.08 34

GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01109 4311

Publications académiques depuis la réorganisation, en 1816

Mémoires, t. I à LIV (1820-1904); in-4°. — *Mémoires couronnés et Mémoires des savants étr.*, t. I à LXII (1817-1904); in-4°. — *Mémoires couronnés*, t. I à LXVI (1840-1904); in-8°.
Table des Mémoires, nouv. édition, 1772-1897; in-8°. — *Supplément*, 1898-1914.
Mémoires, nouv. sér. (*Classe des sciences*) : in-4°, t. I à IV (6e fasc.); in-8°, t. I à VI (10e fasc.).— *Mémoires*, nouv. sér. (*Classe des lettres*) : in-4°, t. I à VII; in-8°, t. I à XIV (1re partie), t. XV et t. XVI (3e fasc.).
Mémoires (*Classe des beaux-arts*) : in-4°, t. I (2e fasc.); in-8°, t. I.
Table de logarithmes à 12 décimales, par Namur et P. Mansion, 1877; in-8°.
Annuaires, années 1835 à 1922, 84 vol. in-18. — *Tables des notices biographiques*, 1835-1914, in-18.
Règlements et documents concernant les trois Classes : éditions de 1896 et de 1905, in-18.
Statuts et Règlements, in-18, 1921.
Fondations académiques, 1914, gr. in-8°.
Bulletins, 1re sér., t. I-XXIII, avec annexes; 2e sér., t. I-L; 3e sér., t. I-XXXVI, in-8°. — *Classe des sciences*, 4e sér., 1899-1910; 5e sér., gr. in-8°, 1911-1921, avec annexes. — *Classe des lettres et des sciences morales et politiques et des beaux-arts*, 4e sér., 1899-1910; 5e sér., gr. in-8°, 1911-1921, t. I-VII, avec annexes. — *Classe des beaux-arts*, t. I-III, 1919-1921. — *Tables générales*, 1832-1914, 9 vol. in-8°.
Bibliographie académique : édit. de 1854, 1874, 1886, 1896 et 1907-1909, in-18.
Catalogue de la bibliothèque de l'Académie, 1re partie : Sociétés savantes et périodiques; 2de partie : Sciences, lettres, arts (1881-1890); 4 vol. in-8°.
Catalogues onomastiques des accroissements, 1883-1914; 3 vol. gr. in-8°.
Catalogue de la bibliothèque du baron de Stassart, 1863; in-8°.
Centième anniversaire de fondation de l'Académie (1772-1872); 2 vol. gr. in-8°.

MONUMENTS DE LA LITTÉRATURE FLAMANDE (IN 8°).

OEuvres de Van Maerlant : *Der Naturen Bloeme*, t. I, publié par J. Bormans, 1857; 1 vol. — *Rymbybel*, avec *Glossaire*, publié par J. David, 1858-1860; 3 vol. in-8°. — *Alexanders Geesten*, publié par Snellaert, 1860-1862; 2 vol. — Nederlandsche gedichten, publiées par le même, 1869. — *Parthonopeus* publié par J. Bormans, 1871. — Speghel der Wijsheit van Jan Praet publié par le même, 1872.

ŒUVRES DES GRANDS ÉCRIVAINS DU PAYS (IN-8°).

Chastellain, par le baron Kervyn, 8 vol. — *Froissart* : Ier livre des chroniques, par le même, 2 vol. — *OEuvres de Froissart*, par le même, avec *Poésies* et *Glossaire*, par A. Scheler; 29 vol. — *Communes*, par le baron Kervyn; 3 vol. — *Jehan Le Bel*, par M.-L. Polain; 2 vol. — *Jean et Baudouin de Condé*, par A. Scheler; 3 vol. — *Li ars d'amour*, par Jules Petit; 2 vol. — *Cléomadès*, d'Adenez li Rois, par A. Van Hasselt; 2 vol. — *Watriquet de Couvin*, par A. Scheler. — *Les enfances Ogier; Berte aus grans piés; Bueves de Commarchis*, d'Adenez li Rois; *Les Trouvères belges du XIIe au XIVe siècle; Li Bastars de Buillon*, par A. Scheler. — *Récits d'un Bourgeois de Valenciennes* (XIVe s.), par le baron Kervyn. — *Ghillebert de Lannoy*, par Ch. Potvin. — *Li Muisis*, par le baron Kervyn; 2 vol. — *Jean Lemaire (de Belges)*, 4 vol. et une Notice sur sa vie, par J. Stecher. — *Li Regret Guillaume*, par A. Scheler.

BIOGRAPHIE NATIONALE.

Biographie nationale, t. I à XXII; 1866-1920; gr. in-8°.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

Collection de chroniques belges inédites, publiées par ordre du Gouvernement; 130 vol. in-4°. (Voir liste sur la couverture des Chroniques.)
Comptes rendus des séances : 1re sér., avec table (1837-1849), 17 vol. in-8°; — 2e sér., avec table (1850-1859), 13 vol. in-8°; — 3e sér., avec table (1860-1872), 15 vol. in-8°; — 4e sér., avec table, (1873-1891), 18 vol. in-8°; — 5e sér. t. I-XI; à partir de 1902, t. LXXI-LXXXIV. — *Annexes aux Bulletins*. Voir la liste sur la couverture des *Chroniques* et des *Comptes-rendus*.